DERNIÈRE ÉDITION 3



Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12353 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 13 OCTOBRE 1984

Jean-Paul II et les pauvres

Les voyages du pape se multiplient *et se banalisent*. C'est la vingt-quatrième fois depuis son élection que Jean-Paul II quitte le Vatican pour aller à l'étranger. Il a fait une brève escale en Espagne, où il s'était déjà rendu en 1982, puis a gagné le chemin d'une *Amérique* latine qu'il avait « découverte » en 1979, et visitée à trois reprises depuis lors. Son voyage en République dominicaine et à Porto-Rico, les jeudi 11 et vendredi 12 octobre, revêt pourtant une importance particulière en raison du débat sur la « théologie de la libération ». N'est-ce pas sur le continent latino-américain qu'est née cette ambition de « reconstruire la chrétienté » en s'appuyant sur les pauvres ? Le débat peut paraître abstrait en Europe ; c'est tout le contraire dans ces pays accablés de misère où *l'Église se trouve*, fatalement au cœur de la mêlée.

Le 3 septembre dernier, la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi mettait solennellement en garde contre les « graves dérives idéologiques » des théologiens de la libération. Elle leur reprochait de recourir à des concepts marxistes et, ce faisant, de trahir à la fois le message chrétien et la cause des pauvres. Les épiscopats latino-américains, embarrassés, divisés sur cette interprétation, durent emboîter le pas au Vatican. Les évêques péruviens se sont tous rendus à Rome la semaine dernière pour tenter de régler sur place leurs divergences et, finalement, se déclarer à l'unanimité solidaires du Saint-Siège.

Dans un discours très attendu, prononcé vendredi 11 octobre à Saint-Domingue, Jean-Paul II n'a pas cité une seule fois les mots « marxisme » et *« théologie de la libération »*. Mais ces thèmes étaient présents tout au long d'un texte sans ambiguïté.

Mettant les points sur les « i », le pape a vivement condamné les injustices « qui barrent le chemin de l'homme latino-américain » et défini la « libération sociale » comme un but à atteindre. Admettant l'« option préférentielle pour les pauvres » prise par les Eglises locales, il a estimé que les chrétiens qui luttent contre la pauvreté « ne doivent pas se sentir freinés, mais confirmés et encouragés ».

A certaines conditions cependant, et c'est là que commence le débat. Il faut refuser toute haine et toute violence, affirme Jean-Paul II. Eviter à tout prix de basculer dans des systèmes *athées, matérialistes ou liberticides*.

Prioritaires, les pauvres ? Jean-Paul II l'admet évidemment, mais à condition de ne pas en faire une « classe », et encore moins une « classe en lutte ». Certainement pas, en tout cas, une Eglise à part, coupée de ses évêques et oubliant l'« obéissance » qui leur est due.

On touche ici à l'essentiel de la controverse. Car les théologiens de la libération, qui affirment leur indépendance à l'égard du marxisme, sont surtout critiqués pour la manière dont ils mettent en cause l'autorité dans l'Eglise. Le « pouvoir historique des pauvres », *défendu par le théologien* péruvien Gustavo Gutierrez, est inadmissible pour un pape. Surtout quand il s'appelle Jean-Paul II.

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 13

Mme Margaret Thatcher échappe à un attentat revendiqué par l'IRA

Quatre personnes tuées et trente blessées

L'IRA a *revendiqué* ce vendredi 12 octobre en fin de matinée, auprès de l'agence britannique Press Association, *l'attentat commis la nuit précédente* contre le premier ministre, Mme Thatcher, dans le Grand Hotel de Brighton. L'explosion d'une bombe dans cet hôtel a fait quatre morts et au moins trente blessés, dont le ministre du commerce et de l'industrie, M. Norman Tebbit. Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, a fait parvenir dans la matinée un message au premier ministre dans lequel il se dit *« horrifié »* par cet attentat.

De notre envoyé spécial

Brighton. – *« Le congrès continue comme d'ordinaire »*, a dit Mme Thatcher en quittant, indemne, le Grand Hotel de Brighton, partiellement détruit par l'explosion.

Entourée de son mari et de plusieurs membres de son cabinet, qui résidaient comme elle dans l'établissement depuis l'ouverture des assises du Parti conservateur le 9 octobre, Mme Thatcher, très calme, a confié qu'elle travaillait encore au moment où la *déflagration* s'est produite (à 2 h 30 du matin). Elle achevait de préparer le discours qu'elle doit prononcer en début d'après-midi, ce vendredi, pour clore le congrès.

Un délégué conservateur raconte qu'il s'est rendu au premier étage *après l'explosion et qu'il a trouvé le* premier ministre, le ministre de l'intérieur, le secrétaire au Foreign Office et le président du parti *« occupés à ramasser des papiers confidentiels »*.

« Toutes les fenêtres ont volé en éclats, et j'ai vu tout de suite que ma salle de bains était très endommagée, a déclaré le premier ministre en quittant l'hôtel. *Nous sommes inquiets pour les personnes qui se trouvent sous les décombres, et notamment pour les policiers qui gardaient le bâtiment. »* (Une dizaine d'entre eux sont au nombre des blessés atteints par la chute d'une partie de la façace.) *« Nous avons eu beaucoup de chance »*, a répété à plusieurs reprises le premier ministre, avant d'ajouter : *« Vous entendez parler de ces atrocités, de ces bombes, et vous pensez toujours que cela ne vous arrivera pas... »* Mme Thatcher a passé le reste de la nuit dans un commissariat de police voisin.

Elle occupait la suite Napoléon au premier étage de ce vieil hôtel victorien de cent quatre-vingt-cinq chambres, *situé sur le* front de mer de la célèbre station balnéaire. Il semble que l'explosion se soit produite au troisième étage. En deux endroits, les deux niveaux supérieurs se sont complètement effondrés.

M. Norman Tebbit, ministre du commerce et de l'industrie, l'un des plus proches conseillers du Mme Thatcher – quelque fois présenté comme son « dauphin », – était dans une chambre au dernier étage et les sauveteurs l'ont retrouvé enseveli sous les décombres, juste au-dessus du hall d'entrée.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 6.)

Les règles et l'art de la communication

RIEN n'est plus difficile que de fixer les règles de la communication. Sans doute parce que l'accord des parties intéressées suppose *qu'elles aient d'abord réussi* à bien communiquer entre elles. Toujours est-il que le gouvernement, avec, parfois, les meilleures intentions, vient, dans des cas de figure très différents, de mesurer cette difficulté. Il se trouve mis en cause pour deux initiatives dans un secteur, celui de la communication, qui nous intéresse particulièrement parce *que nous en faisons partie*, et – surtout – qui touche à la vie quotidienne de tous les citoyens.

Le Conseil constitutionnel a modifié, dans les conditions exposées par ailleurs, la loi sur *la* presse. Notons, en premier lieu, qu'il ne rejette pas l'ensemble de la loi et que, ce faisant, il lui donne une consécration. L'exigence de la transparence dans le financement des entreprises de presse, la limitation d'une concentration qui risque de tourner au trust, l'obligation de confier la confection des journaux à de véritables *équipes rédactionnelles, trois* dispositions-clés de la nouvelle législation sont, donc, reconnues conformes à la Constitution. Elles sont déjà conformes – à condition d'être respectées – à l'idée que nous nous faisons de la salubrité de la presse, et à ce titre nous les approuvons.

Dès le mois de novembre 1983, *le Monde* avait souligné les insuffisances, en matière de monopole régional et d'aide économique notamment, de ce qui n'était alors qu'un projet. Il avait aussi regretté son principal travers : cette loi, à vocation générale, ne paraissait viser qu'un seul groupe de presse. Le Conseil constitutionnel est intervenu sur ce point, et *il est dommage que les auteurs* du texte se soient mis dans le cas de se faire reprendre sur la notion de rétroactivité ainsi que sur l'étendue des pouvoirs confiés à la commission chargée de veiller à la transparence et au pluralisme.

Le hasard des choses fait que le gouvernement a eu aussi quelques difficultés avec une *institution – la Haute Autorité*, – calquée sur le modèle du Conseil constitutionnel, et qu'il a lui-même inventée pour assurer l'indépendance des moyens d'information audiovisuels de l'Etat. Il donne ainsi l'impression de gâcher une démarche positive, prometteuse, par des initiatives mal adaptées.

A. L.

(Lire la suite page 18.)

LE NOUVEAU RÉGIME DE LA PRESSE

Un progrès législatif

par YVES AGNÈS

Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution, jeudi 11 octobre, la loi sur la transparence et le pluralisme des entreprises de presse, à l'exception des dispositions sur le caractère rétroactif du nouveau texte et sur les pouvoirs administratifs de la « commission pour la transparence et le *pluralisme* ».

On n'ira pas plus loin. On ne touchera pas aux situations acquises, certes, et notamment à l'empire de M. Robert Hersant, mais il sera beaucoup plus difficile à l'avenir de porter atteinte, par le biais de fusions et de rachats de journaux, au nécessaire pluralisme de la presse écrite. N'est-ce pas, au fond, ce que le gouvernement souhaitait, plus encore que de contraindre le patron de la Socpresse à céder une partie de son groupe ?

Maints responsables socialistes, au cours de la discussion du projet, l'avouaient en privé : en tout état de cause, on aurait bien du mal à faire plier M. Robert Hersant. Ce qui importait, c'était de disposer, pour l'avenir, d'une « force de dissuasion » (*le Monde* du 25 janvier).

En présentant les orientations que le gouvernement Mauroy voulait donner à la future loi sur la presse, le 4 novembre 1983, M. Georges Filioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, déclarait lui-même : *« Pas question de bouleverser tout le paysage, seulement de corriger les abus manifestes et surtout d'éviter que ne se créent à l'avenir des situations qui porteraient un coup fatal au pluralisme de l'information »* (*le Monde* daté 6-7 novembre 1983). La décision du Conseil constitutionnel, si elle ne permet pas de « corriger » des abus, au reste controversés, entérine les orientations générales d'une législation sur la presse.

La haute juridiction reconnaît en effet quatre principes, ce qui constitue une « avancée » importante de la législation dans ce domaine, si délicate puisqu'elle touche à l'une des tables de la loi des sociétés démocratiques. D'abord, contrairement à ce que souhaite l'opposition, elle admet qu'il n'est pas inconstitutionnel de *légiférer sur la presse et que la* liberté définie dans les textes fondamentaux (Déclaration des droits de l'homme...) ou la loi du 29 juil*let 1881* peut être *assortie d'une* réglementation adaptée à l'époque.

Deuxième principe : la spécificité de l'entreprise de presse. C'est admettre *que l'information* n'est pas une marchandise comme les autres, qu'on ne peut donc lui appliquer seulement, en matière de concentra*tions*, les *dispositions législatives* de droit commun (répression des ententes et abus de position dominante). C'est aussi faire pièce à *l'argumentation – centrale dans* l'opposition – que la liberté de la presse est assurée par, et seulement par, la liberté d'entreprendre. Le Conseil a en même temps conservé l'article 14, qui affirme la nécessité d'une *« équipe rédactionnelle permanente »* dans les quotidiens d'information générale et politique, ce qui renforce le caractère spécifique de la loi.

Troisième « avancée » législative : la transparence des entreprises. Savoir qui publie quoi. Déjà affirmée dans l'ordonnance du 26 août 1944, elle n'était contestée par personne. M. Georges Vedel, membre du Conseil constitutionnel et auteur du fameux rapport sur la gestion des entreprises de presse en 1979, pour le Conseil économique et social, en avait rappelé avec force la nécessité. Le Sénat aussi.

Quatrième principe, enfin : c'est bien d'une loi anti-trust qu'il s'agit, puisque le Conseil n'a pas jugé inconstitutionnelles les dispositions pratiques (notamment les « seuils » au-delà desquels on considère qu'il y *a un abus*) pour *limiter* les concentrations de journaux.

(Lire la suite page 18.)

M. Fabius à TF 1 : protestations après la décision de la Haute Autorité

Lire l'article d'ERIC ROHDE page 19

AU JOUR LE JOUR

Remèdes

La position du Comité d'éthique à propos de l'expérimentation des médicaments sur l'homme est pleine de bon sens. Accepter désormais des essais sur des volontaires « sains », « libres » *et* « éclairés » ; *exiger que les produits nouveaux présentent un intérêt* « au moins équivalent » *à celui des produits éprouvés, quoi de plus normal? Quoi de plus démocratique?*

Il n'existe pas de comité d'éthique en politique. C'est dommage, car on voit bien tout le parti que le patient-citoyen pourrait en tirer, lui qui joue le rôle de cobaye pour les « remèdes miracles » mis au point par les laboratoires pharmaceutiques de la gauche ou de la droite.

On les lui administre de force et à hautes doses. Les survivants peuvent juger des résultats.

BRUNO FRAPPAT.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DES « DOSSIERS ET DOCUMENTS »

La révolution des médias

La France avait, dans le domaine de la communication, quelques longueurs de retard. Le monopole d'Etat sur la radiotélévision, le refus des gouvernements d'avant 1981 de prendre en considération les réseaux câblés, l'immobilisme en matière de presse écrite, créaient une situation intolérable. Depuis trois ans, c'est l'explosion. *Radios locales privées, quatrième chaîne, satellites*, programmes régionaux de FR 3, loi sur la presse... Le nouveau pouvoir a mis les bouchées doubles. Et chacun a un peu le vertige devant ces nouvelles technologies qui risquent de changer notre mode de vie.

Le Monde, qui croit plus que jamais au rôle irremplaçable de l'écrit, à sa complémentarité par rapport à l'audiovisuel, a vite mesuré l'importance de cette *« révolution des médias »*. Une rubrique « communication » a vu le jour en septembre 1982. Ce sont des textes publiés surtout dans ce cadre qui sont présentés dans un numéro spécial des *Dossiers et Documents du Monde*, « La révolution des médias, la communication en France ». *Une sélection qui* veut à la fois témoigner des évolutions en cours et y chercher des lignes directrices pour l'avenir, rendre compte et s'interroger. Mouvante, pleine d'incertitudes, cette révolution est à l'image d'une société qui se cherche.

★ « La révolution des médias. La communication en France ». Numéro spécial des *Dossiers et Documents du Monde*. Octobre 1984. 38 F.

idées

LETTRES AU Monde

Le rejet de la politique

La série d'articles publiés entre le 21 août et le 6 septembre sur « le rejet de la politique » nous a valu un abondant courrier et des propositions de textes parmi lesquels nous avons choisi les extraits les plus significatifs. Très rares étaient les points de vue qui n'allaient pas dans le sens des constatations que nous avons faites. Quant aux raisons de ce phénomène du « rejet de la politique », elles se présentent, elles, de manière très variée, selon nos correspondants.

La crise du modèle mitterrandiste

M. FRANÇOIS MITTERRAND et les membres de son courant ont pratiqué *au sein du Parti* socialiste une tactique parfaitement *machiavélique dans les trois* années qui ont précédé l'arrivée de *la gauche au pouvoir. S'associant* au CERES pour discréditer le courant *rocardien*, le candidat Mitterrand n'a pas semblé, pendant la *campagne présidentielle, connaître* la problématique du projet socialiste inspiré par le CERES.

Ce comportement se fonde sur *une distinction très nette entre les* débats internes au parti et l'extérieur : l'opinion publique, l'électorat. C'est ainsi que F. Mitterrand a pu être *préféré* à M. Rocard comme candidat aux élections de 1981, alors que ce dernier était infiniment plus populaire.

De telles pratiques sont possibles par la présence d'une problématique léniniste, distinguant ceux qui savent : le parti, et les ignorants : les citoyens. On comprend qu'à partir de cette même logique le PS ait adopté une attitude pour le moins équivoque, par idéologie et, partant de là, par souci de ménager les communistes ; le meilleur exemple en est l'absence de réaction nette et vigoureuse à l'égard du coup de force du général Jaruzelski en Pologne. C'est la CFDT qui a exprimé son indignation et appelé à la manifestation.

Cette dichotomie entre l'intérieur : le parti, et l'extérieur : la société, entraîne un désarroi lorsqu'il faut durer au pouvoir. C'est ainsi que le projet de loi Savary, fruit de deux années de *travail* et de négociations, a *été retiré* par F. Mitterrand, et tout cela parce *que le gouvernement a dû* se soumettre aux pressions du *groupe le plus laïque au sein du* parti, groupe qui n'a pas été mis *au pas par ce même F. Mitterrand*... Cela étant, A. Laignel a *déclaré ensuite qu'un projet de* loi n'était pas nécessaire. Qui pense *quoi ? Qui veut quoi ? Personne* n'en savait plus rien.

Il apparaît clairement que le modèle mitterrandiste, fait d'opportunisme dans le *Parti* et à l'égard de l'électorat, ayant *ignoré la nécessité de « parler vrai »* s'avère incapable d'agir *« vrai ». Ce* qu'on a pu appeler le mollétisme semble sous nos yeux renaître de ses cendres tant vilipendées...

Une question s'impose qui concerne aussi bien ce modèle que ceux proposés par l'actuelle opposition : au nom de quelles valeurs proposer un projet de société ? Comment le mettre en œuvre de façon non démagogique ? La faiblesse du mitterran*disme semble bien résider dans* l'annonce d'un changement sup*posé se produire sans que les in*dividus intéressés, les citoyens, *soient mis en demeure de s'impli*quer eux-mêmes dans la mutation *supposée. A quoi sert-il* de critiquer le capitalisme quand on propose à chacun un mode de vie qui en sera l'exacte reproduction au plan personnel ?

L'opposition est confrontée, *plus encore s'il est possible, à la* même question. R. Barre reconnaît *la nécessité d'un projet éthique* en politique mais ne dit pas *en quoi chacun sera appelé à* changer un tant soit peu son *mode de vie dans le cadre du libéralisme* qu'il propose.

Il se pourrait bien que le retour des citoyens à la politique soit subordonné au retour des « politiques » à la morale. Il n'y a, nous semble-t-il, rien d'archaïque dans ce propos. Dénoncer les sophistes est aussi nécessaire qu'au temps de Platon.

JACQUES ROLLET,
maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.

La France de l'imprévu

J'ATTIRERAI votre attention sur une France inconnue, dont personne ne parle, celle de l'imprévu, d'où sortent les Mai 68, mais aussi les petites entreprises et des modes de vie *prodigieux, ainsi que la fraude et* l'incivisme. Une France qui réinvente à *chaque génération* une nouvelle forme historique de *Fronde*, aussi vigoureuse que peu sanglante. Cette France-là, il y a bien des siècles qu'on veut l'enrôler, tous les jours, dans les grands schémas d'une société clarifiée. Tous les trente ans, on la croit défunte, alors qu'elle est justement en plein essor, comme en ce moment. Dans cette France, l'apolitisme est de longue tradition, qui ne s'est jamais éteinte.

Or, cette France, actuellement, recrute et milite, à sa façon. Et ça marche assez fort. Voyons comment et pourquoi.

Le pourquoi consiste en ceci que, devant les difficultés de tout ordre que présente la vie à notre époque, il faut bien que chacun invente des parades, des combines, des coups, des solidarités, des acoquinements, des adaptations, des réinsertions, des bonifications, *des accointances, des accommodements*, des trucs, des *aides, des inventions, des rééquipements*, des courages, des dis*crétions, des clairvoyances*, des indélicatesses, des miracles et des originalités pour s'en sortir. Cette liste n'est pas exhaustive.

Or, en même temps, cette France découvre quelques déplorables réalités *qu'elle* ne soupçonnait pas. Elle découvre d'abord *que dans l'Etat de MM. Giscard et* Mitterrand, entreprendre est de*venu une liberté confisquée*. Ouvrir un simple artisanat suppose aujourd'hui, avant toute activité rentable, le paiement de cotisations sociales insupportables. La recherche de crédits est devenue une course d'obstacles qui consomme plus de temps et d'énergie que ne le vaut le crédit ; les capitaux sont drainés par l'Etat dans une proportion ef*frayante ; embaucher est une* forme de délire et débaucher le point *supérieur* de la sagesse ; un investissement doit être amorti en deux ans, sinon il ne faut surtout pas le faire, et, quoi que vous fassiez, commencez par avaler la réglementation qui vous attend. L'Agence pour la création d'entreprises, dans son antichambre, vous propose aimablement la liste des dix-sept registres cotés paraphés obligatoires que vous devez ouvrir avant toute activité.

C'est pourquoi le rejet de la politique a un *bel avenir. Passe* encore qu'il faille se modifier, se dé*mener, prendre des risques pour* survivre. Mais, à chaque tournant, *c'est toujours le même obstacle* qui surgit, sous vingt formes, l'Etat, partout. *Or*, l'Etat, c'est des fonctionnaires, et qui n'obéissent *ni mieux ni plus* que les autres, c'est-à-dire de moins en *moins*. Et, *bien sûr, personne* n'est moins entreprenant que le fonctionnaire. Il y a toujours chez lui un petit reste de factionnaire, dont la guérite est l'univers. Et dans tous les lieux où se décide l'entreprise, désormais le fonctionnaire règne. *Et les dossiers* s'endorment, car monsieur prend *ses vacances. Même le banquier, étatisé*, est atteint. Il envoie l'entreprenant vers des filtres spécialisés, si bien agencés que rares sont ceux qui passent. Voyez l'Institut pour le développement de l'innovation, 22, avenue de l'Opéra, et demandez quelle proportion ils placent des *fonds que le ministère les charge* de répartir. Vous aurez deux sur*prises, la modicité de leur enve*loppe et leur faible taux de succès.

Le plus choquant est pourtant que nos politiques se vantent du niveau élevé des libertés dont jouiraient les Français. Ils commettent là un dramatique mensonge. La liberté confisquée d'entreprendre est redevenue fondamentale, puisque entrepren*dre est devenu vital. Et le fait* qu'elle ne fonctionne plus la rend *chaque jour plus désirable.* Le thermomètre monte.

B. GIRETTE.
(Chézy-en-Orxois.)

Vitalité du pays

Votre série d'articles m'a quelque peu surpris.

Qu'on le veuille ou non, les manifestations en faveur, ou contre, *l'école privée témoignent de la vitalité* du pays. L'émergence d'un courant d'extrême droite, qui gêne ou arrange les états-majors politiques traditionnels, constitue une nouvelle donne. Les discussions passionnées sur le référendum et son projet avorté montrent que le débat d'idées existe.

LOUIS-MARIE COCHARD.
(Paris.)

Les « fonctionnaires de la parole »

La classe politique est inquiète et elle a bien raison. Les résultats du courageux sondage publié par *le Monde* sont cinglants. Les politiciens n'intéressent pas les Français, qui ne croient plus en leurs discours. *Ils les prient gentiment de rentrer au* vestiaire.

Pas la *peine de les payer si cher* pour qu'ils ne traitent même pas les sujets concernant notre vie. Les très mauvaises langues diront : « Encore heureux ! » Mais nous ne sommes plus aux temps chauds. Le pays ne peut plus s'offrir de « danseuses » et gaver un État boulimique. Voici venu l'hiver et sa rigueur. L'incroyable *incapacité du monde politique* à agir efficacement sur le cours des *événements* éclate au grand jour.

Bien sûr ! Comment des hommes et des femmes qui, dans leur majorité, sont des « fonctionnaires de la *parole* », *n'ayant jamais* exercé d'autre métier, peuvent-ils comprendre la vie des gens et surtout agir, avec clairvoyance, pour le bien de la France ? Ils sont coupés des réalités et voient le monde à travers leurs lunettes idéologiques. Ils en sont restés au vieux dogme archaïque : *« Si tu n'es pas pour, tu es contre ; si t'es rouge, t'es pas blanc... »* Ce dualisme réducteur et imbécile pourrait *faire sourire s'il ne s'agissait* que d'un spectacle de Boulevard. Mais il divise les Français depuis des années en droite-gauche, patron-salarié, jeunes-vieux... Pire, il a suscité la haine entre les Français ! Il est un obstacle à tout progrès, à toute créativité. Il tue l'imagination et justifie la médiocrité.

La politique est le contraire de la vie ; elle conduit le pays à la ruine. Elle est le règne du discours. On dit, on redit, on se contredit. On reste toujours dans l'ordre du dire. On a appris à l'école des « sciences politiques » *à défendre la thèse avec la* même conviction que l'antithèse, à *parler sur tout et n'importe quoi.*

Les partis sont les bastions de cet *empire des mots. Mais là, les morceaux* sont choisis. Il faut savoir expliquer la ligne, quels que soient ses méandres, ses allers et retours, ses reniements ou ses mensonges. Tous les partis, quels qu'ils soient, distillent un véritable « poison diabolique » qui a envenimé peu à peu les esprits et gangréné les rapports sociaux. *Ils ont fait croire aux Français* qu'ils pourraient vivre toujours *plus riches en travaillant de moins* en moins. Ils ont privilégié le travail intellectuel et laissé se dégrader le travail manuel dans les faits et dans les *têtes*. Ils ont organisé la domination de l'industrie sans voir le danger de vider les campagnes. Ils ont caressé les citoyens dans le sens du poil, tout ça pour obtenir leurs suffrages.

Il ne faut pas s'étonner si maintenant les Français ne se reconnaissent plus dans leurs gouvernements et leurs lois. *S'ils* en arrivent à être dégoûtés de l'image de leur pays à *l'étranger*.

Les Français risquent de perdre la France, *pervertie par la politique* jusque dans son âme. Chacun sent cette approche de l'an 2000 comme la fin d'un cycle. Une ère nouvelle doit être préparée, qui sera d'abord *apolitique*.

DOMINIQUE BIGOURDAN,
président de l'association Emploi-Nature.

Les dinosaures

Nos acteurs politiques manquent *d'inspiration, sinon de souffle, car ils* pérorent de tout et de rien. Les techniques de communication nées avec ce siècle sont sans doute responsables de cet état de fait. Leur dictature s'impose au batteur d'estrade, lui impose couleurs de chemise et assortiments de cravates, module ses intonations, censure son accent, castre ses impulsions, laque son brushing, contrôle ses défauts comme *un cheveu qui dépasse, et l'amène* à modifier ses montures de lunettes... Autant d'arguments frappants pour le téléspectateur-électeur (une nouvelle race de citoyen) ; au détriment du débat d'idées et de l'éclosion de fortes et riches personnalités.

L'homogénéisation des réflexions et des comportements propres à notre époque, et dont le règne de l'énarchie passe pour le symbole en *politique, a sa part dans cette banalisation* qui fait que, lorsque M. Fa*bius ou M. Jospin parlent comme* M. Bariani ou M. Toubon, les Français ne voient pas d'intérêt à leur dispute.

Mais l'accent mérite d'être mis sur la chute de niveau qu'a représentée le changement de génération politique incarné, en 1974, par le couple Giscard-Chirac. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas seuls en question, mais ils furent les avant-postes d'une garde prétorienne dont les faits d'armes sont les concours de l'ENA et de l'X, que l'on ne sous-estime pas en ne les considérant pas comme les seules écoles de vie.

Les faits sont là : Michel Debré ou Jacques Chaban-Delmas ont une autre densité humaine qu'Alain *Juppé ou Jacques Toubon ; Antoine* Pinay avait autant de compétence et *moins d'arrogance que V.G.E., Jacques* Duhamel enthousiasmait *quand Pierre Méhaignerie papote* ; Pierre Mendès France séduisait *quand Jacques Attali amuse* le tapis et l'effraie un peu... La liste serait longue, *et cruelle*. Encore faut-il en exclure la stature un peu exceptionnelle du *général de Gaulle*. Et, bien que n'appartenant pas à la majorité actuelle, j'avoue froidement ma préférence, toute relative, pour un François Mitterrand sans doute retors mais plein d'expérience, plutôt que pour un Laurent Fabius dont chacun cherche encore, en vain, l'âme, les aspirations et les idéaux. Le rejet de la politique, c'est le rejet d'une classe politique obsolète, vieille avant l'âge (celui des artères n'est pas en cause), pâle et pauvre de cœur comme d'imagination, à la sémantique émasculée. Le fameux archaïsme *que* chacun dénonce et chasse comme le daim, c'est Laignel, c'est Toubon.

Décidément, nous aurons encore besoin des dinosaures.

DOMINIQUE PAGE,
nouveau démocrate, ancien secrétaire général de l'UJP.

Un langage inadapté

Au cours de la récente université *d'été* du Parti républicain *(UDF)*, les quatre cent trente-quatre parti*cipants ont eu à répondre à un* long et dense questionnaire sur la communi*cation politique. L'analyse* des résultats est intéressante, même si l'échantillon est partiel, voire partial.

La première remarque qui s'impose est que, pour les militants interrogés, la communication est une affaire importante. Une majorité (58 %) pense qu'il s'agit d'« une question de fond » ; ils refusent ainsi de réduire la communication à « un ensemble de techniques ».

2 % seulement des participants estiment que la communication est « une nouvelle tarte à la crème » ; ils sont cependant 41 % pour affirmer que « les règles de la communication politique *sont restées les mêmes* depuis l'Antiquité ».

En accord avec les opinions révélées par le sondage SOFRES publié dans *le Monde* du *jeudi 6 septembre* 1984, les militants du Parti républicain affirment que le langage politique est aujourd'hui inadapté à la société française (69 %).

Les quatre causes principales de cette inadaptation sont, dans l'ordre décroissant : 1) le langage est trop partisan ; 2) les problèmes quotidiens sont absents des grands discours ; 3) le langage manque de sincérité ; 4) le langage politique n'emploie pas des mots assez simples.

JEAN-PIERRE RAFFARIN,
membre du bureau politique du Parti républicain.

Le pouvoir arbitral

Quelle est la nature des problèmes de sociétés : sont-ils d'abord politiques ou techniques ? Quand doit donc cesser le politique ? Mais par ailleurs qu'est-ce que le technique ? Est-il enfant de la technocratie ? Ou de la spécialisation à outrance qui comble d'incompétence le non-professionnel de la spécialité considérée ?

Ce débat est artificiel, sinon faux. La complémentarité est pleine et entière entre les arbitrages politiques et les autres arbitrages à l'état pur. Les uns et les autres ne peuvent et ne sauraient s'exclure, chacun apportant sa dose, son poids, ses nuances. L'arbitrage pur doit surtout commencer, soit quand il a été légalement prévu, soit quand l'échec des politiques en place devient patent.

Dans ces mêmes colonnes, a été relaté l'étonnant songe d'un Montesquien traversant les temps et nos démocraties : il ne trouvait plus seulement en nos jours, les habituels trois pouvoirs : — législatif, exécutif, judiciaire — mais il en dénombrait bel et bien un quatrième à venir, en train d'éclore, émergeant par nécessité : le pouvoir arbitral. Celui-là même que sont seuls susceptibles de consacrer d'authentiques sages dans un monde croissant de situations où les querelles politiciennes, les disputes de chiffonniers et autres affrontements collectifs, souvent loufoques, parfois tragiques, ont de moins en moins de raison d'être au sein de démocraties de dignité, et au cœur d'un monde complexe.

PHILIPPE DE LATOUR.
(Melun.)

En panne d'idées nouvelles

Les crises favorisent les apôtres au langage systématique. Si, en France, les mentalités collectives ne laissent depuis peu, heureusement plus guère de place au communisme, le quotidien favorise en revanche les vieilles nostalgies d'une droite ligueuse, xénophobe, facilement raciste. L'habileté consiste à *savoir manier l'art de la psychologie.* Le Front national est passé maître *en la matière.*

Dans le même temps, nos belles *machines à gagner les élections se* chamaillent à tour de bras dans l'hémicycle, l'une pour prendre le château, les autres pour le défendre. La mauvaise foi domine ainsi la plupart des sermons. Les religions se sont figées dans un manichéisme athée. En panne d'idées nouvelles, chaque famille en appelle soit à ses grands principes, soit à un discours qui déborde souvent les frontières du réa*lisme.*

Les grands prêtres du néo*reaganisme sont partis* en croisade contre l'Eglise en place. Ils trouvent une réponse unique à *tous nos problèmes*. Mais le bouc émissaire est un recours facile pour masquer leurs propres insuffisances. Comme hier leurs adversaires, ils se posent aujourd'hui en architectes de l'avenir qui ne pourra avec eux qu'être meilleur. Mais soyons honnêtes, la droite sait ce qu'il en coûte de gouverner en *temps de crise*. Tant bien que mal, la gauche a dû s'adapter. Elle s'est positivement renouvelée et fait aujourd'hui le contraire de ce qu'elle disait. Pourtant, elle ne recueillera politiquement aucun fruit de son œuvre industrielle absolument nécessaire pour notre économie. Cela parce que les Français ont trop tendance à croire que l'équipe au pouvoir *doit* résoudre *tous les* maux de son temps sans qu'ils aient, eux, à y *mettre du leur*.

Les Français s'en retournent à leurs *moutons. Ils* ne luttent que pour défendre les fleurs de leur jardin.

ALAIN BELLONE
(vingt ans, Paris).

Subir ou agir ?

La population subit — même si elle partage parfois les décisions et réalisations — la politique, en ce quelle est construite sur la délégations de pouvoir, de responsabilité, et que la démocratie s'exerce par défection de la masse des citoyens.

Agir la politique c'est construire avec les citoyens les ruptures avec un système qui les excluent dans les faits de la chose politique, publique.

Néanmoins, il est vrai qu'un nombre important de mesures sociales a permis une avancée collective du pays depuis trois ans. Demeurent les espoirs sans réponse. Demeurent des fléaux sociaux non solutionnés.

Faire en sorte de modifier le rapport à la politique, en faisant que chaque travailleur du pays *devienne* acteur du changement c'est aussi s'assurer la reconduction de la gauche au pouvoir dans les années qui viennent et empêcher le retour de ceux qui gérèrent la France comme on sait durant plus de deux décennies.

ALAIN BELLET,
directeur de maison des jeunes et de la culture, militant syndical.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1844-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

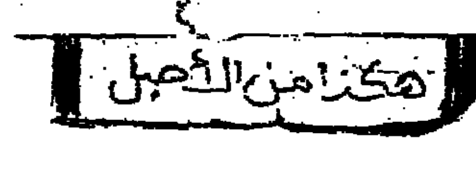
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

A SON RETOUR DE JORDANIE

Le président Moubarak confirme que le traité de paix avec Israël n'est pas remis en question

Au terme de la visite officielle du président Moubarak en Jordanie, un communiqué de presse laconique a été publié, jeudi 11 octobre à Amman. Il annonce la création d'une haute commission présidée par les premiers ministres jordanien et égyptien, et de plusieurs sous-commissions pour mettre au point et superviser l'exécution d'un *« programme de coopération bilatérale dans tous les domaines »*. Dans la matinée, le conseiller politique du chef de l'Etat égyptien, M. Oussama El Baz, avait souligné qu'il s'agissait d' *« ouvrir les frontières »* des deux pays aux échanges commerciaux, économiques et humains. Le communiqué ne dit, en revanche, pratiquement rien de la teneur des entretiens politiques entre le roi Hussein et le président Moubarak et se borne à constater que le sommet jordano-égyptien *« constitue le début d'une dynamique qui devrait conduire au renforcement de la solidarité arabe »*.

Après le départ du président Moubarak, en fin de matinée, le roi Hussein a déclaré que la visite du chef d'Etat égyptien avait réalisé son objectif en jetant les bases de *« relations étroites entre les gouvernements et les peuples »* des deux pays. Le souverain a également indiqué qu'il se rendrait prochainement en Egypte, sans toutefois préciser de date. – E. J.

Correspondance

Le Caire. – Le président Moubarak a réaffirmé dès son retour en Egypte, jeudi 11 octobre, que l'Egypte *« désire poursuivre ses efforts sur la voie de la paix, par n'importe quel moyen, car c'est un objectif stratégique »*. Il a indiqué que Le Caire ne demandera pas à un pays arabe désirant rétablir ses relations *« de se lier aux accords de Camp David, qui sont une affaire qui nous concerne »*, laissant ainsi entendre que le traité égypto-israélien n'était pas remis en question.

Il a d'autre part infligé un démenti à M. Oussouma El Baz, directeur du bureau politique du président, qui avait affirmé que *« des mesures à caractère unitaire seront prises dans le cadre du renforcement des relations bilatérales égypto-jordaniennes »*. *« C'est passé de mode. Nous avons tenté dans le passé de réaliser des formes d'union dans la région, mais cela ne semble pas marcher avec les pays arabes »*, a dit le chef de l'Etat.

De même, la déclaration de M. El Baz, selon laquelle *« l'Egypte considère Israël comme une menace pour la paix au Proche-Orient »*, a plongé dans l'embarras les responsables, qui ont cherché à minimiser l'incident, notamment après le message de protestations remis mercredi soir aux affaires étrangères égyptiennes par l'ambassadeur israélien au Caire, M. Moshé Sasson. On rappelle, à cet effet, un incident similaire qui avait eu lieu le 16 septembre dernier, à la suite des déclarations prêtées par l'agence koweïtienne au nouvel ambassadeur d'Egypte en URSS, M. Salah Bassiouni, qui aurait évoqué une éventuelle *« renonciation de l'Egypte aux accords de Camp-David »*. M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, avait déclaré le lendemain, dans une interview au quotidien cairote *Al Akhbar*, que *« le temps confirmera la justesse des accords de Camp David même à leurs plus violents détracteurs »*. Il avait ajouté : *« L'abrogation de ces accords ne rétablira pas la solidarité arabe puisque les conflits inter-arabes sont antérieurs à Camp David »*, [mais elle] *« entraînera au contraire l'instabilité dans la région, pouvant même être cause de conflits militaires qui devraient être évités »*. Le 20 septembre, un communiqué du ministère égyptien des affaires étrangères affirmait que les déclarations *« prêtées à M. Bassiouni ne reflétaient pas la position égyptienne »* et ajoutait que les propos de l'ambassadeur avaient fait l'objet d'une *« extrapolation »*.

Pour autant, on ne prévoit pas, à court terme, une amélioration des relations avec Israël, l'Egypte ayant posé pour cela, rappelle-t-on, les conditions suivantes : retrait israélien du Liban, amorce d'une solution du problème palestinien et règlement du litige frontalier de Taba (1 kilomètre carré au sud d'Eilath). Toutefois, la reprise des négociations pour l'établissement de la paix dans la région, dans une forme encore à définir, n'est pas écartée; mais on estime qu'il faudra attendre pour cela les élections américaines et un assouplissement de la position israélienne.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Israël

M. Shimon Pérès envisage un retrait unilatéral partiel du Liban en novembre

M. Shimon Pérès, président du conseil israélien, a déclaré, jeudi 11 octobre, que son pays envigerait un retrait unilatéral partiel du Liban le mois prochain s'il devenait clair qu'aucun accord n'était possible avec la Syrie, a rapporté Radio-Tel-Aviv. M. Pérès, actuellement aux Etats-Unis pour des entretiens sur le Proche-Orient et l'économie israélienne, a déclaré à un correspondant de la radio israélienne que les troupes israéliennes stationnées dans le sud-ouest du Liban se replieraient sur la frontière internationale israélo-libanaise. Celles qui font face à l'armée syrienne dans la vallée de la Bekaa (est du Liban) resteraient sur leurs positions actuelles.

Lors d'une conférence de presse, mercredi à New-York, M. Pérès avait indiqué qu'Israël pourrait prendre des initiatives unilatérales au Liban, sans toutefois préciser lesquelles. En outre, il a démenti les informations concertant un refus du président égyptien Hosni Moubarak de le rencontrer. *« Ce n'est pas exact. Il a suggéré que nous devions nous rencontrer, mais il a préféré que nous préparions au préalable cette visite, afin qu'elle ne se solde pas par un échec »*, a dit M. Pérès. – *(Reuter, AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur d'Israël en France

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Sofer, ambassadeur d'Israël en France :

Le reportage de Françoise Chipaux sur la présence israélienne au Sud-Liban, paru dans *le Monde* des 20, 21 et 22 septembre, appelle de sérieuses réserves : il donne une *image incomplète de la réalité*. Son seul titre : « Le Liban du Sud encagé », constitue une déformation de l'histoire du plus récent passé. Les troupes israéliennes, en débarrassant le Sud-Liban des terroristes de l'OLP qui l'occupaient, l'ont libéré d'un cauchemar qui durait depuis des années. C'est cette occupation, encouragée par la Syrie, qui a valu, à l'origine, au Sud-Liban, comme dans d'autres régions du pays, un régime de torture, de viols, d'exactions, de pillages. Les Libanais ne l'ont pas oublié, surtout pas ceux du Sud-Liban, qui avait été transformé en « Fatahland », et n'ont pas cessé d'être reconnaissants à Israël.

C'est l'expulsion de l'OLP par l'armée d'Israël qui avait donné au Liban la chance historique de récupérer sa souveraineté et la totalité de son territoire. C'est la Syrie, qui a, sur le Liban, les visées annexionnistes que l'on sait, qui a empêché Beyrouth de réaliser cette chance.

Françoise Chipaux évoque la *« bonne frontière »* qui sépare le Liban d'Israël, en affirmant que le trafic y est devenu *« rarissime »* à cause d'une prétendue détérioration de la situation.

La vérité est diamétralement opposée. La situation au Sud-Liban a été graduellement normalisée par l'expulsion des terroristes (elle s'est récemment détériorée du fait de ces derniers !), de sorte que les Sud-Libanais n'ont plus été obligés par la nécessité de se ravitailler et de venir se soigner en Galilée et ailleurs en Israël. La *« bonne frontière »* est donc devenue partiellement obsolète. C'est un heureux développement. Il serait souhaitable que la normalisation fût si complète au Liban, que personne ne soit plus obligé de franchir la frontière israélo-libanaise pour survivre.

On accuse Israël de *« casser l'économie du Liban du Sud pour s'annexer son marché »*.

Mais ce sont les désordres internes du Liban qui, depuis des années, ont désorganisé son économie, empêchant la circulation des personnes et des marchandises, dans un pays quadrillé par les factions, les terroristes de l'OLP et l'armée d'occupation syrienne.

Mais on attribue à Israël des intentions machiavéliques, par exemple lors du contrôle de bateaux de pêche ou de camions libanais. Ces contrôles s'effectuent pour des raisons de sécurité. Les terroristes de l'OLP ont tenté à de nombreuses reprises de pénétrer en Israël par la voie maritime, et l'armée et la marine d'Israël ont intercepté plusieurs transports d'armes et d'explosifs effectués par camions et bateaux.

Quant aux prélèvements, par diverses milices libanaises, opérés sur des marchandises, ils ne sont pas *« devenus un fléau »* du fait de la présence israélienne, comme l'écrit *le Monde*. Ces pratiques étaient antérieures à cette présence, elles sont les mêmes hors de la zone israélienne et apparaissent tout à fait mineures quand on les compare aux pressions dont la population était l'objet du temps de la présence de l'OLP. Israël n'y est rigoureusement pour rien.

Le Sud-Liban serait l'objet d'une répression israélienne dont souffrirait la majeure partie de la population civile. Des accrochages ont certes eu lieu entre les troupes israéliennes et les terroristes armés. Il est de notoriété publique que l'OLP cherche à reprendre pied au Liban – elle s'en vante officiellement, – et les contingents de la FINUL se montrent incapables de l'en empêcher. Israël protège son armée et la population civile libanaise. *Le Monde* n'en fait pas moins état d'une *« résistance populaire »*...

C'est faux. L'immense majorité de la population libanaise perçoit la présence israélienne comme une garantie contre le retour offensif des terroristes, et chacun sait que les positions officiellement négatives du gouvernement de Beyrouth à l'égard d'Israël lui sont dictées par Damas. *Le Monde* est d'ailleurs obligé de constater que beaucoup de chrétiens sont motivés par *« leur rancune vis-à-vis des Palestiniens et leur crainte de les voir revenir »*.

Ceux qu'Israël réprime sont des terroristes. La population libanaise est la première à bénéficier de cette « répression ». Les inconvénients infligés par les fouilles et les attentes aux postes de contrôle sont un prix léger qu'elle paie pour sa sécurité.

« Tous les témoignages recueillis font état de tortures », dit *le Monde*, et les services d'informateurs seraient obtenus *« par tous les moyens, chantage, menaces sur la famille, tortures »*. Bien entendu, devant les tribunaux israéliens aussi, les terroriste emprisonnés font systématiquement état de tortures. Mais pas un cas de torture n'a été démontré par les enquêtes médicales indépendantes les plus scrupuleuses. Les rapports d'organisations internationales fiables et neutres, notamment des commissions de juristes spécialisés en affaires pénales, ont établi que les accusations de torture étaient sans fondement. Dans les cas rarissimes où des abus individuels ont été commis, la justice israélienne a sévi impitoyablement.

L'article fait état de certains témoignages sélectifs. Ça me rappelle les manigances de certaines télévisions couvrant la guerre du Liban, en 1982. Elles filmaient des femmes et des enfants libanais réfugiés, mais évitaient soigneusement de cadrer les soldats israéliens qui les ravitaillaient et les Libanais qui accueillaient leurs libérateurs juifs avec des fleurs, des acclamations et des larmes de reconnaissance dans les yeux.

[Nous laissons, cela va de soi, l'entière responsabilité de ses affirmations à M. Sofer. Nous ne les partageons pas, bien sûr. Tout en refusant d'entrer dans une polémique stérile, nous tenons cependant à faire remarquer que l'ambassadeur d'Israël est obligé de se référer à la situation qui régnait au Sud-Liban il y a deux ans pour brosser une description aussi idyllique. Rappelons que le reportage de Françoise Chipaux concernait la situation d'aujourd'hui. – J. A.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Le match nul entre Mme Ferraro et M. Bush profite aux républicains

De notre correspondant

Washington. – Cette fois-ci ce sera pure affaire de subjectivité. Ni le vice-président sortant, M. George Bush, ni Mme Ferraro n'ayant vraiment, jeudi 11 octobre, surpris, en bien ou en mal, chaque Américain jugera en fonction de ses critères personnels et politiques qui a gagné le débat télévisé.

Compte tenu de la forte avance des républicains dans les intentions de vote, cela signifie que les électeurs devraient être plus nombreux à avoir trouvé M. Bush meilleur que son adversaire. Le revers que M. Reagan avait essuyé dimanche dernier devant M. Mondale est ainsi estompé, et ce n'est évidemment pas une bonne chose pour les démocrates, qui, une fois de plus, se sont fait tort à eux-mêmes.

Ils craignaient tant que l'habituelle fougue de Mme Ferraro n'inquiète et que la rapidité de son débit ne rappelle trop qu'elle vient d'une ville, New-Yord, peu estimée de l'Amérique, qu'ils l'avaient adjurée de se brider. Elle a obéi. Sa personnalité et ses réparties cinglantes n'étaient plus là pour faire oublier qu'elle n'a pas la lourde présence d'un homme d'Etat. M. Bush, dont le handicap était d'être d'un conformisme confinant à la grisaille, a, au contraire, su mettre dans son ton deux gouttes de passion qui l'ont presque animé. Ajoutées à l'avantage acquis d'avoir été ambassadeur aux Nations unies, puis à Tokyo, et directeur de la CIA, elles suffisaient à donner de l'autorité à sa prestation. Qu'il n'ait absolument rien dit de saillant en aucun domaine et qu'il ait dans l'exaltation du reaganisme fait du sous-Reagan compte peu, car Mme Ferraro avait, elle, beaucoup plus à prouver.

Il lui fallait convaincre qu'elle pourrait le cas échéant être présidente des Etats-Unis, et elle n'y est pas vraiment parvenue. Un moment, alors qu'un journaliste lui demandait comment il serait possible de vérifier l'application par l'URSS du gel des armements nucléaires prôné par les démocrates, elle a calmement et habilement, mais ostensiblement, pris la fuite. Au lieu de donner une réponse – bien délicate au demeurant car le problème est presque insoluble, – elle a choisi d'expliquer que la question de la paix était *« la plus importante de cette élection »*. Le propos pouvait faire mouche. Reste qu'elle était très évidemment prise en défaut, et que ses autres développements de politique étrangère étaient corrects ou bons, mais jamais excellents.

Lapsus

M. Bush aurait parlé d'un moratoire sur les tests d'armement *« dans l'air »* et aurait immédiatement rectifié en remplaçant le mort *« air »* par *« espace »*, personne n'aurait soupçonné là plus qu'un lapsus. Dans la bouche de Mme Ferraro, qui n'a jamais prétendu être un expert du contrôle des armements, c'était plus gênant. Sans doute injustement – mais c'est un fait, – la force d'autres instants en a été amoindrie.

« Vous pourriez, lui demande un journaliste, *vous retrouver commandant en chef des forces armées alors que vous n'avez pas d'expérience militaire. Les Soviétiques n'enpréndraient-ils pas avantage et du simple fait que vous êtes une femme ? »*

« Il n'est pas nécessaire, répond Mme Ferraro, *d'avoir combattu dans une guerre pour aimer la paix »*. De même ajoute-t-elle sèchement qu' *« il n'est pas besoin d'être noir pour mépriser le racisme ou femme pour être offensée par le sexisme. (...) Le peuple américain peut être sûr que je serais un chef* [et] *que je ferais tout ce qu'il faut pour assurer la sécurité de ce pays et la maintenir. (...) Si l'Union soviétique pensait pouvoir défier les Etats-Unis, elle serait sûre que des mesures de rétorsion rapides, précises et certaines, s'y opposeraient... »* Mais il ne faut pas, poursuit Mme Ferraro, *« être en position d'avoir à prendre une telle décision »* et c'est pour cela, développe-t-elle longuement, que la politique de M. Reagan est dangereuse.

C'est du cousu main, aussi efficace que sa déclaration finale, dans laquelle, convaincue et convaincante, précise et parlant du cœur, elle fait l'éloge de M. Mondale ; chante le *« vrai patriotisme »* – pas celui de la propagande républicaine, mais celui des simples citoyens – et conclut, le visage bagarreur : *« Cette campagne n'est pas finie. Walter Mondale et moi avons juste commencé de nous battre. »*

Prochain et dernier débat dimanche 21 octobre, entre les deux têtes de liste.

BERNARD GUETTA.

Washington est diplomatiquement isolé sur la question du Nicaragua

La cérémonie de prise de fonctions, le jeudi 11 octobre, de M. Nicolas Ardito Barletta, vingt et unième président du Panama, a été l'occasion pour les représentants de quelque cinquante pays d'évoquer la situation en Amérique centrale : des espoirs d'apaisement s'y profilent, mais l'échec des tentatives en cours risquerait de faire brutalement remonter les tensions.

M. Nicolas Barletta, élu le 6 mai dernier (dans des conditions très contestées par l'opposition populiste conservatrice), est devenu, le jeudi 11 octobre, président de la République du Panama pour une période de cinq ans. L'accession de cet ancien fonctionnaire de la Banque mondiale à la magistrature suprême clôt une période de seize années au cours desquelles la garde nationale, une force armée de dix mille hommes environ, a ostensiblement occupé le devant de la scène – directement du vivant du général Omar Torrijos, puis indirectement après le décès accidentel de celui-ci en 1981. Pourtant l'opposition, qui n'a été battue que de quelques centaines de voix, continue de considérer M. Barletta comme un « mal élu », qui ne doit sa victoire qu'au soutien, précisément, de la garde. Une manifestation d'hostilité au président a d'ailleurs eu lieu dans la capitale, le mercredi 10; elle s'est terminée par des heurts avec la police qui ont fait plusieurs blessés.

M. George Shultz assistait à la prise de fonctions de M. Barletta. Le secrétaire d'Etat américain venait de s'entretenir avec M. Napoleon Duarte, président du Salvador, de son projet de rencontre, le 15 octobre, avec des représentants de la guérilla. S'exprimant à Panama, M. Shultz a indiqué que les Etats-Unis souhaitaient une modification de l'actuel projet de traité de paix dit de Contadora, qui devait être signé cette fin de semaine par les cinq pays d'Amérique centrale (Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, Honduras et Guatelama).

M. Schultz n'a pas été plus précis. Mais on sait que Washington a été embarrassé par l'acceptation de principe formulée par Managua de l'avant-projet de traité, et souhaite, désormais, obtenir des garanties concernant la vérification des mesures de démilitarisation prévues dans le texte. En fait, les Etats-Unis estiment que les quatre pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama) ont fait la part trop belle au Nicaragua. L'appui de principe donné par l'Europe à ce projet et son acceptation par Cuba – exprimée à Panama par M. Carlos Rafael Rodriguez, numéro 3 du régime castriste – laissent Washington isolé.

M. Shultz s'est donc efforcé, au cours de sa brève tournée en Amérique centrale – achevée le jeudi 11 octobre dans la soirée à Mexico, – d'obtenir de ses interlocuteurs qu'ils proposent eux-mêmes des modifications à la version actuelle du traité. Le ministre des affaires étrangères du Honduras, M. Paz Barnica, vient de convoquer ses quatre collègues centre-américains pour une réunion d'urgence à Tegucigalpa, indiquent des sources nicaraguayennes.

Au Salvador, l'annonce de la rencontre du 15 octobre entre M. Duarte et la guérilla n'a pas entraîné de trêve. L'explosion d'une voiture piégée dans la capitale a tué un enfant et un étudiant. Une difficulté vient, d'autre part, de surgir concernant l'organisation de la rencontre : M. Duarte n'accepte pas le présence éventuelle du président colombien M. Belisario Betancur, réclamée par les rebelles. Selon lui, seuls des Salvadoriens doivent participer à la réunion de La Palma.

Au Nicaragua, les autorités ont annoncé que cinquante-huit contre-révolutionnaires et douze soldats sandinistes étaient morts ces cinq derniers jours au cours d'affrontements dans le nord du pays. Au début de la semaine, le ministère de la défense avait annoncé que trois mille hommes de la FDN (Force démocratique nicaraguayenne, antisandiniste) s'apprêtaient à lancer une offensive de grande envergure dans le centre-nord du Nicaragua, afin de prendre le contrôle d'une partie du territoire national.

A Washington, cependant, le Congrès américain a, le 11 octobre, voté un moratoire de fait de cinq mois sur l'aide des Etats-Unis à la contre-révolution nicaraguayenne. Il a, en effet, « gelé » jusqu'en mars les 14 millions de dollars d'aide aux « contras » qu'il venait de leur accorder. L'exécutif devra apporter la preuve que le Nicaragua menace effectivement la sécurité de ses voisins pour que les sommes soient débloquées.

Argentine

● *Le président Alfonsin séjournera en France du 21 au 24 octobre.* – Le président argentin, M. Raul Alfonsin, séjournera en France du 21 au 24 octobre. A Paris, il participera, les 22 et 23, aux travaux du Fonds international de développement agricole. M. Alfonsin aura également des contacts avec le Club de Paris, qui regroupe les pays créditeurs de l'Argentine (pour un total de 6,1 milliards de dollars). M. Alfonsin sera accompagné d'une nombreuse délégation d'industriels et de représentants du secteur économique public.

Le 24 septembre, le président argentin sera l'hôte officiel du Parlement européen à Strasbourg.



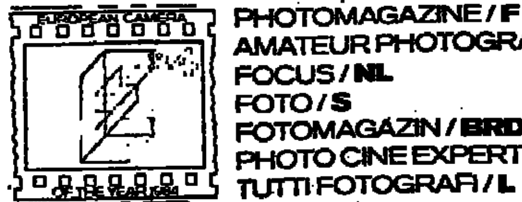
Programme d'exposition multi-modes, double système de mesure de la lumière : le Canon T 70 a l'œil sur demain.

Le Nouveau Canon T 70 élu "Appareil Européen de l'Année."

Voici pourquoi le jury lui a décerné cette consécration:

"Nous avons choisi de primer l'innovation dans la conception du T70. Le dernier-né de Canon est élu "Appareil Européen de l'Année 1984" car il représente un bel exemple d'appareil combinant de remarquables performances sur le plan de la technologie photographique et un design (conception) intéressant. Il devrait séduire plus particulièrement les jeunes et/ou nouveaux utilisateurs potentiels de reflex 24 x 36 par son excellente prise en main (écran de contrôle, chargement simplifié, armement et rembobinage motorisés), par sa simplicité d'utilisation et son esthétique. Les caractéristiques telles que la mesure sélective de la lumière et les différents modes d'exposition représentent, en outre, de réels atouts proposés à un juste prix au photographe averti.

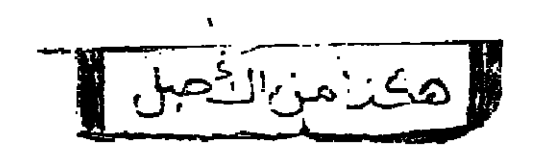
Le T70 est choisi surtout parce qu'il préfigure bien ce que sera l'appareil photo des prochaines années : utilisation massive des techniques informatiques, maniement très simplifié et possibilités étendues permettant son utilisation par le professionnel autant que par l'amateur débutant : une valeur sûre pour le futur".



PHOTOMAGAZINE / F*
AMATEUR PHOTOGRAPHER / GB
FOCUS / NL
FOTO / S
FOTOMAGAZIN / BRD
PHOTO CINE EXPERT / CH
TUTTI FOTOGRAFI / I.

European Camera of the year 1984.

Canon



ASIE

Afghanistan

Jacques Abouchar présenté à la presse à Kaboul

Radio-Kaboul, captée à Islamabad, a annoncé, jeudi 11 octobre, que Jacques Abouchar avait été présenté à des journalistes locaux et étrangers, le même jour, lors d'une conférence de presse organisée au ministère afghan des affaires étrangères. La radio a décrit notre confrère d'Antenne 2 comme un *« ressortissant français, entré illégalement en Afghanistan pour y recueillir des informations non autorisées et incompatibles avec ses activités professionnelles »*. Elle s'est abstenue d'employer aussi bien le terme d'*« espion »* que celui de *« journaliste »*.

Selon l'agence afghane Bakhtar, Jacques Abouchar a nié, au cours de cette conférence de presse, s'être livré à des activités d'espionnage. L'agence ajoute cependant que des documents en contradiction avec ses affirmations ont été présentés aux journalistes. Toujours selon Bakhtar, Jacques Abouchar a admis être entré illégalement en Afghanistan le 17 septembre en compagnie d'un *groupe de contre-révolutionnaires* afghans. Contrairement à des informations recueillies de sources multiples, le journaliste d'Antenne 2 aurait affirmé, indique encore l'agence afghane, qu'il n'avait pas été blessé lors de sa capture.

A Paris, le comité pour la libération de Jacques Abouchar – dont une délégation a été reçue jeudi à l'ambassade d'Afghanistan – a publié, à la suite de cet entretien, un communiqué exprimant son vif mécontentement et son inquiétude. *« La seule information recueillie au cours d'une conversation de quarante-cinq minutes,* indique le communiqué, *a été en effet qu'une libération rapide de Jacques Abouchar est impossible et que l'enquête menée prendra du temps. »*

Le comité souligne qu'il *« ne peut accepter qu'un confrère soit détenu et jugé pour l'exercice de son métier de journaliste. En conséquence, il appelle les journalistes et toutes les personnes qui se sentent concernées par le droit à l'information à manifester le jeudi 18 octobre, soit un mois jour pour jour après l'arrestation de Jacques Abouchar, en participant à une marche de l'ambassade d'Afghanistan (32, avenue Raphael, Paris 16e, métro Muette) à l'ambassade d'Union soviétique (40 à 50, boulevard Lannes, Paris 16e). Le rendez-vous est fixé à 12 h 30 devant l'ambassade d'Afghanistan »*.

A Strasbourg, le Parlement européen a voté jeudi une résolution demandant aux autorités afghanes et soviétiques de *« libérer sans tarder »* Jacques Abouchar. Les communistes français et grecs n'ont pas participé au vote.

Le texte adopté avait été présenté, à l'exception des communistes et des droites européennes, par l'ensemble des groupes parlementaires, à l'initiative de M. Dominique Baudis (UDF), ancien journaliste de télévision et maire de Toulouse. Qualifiant d'*« intolérable »* la situation de Jacques Abouchar, le parlementaire français a dénoncé le *« défi menaçant adressé à travers sa capture à tous les journalistes libres »*.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a rendu publique ce vendredi 12 octobre la déclaration suivante : « Le ministère des relations extérieures convoque le chargé d'affaires afghan à propos de l'internement de Jacques Abouchar. Il entend une fois de plus exiger des autorités afghanes le respect du droit de visite qui depuis plus de trois semaines est refusé à notre chargé d'affaire à Kaboul. Il proteste contre la présentation à la presse de Jacques Abouchar. Il demande une fois de plus sa libération immédiate. »

On indique au Quai d'Orsay que cette convocation du chargé d'affaires afghan à Paris n'est pas la première depuis l'arrestation de M. Abouchar.

INTERROGÉ PAR LES « IZVESTIA »

Le journaliste français ne s'est livré à aucune autocritique

Moscou. – Jacques Abouchar *sera bientôt traduit devant un « tribunal revolutionnaire »*, écrit, le jeudi 11 octobre dans les *Izvestia*, Guerman Oustinov, qui a pu s'entretenir avec le journaliste français dans une « prison afghane » non autrement précisée. Le correspondant à Kaboul

De notre correspondant

du quotidien du soir soviétique a posé de nombreuses questions au journaliste d'Antenne 2 fait prisonnier en Afghanistan alors qu'il effectuait un reportage sur la résistance. Les réponses de Jacques Abouchar montrant que ce dernier a adopté une position très ferme vis-à-vis des autorités afghanes, et qu'il n'est pas prêt à se livrer à une quelconque « confession » ou « autocritique ». Jacques Abouchar reconnaît seulement qu'il a franchi « illégalement » la frontière et qu'il s'apprêtait à rencontrer *« des représentants des forces d'opposition combattant sur le territoire afghan »*. Son interlocuteur affirme qu'il était porteur d'*« une lettre de recommandation de Mohamed Massoud, un des chefs contre-révolutionnaires basés à Quetta, au Pakistan, à son subordonné Hamidoullah, chef d'une bande de douchman à Kandahar »*, en Afghanistan. Le « dialogue » donne lieu à une petite leçon de terminologie politique, Guerman Oustinov expliquant qu'il ne peut admettre l'expression *« forces d'opposition »* et qu'il lui préfère celle de *« bandes contre-révolutionnaires »*. Jacques Abouchar constate avec philosophie que, dans une guerre, il faut être d'un côté ou de l'autre.

Le récit de la capture du journaliste *d'Antenne 2 est approximativement* conforme à ce qu'on en sait en Occident par le témoignage de ceux qui ont pu s'enfuir au cours de l'embuscade et rejoindre le Pakistan distant seulement d'une dizaine de kilomètres. Il n'est nulle part question cependant de la blessure reçue à l'épaule par Jacques Abouchar.

Guerman Oustinov affirme à la fin de cette curieuse « interview » – où il prend davantage la parole que son interlocuteur – que Jacques Abouchar a *« complètement reconnu et confirmé par sa signature les actions illégales et provocatrices contre la République démocratique d'Afghanistan »* contenues dans l'acte d'accusation. Celles-ci ne sont pas précisées. En fait, le seul élément mis dans la bouche du journaliste français est le franchissement illégal de la frontière. Il n'est nulle part question d'espionnage. Tout au plus, le correspondant des *Izvestia* fait-il allusion parmi la *« masse de documentation »* saisie sur le journaliste d'Antenne 2, à *« un schéma de l'aéroport de Kandahar »*.

L'interview constitue dans l'ensemble un hommage involontaire à la fermeté de Jacques Abouchar. Celui-*ci est décrit comme un « reporteur malchanceux en pyjama de prisonnier »* et le correspondant des *Izvestia*, tout en répétant que *« personne n'a le droit de violer la loi d'un Etat souverain »* et que Jacques Abouchar *« va s'en apercevoir »*, admet que *« les sympathies personnelles et les opinions de ce dernier ne concernent que lui »*.

D. D.

LA VISITE EN FRANCE D'UN MINISTRE DE PHNOM-PENH

Le Cambodge souhaite établir des « relations officieuses » avec Paris

Le Cambodge va mieux. Mais c'est un convalescent très fragile, six ans après l'éviction du pouvoir des Khmers rouges par les troupes vietnamiennes, toujours présentes en nombre impressionnant. La sécheresse peut survenir à tout moment. D'autant que la situation de guerre larvée que connaissent certaines provinces, sous la pression des guérilleros du Kampuchéa démocratique, fait obstacle, en partie, à cette convalescence. En outre, la moindre saute d'humeur des éléments naturels, comme cette année les inondations catastrophiques, remet immédiatement en cause un très précaire équilibre alimentaire.

Le docteur Nouth Savoen, vice-ministre de la santé de la République populaire du Kampuchéa, est venu présenter ce bilan clinique en France, lors d'un séjour à titre privé de près de deux semaines, à l'invitation de l'Association pour le développement des relations avec le Cambodge (*le Monde* du 9 octobre). *Ce pédiatre quinquagénaire*, qui a vécu la période de Pol Pot à l'intérieur même du Cambodge, est un des responsables cambodgiens les mieux qualifiés pour cette mission puisqu'il a séjourné plusieurs années en France avant 1972.

« Mon gouvernement, nous a-t-il déclaré, *a trouvé un intérêt à ce que je revienne en France. Et notre politique consiste à avoir beaucoup d'amis. »* Porteur d'un *« message d'amitié »* des autorités cambodgiennes à la France, le vice-ministre précise que le souhait de Phnom-Penh est *« d'établir au moins, si cela est possible, des relations officieuses, des liens officieux »* avec Paris. *« Nous voulons commencer à renouer les liens entre les deux peuples »*, a-t-il ajouté. M. Hun Sen, ministre cambodgien des affaires étrangères, s'était déjà entretenu, en juillet, avec une délégation de parlementaires français de l'ouverture à Paris d'un *bureau d'information* (hors statut diplomatique) du Kampuchéa populaire.

Bien qu'il regrette le refus du gouvernement français de reconnaître le régime de Phnom-Penh, le Cambodge, précise M. Nouth Savoen, manifeste l'espoir que *« la France reste toujours impartiale entre les deux parties »*. *« Nous demandons simplement à Paris,* a-t-il ajouté, *de manifester sa présence au Cambodge »*, et son séjour *« va dans ce sens »*.

Le vice-ministre n'a pas indiqué dans quelles conditions il a l'intention de remettre son message aux autorités françaises.

A propos de la situation intérieure, le ministre a précisé que les inondations du Mékong ont gravement affecté une quizaine de provinces. Le gouvernement de Phnom-Penh se trouve dans l'obligation de faire appel, une fois de plus, à une *aide extérieure pour combler un déficit de trois cent mille tonnes de riz.* De plus, dix mille familles sont sinistrées. En 1983, le Cambodge avait *été* durement touché par la sécheresse.

La situation sanitaire connaît, selon lui, une amélioration *sensible au* fil des ans. Il n'en reste pas moins que ce pays est confronté à des fléaux tels que la tuberculose – qui touche un demi-million de personnes, – les maladies tropicales parasitaires et les vagues de paludisme. Le vice-ministre de la santé espère obtenir, sur ce terrain, une aide supplémentaire des organisations humanitaires françaises non *gouvernementales*.

Chine

La nouvelle réforme économique

Les deux principaux objectifs sont la décentralisation de la gestion et la vérité des salaires et des prix

Pékin. – Il y a six ans, le troisième plenum du onzième congrès du Parti communiste chinois avait lancé la politique de modernisation et d'ouverture vers le monde extérieur, et avait lancé le système des « contrats » dans l'agriculture. Le troisième plenum du douzième congrès discute actuellement de la seconde phase de la réforme, qui s'appliquera aux zones urbaines. Pour reprendre les propos de M. Deng Xiaoping, cette réunion – dont la fin devrait être annoncée officiellement vers le milieu du mois – *« marquera un important changement dans notre parti », une « révolution »*.

Le document discuté se fonderait sur les succès agricoles et sur ceux remportés par les entreprises depuis qu'elles sont plus autonomes, pour préconiser une évolution similaire dans les villes. Il partirait de l'idée que l'économie chinoise se caractérise par trop de centralisme, d'égalitarisme et de contrôle bureaucratique, en raison de son caractère arriéré, du manque d'expérience du PCC lors de son arrivée au pouvoir en 1949 (1), des rémanences du communisme de guerre (l'égalité dans la pauvreté), ainsi que de l'influence « gauchiste » dans les années 50. Le document reconnaîtrait notamment que la collectivisation précipitée de 1956 aurait été une *« erreur gauchiste »*.

Bien sûr, la réforme urbaine sera plus lente, plus *difficile et complexe*. Elle nécessitera *« un plus grand courage »*. – selon le *China Daily* – que celle des campagnes, qui a permis, en cinq ans, d'améliorer considérablement la production et le niveau de vie des paysans. Mais les dirigeants l'estiment indispensable pour satisfaire les besoins croissants de l'économie et permettre aux Chinois de disposer en l'an 2000 d'un revenu moyen par tête de 800 dollars.

Le rôle du plan réduit

Les principaux points de cette réforme seraient :

– *Le changement des relations entre les entreprises et l'Etat.*

Depuis le 1er octobre, les entreprises n'ont plus à restituer à l'Etat tous leurs profits, en échange d'une dotation annuelle en argent. Elles sont désormais assujetties à l'impôt – d'un montant d'environ 80 % – et disposent librement du reliquat. Donc, plus le profit s'accroît, plus le reliquat est important. *A contrario*, des entreprises déficitaires pourraient être contraintes de fermer leurs portes.

– *La réforme du plan.* Pierre angulaire de l'économie marxiste, il ne sera plus appliqué, dès 1985, qu'aux produits de base (soixante dans l'industrie, dix dans l'agriculture). Une deuxième catégorie de produits devra se conformer aux grandes orientations du plan, les autres suivant seulement *« les lois de l'économie »*. Les entreprises au-

De notre correspondant

raient la possibilité de s'approvisionner en matières premières et de commercialiser leur production.

– *Réforme d'un système commercial périmé, cloisonné entre villes et campagnes, entre différents ministères.* La distribution serait simplifiée. Les grandes villes serviraient de pôles de développement pour les régions rurales voisines.

– *Réforme du système du personnel* par le recrutement de responsables plus jeunes, mieux formés, et la mise à la retraite de *« vieux cadres »*, mais aussi par la liberté donnée aux entreprises de recruter elles-mêmes une partie de leur main-d'œuvre, et, par conséquent, de licencier. Certains Chinois espèrent aussi que cette réforme pourrait permettre, dans certaines conditions, de changer volontairement d'unité de travail ou *« danwei »* – cette structure administrative à laquelle chaque individu doit appartenir, ce qui pourrait donner un peu plus de souplesse au système d'encadrement de la population.

– *Réforme du statut des intellectuels.* Ce terme inclut au sens large tous ceux qui ont une formation universitaire ou technique supérieure. « Moutons noirs » de la révolution culturelle, longtemps mal considérés – beaucoup d'enseignants tentent actuellement de changer d'emploi, – il faut les rallier étroitement au régime. Les dirigeants insistent sur la considération nouvelle dont ils doivent être l'objet. Les jeunes diplômés, notamment, devraient être mieux payés, dès le départ, que les ouvriers.

– *Instauration dans les entreprises d'un système de responsbilité similaire au système des contrats dans l'agriculture.* Les unités de base (ateliers) signeront des contrats de production avec la direction et recevront plus d'argent si elles dépassent les quotas. Ce qui permettra de combattre l'égalitarisme et ceux qui *« mangent dans la grande marmite de riz »*, c'est-à-dire les paresseux qui gagnent autant que ceux qui travaillent réellement. Intéressés au profit, les travailleurs devraient faire preuve de plus de zèle.

S'éloigner du modèle soviétique

– *Salaires et prix.* On arrive ainsi à la réforme-clé, celle des salaires, qui seront fixés en fonction du principe *« à chacun selon son travail »*, le but final étant la vérité des salaires, et des prix. La Chine en est encore loin, prix et salaires demeurant *« irrationnels »* et *« ridiculement bas »* par rapport à la réalité économique. Il n'est pas question d'y remédier brutalement, même si les subventions aux denrées de première nécessité absorbent le tiers du budget national. Pékin *n'a pas oublié* les émeutes polonaises de 1980 – qui seraient responsables du report de plusieurs années de la réforme – ni les troubles qui se produisent dans certains pays appliquant les méthodes du FMI.

L'idée est cependant dans l'air et nul doute que les dirigeants chinois envisagent d'y arriver un jour, ne serait-ce que par le biais de la reconnaissance de la validite des *« lois de l'économie »*, comme celle de la valeur ou de l'offre et de la demande. Mais, pour le moment, les ajustements devraient être très progressifs, par crainte des réactions d'une population qui commence timidement à goûter aux premiers fruits de la société de consommation. On devrait donc d'abord se contenter d'augmenter sensiblement le système des bonus en cas de hausse des bénéfices.

Ces réformes sont fondamentales. *« Il s'agit du pas le plus important pour s'éloigner du modèle soviétique, stalinien »*, disent certains Chinois. De fait, toute une série de dogmes sont mis au rancart au nom d'un *« socialisme aux couleurs de la Chine »* qui *« doit absorber tout ce que le capitalisme peut apporter d'utile pour servir le socialisme »*, selon les termes de l'économiste Xue Muqiao.

Mais ces réformes ne toucheront pas à la structure économique et politique du pays. L'économie *chinoise restera socialiste* car l'Etat continuera de contrôler les moyens de production. En effet, le secteur privé, bien qu'encouragé, ne représente toujours qu'une fraction minime de l'économie. Ainsi on ne saurait voir dans cette transformation que le second volet d'une longue série et non pas un passage au capitalisme, l'abandon du système marxiste et du « centralisme démocratique ». L'Etat continuera de nommer les gestionnaires, et, même privés de leurs prérogatives en matière de gestion, les cadres du PCC continueront de jouer un rôle prépondérant.

PATRICE DE BEER.

(1) Ainsi tous les ministères avaient-ils des conseillers soviétiques dans les principaux secteurs au début des années 50.

• *Accord de coopération nucléaire avec le Brésil.* – La Chine et le Brésil ont signé le jeudi 11 octobre un accord de coopération sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Ce document avait été paraphé lors de la visite qu'avait faite au Brésil en août dernier le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian. Il s'agit du premier accord nucléaire conclu entre deux pays en voie de développement, relèvent les observateurs, qui soulignent que ni le Brésil ni la Chine ne sont signataires du traité de non-prolifération des armes nucléaires. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

AVANT LA VISITE EN FRANCE DE M. JANOS KADAR

Le pragmatisme hongrois est apprécié à Paris

Tous les Etats du monde s'efforcent de présenter d'eux-mêmes la meilleure image possible, allant parfois jusqu'à exagérer leurs réussites. Le cas de la Hongrie est donc plutôt insolite : M. Janos Kadar, le premier secrétaire du PC, attendu lundi prochain à Paris, ne cesse de se « défendre » contre la réputation flatteuse de son pays en Occident, celle d'avoir réussi à assurer aux citoyens un niveau de vie et un degré de liberté qu'envient les habitants des autres régimes est-européens.

« *Le kadarisme*, répète-t-on à Budapest, *est une sorte de démarche intelligente où se mêlent l'habileté et la ruse et surtout l'art de s'accommoder des dures réalités : à savoir l'appartenance de la Hongrie à la zone d'influence soviétique.* » Il faut rester prudent pour ne pas mécontenter le grand frère, mais pratiquer, dans toute la mesure du possible, une politique originale.

Fidèle alliée de l'URSS, la Hongrie s'efforce malgré tout de jouer un rôle sur la scène internationale. D'autant plus que le pays – et pas seulement pour des raisons d'ordre économique ou commercial – est particulièrement sensible à la dégradation des rapports Est-Ouest.

Le 9 octobre dernier, le plénum du comité central du parti, réuni à *Budapest, a pris une nouvelle fois* position en faveur de la poursuite du dialogue, après *avoir salué la* rencontre de M. Gromyko avec les dirigeants américains. Les Hongrois multiplient les contacts avec l'Occident et figurent parmi les partisans les plus chaleureux de l'intensification des liens « *entre les systèmes socio-politiques différents* »...

C'est ainsi que les relations entre la France et la Hongrie, pays longtemps ignoré à Paris, sont désormais au beau fixe. En juillet 1982, M. François Mitterrand était le premier chef d'Etat français à se rendre à Budapest, suivi, un an plus tard, par M. Mauroy. Deux visites auxquelles s'ajoutent de nombreuses rencontres ministérielles.

Un partenaire exemplaire

La prudence et le pragmatisme hongrois étant appréciés, M. Kadar sera donc écouté avec intérêt à Paris, où il existe également une volonté de dialogue qui dépasse largement le cadre bilatéral.

Pour la diplomatie française, qui souhaite prendre en considération la *personnalité de chacun des pays socialistes et aussi le degré de stabilité de chaque régime est-européen, pour* « moduler » ses rapports avec cette partie du monde, *la Hongrie* est devenue un partenaire exemplaire ou, pour reprendre une formule de M. Mauroy, « *un trait d'union au centre de notre continent divisé* ». De même, on laisse entendre à Budapest que la France est la puissance occidentale la mieux placée pour agir en faveur de la « compréhension » entre les nations.

Aucune décision spectaculaire n'est attendue de la visite de M. Kadar à Paris – où il a déjà fait un séjour en 1978, – mais les conversations entre le président de la République et le premier *secrétaire* hongrois (qui se rencontrent pour la *quatrième fois*) *pourraient être suivies* dans un proche avenir par des *initiatives parallèles en faveur de la* diminution de la tension internationale.

L'état des relations économiques est moins satisfaisant. Malgré la volonté politique, les résultats sont médiocres. La France se classe au quatorzième rang des clients de la Hongrie et au dixième rang de ses fournisseurs ; dans les deux cas, l'URSS se trouve naturellement au premier rang et précède la République fédérale d'Allemagne, de loin le principal partenaire économique occidental.

Le montant total des échanges franco-hongrois en 1983 s'est élevé à 2,5 milliards de francs. Constamment favorable à la France, le taux de converture a atteint la valeur de 169,2 en 1978 et s'est dégradé ensuite, pour approcher l'année dernière une position voisine de l'équilibre. « *Cette dégradation* – constate un rapport du Conseil économique et social publié en juillet 1984 – *correspond à la politique menée par la Hongrie pour rééquilibrer ses échanges extérieurs* », et on ne peut guère attendre de réel progrès en 1985.

Cependant, remarque ce même rapport, *les accords existant offrent* des possibilités de développement des échanges et d'accords de coopération (industrie chimique et pharmaceutique, traitement du fer naturel, électricité, industrie alimentaire), sans oublier la coopération sur les marchés tiers.

Les responsables du commerce extérieur hongrois attendent beaucoup de la France : d'une part, en matière de transfert de technologie de pointeet, de l'autre, pour aider à une meilleure pénétration de leurs exportations en Occident.

Enfin, pendant la visite de M. Kadar à Paris, les Hongrois demanderont une nouvelle *fois que la France* s'efforce de mieux faire connaître leur culture. Certes, le désistement français en faveur de la Hongrie pour l'organisation d'un Forum culturel des participants de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE en octobre 1985) est un geste hautement apprécié, mais Budapest attend la réalisation de nombreux projets littéraires et artistiques mis au point lors des rencontres précédentes.

THOMAS SCHREIBER.

Le prochain voyage en Pologne de M. Genscher est confirmée officieusement par Bonn

M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, se rendra en visite en Pologne du 21 au 23 novembre, a-t-on annoncé officieusement à Bonn jeudi 11 octobre. Cette annonce fait suite aux conversations menées la semaine dernière à Varsovie par le directeur politique du ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Ces entretiens, très « *francs* », indique-t-on de source ouest-allemande à Varsovie, ont montré que la partie polonaise, en dépit de ses vives récriminations contre ce qu'il est convenu d'appeler des signes de « revanchisme » allemand, ne comptait pas remettre en cause la venue de M. Genscher.

Le chef de la diplomatie de Bonn sera ainsi le premier responsable de ce niveau – parmi les pays occidentaux qui avaient réprouvé le coup de force de décembre 1981 – à reprendre le chemin de Varsovie. Il sera cependant précédé – du 4 au 7 novembre – par un responsable britannique de rang inférieur, M. Malcolm Rifkind, ministre chargé des relations *Est-Ouest au Foreign Office*, et suivi, en décembre, par M. Giulio *Andreotti, ministre italien* des affaires étrangères. Entretemps, en principe à *la fin du mois de novembre*, une vice-ministre polonais des affaires étrangères devrait se rendre à Paris.

Les préparatifs de la visite de M. Genscher en Pologne n'empêchent pas la presse polonaise de publier force articles dénonçant le « *revanchisme* » ouest-allemand. Mais le ministre des affaires étrangères polonais, M. Stefan Olszowski, a pris soin de distinguer, dans un discours prononcé jeudi 11 octobre à Poznan, le comportement de M. Genscher (président du Parti libéral) de celui de « *ses alliés majoritaires dans la coalition gouvernementale, les démocrates-chrétiens, qui envisagent les relations polono-ouest-allemandes sous l'angle des seuls slogans revanchistes* ».

EUROPE

Le projet d'union européenne n'est « ni très sérieux ni très réaliste » déclare M. Chirac à Rome

De notre correspondant

Rome. – M. Jacques Chirac, président du RPR, s'est rendu à Rome le 10 et 11 octobre, invité par la Société italienne pour l'organisation internationale à tenir une conférence sur « L'Europe face au monde ». M. Chirac a rencontré le ministre des affaires étrangères du gouvernement italien, M. Julio Andreotti (démocrate-chrétien), le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Ciriaco De Mita, ainsi que M. Ugo Vetere, *maire communiste* de Rome, capitale jumelée à la capitale française. Le président du RPR a déjeuné en tête à tête avec le chef de l'Etat italien, M. Sandro Pertini (socialiste), qu'il connaît de longue date et à qui il porte, à ses dires, « *une grande estime et une affection qu'il sait réciproque* ».

Dans ses entretiens avec M. Andreotti, l'ancien premier ministre a abordé les grandes *questions internationales* et s'est félicité notamment du « *caractère plus national* » montré désormais par la politique extérieure de Rome, tout en regrettant toutefois « *ses fâcheuses dispositions à accepter l'idée d'inclure les potentiels nucléaires français et anglais dans le décompte des armements occidentaux face à l'Union soviétique* ». Il a souligné que sur cette question « *existe en France un consensus aussi bien dans l'opposition qu'au gouvernement* ».

Au cours de sa conférence, M. Chirac a notamment estimé : « *L'Europe stagne depuis une quinzaine d'années, et, par exemple, même le système monétaire européen, une innovation d'une réelle portée, en est resté à son stade initial.* »

M. Chirac, à diverses reprises, a dénoncé les risques « *de programmes fourre-tout qui sont généralement prétexte à ne rien faire tout en se donnant bonne conscience à peu de frais* ». Il a ainsi précisé à la presse que le projet d'union européenne voté à l'Assemblée de Strasbourg n'était, à son avis, « *ni très sérieux, ni très réaliste* ». Il n'a pas non plus caché ses réserves envers l'élargissement immédiat de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, souhaitant « *en différer l'échéance* ».

(Intérim.)

Les laborieux débuts du comité « ad hoc » sur l'Union européenne

Le comité « ad hoc » que les Dix avaient chargé, lors du sommet de Fontainebleau, en juin dernier, de leur soumettre des réflexions et des propositions sur l'édification de l'Union européenne, et qui a récemment commencé ses travaux (*le Monde* du 10 octobre), a tenu, mercredi soir et jeudi 11 octobre, sa seconde réunion. Celle-ci a notamment été consacrée à l'audition d'un rapport politique de M. Maurice Faure et d'une autre communication, présentée par M. Herman, ancien ministre social-chrétien et représentant du premier ministre de Belgique, sur le système monétaire européen.

Sur le premier de ces deux rapports, son auteur, vivement soutenu par le délégué italien, M. Ferri, ancien secrétaire général du PSI, a souhaité que s'engage un débat élargi à l'ensemble des orientations de la construction européenne. Mais la plupart des autres participants ne paraissaient pas favorables à l'ouverture d'une nouvelle discussion générale, après le « tour de table » opéré lors de la première réunion, fin septembre.

En fait, les positions sont plus tranchées que jamais. Le représentant du chef du gouvernement danois, M. Moeller, a manifesté à nouveau sa vive réticence devant toute proposition qui risquerait de prendre un caractère contraignant pour les Etats membres. Quant à M. Rifkind, le délégué de Mme Thatcher, il est resté fort silencieux, quittant la réunion avant son terme pour se rendre au congrès conservateur de Brighton. Le président irlandais, M. Dooge, sénateur (1) du Fine Gael, semble considérer de son côté que ses fonctions lui font un devoir de ne pas s'exprimer sur le fond. On ne saurait dire, pour l'instant, que les travaux du comité « ad hoc » s'engagent sous les meilleurs auspices ; même si, entendus mercredi soir par les dix « Sages », MM. Pflimlin et Spinelli, respectivement président du Parlement européen et de sa commission institutionnelle, ont utilement tenté de secouer un peu le « train-train » qui risque de s'installer au palais d'Egmont. – B. B.

(1) Et non « secrétaire », comme une « coquille » nous l'a *fait écrire* dans *le Monde* du 10 octobre.

Grande-Bretagne

L'attentat contre Mme Thatcher est revendiqué par l'IRA

(Suite de la première page.)

Il a fallu plus de quatre heures pour dégager M. Tebbit. Il souffre d'une fracture du fémur et d'une blessure au thorax. Sa femme, elle *aussi blessée, est moins gravement* atteinte.

Les secours ont été organisés très rapidement, et tandis que l'on évacuait à l'aide de grues les personnes bloquées dans les étages, des collaborateurs du premier ministre et différents membres du gouvernement s'employaient déjà à rassembler *sur le trottoir* tous les documents qui avaient été apportés à Brighton. *Des députés et des délégués* au congrès allaient chercher sur la plage des chaises-longues pour les mettre à la disposition de plusieurs personnes en état de choc.

Un *témoin affirme* avoir vu et tenté de poursuivre un homme « *coiffé à l'afro* », qui s'enfuyait de l'hôtel en courant, immédiatement après l'explosion, mais les enquêteurs ne sont pas convaincus que ce soit l'un des auteurs de l'attentat. La bombe semble avoir été déposée bien avant l'explosion. Selon certaines informations, les policiers, en pénétrant dans l'hôtel, auraient découvert et désamorcé un deuxième engin explosif.

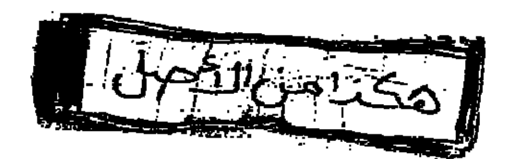
On se demande bien sûr comment une bombe a pu être placé dans l'hôtel, alors que des mesures de sécurité apparemment très strictes avaient été prises depuis le début de la semaine. Le service d'ordre avait *été* particulièrement renforcé cette année à Brighton, où ont souvent lieu des congrès politiques. Le Grand Hôtel et le Centre de conférences faisaient partie d'un périmètre entièrement bouclé par la police et délimité par des barrières. *On ne pouvait y pénétrer qu'en* possession d'un badge délivré par les organisateurs du congrès. On était invité, en quittant ce périmètre, à mettre son badge en lieu sûr. Le président de séance n'avait cessé de mettre en garde les congressistes, les jours précédents, en leur rappelant que faute de vigilance, les badges « *pouvaient tomber entre les mains de gens mal intentionnés* ». Interrogé sur l'efficacité des mesures de sécurité, lord Whitelaw, membre du cabinet, qui a occupé les secrétariats d'Etat à l'Irlande du Nord puis à l'intérieur a déclaré qu'il était « *impossible de prendre toutes les mesures permettant d'éviter de tels événements et que, même quand elles sont prises, on parvient toujours à les contourner* »...

FRANCIS CORNU.

Le communiqué

Le communiqué de l'IRA qui revendique l'attentat déclare : « *Thatcher va comprendre maintenant que la Grande-Bretagne ne peut pas occuper notre pays, torturer nos prisonniers et abattre notre peuple dans ses rues et s'en sortir ainsi (...). Aujourd'hui nous n'avons pas eu de chance, mais souvenez-vous en : nous n'avons besoin d'avoir de la chance qu'une seule fois, et vous, toujours. Donnez la paix à l'Irlande et il n'y aura pas de guerre.* » (AFP).





UN TÉMOIGNAGE SUR L'AFFAIRE OLEG BITOV

Le journaliste soviétique en savait-il trop long sur la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II ?

Réfugié en Occident en août 1983, le journaliste soviétique Oleg Bitov a « disparu » de Londres le 17 août dernier, pour réapparaître quelques jours plus tard à Moscou (*le Monde* des 19 et 20 septembre). L'écrivain en exil Anatoli Gladiline, qui vit maintenant à Paris, pense que le retour de Bitov en URSS a quelque rapport avec la « piste bulgare ».

La conférence de presse d'Oleg Bitov à Moscou m'a donné l'impression d'être ramené un demi-siècle en arrière, à l'époque des fameux *« procès exemplaires contre des ennemis du peuple »*, au cours desquels d'anciens dirigeants du parti et de l'Etat soviétiques battaient leur coulpe et affirmaient qu'ils étaient les créatures des services de renseignements anglais, allemand et japonais.

Je me suis entretenu de longues heures avec Oleg Bitov en tête à tête ; j'ai été le dernier à avoir vu Bitov à Londres, j'ai passé avec lui toute la soirée du 15 août. Nous nous sommes téléphoné le 16 et étions convenu de nous voir le 17. Mais le 17, Bitov avait disparu.

Croyez bien que Bitov ne ressemblait pas du tout à quelqu'un qui s'apprête à retourner en URSS. Je suis persuadé qu'il a été enlevé à Londres et qu'il a tenu sa conférence de presse à Moscou sous la dictée du KGB après avoir été soigneusement préparé. Et ce que le KGB lui a *soufflé était absurde, sans aucun* rapport avec les faits réels.

Au cours de sa conférence de presse, Bitov a affirmé, par exemple, qu'il ne s'est débarrassé de la tutelle *étroite des services de renseignement* britanniques que deux mois avant son retour en URSS. Or je l'ai rencontré pour la première fois au début du mois d'avril et il est venu me voir sans aucun accompagnateur.

Pendant cette conférence de presse, Bitov n'a prononcé qu'une phrase qui était vraie : *« Je n'ai rien d'un héros. »* Il n'est effectivement qu'un homme comme tout le monde.

On peut juger des intentions réelles du KGB d'après les faits suivants : Bitov a disparu le 17 août de son appartement londonien, et le 23 août il téléphone à quelqu'un qui ne le connaît pas à New-York. Pendant une bonne demi-heure, il parle d'achats de disques de Vladimir Vysotski et raconte à cet inconnu qu'on vient de constater chez lui des métastases d'un cancer. Il se plaint vivement, disant qu'il lui semble que ses jours sont comptés. L'interlocuteur témoignera ultérieurement que « Bitov » a eu pendant dix minutes sur trente des quintes de toux épuisantes. Personnellement, j'avais vu Bitov une semaine auparavant, il ne toussait pas et ne m'a pas dit qu'il avait un cancer.

Mais comment Bitov a-t-il pu téléphoner le 23 août de son appartement londonien à New-York alors que, selon ses propres dires, à ce moment-là les services de renseignement britanniques le recherchaient partout ? Cela veut dire que *quelqu'un, s'abritant derrière l'identité* de Bitov, a téléphoné de Londres à New-York, pour lancer cette version d'une grave maladie de Bitov. Mais Bitov sait-il que l'on raconte en Occident qu'il est mortellement malade et qu'il peut donc disparaître à tout moment de mort « naturelle » ?

Pourquoi le KGB a-t-il entrepris une action d'une telle envergure ? J'ai l'impression qu'il faut chercher la réponse à cette question dans le voyage même de Bitov en Italie. J'ai parlé avec ceux qui avaient rencontré cet homme plus souvent que moi et le connaissaient mieux. Ces entretiens ont renforcé mon opinion première, à savoir que Bitov était un véritable émigré que le KGB a contraint par le chantage et les menaces à revenir en URSS.

Il y a en Occident des transfuges soviétiques de bien plus haut rang. Arcadi Chevchtchenko, ancien collaborateur de la représentation de l'URSS à l'ONU ; Oleg Lialine, qui a livré aux Britanniques les noms de tous les espions soviétiques de Londres ; ou encore Levtchenko, le commandant du KGB qui a permis le démantèlement de tout le réseau soviétique d'espionnage au Japon. Ce sont là des personnages de haut vol, et pourtant le KGB a, on ne sait pourquoi, fait tous ses efforts pour piéger Bitov.

Un colonel du KGB correspondant de presse

J'ai l'impression que le secret essentiel que le KGB souhaite préserver concerne les circonstances de l'attentat en Italie contre le pape. Et que, volontairement ou non, Oleg Bitov s'est trouvé mêlé à ce secret.

Après l'attentat contre le pape, *la Gazette littéraire* reçut pour mission de prouver qu'il s'agissait de l'œuvre de la CIA. Le colonel Ion Andronov, officier de carrière du KGB, en fut chargé. Sous couvert d'un statut de correspondant de *la Gazette littéraire*, il se rendit tout d'abord en Turquie puis écrivit l'article souhaité par ses chefs. Ensuite, il se rendit en Allemagne fédérale et ramena un autre article affirmant que l'attentat était le fait de la CIA et de nazis allemands. Il se proposait ensuite de se rendre en *Italie* ; mais, de manière inattendue, le gouvernement italien lui refusa un visa. C'est alors que *la Gazette littéraire* expédia Oleg Bitov au Festival de Venise (alors qu'il n'est pas critique cinématographique et qu'il dirigeait au journal la rubrique de littérature étrangère).

En fait, le Festival ne l'intéressait pas particulièrement. On l'avait chargé de se rendre à Rome pour y recueillir des déclarations d'intellectuels italiens pro-communistes qui confirmeraient la participation de la CIA au complot contre le pape.

Qu'est-ce qui a donc poussé Bitov à rester en Occident ? Cela ne m'est pas clair jusqu'à présent. Peut-être a-t-il eu le sentiment d'avoir été attiré dans un jeu trop dangereux. Quand il décida de rester, *la Gazette littéraire* lança une campagne sans précédent dans l'histoire du journalisme soviétique, sur le thème *« Rendez Bitov ! »* Puis cette campagne s'apaisa. Pourquoi ? D'abord parce que, à ce moment-là, Bitov s'était déjà exprimé dans la presse britannique pour expliquer les raisons pour lesquelles il avait *refusé* de rentrer dans son pays. Ensuite, et c'est là l'essentiel, parce que la situation en Italie prenait alors un tour favorable à Moscou : à Rome, le Bulgare Antonov avait été libéré de prison et on avait l'impression qu'il n'y aurait pas de procès contre lui. Donc le KGB pouvait ne pas s'inquiéter. Mais plus tard, la situation changea à nouveau : Antonov *retourna en prison, et il devint* clair que le procès aurait lieu.

C'est à ce moment-là sans doute que l'on se mit à craindre au KGB que Bitov puisse être cité comme témoin. Un témoin tout à fait indésirable pour Moscou, évidemment. Je sais que les craintes du KGB étaient tout à fait fondées : Bitov fut invité à témoigner. Ce ne sont pas les Britanniques qui le lui ont demandé, j'ignore qui exactement l'a fait. Bitov refusa de se rendre en Italie et de témoigner, sachant que le KGB ne le lui pardonnerait pas. Mais il accepta de donner un témoignage écrit dont lecture pourrait être faite au cours d'une séance à huis clos du tribunal.

On lui fit parvenir à Londres le dossier complet de l'affaire du Bulgare Antonov pour qu'il l'examine, donne son avis et son analyse de chaque pièce du dossier. Le malheur de Bitov est que le KGB a de bonnes oreilles. Le sort de Bitov était scellé. Tout le reste n'est qu'une affaire de technique.

Il est possible que Bitov sache à présent que le KGB a lancé en Occident la version de son cancer à la gorge et de la possibilité qui en découle de sa mort naturelle à tout moment. Pour sauver sa vie, Bitov écrira maintenant avec obéissance tout ce que lui dictera le KGB. Car, hélas, il n'a pas le choix.

ANATOLI GLADILINE.

« BITOV PAR LUI-MÊME »

(De notre correspondant.)

Moscou. – La *Literatournaïa Gazeta* a publié, mercredi 10 octobre, le second et dernier épisode du « feuilleton » d'Oleg Bitov. Celui-ci n'explique toujours pas comment il est rentré dans son pays ; il raconte, en revanche, par le menu comment il aurait été enlevé par les agents du MI 5, le 8 septembre 1983, à Venise, pendant le festival du cinéma, puis drogué, transporté en Angleterre et contraint, pendant des mois, de faire des déclarations antisoviétiques.

L'ancien responsable des pages étrangères de la *Literatournaïa Gazeta* ajoute quelques détails pittoresques sans apporter d'éléments vraiment nouveaux par rapport à ses premières déclarations lors de sa conférence de presse. Il avance cependant une explication inattendue de son « aventure ». Celle-ci serait due à une « bavure » du MI 5 qui, à Venise, se serait trompé de client, le confondant avec un *« gros poisson »* du KGB. *« Pourquoi est-ce à moi qu'a échu l'honneur d'être l'objet d'une attention si particulière de la part des principaux services de renseignement occidentaux ? »* Le journaliste soviétique se présente comme la victime d'une énorme machination qui le fait ressembler à un héros de roman policier américain, un genre qu'il connaît bien.

« L'affaire Bitov » semble donc s'achever. Elle aura été l'occasion d'une attaque en règle contre de nombreux journaux occidentaux accusés de n'avoir pas accepté la version soviétique des événements. La *Literatournaïa Gazeta* a, en particulier, reproché au *Monde* d'avoir présenté comme *« douillet »* le séjour d'Oleg Bitov en Occident.

D. Dh.

ENQUÊTE

Les métamorphoses du socialisme

V. – Contre-modèles du Nord et du Sud

par DANIEL VERNET

A l'épreuve du pouvoir, les socialistes ont été conduits à remettre en cause certaines des idées sur lesquelles se fondait leur programme initial, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'économie, de la diplomatie (*le Monde* des 9, 10, 11 et 12 octobre). Ils n'ont fait en cela que suivre l'exemple de la plupart des partis sociaux-démocrates européens, qui ont rompu, depuis un temps plus ou moins long, avec les dogmes traditionnels de la gauche.

« *Modernisation* » : du maître mot de la politique de M. Fabius, M. Felipe Gonzalez peut revendiquer la primeur sinon la paternité. C'est avec ce slogan qu'il a conduit le Parti socialiste et ouvrier espagnol (PSOE) à la victoire électorale en octobre 1982. Le deuxième chef de gouvernement socialiste de la Ve République n'inaugure donc pas un chapitre nouveau dans la doctrine ou la politique de la gauche, même si M. Laurent Fabius ne prend pas ses modèles à Madrid.

Comme en Grèce, l'« effet Mitterrand » dont on parlait beaucoup en Europe après 1981, a joué aussi en Espagne, mais *a contrario*. Pour les socialistes espagnols de la nouvelle vague qui tenaient jadis leur congrès en France mais s'abreuvaient aux sources de la social-démocratie allemande, l'« effet Mitterrand » représentait plutôt l'exemple à ne pas suivre, la France le catalogue des erreurs à éviter.

La vision des difficultés du gouvernement Mauroy et du changement de cap de l'été 1982 n'explique pas, à elle seule, la prudence de M. Gonzalez et de ses amis. Sans doute était-il plus facile au PSOE qu'aux socialistes français, mal remis d'une longue cure d'opposition, condamnés à s'entendre avec les communistes et mus par un romantisme quarante-huitard, de présenter un programme modéré. Pour lui, la rupture avec la vulgate marxiste avait alors eu lieu dès le début des années 70.

A l'autre bout de l'Europe, en Suède, la situation était largement comparable en cet automne 1982 : les sociaux-démocrates de M. Olof Palme revenaient au pouvoir après une parenthèse de six ans, sans avoir fait de promesses mirobolantes. Quarante années de participation au gouvernement leur ont appris les exigences de l'exercice du pouvoir. Ils ont même eu la modestie de rester très discrets sur les mythes fondateurs du « modèle suédois » qui, pour n'être plus marxistes, n'en véhiculent pas moins une bonne dose d'utopie. Il est vrai que les « bourgeois » triomphants n'avaient pas eu l'audace de s'attaquer aux bases de ce « modèle ».

La ligne de clivage dans le mouvement socialiste démocrate ne passe pas, comme on le croit abstraitement, entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord, entre le socialisme et la social-démocratie, entre l'héritage de Guesde et celui de Jaurès, pour reprendre un débat cher au PS français. Cette distinction entre les deux rejetons de la IIe Internationale est largement théorique, aux deux sens de ce terme.

Des critères peuvent, certes, être définis, par exemple l'appropriation collective des moyens de production, dite encore nationalisation ou « réformes de structures », et l'attitude vis-à-vis des partis communistes. Au sein de l'Internationale socialiste, le PS rénové après le congrès d'Epinay, a eu un peu tendance à s'en servir pour jeter le doute sur la fidélité socialiste des partis frères, au grand déplaisir de ces derniers. Plus qu'une différence doctrinale, c'est bien souvent une distinction déterminée par les conditions historiques dans lesquelles les mouvements ouvriers se sont développés. Le dogmatisme théorique s'accommode d'ailleurs parfaitement d'une pratique « réformiste », voire ouvertement « droitière » : le cas de la SFIO après la guerre en témoigne éloquemment.

Les faits sont têtus

Pour s'en tenir aux dernières années, il est sans doute plus intéressant d'examiner si la rupture avec les grands mythes de la gauche européenne a eu lieu avant ou après l'arrivée au pouvoir, si elle a été une condition préalable à la victoire électorale, ou si elle s'est produite sous l'empire de la nécessité, parce que le dogme socialiste s'est heurté aux « faits têtus ».

Ainsi le PSOE a-t-il suivi la voie du SPD ouest-allemand. Ce dernier avait trouvé son chemin de Damas au congrès de Bad-Godesberg en 1959. Pour être *regierungsfähig*, digne de gouverner, aux yeux d'une opinion traumatisée par l'occupation d'une partie de l'Allemagne par l'armée soviétique qui y maintient par la force un régime communiste, le SPD a rompu officiellement avec le marxisme et, de parti ouvrier, s'est transformé en parti populaire. Il s'est lancé dans les batailles électorales au nom d'une conception plus sociale de l'économie de marché, déjà défendue par la démocratie chrétienne, au nom de la cogestion des grandes entreprises par les syndicats et d'une libéralisation de la vie intellectuelle et morale.

L'arrivée de M. Gonzalez à la tête du PSOE au congrès de Suresnes en 1974 a provoqué la même coupure. Toute référence marxiste a été supprimée des statuts du parti qui ne prône plus un changement du modèle de société, une rupture avec le capitalisme. Comme M. Gonzalez le martèlera pendant la campagne électorale de 1982, son ambition est plus modeste : « *Moraliser la vie publique* » et « *nationaliser l'Etat* », mais dans une Espagne où les centristes ont simplement jeté les bases de la démocratie post-franquiste, ce n'est déjà pas une mince affaire.

L'évolution ne va pas toujours dans le même sens d'un affadissement du socialisme, d'un recentrage. On voit actuellement le SPD ouest-allemand « gauchir » sa politique non seulement parce qu'il est dans l'opposition où il est toujours plus facile de maintenir ou de retrouver la pureté doctrinale, mais parce qu'il répond ainsi à une certaine radicalisation de l'opinion. Il n'en revient pas pour autant aux tables de la loi socialiste (économie planifiée, nationalisations...) car les jeunes générations sont plus sensibles aux problèmes touchant la sécurité ou l'environnement qu'aux batailles théologiques.

Rompre avec le marxisme ne signifie pas nécessairement en finir avec un mode de pensée. Quand les dirigeants du PSOE affirment que dans la phase actuelle il leur faut « *faire la révolution bourgeoise que la droite n'a pas su mener à bien* », ils continuent de raisonner selon les schémas classiques. La « *révolution socialiste* » suivra-t-elle la phase de la « *révolution bourgeoise* » ?

En attendant, l'heure est au pragmatisme. La situation espagnole l'impose. Les militaires considèrent avec méfiance, voire hostilité, l'arrivée au pouvoir des socialistes ; le terrorisme sévit au Pays basque ; la régionalisation à peine amorcée par les centristes ne satisfait pas les revendications autonomistes ; l'Église catholique continue à dicter la morale civique, en matière de divorce, d'avortement, d'enseignement.

Mais, au-delà de ces caractéristiques spécifiques, les manifestations de la crise économique qu'affronte le gouvernement socialiste espagnol sont celles de toute l'Europe.

Quand le PSOE gagne les élections, le taux de chômage atteint 16 % de la population active, l'inflation 15 %, le déficit public représente 6 % du PNB et l'endettement extérieur dépasse les 30 milliards de dollars. Les socialistes ne comptent ni sur les nationalisations (excepté dans quelques secteurs-clés, comme le réseau électrique à haute tension) ni sur une croissance gonflée par le déficit budgétaire (« *pas une panacée mais une marque d'irresponsabilité* ») pour rétablir les grands équilibres.

D'entrée, ils plaident pour l'effort et la rigueur. Ils veulent augmenter la rentabilité et la compétitivité internationale des entreprises en abaissant les coûts de production ; ils ne disent pas ouvertement les « coûts salariaux », mais les rémunérations ne seront pas épargnées par l'austérité. Ils veulent améliorer le fonctionnement du secteur public avant de l'élargir, réduire les subventions aux « canards boiteux » mais augmenter les aides aux PME qui constituent l'essentiel du tissu industriel, et ils diminuent de 20 % la part patronale de la contribution à la Sécurité sociale. Dans les milieux internationaux, le PSOE apparaît comme le seul parti susceptible de remettre de l'ordre dans l'économie espagnole, mise à mal par l'incurie du gouvernement centriste.

L'exemple suédois en question

Ce ne sont pas seulement les dogmes marxistes qui sont reniés ; la théorie keynésienne, née de la crise des années 20 et bible des réformistes sociaux-démocrates après la guerre, est elle-même contestée. D'autres certitudes vacillent. Le « modèle suédois » fonctionnait parfaitement tant que la croissance permettait de distribuer les fruits de l'expansion et de « socialiser la consommation ». Sa perpétuation était fondée sur l'extension continue du secteur public, non au niveau de la production, mais de la distribution et des services.

Le *modus vivendi* passé entre le patronat et le mouvement ouvrier dès les années 30 comportait à la fois une grande liberté d'action pour les entreprises privées (une industrie prospère et compétitive est la condition de l'amélioration du niveau de vie des travailleurs) et une redistribution du revenu national grâce à un système fiscal draconien. La social-démocratie suédoise s'est prononcée contre les nationalisations. Au contraire, les conservateurs n'ont pas hésité à y avoir recours pour venir en aide à des patrons en difficulté.

Quand les sociaux-démocrates reviennent au pouvoir en septembre 1982, ils retrouvent intact le système de l'Etat providence – les partis « bourgeois » l'ont respecté – mais une économie délabrée. L'inflation est de 10 %, le chômage de 3 % (c'est beaucoup dans un pays habitué au plein emploi), le déficit budgétaire atteint des sommets (14 % du PNB) et le pouvoir d'achat moyen a baissé de 10 % au cours des six années de gouvernement « bourgeois ». Entre les erreurs d'une politique de relance qui ne tient pas compte des contraintes internationales et un « thatchérisme » honteux, M. Palme est à la recherche d'une « troisième voie » alliant la croissance par l'investissement et la réduction de la consommation, publique et privée.

La lutte contre le chômage a beau rester la priorité des priorités, le retournement est spectaculaire. Les premières mesures prises par le gouvernement Palme confirment cette orientation, et notamment la dévaluation de 16 % de la couronne suédoise, sans compensation pour les salariés. La compétitivité des entreprises suédoises a été rétablie, la production industrielle augmente, les profits font un bond en avant et la Bourse ne s'est jamais aussi bien portée ; le déficit de la balance commerciale a cédé la place à un excédent ; la hausse des prix a été réduite de moitié.

Tous ces bulletins de victoire ont une contrepartie. Au début des années 70, la reprise s'était déjà traduite par une explosion des profits... et des salaires dont les augmentations atteignirent 20 % l'an, débouchant sur une inflation galopante. Cette fois, le ministre des finances ne l'entend pas de cette oreille. Les syndicats et le patronat ont été invités à se montrer raisonnables. Résultat : le pouvoir d'achat risque de diminuer encore pendant les premières années de ce nouveau gouvernement social-démocrate. On assiste bien à une redistribution du revenu national, thèse chère aux socialistes, mais au profit des entreprises privées et au détriment des salariés, ce qui ne correspond pas exactement à la saine doctrine.

Pour calmer les syndicats, le gouvernement a accepté, malgré l'opposition virulente du patronat, de satisfaire une vieille revendication en créant des fonds salariaux habilités à prendre des participations dans les entreprises privées. Les précautions qui entourent cette création sont telles que les craintes patronales d'une « socialisation » de l'industrie paraissent vaines et la concession plus idéologique que réelle.

Les sociaux-démocrates suédois ont-ils le choix ? Ils ne peuvent guère augmenter la pression fiscale qui, avec des prélèvements obligatoires dépassant 50 % du PNB, bat des records, ni développer le secteur public – pour relancer la croissance – car celui-ci contrôle déjà directement ou indirectement 70 % du revenu national. Ils peuvent espérer, comme M. Palme, que la reprise économique redonnera « naturellement » une marge de manœuvre au gouvernement en lui permettant de réduire le déficit budgétaire sans tailler dans les dépenses sociales.

Mais rien n'est moins sûr. Sans l'avouer ouvertement, les pouvoirs publics incitent les détenteurs de hauts revenus à contracter des assurances maladie et vieillesse auprès de compagnies privées. Ils leur accordent même, dans ce cas, des dégrèvements fiscaux.

Cette privatisation du risque s'accompagne d'une réflexion plus générale sur la place du citoyen dans la société, sur l'omniprésence de l'Etat, la nécessité de donner plus de responsabilités et d'influence aux individus en les encourageant à participer financièrement et personnellement à certains services actuellement assurés par la bureaucratie. Les syndicats qui vivent en symbiose étroite avec le Parti social-démocrate sont très réticents face à cette tendance décentralisatrice et anti-étatique. Le débat qu'en Suède on appelle « *la guerre des deux roses* » ne fait que commencer.

Il reste que les dogmes de la social-démocratie suédoise en prennent un coup et que le consensus est ébranlé. La question est de savoir si la remise en cause des vieux principes est purement conjoncturelle ou si la crise économique provoque une salutaire critique des idées reçues. Cette question ne vaut pas seulement pour la Suède ni pour les divers avatars du socialisme démocratique. Elle n'est pas inéluctable et encore moins tranchée une fois pour toutes.

Prochain article :

HISTOIRE D'UNE ÉNIGME
par RENÉ RÉMOND

Un travaillisme profondément allergique aux débats théoriques

Pour n'avoir jamais été profondément ou majoritairement acquis aux théories marxistes, le travaillisme britannique n'en a pas moins développé un credo dont les aspects dogmatiques sont poussés parfois à la caricature quand le parti est dans l'opposition. Vaste conglomérat de courants et de fractions, le Labour passe du réformisme le plus débridé à l'intransigeance socialiste la plus sectaire.

Quand, contre toute attente, il remporte la majorité au lendemain de la guerre, il met en chantier la reconstruction du pays, fondée sur une nationalisation des principales industries et la création d'un Etat-providence, dont seuls les pays scandinaves peuvent alors donner l'exemple. Mais cette politique apparaît trop timide à une gauche peuplée d'intellectuels qui crient à la « trahison ».

En 1964, M. Harold Wilson arrive au pouvoir avec une idéologie moderniste, issue de considérations sur la révolution technologique, qui ne résiste pas longtemps aux pesanteurs de la société britannique, où les différences de classe sont plus ancrées que sur le continent : quand ils reviennent au gouvernement après une cure d'opposition, les travaillistes renationalisent les entreprises privatisées par les conservateurs, qui respectent, cependant, les acquis de l'Etat-providence. Mme Thatcher, malgré des déclarations parfois tonitruantes, n'a pas poussé jusqu'au bout sa logique libérale, et quoiqu'il lui en ait coûté, n'a pas taillé dans les dépenses sociales.

Avant les élections de 1983, *le Labour a proposé un programme* fondé sur l'interventionnisme et le volontarisme. Il voulait relancer l'économie en creusant le déficit budgétaire, pour financer des investissements publics dans les transports et les logements et payer une augmentation des transferts sociaux au profit des couches les plus défavorisées. La compétitivité des entreprises britanniques devait être restaurée par une dévaluation sauvage de la livre. Les moyens nécessaires à ce « plan d'urgence » ne devaient pas être obtenus par une augmentation de la fiscalité, mais par le recours à l'emprunt. Les économistes avaient traduit : par une relance de l'inflation.

Il ne manquait pas de modérés au sein du Parti travailliste pour juger dangereux ce programme économique, d'autant plus que l'expérience socialiste française ne plaidait pas en faveur du laxisme. Les dirigeants du Labour répondaient alors qu'ils ne s'exposeraient pas à une concurrence internationale incontrôlée, mais qu'ils développeraient leur stratégie à l'abri de frontières fermées, puisqu'ils envisageaient sérieusement de quitter le Marché commun.

Cette politique n'était pas seulement défendue par la gauche mais aussi par les syndicats, qui forment les gros bataillons du parti. Les centristes, qui ont succédé à M. Michaël Foot à la direction du Labour après la cuisante défaite électorale, ont quelque peu révisé leur jugement. MM. Kinnock et Hattersley se sont rappelé que le manque de rigueur dans la conduite des affaires économiques avait entraîné en 1976, sous le gouvernement travailliste de M. James Callaghan, une intervention du Fonds monétaire international et une politique d'austérité qui valait bien celle de Mme Thatcher.

Au moment où le Parti travailliste choisit une certaine modération, sa base traditionnelle a tendance à se radicaliser, comme le montrent la grève des mineurs et les violences qu'elle provoque, survivance d'un mouvement ouvrier allergique aux débats théoriques mais dur dans l'action.

D. V.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN AQUITAINE

La part du rêve

Chacun chez soi, et les institutions seront bien gardées. M. François Mitterrand le dit lorsqu'il rappelle, ainsi qu'il l'a fait pendant son voyage en Aquitaine, les règles théoriques du jeu des institutions de la Ve République. La majorité législative vote la loi ; le gouvernement gouverne, l'opposition conteste. Quant au chef de l'Etat, il surveille le jeu et intervient afin d'*« apaiser les passions »* chaque fois qu'elles ont été exacerbées par la maladresse ou le volontarisme de l'un ou de l'autre, chaque fois que la communauté nationale *« se sent déchirée par tel ou tel problème »*.

A entendre M. Mitterrand décrire cette vision paisible de la Ve République, on se prend à imaginer le président de la République chargé d'assurer la permanence, au-delà des majorités à géométrie variable constituées au gré des luttes électorales du pays. Bien évidemment, il garderait intactes ses convictions, ne se laisserait intimider *« ni par les passions ni par les pressions »* et piloterait le pays en fonction de l'intérêt général.

Comme les Français, selon ce chef de l'Etat idéal, devraient être aisément rassemblés en quelques domaines essentiels (défense, sécurité, rayonnement de la France, libertés), et qu'ils pourraient l'être aussi dans la lutte pour l'emploi et la modernisation du pays, le débat ne porterait plus que sur les méthodes, ce qui n'est déjà pas si mal.

Cette vie de rêve, les prédécesseurs de M. Mitterrand l'ont aussi imaginée. Le général de Gaulle l'a vécue un temps à sa manière, mais ils en ont eux-mêmes déchiré les lambeaux à l'approche de scrutins décisifs qui les ont conduits à s'impliquer personnellement dans les batailles électorales. Pour le général de Gaulle, c'était *« moi ou le chaos »*. Georges Pompidou a hérité, sinon de la formule, du moins de son esprit. Et lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing a dit, avant les élections législatives en 1978, qu'il devrait appliquer le programme de la gauche si les Français accordaient leur faveur à l'alliance PC-PS, c'était autant brandir une menace qu'exposer une analyse.

Imaginer que l'arbitre – le président de la République – ne deviendra pas enjeu de la partie lorsque les Français seront appelés, en 1986, à approuver ou sanctionner le bilan des socialistes au pouvoir, c'est s'enfermer dans la fiction. M. Mitterrand sait bien que les élections législatives se joueront probablement pour ou contre lui, pour ou contre l'action gouvernementale qu'il inspire, pour ou contre la majorité qu'il a entraînée dans son sillage vers la victoire en 1981. On voit mal pourquoi l'opposition – en dépit des débats sur la cohabitation – se priverait de les jouer de cette façon personnalisée, si M. Mitterrand reste, comme il l'est aujourd'hui en termes d'opinion, le « mal-aimé » des Français ?

Les Français, remarque M. Mitterrand, *« ne paraissent pas ravis par le film auquel ils assistent aujourd'hui »* ; mais l'autre film, celui de la droite *« ils l'ont déjà vu, et il n'était pas fameux »*. Le chef de l'Etat, arbitre et metteur en scène, s'interroge sur l'élaboration d'un autre scénario *« avec les mêmes acteurs ou avec d'autres ? »*. Il revient au peuple de choisir les acteurs.

M. Mitterrand paraît s'exclure de son appréciation. Il a les institutions avec lui, certes. Mais qui dit que les Français ne jugeront pas aussi l'arbitre ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Changer, à l'allure que permettent les circonstances »

Au deuxième jour de son voyage en Aquitaine, M. François Mitterrand devait faire étape, le vendredi 12 octobre en fin de journée, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Cette étape au Pays basque était particulièrement attendue, notamment en raison des risques pour sa propre sécurité, comme l'était celle faite la veille à Bordeaux, où le chef de l'Etat a été accueilli par le maire de la ville, M. Jacques Chaban-Delmas.

Jeudi, M. Mitterrand a visité les départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Il a, notamment, fait halte à Périgueux, à Bergerac, à Agen, à Marmande et à Libourne. Vendredi, après avoir présidé une réunion des assemblées régionales de Bordeaux, il s'est rendu à Pau, puis a déjeuné au siège du groupe ELF-Aquitaine, avant de terminer la journée à Bayonne.

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – *« Quand nous nous sommes rencontrés pour la première fois, nous étions l'un et l'autre pourchassés par la Gestapo. Vous comprenez que cela crée des liens »*, confiait M. Jacques Chaban-Delmas, jeudi soir à l'hôtel de ville de Bordeaux, après avoir reçu M. François Mitterrand.

Cela crée plus que des liens. Cela fait naître, sans doute, à chaque rencontre, une émotion. Il y a trois mois, en Auvergne, le tête-à-tête entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand pouvait être considéré comme une grande affiche politique. Le tête-à-tête Chaban-Mitterrand, c'est une belle affiche, et ce n'est plus tout à fait un spectacle.

« Depuis plus de quarante ans, nos routes se sont rejointes, séparées, puis rejointes, et à nouveau séparées, a remarqué M. Chaban-Delmas. *Vous êtes le pouvoir, je suis dans l'opposition. Il n'en reste pas moins que, chacun agissant selon ses opinions, ses méthodes et sa place, nous avons eu et nous avons pour but d'assurer à la France la place et les moyens d'accomplir sa mission humaine de par le monde. »*

Evoquant la mémoire du général de Gaulle, le maire de Bordeaux a ajouté : *« Nous nous étions rencontrés dans la Résistance pour assurer ensemble, et à son appel, le salut de la France. C'est dans cet esprit de service de l'Etat et de la patrie que j'ai eu l'honneur de vous accueillir. »*

M. Mitterrand lui a répondu : *« Nos routes se sont croisées, décroisées, recroisées, décroisées, depuis les premiers jours de la Résistance. C'est en 1943, avant mon départ pour l'Angleterre, que nous nous sommes rencontrés. Nous nous sommes revus à mon retour, après le mois de février 1944. Les luttes civiques, celles qu'implique la démocratie, nous nous y sommes livrés sans excès, je crois, mais avec une ténacité qui veut que, quarante ans plus tard, nous parlions encore de la France avec la passion qui nous habite, et chacun fidèle à ce qu'il est, à ce qu'il croit. Nous représentons les histoires de la France, et, ensemble, nous en sommes l'histoire. Si je préfère la mienne à la vôtre, vous me le pardonnerez. Vous pourriez, le cas échéant, énoncer une remarque semblable »*. *« Oui »*, a glissé M. Chaban-Delmas dans un soupir et un demi-sourire. Tout était dit.

Cette complicité, ce degré d'estime mutuelle, on ne les a retrouvés à aucun autre moment des rencontres que le chef de l'Etat a eues tout au long de la journée de jeudi avec des représentants de l'opposition. A Périgueux, en Dordogne, M. Yves Guéna, ancien ministre, maire RPR, avait mis un brin de chaleur dans son discours d'accueil (*nos éditions du 12 octobre*). A Agen, en Lot-et-Garonne, M. Jean François-Poncet, président du conseil général (UDF), ancien ministre, a été courtois et critique. La France, a-t-il dit, subit actuellement trois chocs (agricole, industriel et celui de l'élargissement du Marché commun), auxquels il redoute que ne s'ajoute un quatrième, dû au désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales. Il a ainsi conclu son discours : *« On comprend les disciplines qu'imposent au pays et le rétablissement d'équilibres financiers dégradés et la tâche toujours à recommencer de la modernisation de son économie. Mais on constate que d'autres pays, en Amérique et en Asie mais aussi en Europe, sortent de la crise et que la France continue de s'y débattre. »*

A aucun moment M. François-Poncet n'a parlé de la fameuse cohabitation entre une éventuelle majorité de droite et M. Mitterrand au lendemain des élections législatives de 1986. Mais, le matin même, dans une interview accordée au *Quotidien de Paris*, il avait estimé que M. Mitterrand devrait remettre son mandat en jeu à l'occasion de cette consultation (*le Monde* du 12 octobre). Le chef de l'Etat lui a répondu indirectement. 1986, et au-delà ? *« Les Français*, a-t-il dit, *ont le temps de réfléchir. Ils ne paraissent pas ravis par le film auquel ils assistent aujourd'hui, reconnaissons-le. Quant à l'autre film, ils l'ont déjà vu. Il n'était pas fameux. Est-il possible de bâtir un nouveau scénario ? Avec les mêmes acteurs ou avec d'autres ? C'est aux Français de le dire. »*

Quant à la majorité et à l'opposition, *« chacune est à sa place. Je ne vais pas forcer la nature. Pour certains, il n'est pas question de se mélanger avec la politique de la majorité. C'est bien leur droit. S'ils ne le veulent pas, qu'ils se rassurent. Je n'ai pas du tout l'intention d'insister. »*

« Arrière les démagogues »

Pour le reste, le chef de l'Etat a répondu point par point. Choc agricole ? *« Oui, c'est vrai, il pleut. Je ne m'en sens pas spécialement responsable, mais je suis prêt à vous faire mes excuses. Je n'aspire pas à détenir de pouvoirs supplémentaires, singulièrement celui de commander au ciel. »* Choc industriel ? *« Le gouvernement a pour charge de remettre la France en état parce qu'elle ne l'était pas. »* Choc de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne ? *« On doit réussir cet élargissement. Ce sera bon pour la compétition si le gouvernement sait obtenir les garanties indispensables, surtout pour les fruits et légumes, le vin et la pêche. »* Choc du désengagement financier de l'Etat ? *« L'Etat a transféré aux collectivités locales ses compétences, mais aussi ses crédits, au centime près. Dire le contraire, c'est tromper l'opinion. »*

A Marmande, en Lot-et-Garonne, le chef de l'Etat a reçu un accueil sympathique. On a vu pour la première fois mentionné sur des pancartes son surnom : *« Allez, Tonton ! »* Dans cette municipalité socialiste dirigée par M. Gérard Gouzes, député, M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de parler un langage de vérité, qu'il pratique, a-t-il dit. *« Je dis ce que je pense. Je dis ce que je crois. Je ne prends pas de précautions. Je peux me tromper dans mon diagnostic. Mais j'y réfléchis et j'y travaille. Je m'efforce de prendre en compte tout ce qu'il y a d'utile dans la politique française. Je ne rejette rien. J'essaie de tracer la voie d'un changement indispensable pour que la France entre dans le monde qui s'organise, dur, audacieux, exigeant. La France y a sa place si elle sait la conquérir. On ne la conquerra pas par les paroles de la facilité ou en fermant les yeux sur les rudesses de la concurrence. »*

Le président de la République a affirmé que *« c'est à la force du poignet »* que la France surmontera ses difficultés. *« Arrière les démagogues ! »*, s'est-il exclamé, avant d'expliquer ainsi le sens et les apparentes contradictions de sa démarche : *« Je suis fidèle à ce qui fait ma raison d'être dans mes choix politiques, à l'idée que je me fais d'une société meilleure. J'y vais, à l'allure que me permettent les circonstances, mais j'y vais. »* Après avoir évoqué la *« question angoissante »* du chômage, il a affirmé à propos de ceux qui en sont victimes et de ceux que cela inquiète : *« C'est pour eux que je combats, même quand ils en doutent, même quand ils en souffrent. »* Il s'agit, a-t-il dit, de *« franchir ce moment déchirant, ce moment difficile, où l'on se sépare de bien des restes du passé, sans apercevoir encore les fondements de l'avenir. »*

J.-Y. L.

La loi sur l'école privée

LE SÉNAT ATTEND DES « ÉCLAIRCISSEMENTS »

La Commission des affaires culturelles du Sénat a été saisie au fond du projet de loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983, et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »*, adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 octobre), bien que la commission des lois ait souhaité l'être. Cette dernière n'est saisie que pour avis. La Commission des affaires culturelles a désigné, jeudi 11 octobre, M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur, qui a immédiatement adressé à M. Jean-Pierre Chevènement, un *« questionnaire complémentaire »* à celui précédemment envoyé par M. Adolphe Chauvin en sa qualité de président du groupe de travail sur l'enseignement privé.

Parmi les questions évoquées par M. Séramy, figure celle concernant la planification étendue à l'enseignement privé. Ainsi, M. Séramy demande au ministre de l'Education nationale si la *« compatibilité exigée pour la signature des contrats d'association signifie que les schémas, les plans et la carte sont « neutres » et que les créations d'établissement nouveaux peuvent prendre une forme soit publique, soit privée »*. *« Dans ce cas, ne conviendrait-il pas d'associer sous une forme appropriée les représentants de l'enseignement privé aux diverses décisions ? »*, ajoute-t-il.

Dans la lettre qui accompagne ce questionnaire, M. Séramy confirme à M. Chevènement son audition par la Commission des affaires culturelles le 23 octobre, à laquelle participeront les membres de la Commission des lois, et une seconde audition du ministre sur son projet de budget le 8 novembre.

Attendant du ministre des *« réponses écrites »*, M. Séramy a manifesté l'intention de poser le débat en termes *« techniques »*. L'ordre du jour prévisionnel envisage l'examen du texte au service publique pour les 13 et 14 novembre. L'opposition majoritaire au Sénat, semble n'être disposée à accepter ces dates, que si d'ici là, elle estime avoir eu les « éclaircissements », selon elle, indispensables sur le texte gouvernemental.

A. Ch.

● *Adoption définitive du projet de loi sur le service public des télécommunications.* – Le Sénat, jeudi 11 octobre, a maintenu sa position initiale de refus des dispositions concernant les réseaux câblés. Aussi, le même jour dans la soirée, l'Assemblée nationale, en troisième et dernière lecture après déclaration d'urgence, a confirmé ses votes précédents en adoptant le texte dans la version qu'il avait approuvée en première lecture (*le Monde* du 7 juin 1984).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 12 mars 1981, la onzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre a déclaré M. Tayeb BEN AHMED, 13, avenue Victor-Hugo, 92110 Clichy, coupable de contrefaçon d'œuvres musicales par reproduction ou diffusion de cassettes, au mépris des lois sur le droit d'auteur.

Le tribunal l'a condamné à 2000 F d'amende et a ordonné la confiscation des cassettes contrefaites saisies.

L'a condamné à verser à la S.D.R.M. (Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), à titre de dommages-intérêts, toutes causes confondues, la somme de 5 230,40 F (ramenée à 3 000 F par arrêt du 21 janvier 1982 de la cour d'appel de Versailles).

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Lionel Jospin veut réveiller le PS

Rendez-vous globalement manqué pour la gauche, l'élection européenne du 17 juin dernier aura néanmoins permis à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, de mener une campagne – la première depuis son accession à la tête du parti – qui fut alors saluée à peu près unanimement comme une « bonne campagne ». Cette « première » réussie a marqué, pour le premier secrétaire, l'amorce d'une évolution relative mais réelle.

La campagne européenne elle-même a « *fait éclore* » le premier secrétaire, selon l'expression de l'un de ses proches. Elle lui a permis d'améliorer un contact jusqu'alors insuffisant avec les profondeurs du parti.

Outre la nécessité de défendre la ligne du gouvernement, face notamment aux critiques de la politique économique qu'émettait alors le CERES, la raideur manifeste avec laquelle le premier secrétaire abordait tout débat interne, notamment sur l'adéquation entre le langage du parti et la pratique du gouvernement, s'expliquait probablement aussi par ce relatif « *isolement du pouvoir* », que le premier secrétaire s'emploie maintenant à rompre en maintenant le rythme de ses déplacements en province.

Par ailleurs, au cours de l'été, un certain nombre de conversations ont eu lieu, qui ont convaincu M. Jospin de l'intérêt de renouer avec la pratique mitterrandienne du « chasseur de têtes » pensantes dans l'appareil du parti, comme à l'extérieur. But de l'opération : apporter un sang nouveau au PS et « *montrer qu'autour du premier secrétaire pouvaient se dégager des gens nouveaux dont personne n'ignorerait que ce sont des gens très proches de lui* ». Il s'agissait aussi de valoriser la production d'idées d'un parti qui, depuis 1981, a tendance à jouer les « Belle au Bois dormant ». La dynamique est seulement amorcée, notamment sur le plan des mouvements de personnes.

Le remaniement ministériel du mois de juillet tient une place essentielle dans l'évolution que M. Jospin semble vouloir imprimer au parti, parce que celle-ci s'en est trouvée à la fois facilitée et imposée. Facilitée dans la mesure où l'entrée au gouvernement de MM. Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement notamment a donné des coudées plus franches au premier secrétaire, tout en le sécurisant. « *Le premier secrétaire a mieux senti la nécessité du rassemblement* », souligne un dirigeant du CERES.

Facilitée aussi, dans la mesure où le discours gouvernemental sur la modernisation conduisait assez naturellement à ouvrir un débat sur l'identité des socialistes, face aux mutations en cours, débat dont M. Jospin affirme maintenant qu'il est légitime, mais qu'il avait refusé lorsqu'il estimait que les conditions n'en étaient pas remplies.

Imposée, enfin, car M. Fabius, en devenant premier ministre, a « *secoué le cocotier* », selon l'expression de M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS. L'apparition sur la scène publique d'un premier ministre à forte charge médiatique et présentant, de surcroît, un profil proche en certains points de celui de M. Jospin (étroitesse des relations avec le président de la République) contraignait le premier secrétaire, lui aussi, à renforcer sa propre image.

M. Fabius risque-t-il de devenir, au détriment de M. Jospin, une sorte de « *super premier secrétaire* » du PS ? Dans l'entourage de M. Jospin, on se refuse, contrairement à d'autres socialistes, à poser le problème en ces termes ; on affirme, au contraire, que le premier ministre et le premier secrétaire ont chacun un rôle différent et complémentaire à jouer. « *L'intérêt, c'est que Fabius-Jospin, ça marche* », souligne M. Gérard Le Gall, l'un des experts électoraux du PS, proche de M. Jospin.

Encore faudrait-il que le PS sorte de la torpeur hébétée provoquée par l'attente de l'échec de 1986. Il y a là une condition nécessaire à la fois à l'affirmation plus forte de M. Jospin et à une remontée de la gauche. Or il est de tradition constante que le PS se réveille en débattant, d'où l'initiative personnelle du premier secrétaire de mettre sur les rails le plus rapidement possible la prochaine convention nationale du parti sur le thème « Modernisation et progrès social ». Nombre de socialistes ne se font guère d'illusions sur les résultats du débat préparatoire à cette convention, débat mené dans des conditions de temps acrobatiques, au point qu'un certain nombre de socialistes reprochent à M. Jospin d'évacuer le débat. Mais tous ont bien compris qu'il s'agissait avant tout de réveiller le parti.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. MARCEL RIGOUT : nous restons disponibles

De notre correspondant

Limoges. – Vendredi matin, 12 octobre, devant le conseil général de la Haute-Vienne, réuni pour examiner son budget supplémentaire, M. Marcel Rigout, ancien ministre communiste de la formation professionnelle, a prononcé une déclaration « *pour faire connaître au conseil général l'attitude que nous entendons adopter au sein de notre assemblée mais aussi dans le pays* ». Déclaration faite sous forme de réponses à deux questions. M. Rigout explique notamment que le départ du PCF du gouvernement « *n'a nullement le sens d'une démission, d'un abandon ou d'un manque de courage* ». « *Je le dis nettement*, ajoute-t-il, *nous ne nous trompons pas d'adversaire... Par ailleurs, nous restons disponibles pour apporter notre contribution à toutes mesures gouvernementales qui iraient dans le sens de la lutte en faveur de l'emploi, de l'amélioration du niveau de vie, de la rénovation de l'école, de la formation, de la sécurité, de la paix...* » « *Le fait que nous ne soyons plus au gouvernement pourrait-il entraîner des conséquences et une démarche nouvelle dans les majorités de gauche au niveau des conseils municipaux, généraux et régionaux ?* », a-t-il demandé avant d'indiquer : « *Nous répondons évidemment non !* »

M. Marcel Rigout a rappelé que l'assemblée départementale de la Haute-Vienne a une longue expérience du « *gouvernement* » commun de la gauche et que « *de cette période déjà longue et probatoire une évidence s'impose : Nous avons fait du bon travail.* »

G. C.

● *Nomination au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement.* – M. Georges Laforest est nommé conseiller technique au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Il aura la responsabilité des contenus d'enseignement dans les écoles, les collèges et les lycées. Il remplace Mme Catherine Moisan qui occupait déjà ce poste au cabinet de M. Alain Savary et qui sera chargée d'une haute responsabilité à la direction du CNDP (Centre national de documentation pédagogique).

[Agrégé de philosophie, âgé de quarante-quatre ans, M. Laforest avait été nommé en 1976 inspecteur d'académie à Paris, chargé de la fonction d'inspecteur pédagogique régional (IPR).]

Scènes de famille à l'UDF

Après les clubs Perspectives et Réalités qui, sous l'autorité de leur président-fondateur, M. Valéry Giscard d'Estaing, se sont réorganisés et ont établi leur programme pour les mois et l'année à venir, trois autres familles de l'UDF – le PR, le CDS et le Parti radical – s'apprêtent dans les semaines qui viennent à établir le bilan de leur action, pour deux d'entre elles à renouveler leurs instances et enfin à établir leurs lignes d'action pour l'avenir.

Le PR se réunira en conseil national les 20 et 21 octobre prochains. La semaine suivante, ce sera au tour du CDS de siéger en congrès – à Toulouse, les 26, 27 et 28 octobre – et, un peu plus tard, au Parti radical, les 23, 24 et 25 novembre à Nancy.

A l'approche de ces assemblées, le PR semble le plus agité, qui n'arrive pas à cacher les affrontements qui opposent en son sein barristes, giscardiens et non-alignés. On y parle davantage de la réélection vraisemblable de M. Léotard et de son attitude face aux barristes que des termes d'un débat d'idées. Au CDS, bien que M. Méhaignerie, président, et M. Barrot, secrétaire général, soient soumis à réélection, le ciel est plus serein, et les esprits davantage préoccupés par la lutte contre la « nouvelle pauvreté ». Un thème que reprend aussi le Parti radical, dont les instances dirigeantes ne sont pas soumises cette année à renouvellement et qui pourra donc, en toute quiétude, parler « du citoyen et des pouvoirs », « de l'éducation et de la culture », « de l'homme et de l'entreprise ».

Ces assemblées permettront cependant à chaque composante, en l'absence d'une position officielle de l'UDF, de préciser leurs conceptions sur la cohabitation ou la réforme électorale. Sujets qui feront planer, sur ces différentes journées, les ombres de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le PR : barristes contre giscardiens (suite)

Après la réunion, le mercredi 10 octobre, des vingt-huit députés du Parti républicain, sous la présidence de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, pour tenter de trouver une solution au différend qui oppose giscardiens et barristes, à quelques jours du conseil national du PR (*le Monde* du 12 octobre), les négociations se sont poursuivies toute la journée de jeudi entre M. Charles Millon, secrétaire général adjoint du PR, et M. François Léotard, secrétaire général, qui brigue un second mandat.

Au terme de ces longues discussions, il semble que les deux hommes soient parvenus à un compromis puisque M. Millon avait, jeudi soir, renoncé à présenter sa propre liste contre celle de M. Léotard. Il ne restera pas, comme il le souhaitait, le seul secrétaire général adjoint du PR – ce poste serait même supprimé, – mais les barristes ou les non-alignés seraient mieux représentés dans les instances dirigeantes du PR.

Le Parti républicain, très divisé sur les questions de cohabitation et de réforme électorale, pourrait engager un débat dans les prochains mois sur la possibilité de séparer les élections législatives et l'élection présidentielle dans l'élaboration d'une stratégie. M. Millon souhaiterait que ce débat ait lieu, et avec lui ceux qui pensent qu'un parti ne peut, à l'approche d'élections importantes, éviter de choisir une locomotive. M. Léotard lui aurait donné l'assurance d'engager ce débat, après le conseil national du PR.

A quelques détails près, et au-delà des humeurs des uns et des autres, il semblait donc que l'on s'acheminait vers une trêve. Mais celle-ci risque d'être de courte durée : l'interview accordée par M. François Léotard au *Nouvel Observateur*, qui paraît vendredi 12 octobre, peut remettre le feu aux poudres. Dans cet interview, M. Léotard remarque notamment : « *Je ne ressens pas bien le discours strictement économique de M. Barre. Il est vrai que la France sera dans une situation économique difficile en 1986. Mais elle en a vues d'autres. Elle se redressera. Ce n'est pas le drame des drames. M. Barre, bien sûr, est dix fois plus qualifié que d'autres pour dire ce qu'il dit. Mais je ne crois pas qu'un homme politique doive être un expert-comptable.* » Il estime aussi : « *Si M. Barre et ses amis pensent que la cohabitation est impossible, alors qu'ils ne soient même pas candidats aux élections ! Après tout, personne ne nous a demandé de nous présenter ! Nous, à l'UDF, nous nous présentons pour gouverner, pas pour jouer aux billes.* »

Une telle remarque suscite déjà du côté des barristes des réactions plutôt vives. Elle n'est pas de nature à apaiser les esprits.

C. F.-M.

Au CDS : le fait du prince

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, député UDF de l'Ille-et-Vilaine, a dénoncé, jeudi 11 octobre, la « *multiplication des grands budgets architecturaux concentrés sur Paris qui vont entraîner des dépenses de fonctionnement colossales et pour lesquels le coût d'investissement est loin d'être maîtrisé* » (*le Monde* du 10 octobre), alors qu'« *il y a d'autres priorités plus urgentes à servir : la lutte contre la nouvelle pauvreté, la réduction du déficit budgétaire et le financement d'actions culturelles décentralisées* ».

Ces dépenses – engagées notamment pour l'Opéra de la Bastille, le grand Louvre ou le parc de La Villette – lui paraissent « *inacceptables* » parce qu' « *elles sont le fait du prince, elles aggravent les déséquilibres culturels entre Paris et la province, multiplient un peu plus les hypothèques sur l'avenir et traduisent un certain goût de la grandeur* ».

C'est pourquoi, sur les 4 milliards de crédits de paiement prévus en 1985 et les 4 milliards d'autorisations de programme, le CDS veut proposer par voie d'amendements un redéploiement des dépenses.

Au cours de cette même réunion de presse de jeudi, M. Adrien Zeller, député apparenté UDF du Bas-Rhin, chargé par le CDS d'étudier la question de la « *grande pauvreté* » et qui, la veille, avait rencontré à ce propos le MRG (*le Monde* du 12 octobre), a estimé que le gouvernement « *ne semble pas avoir défini une politique nouvelle de lutte contre la grande pauvreté mais semble s'en tenir à des méthodes traditionnelles qui n'ont pas encore prouvé leur efficacité* ». Il a noté avec « *satisfaction* » les prises de position des maires des grandes villes de France, mais craint que leurs propositions « *ne rompent pas suffisamment avec la notion de société d'assistance* ».

M. Zeller s'est aussi déclaré préoccupé par la création, sur l'initiative du gouvernement, des travaux d'utilité collective pour les jeunes car, a-t-il expliqué, « *les municipalités qui se verront offrir la possibilité d'embaucher des jeunes avec un financement de l'Etat risquent d'évincer les nouveaux pauvres et les chômeurs en fin de droits. Le gouvernement s'est trompé de priorité* », a-t-il affirmé. « *A la place de ces travaux d'utilité collective, il aurait fallu abaisser massivement les charges liées à l'emploi des jeunes dans le secteur productif. C'est là*, dit-il, *que le plan Delebarre pèche par timidité et manque de courage* ». M. Zeller, toutefois, a ajouté : « *Nous restons ouverts au dialogue mais nous pensons que le gouvernement doit réviser ses choix.* »

Les radicaux : une dose de proportionnelle

Le parti radical réuni, le jeudi 11 octobre, en bureau politique a évoqué ce qui lui apparaît comme « *les trois grands dossiers du moment : la pauvreté, l'immigration et le logement* », dossiers sur lesquels il entend juger la politique de M. Fabius qui « *en est, à travers la démarche budgétaire, à l'épreuve de vérité* ».

« *Nous jugerons le gouvernement sur ces actes, mais dans ces trois domaines, nous sommes très sévères* », a affirmé M. André Rossinot, président des radicaux valoisiens, qui parle d'« *échec social grave du gouvernement.* » « *Cette société duale tant repoussée par ceux qui nous gouvernent est en train de s'installer* », a-t-il souligné.

« *Sur le plan politique, les résultats sont tout aussi médiocres* », a poursuivi M. Rossinot en faisant allusion aux dernières élections partielles dans l'Oise et l'Allier (*le Monde* du 9 octobre). « *Le nouvel appel au rassemblement lancé par M. Mitterrand en Aquitaine nous paraît une fois de plus difficile à réaliser dans les faits* », a-t-il jugé avant d'estimer que le débat sur la cohabitation ne peut que « *s'estomper, étant donnée la gravité des autres problèmes économiques et sociaux* ».

Il a, toutefois, précisé que les radicaux valoisiens étaient hostiles à l'idée d'une « *cohabitation douce à l'insu du corps électoral* ». Il s'est prononcé d'autre part en faveur d'un mode de scrutin « *simple et clair* » pour les élections législatives de 1986, qui « *permette de définir une majorité de gouvernement même si une dose de proportionnelle vient compléter une démarche majoritaire* ».

Enfin, M. Rossinot a annoncé l'entrée au parti radical de M. Jean-Charles Lignel, patron du *Progrès* de Lyon. M. Lignel devrait succéder à M. Joannès Ambre – récemment décédé – à la tête de la fédération du Rhône du parti radical.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Toutes les sociétés possédant des filiales devront publier les comptes consolidés de leur groupe

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, le jeudi 11 octobre, en première lecture, le projet de loi *imposant aux sociétés françaises* possédant des filiales l'établissement et la publication de leurs comptes consolidés, c'est-à-dire décrivant la situation financière de l'ensemble du groupe qu'elles dirigent.

Ce texte, qui introduit onze articles nouveaux dans la loi du 24 juillet 1966 et en modifie sept autres, est à la fois l'application en France de la septième directive du droit des sociétés adoptée par le conseil des ministres de la Communauté économique européenne le 30 juin 1983, et l'aboutissement d'une démarche – commencée depuis longtemps mais accélérée depuis 1981 – obligeant les sociétés françaises à présenter des comptes consolidés.

Mais, comme l'a fait remarquer le rapporteur de la commission des lois, M. Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), il va permettre aussi de moderniser la présentation comptable de la situation des entreprises et, en en améliorant la qualité, de faciliter les négociations commerciales et financières des sociétés françaises avec les étrangers.

Jusqu'à maintenant la législation n'imposait aux sociétés non cotées en Bourse que l'établissement d'un rapport descriptif sur l'activité de leurs filiales et de leur participation, et leur laissait dans tous les cas le choix de la méthode de consolidation, ce qui rendait difficiles les comparaisons.

Devront désormais publier des comptes consolidés les sociétés – y compris certaines entreprises publiques – qui contrôlent d'autres sociétés, soit parce qu'elles en détiennent, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote, soit parce qu'elles exercent sur celles-ci un pouvoir de nomination des dirigeants, soit parce qu'elles y exercent une « *influence notable* » en détenant, directement ou indirectement, le cinquième des droits de vote. Seront exemptées de cette obligation les sociétés de taille modeste dont les filiales et les participations sont elles-mêmes d'importance limitée.

Lorsqu'il y aura contrôle exclusif, la méthode de consolidation des comptes sera celle de l'« *intégration globale* » ; lorsque le contrôle sera exercé concurremment avec d'autres associés, la méthode sera celle de l'« *intégration proportionnelle* » ; enfin, en cas d'influence notable, ce sera celle de la « *mise en équivalence* ». Les sociétés non cotées en Bourse auront cinq ans pour appliquer cette nouvelle législation.

L'Assemblée a adopté quelques amendements de précision présentés soit par M. Robert Badinter, ministre de la justice, soit par la commission des lois. A l'initiative de celle-ci, elle a prévu aussi des sanctions pénales (amendes de 2 000 francs à 60 000 francs et éventuellement publication du jugement dans les journaux) envers les dirigeants de sociétés qui ne respecteraient pas cette nouvelle obligation.

Th. B.

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR EN 1940

La mort de Charles Pomaret

Charles Pomaret s'est éteint, à quatre-vingt-sept ans, le 14 septembre dernier. Sans tapage et, pour tout dire, dans l'indifférence générale. Cet homme du Midi, né à Montpellier en 1897 d'un directeur des contributions, qui fit ses études de droit à Marseille puis à Grenoble et qui abrita sa longue retraite au milieu de ses chers tableaux modernes à Saint-Paul-de-Vence, ne s'était en effet jamais remis du discrédit qui a frappé les plus défaitistes de l'été 1940. Sans doute avait-il bénéficié d'un non-lieu en Haute Cour en juin 1946. Il n'empêche. C'est un vaincu qui s'était inscrit au barreau d'Aix après la guerre, jusqu'en 1952, un homme de la IIIe qui avait ensuite plongé dans l'oubli.

Ce protestant, ce jurisconsulte expert, aura été, à l'image de sa génération, hanté par la saignée de la Grande guerre. Député de la Lozère à trente et un ans, maire puis conseiller général de Pont-de-Montvert de 1929 à 1944, après un passage remarqué au Conseil d'Etat de 1920 à 1928, c'était un de ces républicains de progrès que la Cévenne camisarde a su donner à la France.

Amène et habile, il a bien géré son petit pays de châtaigniers et de ravines : Parisien accompli dans son bel hôtel de la rive gauche, mondain et cultivé, mais fort attentif aux odeurs et aux désarrois d'une France profonde.

Il fut un modéré, suivant longtemps les eaux mêlées d'un socialisme indépendant, à peu près jauréssien et fort anti-marxiste, celui de Paul Boncour et de Paul Painlevé : au temps du Front populaire, on le retrouve siégeant à tout hasard au centre gauche, avec Déat et Monzie, à l'Union socialiste et républicaine. Mais surtout, il avait conçu dès 1918, comme tant d'autres, une saine horreur de la guerre, traduite jusqu'à Munich dans un pacifisme aussi viscéral que myope.

Son bref passage au sous-secrétariat à l'instruction publique en 1931-1932 n'a guère laissé de traces. Par contre, ministre du travail succédant au socialiste Ramadier, qui a démissionné du cabinet Daladier le 23 août 1938 à l'annonce des mesures de nécessaire « assouplissement » de la semaine de quarante heures, il incarne à merveille les contradictions du crépuscule du Front populaire.

Avec Monzie, il remet au travail les dockers grévistes de Marseille, il couvre la répression antisyndicale au lendemain de la grève générale manquée du 30 novembre, il n'écoute guère ses experts, Sauvy en tête. Mais il tente loyalement de faire fonctionner la lourde machine de l'arbitrage obligatoire des conflits du travail, mise en place depuis décembre 1936 par Blum puis par Chautemps : le voici apôtre convaincu de la paix sociale à la française.

Vient cette guerre dont il ne voulait pas. Reynaud l'a maintenu au travail : le 16 juin 1940, il est un des neuf ministres (sur vingt-quatre) partisans inconditionnels de l'armistice. « *Défaitiste systématique* », notera, amer, Jules Jeanneney dans son *Journal*. Pétain en fait donc son ministre de l'intérieur, succédant à Mandel le 17 juin, dans Bordeaux en folie (1).

Terrible charge, dans une France en décomposition. Il pare à l'urgence, prépare le repli du gouvernement et des parlementaires vers Port-Vendres puis Alger, dont personne finalement ne voudra, il fait appareiller le *Massilia*, téléphone beaucoup et en vain, sans se priver au passage de faire reproche au maréchal de sa « légèreté » dans la première arrestation de Mandel. Laval obtient sa tête le 27 juin et le fait remplacer par Marquet : docile exécutant des ordres et des contre-ordres, Pomaret reprend le Travail, puis vote les pleins pouvoirs le 10 juillet.

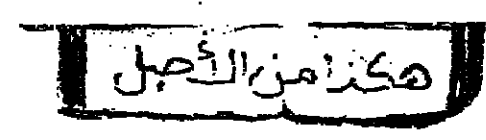
Affolé par le désastre, victime de son pacifisme, l'élu cévenol a toutefois un beau sursaut : le 4 octobre 1940, il vient à la barre du tribunal de Clermont-Ferrand défendre l'honneur de Jean Zay. Avec l'annonce d'un « ordre nouveau », son pétainisme à vrai dire a déjà nettement fléchi. Les hommes de Laval l'ont senti : dès le 1er octobre, et pour cinq mois, il a été interné à Pellevoisin. Rude leçon, dont il tire les conséquences : il s'efface du devant de la scène, et pour toujours.

Du talent, de l'intelligence ? Charles Pomaret n'en a pas manqué. *De l'humour et du brio ?* Il en eut à revendre, notait Anatole de Monzie, qui se félicitait dans *Ci-devant* de fréquenter « *ce Pom qui est bien le plus gai juriste issu de Calvin* ». Mais Michel Debré, alors au cabinet de Reynaud, qui vient un jour de mars 1939 lui faire signer à domicile un décret d'allongement de la durée du travail pour faire sortir des chars et des avions, a un mot terrible dans ses récents *Mémoires* (2). *Monsieur le ministre*, raconte-t-il, *hoche la tête, chipote et hésite, entouré par sa douzaine de délicieux tableaux de Toulouse-Lautrec.* Un honnête homme ce « Pom », sympathique, et qui veut éviter la guerre. Et Debré de conclure : « *Hitler était un conquérant impitoyable et les petites femmes de Toulouse-Lautrec appartenaient à un autre monde.* »

JEAN-PIERRE RIOUX.

(1) Pomaret l'a décrite dans un livre important, *le Dernier Témoin*, Presses de la Cité, 1968.

(2) M. Debré, *Trois Républiques pour une France*, Albin Michel, 1984, page 163.



هكذا من الأصل

NOUS, LES PROFESSIONNELS DE L'HOTELLERIE, DE LA RESTAURATION, DES CAFES, DES COLLECTIVITES, NOUS ASSURONS LE MANGER, LE BOIRE, LE DORMIR, LE CONFORT, LE LOISIR DE 39 MILLIONS DE FRANÇAIS, NOUS CREONS DES EMPLOIS, NOUS APPORTONS DES DEVISES A LA FRANCE.

Cocorico!

Oui, dans une conjoncture difficile, notre profession se développe grâce à nos efforts.

Oui, notre profession crée des emplois : plus de 11 000 en 1983.

Oui, notre profession permet à la France d'être le seul pays d'Europe du Nord à avoir un solde excédentaire dans ses échanges touristiques.

Oui, la France peut être fière de notre profession, et nous pouvons être fiers de nous.

Alors, allons encore plus loin. Rencontrons-nous pour échanger toutes les nouvelles idées, pour découvrir toutes les nouvelles techniques qui feront encore progresser notre profession. Donnons-nous rendez-vous.

Benchétrit Collogon Rebois Communication

SALON EQUIP'HOTEL/COLLECTIVITE INTERNATIONAL

Du 14 au 22 octobre - Paris - Porte de Versailles
Salon technique international de l'équipement et de la gestion des hôtels, restaurants, cafés et collectivités. Tél. (1) 280.64.00.

Le Monde

société

AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Daniel Guimpier est condamné à la réclusion perpétuelle

Après une délibération de deux heures trente, la cour d'assises du Val-de-Marne a condamné, jeudi 11 octobre, Daniel Guimpier à la réclusion criminelle à perpétuité. Lui refusant toute circonstance atténuante, la cour a déclaré Guimpier coupable de crimes d'enlèvement, séquestration, viol et tortures corporelles commis entre 1977 et 1979 sur une femme et trois jeunes filles, dont l'une devait succomber aux tourments qui lui avaient été infligés.

Cet arrêt est donc identique, dans son résultat, à celui rendu le 29 avril 1983 par la cour d'assises de Seine-et-Marne et qu'avait cassé la chambre criminelle de la Cour suprême. Mais on serait tenté d'écrire qu'il est plus rigoureux pour deux raisons. La première est que, au procès précédent, *la cour d'assises s'était trouvée* en accord avec le ministère public. Son représentant avait requis la peine perpétuelle en dépit des conclusions des experts qui, tout en divergeant sur l'avenir de Guimpier — récidiviste en puissance selon les uns, capable de se délivrer de ses névroses et de ses psychoses, selon les autres, — estimaient tous que la responsabilité de ce dernier était atténuée.

A Créteil, au contraire, M. André Bros, avocat général, s'estimant lié par cet avis *« d'hommes compétents »*, demandait aux jurés de répondre oui aux circonstances atténuantes et de prononcer vingt ans de réclusion.

La seconde raison est que, devant les assises du Val-de-Marne, un rapport supplémentaire s'ajoutait au dossier. C'était celui de deux nouveaux neuropsychiatres à qui il avait été demandé d'aller examiner de nouveau Guimpier en septembre dernier, au centre médico-psychologique de Fleury-Mérogis. Et ceux-ci, les docteurs Jacques Bricout et Pierre Tuffet, déclaraient avoir trouvé, devant eux, un homme qui, par les effets d'un traitement psychothérapeutique complété par une chimiothérapie, n'était pas du tout celui du temps de ses crimes..

Le cauchemar des victimes

Il avait mesuré, disait-il, à la fois les origines profondes et l'horreur de ses actes, et on pouvait l'estimer en voie de guérison. Il est vrai que si Guimpier leur avait dit qu'il pensait désormais pouvoir résister à un retour de ses pulsions, il avait eu *« l'honnêteté intellectuelle »* de leur préciser qu'il ne pouvait, malgré tout, se dire à l'abri d'une rechute.

Dans sa déposition à la barre, le docteur Bricout, tout en indiquant qu'on était dans un système où seul le jury avait le dernier mot, avait ajouté qu'en sa qualité de médecin il pensait qu'*« il serait dommage que les résultats enregistrés ne puissent déboucher que sur un enfermement perpétuel »*. Cette déposition, qui faisait passer un souffle nouveau, est restée sans effet. C'est sans doute qu'elle ne pouvait suffire à abolir ce qui était à charge.

Il y avait d'abord le drame des victimes, dont l'une était morte étouffée et qui, pour les trois autres, reste un cauchemar qui les obsède et dont les conséquences psychologiques sont incommensurables. C'est ce qui fut plaidé pour elles, en particulier par M[e] Henri Garaud. Il y avait, ensuite, un enregistrement d'une demi-heure qu'avait réalisé Guimpier en 1976 et dans lequel il exposait lui-même tous les détails de ce qu'il appelait *« la description type de la torture d'une jeune fille de vingt ans »*. Avec une effroyable précision, d'une voix sourde, neutre, monocorde, il décrivait, comme on présente une recette, les « punitions » successives à infliger, de plus en plus abominables et atroces, avec ce leitmotiv : *« Surtout ne pas se laisser attendrir par les souffrances de la jeune fille. »*

Cette audition que Guimpier écouta, prostré, restait sa tunique de Nessus. Ses défenseurs, M[es] Françoise Cotta et Jean-Louis Pelletier, ne purent rien contre elle. La cour d'assises a voulu s'assurer au maximum contre le risque de voir remettre en pratique ce que les experts appelaient *« le scénario pervers »*. Mais, du même coup, il lui fallait tenir pour nul et non avenu un débat psychiatrique, dont il résultait pourtant que, si Guimpier fut conscient de ce qu'il faisait, il s'y croyait en même temps contraint et du même coup n'avait pas son *« libre arbitre »*.

J.-M. THÉOLLEYRE.

● *Nouvelle inculpation pour la comtesse de Montesson.* — La châtelaine de Sceaux-sur-Huisne (Sarthe), la comtesse Anne de Montesson, a été inculpée, le 11 octobre, de *« voies de fait sur personne hors d'état de se protéger et d'infraction à la législation du travail »*. Elle a été laissée en liberté. Elle avait été inculpée, en août dernier, de détournement de fonds et d'escroquerie.

M[me] de Montesson employait sans le rémunérer un jeune handicapé, n'hésitant pas à puiser sur son compte en banque et à lui faire subir des sévices en cas de désobéissance (*le Monde* du 6 septembre 1984).



LE DÉSARROI D'UNE SECTE A AIX-EN-PROVENCE

Un yogi en mauvaise posture

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Le grand maître est en prison. Infortuné gourou, ravi prématurément par une justice cruelle à la crédulité de ses disciples. Depuis le vendredi 5 octobre, Shri Suhridam Sarvabhutanam (« l'ami de tous les êtres ») a tout loisir de méditer sur la roche Tarpéienne et le Capitole. *On murmure qu'il a entrepris* un jeûne dans sa cellule. *« Grand bien lui fasse ! »* marmonnent rageusement ses disciples déçus. Accablés, ils répètent à s'en soûler : *« Ah ce qu'on a été bêtes ! »*

Voilà comment meurt une secte. Il n'a pas fallu une semaine pour que s'écroule le monument de culpabilisation, de menace, d'amour et de respect édifié en quinze ans par le patron du « centre universel de naturobiotique et d'écologie », de son vrai nom Michel Ballias. L'effondrement laisse dans la région d'Aix une centaine d'âmes meurtries. Les uns furieux contre la justice, les autres contre celui qui les a si amoureusement bernés.

Enseignants, professions libérales, artisans. Le tout-venant. On reste confondu par tant de constance dans l'aveuglement, de zèle dans la naïveté. Quand Ballias arrive à Aix, en 1968, il se bâtit très vite une clientèle en distillant soigneusement, en tête à tête, une biographie éblouissante. Il a été formé au yoga et à la chirurgie par un sage tibétain. Il a connu les camps de la mort. Il fut l'intime de Saint-Exupéry et du commandant Cousteau, champion de boxe, patron de luxueuses cliniques en Suisse, polytechnicien à dix-huit ans. Il a fondé une léproserie en Afrique. Quand il arrive au Venezuela, on l'accueille comme « l'Inca ». Le portrait est soigneusement actualisé : l'année dernière, il prodiguait ses conseils au président Reagan.

Ses recettes ? Toutes simples. Cinq postures de yoga en tout et pour tout, empruntées au même chapitre d'un manuel qui en détaille plus de deux cents. Une draconienne hygiène alimentaire. Fruits, légumes, céréales. Ni sucre ni graisses. Un végétalisme pur et dur, avec des pointes lors de *« cures » périodiques : toute une* semaine, les « curistes » s'empiffrent de fruits et de citronnade. Il leur en coûte 3 000 francs, pour un « suivi » quotidien. Quant à l'heure d'« entretien privé » avec le maître, elle était facturée, en 1984, 700 francs.

Bouffonnerie

La distance est courte de la bouffonnerie au drame. En juin 1980, arrive pour une « cure » un garçon diabétique âgé de vingt-six ans, Thierry Villa. Un de ces grands malades que les spécialistes éminents se rejettent, impuissants. Désespéré, il tombe dans les bras du maître, qui guérit bien entendu le diabète, le cancer et la sclérose en plaques. Venus voir à quoi ressemble ce faiseur de miracles, les parents sont sommés d'enlever leurs chaussures et de régler une heure d'« entretien privé ».

Après quelques jours de citronnade, Thierry, qui a réduit son traitement à l'insuline pour suivre le stage dans les meilleures conditions, est pris de malaise le 9 juin Le lendemain à l'aube, un médecin conseille son transfert à l'hôpital. Le jeune homme refuse, souhaitant plutôt se rendre dans les locaux du mage. Ballias accepte. On installe le malade sur un matelas dans le couloir. Une infirmière, adhérente du centre, lui fait alors une piqûre d'insuline. Piqûre désastreuse, le jeune homme étant en état d'hypoglycémie. Enfin transporté à l'hôpital, plus de vingt-quatre heures après le début de son malaise, il y arrive *« en état de mort apparente »*, selon les internes. Trois jeunes filles portent sur leurs épaules son corps sans vie. Elles tenteront de s'enfuir sans donner leur identité.

Le ver est-il dans le fruit ? Pas du tout. Autour de son grand maître inculpé de *« non-assistance à personne en danger »* mais laissé en liberté, la communauté serre les rangs. Les fidèles lisent en cachette les articles « calomnieux » de la presse locale consacrés à la mort du jeune curiste. Mais sans oser s'en parler. *Conscient d'avoir frôlé* l'inculpation d'exercice illégal de la médecine, le gourou bannit cependant le sabir médical.

Le mage se sucre

Le maître a interdit à ses disciples d'échanger tous propos autres que de stricte politesse. *« Evitez de créer entre vous un esprit de chapelle ou de secte,* leur répète-t-il sans rire en tête à tête. *Evitez aussi de perturber vos camarades en leur parlant de vos problèmes. »* Les séances collectives sont remarquablement muettes. Quand on se croise sur le cours Mirabeau, on serre les dents et on tourne les yeux. Ces hommes et ces femmes qui, sortis du centre, enseignent les mathématiques ou dirigent des entreprises, sont devenus les joujoux d'un escroc mégalomane.

Il faut dire qu'il a la manière. C'est un génial culpabilisateur. *« Quand on voulait se plaindre ou lui faire une remarque, il fallait solliciter un entretien privé, payant, évidemment. Et on en ressortait bouleversé ; il nous avait engueulé parce qu'on ne suivait pas correctement son régime et qu'on n'arriverait jamais à rien. »* Honteux de n'être qu'une poignée, quand le maître leur rappelle sans cesse qu'il mobilise en Allemagne et aux Etats-Unis des centaines de milliers d'enthousiasmes, les fidèles courbent le dos sous les réprimandes.

Les doutes naissants sont vite refoulés. Le gourou emmène un jour une de ses brebis déjeuner au restaurant. Stupéfaite, la jeune femme voit l'ascète commander gaillardement une glace et un café, qu'il sucre, ô horreur, avec deux sucres blancs. *« Quand tu auras suffisamment progressé,* lui explique-t-il, *je t'apprendrai comment respirer pour éliminer les mauvaises nourritures. »* Elle s'incline. Un autre jour, il désigne à ses élèves une tache sur la moquette. *« Ici, deux cancéreux se sont vidés de leurs toxines au cours d'un exercice. Ils sont guéris. »* Silence respectueux.

Au cours d'une conférence, il prend à témoin un assistant : *« Paul, qui m'a vu léviter sur la piscine... »* Paul ne pipe mot. Aux fidèles dont les dents s'effritent du fait de la déminéralisation, il promet une troisième dentition. Les profs de maths et les mécaniciens attendent leurs nouvelles quenottes.

Les premiers soupçons vont naître à propos de l'argent. Méprisant superbement les choses matérielles, le gourou a fondé une association groupant ses adeptes, dans laquelle il n'apparaît à aucun titre. *La trésorière de l'association* se charge de collecter les « participations » des membres — exclusivement en espèces — et remet l'enveloppe au maître à chacun de ses passages. Affirmant partager son temps entre ses enfants essaimés à travers le monde, il ne réside en France qu'une quinzaine de jours par trimestre, et n'y paie donc pas ses impôts. Lui qui n'a officiellement aucun revenu roule en Alpine Renault — en dépassant les limitations de vitesse, — possède en outre un camping-car pour emmener en vacances sa femme et ses deux enfants et loge, lors de ses passages en France, dans les locaux de l'association, un étage entier d'un splendide hôtel particulier, au cœur de la vieille ville d'Aix.

Le saint homme a d'ailleurs demandé à un disciple artisan de lui bricoler une cache dans le coffre de son Alpine, à l'abri des regards des douaniers *« pour y cacher vos dossiers de santé confidentiels »*, prétend-il. Quand il décide, l'année dernière, d'augmenter brutalement de plus de 100 % les tarifs de ses prestations, plus d'un adhérent, tout convaincu qu'il soit, grimace intérieurement. *« Un jour, j'ai réussi à sécher un entretien privé grâce à une obligation familiale. Je me suis dit ouf, tout en culpabilisant à mort »*, se souvient une jeune femme.

Depuis son divorce, en 1981, il prêche avec insistance en faveur de la stérilisation. Plusieurs couples, avec une horreur rétrospective, se souviennent d'avoir été à deux doigts de céder à ses objurgations.

Le roi est nu

C'est une jeune femme qui, la première, va s'apercevoir que le *roi est nu. L'ancienne assistante* du maître, renvoyée par caprice il y a quelques années, surmontant sa honte et sa peur, prend contact avec le président et la trésorière. Elle parvient à les convaincre de rendre visite à l'ex-femme du gourou. Depuis son divorce, ce dernier disait sa femme *« amnésique et malade »*, prétendant dépenser des fortunes pour la soigner. Stupeur ! La délaissée se porte comme un charme. Ses souvenirs sont même redoutablement précis. Elle apprend à ses visiteurs ébahis que le grand Suhridam Sarvabhutanam n'est ni yogi ni chirurgien, mais que son curriculum se résume à une tranquille carrière de représentant en produits pharmaceutiques. Les communautés à l'étranger n'existent que dans son imagination — hormis un autre groupe de naïfs en Italie. Et, bien entendu, depuis son divorce, elle n'a pas touché un sou.

C'est Waterloo. Enfin réveillé, le bureau de l'association évalue le montant des détournements par le gourou à 300 000 F par an environ. « L'ami de tous les êtres » refuse dédaigneusement de s'expliquer. Une assemblée générale est convoquée le 19 septembre pour prononcer la dissolution. L'accusé est présent, furieux et transpirant, qui tente de dissuader les participants de pénétrer dans la salle. Raté. La dissolution est votée. Michel Ballias s'efforce de prendre les dissidents de vitesse en déposant à la sous-préfecture un faux procès-verbal de l'assemblée générale. Pas de chance. Cela lui vaut une inculpation pour *« faux et usage de faux »*. Pour faire bonne mesure, on l'inculpe aussi d'*« escroquerie et d'abus de confiance »*, et d'*« exercice illégal de la médecine »*. Avant même qu'il puisse fuir à l'étranger, il est enfin incarcéré.

Il fait très doux, à Aix, en ce début d'automne. Dans le palais désormais désert de la « naturobiotique et de l'écologie », la jeune assistante italienne du maître harcèle ses avocats et soutient sérieusement, devant les journalistes, que « l'ami de tous les êtres » se trouve quelque part entre la Sardaigne et la Californie. Quelques magistrats se félicitent d'avoir réussi à faire tomber le gourou pour des histoires de gros sous *« comme Moon, toutes proportions gardées »*. Dans sa cellule, le maître attend ses deux procès, en méditant peut-être cette phrase qu'il aimait à répéter aux disciples : *« Il n'y a pas de mensonge. Il n'y a qu'un état d'esprit. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

SPORTS

● *AUTOMOBILISME : Aggravation du conflit entre la Fédération internationale et Monaco.* — Après avoir exclu le Grand Prix de formule 1 de Monaco des épreuves comptant pour le championnat du monde et demandé un *« droit de passage »* aux concurrents du prochain Rallye de Monte-Carlo, le comité de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), a entamé, le 11 octobre, une procédure d'exclusion de l'Automobile-Club de Monaco (ACAM) *« en raison des graves préjudices moraux et financiers causés à la FIA »*.

● *ATHLÉTISME : 950 kilomètres en six jours.* — Le Français Jean-Gil Boussiquet, âgé de quarante ans, a gagné, le 11 octobre, les Six Jours pédestres de La Rochelle, disputés par quinze concurrents, en couvrant 950,600 km, soit 15 km de plus que l'ancien record national détenu par Ramon Zabalo. Sur la piste de 200 mètres installée à l'intérieur du Parc des expositions de la ville, Boussiquet a devancé l'Américain Stuart Mittleman (920 km) et le Français Patrick Simonnet (872 km). La première des deux femmes qui ont participé à la course est la Française Edith Couhé avec 760,800 km contre 718,800 km à la Britannique Christine Barret.

● *BASKET-BALL : Limoges prend rendez-vous avec Moscou.* — Après avoir battu en match aller les Solent Stars de Southampton, le CSP Limoges s'est facilement qualifié pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions en dominant à nouveau la formation britannique, le 11 octobre, dans sa salle (111-97). Le prochain adversaire de l'équipe de Pierre Dao sera le CSKA Moscou, qui a éliminé les Luxembourgeois de Dudelange (159-54).

● *CYCLISME : Jourdan premier au Piémont.* — Le Tour du Piémont, une des plus anciennes classiques italiennes, n'avait jamais été gagné par un Français. C'est une lacune comblée depuis le 11 octobre : un coéquipier de Bernard Hinault que son entraîneur menaçait récemment de mettre au chômage, le Gascon Christian Jourdan, âgé de trente ans, a battu les meilleurs sprinters en portant une attaque à 3 kilomètres de la ligne d'arrivée. Il a devancé de 9 secondes le Portugais De Silva, deuxième, et le Néerlandais Van Vliet, troisième.

A Saint-Domingue

Jean-Paul II conteste que les pauvres soient « une classe en lutte »

Arrivé d'Espagne en République dominicaine, le jeudi 11 octobre, en milieu de journée, le pape a prononcé, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes réunies sur l'hippodrome de la capitale, un important discours sur les conceptions sociales de l'Eglise dans les conditions d'extrême pauvreté et d'oppression qui sont celles de l'Amérique latine. Cette homélie était très attendue, après que le Vatican eut manifesté de l'impatience envers la théologie de la libération, défendue, précisément, par des clercs latino-américains, tel le Brésilien Leonardo Boff.

Dans son discours, le pape a confirmé l'« *option préférentielle pour les pauvres* » adoptée par l'Eglise catholique et a rejeté la lutte des classes et la violence comme moyens de combattre l'injustice sociale. Il s'agit, a-t-il dit, de « *réaliser pour tous une justice correspondant à la dignité de l'homme, fils de Dieu* » : une tâche « *importante et urgente* » qui doit être accomplie selon l'Evangile, donc sans recours à la violence et à la haine.

L'option préférentielle pour les pauvres, a précisé Jean-Paul II, ne doit pas être « *exclusive* », mais rester ouverte à ceux qui « *veulent quitter la voie du péché et se convertir dans leur cœur* ». Autrement dit, il faut chercher à gagner les riches à la cause des pauvres.

Quant aux pauvres eux-mêmes, il ne faut pas les définir comme « *une classe* », voire comme « *une classe en lutte* », ou encore comme « *une Eglise ignorant la communion avec les pasteurs envoyés par le Christ et l'obéissance à leur égard* ». Par ailleurs, il ne faut pas, selon le pape, que l'indispensable effort de transformation sociale expose l'homme au risque de tomber sous l'empire de systèmes qui le priveraient de sa liberté et le soumettraient à l'athéisme et au matérialisme pratique « *qui le dépouilleraient de sa richesse intérieure* ».

La libération de l'homme, a dit encore Jean-Paul II, doit commencer par la libération du péché, du « *mal moral qui est dans le cœur de l'homme* » et qui est la cause du « *péché social* » et des « *structures d'oppression* ».

En conclusion, il a donné le feu vert à l'engagement « *des personnes et des institutions ecclésiales* » en faveur des pauvres, à condition toutefois qu'elles observent les critères qu'il venait d'énumérer et les principes exposés dans la récente instruction sur la théologie de la libération, publiée le 3 septembre dernier par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Ces personnes et institutions « *ne doivent pas se sentir freinées, mais confirmées et encouragées dans la poursuite de leur objectif* », car « *le pape, l'Eglise et sa hiérarchie veulent maintenir leur engagement pour la cause des pauvres, pour celle de leur dignité, de leurs droits en tant que personnes et de leur aspiration à une justice sociale qui ne peut plus attendre* ».

EN BREF

L'épave du « Mont-Louis » : la Belgique menace la France de poursuites

L'épave du cargo français *Mont-Louis*, échoué depuis le 25 août à 18 kilomètres au large d'Ostende, crée un nouveau contentieux entre la France et la Belgique. Le gouvernement belge ayant demandé à la France de prendre en charge l'enlèvement de l'épave, le secrétariat d'Etat français à la mer a fait savoir, le 10 octobre, que « *ni le gouvernement ni la Compagnie générale maritime* — propriétaire du cargo — *ne peuvent endosser la responsabilité financière du renflouage* ». Selon la France, cela serait contraire aux usages maritimes, car une épave abandonnée dans les eaux internationales n'appartient à personne, et est à la charge du pays riverain.

Le gouvernement belge a fait savoir, le 11 octobre, qu'il envisageait un recours en justice contre la France si elle maintenait son refus d'enlever l'épave à ses frais. Ce recours pourrait être déposé en même temps auprès de la Cour internationale de justice de La Haye, et contre la Compagnie générale maritime (CGM), société dont l'actionnaire principal est l'Etat français.

L'amour à main armée

Grenoble. — Un contrat est un contrat, même avec une prostituée, a estimé, jeudi 11 octobre, le tribunal correctionnel de Grenoble, qui a condamné à cinq mois de prison avec sursis et 3000 F d'amende Jacques Libert, trente-cinq ans, garagiste à Grenoble. Il avait menacé avec un pistolet une péripatéticienne afin d'obtenir d'elle un rapport sexuel complet. La prostituée, Joëlle Apparicio, vingt-trois ans, estimait que le prix convenu — 100 F — n'incluait pas cet acte. Le garagiste l'exigea, l'arme au poing, et lui vola ensuite 1 600 F.

« *Ce n'est pas parce que vous étiez en présence d'une prostituée que vous ne deviez pas respecter le contrat* », a souligné dans son réquisitoire le procureur de la République.

La plaignante ne connaîtra pas le jugement du tribunal correctionnel de Grenoble. Joëlle Apparicio a été retrouvée étranglée au mois de juillet dernier, victime, avec deux autres de ses amies également prostituées, d'un jeune ouvrier papetier âgé de vingt-deux ans qui ne supportait pas leur présence sur les quais de l'Isère. — *(Corresp.)*

Mlle Martine Imbert directeur de cabinet du ministre des droits de la femme

Mlle Martine Imbert remplace M. Jacques Courbin aux fonctions de directeur du cabinet de Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des droits de la femme. M. Jacques Courbin devient directeur adjoint du cabinet du secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé des techniques et de la communication.

[Née le 6 décembre 1948 à Paris, Mlle Imbert est diplômée de l'Institut des langues orientales, de l'Institut d'études politiques, ancienne élève de l'ENA (promotion Michel de L'Hospital, 1977). Affectée au service économique et financier de la direction des ports et de la navigation maritime, elle était au service des affaires financières et monétaires de la direction du Trésor depuis juillet 1983.]

Condamnations après une erreur de transfusion sanguine

(De notre correspondant.)

Nancy. — Le tribunal correctionnel de Nancy a condamné, mardi 9 octobre, Mme Marie-Christine Jeulin, médecin-anesthésiste, à six mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende, et Mme Jeannine Galopin, employée au centre régional de transfusion sanguine, à deux mois de prison avec sursis pour « homicide involontaire ». Cette condamnation a pour origine une transfusion sanguine mortelle due à une erreur de manipulation des flacons de sang.

J.-L. B.

La première Américaine dans le vide spatial

Kathryn Sullivan, membre de l'équipage de la navette Challenger, est devenue, jeudi 11 octobre, la première Américaine et la seconde femme à sortir dans le vide spatial. La Soviétique Svetlana Savitskaya avait fait une sortie en juillet dernier, alors qu'elle passait quelques jours à bord de la station spatiale Saliout-7.

Les sorties dans l'espace, souvent désignées par le sigle américain EVA *(extra vehicular activity)*, sont des opérations complexes et fatigantes.

Kathryn Sullivan et son collègue David Leetsma ont passé trois heures et demie dans la soute de Challenger. Ils ont étudié les manœuvres nécessaires au ravitaillement en hydrazine — liquide utilisé par les fusées de contrôle d'attitude — d'un satellite en orbite. Ils ont, en particulier, posé une valve sur une canalisation.

A trois dans une grotte

De notre correspondant

Beauvais. — La mort d'un premier mari. Le chômage. Les traites impayées. L'expulsion. Conjugués au présent, ces trois facteurs conduisent bien souvent vers le *« no future »* de la nouvelle pauvreté. M. Michel Baget, cinquante-trois ans, son frère Claude, quarante-neuf ans, et l'épouse de ce dernier, Françoise, trente-sept ans, en savent quelque chose : aujourd'hui, ils vivent dans une grotte taillée dans une carrière de marne, à la sortie de Haudivillers près de Beauvais (Oise).

Mariée une première fois, Françoise aurait pu connaître une vie heureuse. Mais, alors qu'il circulait sur son cyclomoteur entre Saint-Just-en-Chaussée et Essuiles (Oise), son mari est tué dans un accident de la route. Il avait vingt-sept ans. Le même âge que son épouse.

En 1978, Françoise se remarie avec M. Claude Baget, de douze ans son aîné. Elle travaille. Lui non : en 1957, au cours de son service militaire en Algérie, il a eu la rotule de la jambe droite écrasée dans un accident de la circulation. Une délicate opération, des mois de rééducation, il est handicapé. Le couple vit alors dans une maisonnette de trois pièces achetée à crédit quelques mois plus tôt. Deux ans plus tard, Michel, le frère, vient habiter avec eux. Mais Françoise perd son emploi. Les ressources sont maigres. La misère s'installe. Ils ne peuvent plus faire face aux traites : le 4 octobre dernier, ils sont expulsés de leur habitation. La maire de Haudivillers fait savoir qu'il ne dispose pas de logement libre dans la localité. Il prend contact avec le centre d'hébergement de Beauvais. Les trois personnes refusent de quitter leur petite commune.

Sur les conseils de l'élu, ils s'installent dans le bas du château d'eau. Une situation précaire. Et le mardi 9 octobre, ils décident d'emménager dans la grotte à la sortie de Haudivillers. Leur nouveau logis, ils l'ont baptisé A la belle étoile. Ils ont arraché les ronces à l'entrée et nettoyé l'intérieur, puis installé leur mobilier. Il ne leur manquait que leur poêle qui, déposé devant le château d'eau, avait été dérobé...

L'avenir ? Françoise affirme que son frère pourra peut-être l'héberger en attendant de trouver du travail. Les deux hommes, eux, semblent résignés même s'ils pensent à l'hiver.

A Haudivillers, nombreux sont ceux qui sont prêts à les aider, *« à condition qu'ils décident de s'en sortir »,* dit-on. Les bonnes volontés ne comprennent pas pourquoi ces trois personnes ne sont pas inscrites à l'ANPE.

PHILIPPE LACOCHE.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Jean-Paul
et Mireille CHAMOUX
laissent à Jean-Mayeul la joie d'annoncer la naissance de

Emma,

le 15 septembre 1984.
Effiat. 63260 Aigueperse.

Décès

– Les familles Arnal et Andrevie ont l'immense douleur de faire part du décès subit de

France ANDREVIE,

survenu le 6 octobre 1984, dans son atelier, 2, place des Victoires, à Paris.

Les obsèques auront lieu le samedi 13 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Montauban, à Sapiac.

Une messe sera dite le 17 octobre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

– Le président,
Les membres du comité directeur de la Chambre syndicale de la recherche et de la production du pétrole et du gaz naturel,
ont le regret de faire part du décès, le 3 octobre 1984, de

M. Michel ARNOULD,
secrétaire général de la CSRPPGN.

Les obsèques ont eu lieu, le lundi 8 octobre, à Vitrey-sur-Mance (Haute-Saône), dans l'intimité.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mardi 16 octobre, à 10 h 30.

– Mme Paul Camus,
M. et Mme Jean Camus
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Camus,
Les familles Dumont, Guerpillon, Pain,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CAMUS,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1940,
capitaine honoraire de réserve,
ancien journaliste,
secrétaire général fondateur
de l'association Défense
de la langue française,
Grand prix de la langue française
de l'Académie française,
Grand prix du rayonnement français
de l'Académie française,
Prix Saint-Louis,

le 10 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 39, boulevard Saint-Germain, à Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

109, rue du Bac,
75007 Paris.

[Né le 18 mai 1897 à Batna, en Algérie, Paul Camus était ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Journaliste depuis 1923, il a été journaliste parlementaire de 1928 à 1939. Entré à la radio-télévision française, il anime les émissions vers la France d'outre-mer en qualité de rédacteur en chef adjoint de 1944 à 1962. Il exerça ensuite les fonctions de secrétaire du comité de rédaction de la revue Arts et Manufactures jusqu'en 1974.

Paul Camus a été un ardent défenseur de la langue française. Il a fondé, en 1953, le Cercle de presse Richelieu pour la défense de la langue française dans la presse. Depuis 1968, il exerçait les fonctions de secrétaire général fondateur de l'association Défense de la langue française. A ce titre, il avait été distingué par l'Académie française, qui lui avait donné un grand prix du rayonnement français en 1966.]

– Mlle Christiane Duchesne,
M. et Mme Gilles Quenec'hdu,
Laurent, Olivier et Nadège,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien-René DUCHESNE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 11 octobre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse, célébrée le lundi 15 octobre 1984, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard, à La Celle-Saint-Cloud, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière de La Celle-Saint-Cloud, dans la plus stricte intimité.

15, allée Corot,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
39, avenue des Gressets,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Jean-Louis Gasquet,
maire de La Celle-Saint-Cloud,
La municipalité,
Le conseil municipal et le personnel communal,
Paul-Louis Tenaillon,
président du conseil général,
Le conseil général des Yvelines,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien-René DUCHESNE,
maire honoraire,
conseiller général,

survenu le 11 octobre 1984.

Une cérémonie aura lieu le lundi 15 octobre, à 9 h 30, à l'hôtel de ville de La Celle-Saint-Cloud, et précédera la cérémonie religieuse qui se tiendra, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard.

Le cercueil sera exposé à l'hôtel de ville à partir de 8 heures.

Lucien René Duchesne était officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre des Palmes académiques.

Il avait été conseiller municipal depuis 1945, et maire de la Celle-Saint-Cloud de 1959 à 1981.

Il était conseiller général depuis 1964.

– M. Yves de Kerveguen,
vice-président du conseil général du Val-d'Oise,
M. Alain Jonemann,
vice-président du conseil général des Yvelines,
M. Michel Pelchat,
vice-président du conseil général de l'Essonne,
Les membres du bureau et du conseil d'administration,
Le directeur,
Ses collaborateurs et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Lucien-René DUCHESNE,
président de l'office interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines depuis 1969.

– Jean Gourbière,
son mari,
Elisabeth Gourbière,
sa fille,
Mme Benoît Gourbière,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Lucette GOURBIÈRE,
née Geymond,

qui s'est endormie le 9 octobre 1984, rejoignant dans l'Eternité son fils adoré,

Jean-Pierre.

Elle repose auprès de lui au cimetière de Montmartre.

14, rue François-Boucher,
78000 Versailles.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 9 octobre, à Toulon, de

l'amiral Pierre IEHLÉ,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont lieu dans l'Hérault, dans la plus stricte intimité, ce vendredi 12 octobre 1984.

[Né le 27 août 1914 à Paris et ancien élève de Navale, Pierre Iehlé rejoint, en décembre 1940, les Forces navales françaises libres (FNFL), où il sert comme enseigne de vaisseau au 1er régiment de fusiliers-marins. Il est fait compagnon de la Libération le 23 juin 1941. Affecté en août 1943 à l'état-major général à Alger, il finit la guerre à la 23e flottille de Motor Torpe to Boats (MTB), en Grande-Bretagne.

Après plusieurs postes d'état-major, notamment en Indochine et en Tunisie, Pierre Iehlé commande, en 1953, l'escorteur rapide Hoche et, en 1960, l'escorteur d'escadre Jauréguiberry et la 8e division d'escorteurs d'escadre, à Toulon. En 1961, il commande l'Ecole navale.

En 1966, le contre-amiral Iehlé commande l'opération qui a consisté à transférer les porte-avions et l'aviation embarquée de Toulon (où ils étaient précédemment basés) à Brest. En 1968, avec le grade de vice-amiral d'escadre, Pierre Iehlé est nommé directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires du Pacifique, avant d'accéder au poste, en 1971, d'inspecteur général de la marine nationale.

L'amiral Iehlé était médaillé de la Résistance et titulaire de nombreuses décorations étrangères, parmi lesquelles la Distinguished Service Cross et l'Ordre de Saint-Charles britanniques.]

– François et Yolande Laroque,
Pierre Laroque,
Sophie et Una Liutkus,
Catherine et Stéphane Bresset,
ses enfants,
Stéphanie, Aurélien, Charlotte, Manuel et Jordanne,
ses petits-enfants,
Mme France Laurent,
Les familles Delrieu, Boissard, Delort et Schilte,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAROQUE,
avocat général à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 10 octobre 1984,

et prient d'assister à la messe qui sera dite en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, le vendredi 26 octobre, à 11 heures.

A cette messe sera associé le souvenir de

Germaine LAROQUE,
sa mère,
Jacqueline LAROQUE,
son épouse.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité, à Saint-Constant (Cantal).

85, rue de La Boétie,
75008 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 9 octobre, à Néron (Eure-et-Loir), de

Henri LAURENTIE,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont lieu ce vendredi 12 octobre à Néron, dans la plus stricte intimité.

[Né le 28 août 1901 à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire), Henri Laurentie participa, aux côtés du gouverneur Félix-Eboué, au ralliement du Tchad à la France libre en juin 1940. Secrétaire général de l'Afrique Equatoriale française, il est l'un des organisateurs de la conférence de Brazzaville, qui, en janvier 1944, réunit, sur l'initiative du général de Gaulle, tous les territoires de l'empire français pour poser les principes de la création de l'Union française. Il est fait compagnon de la Libération le 30 janvier 1944.

Après la guerre, Henri Laurentie, membre de la délégation française aux Nations unies, s'est occupé de programmes d'aide technique au Brésil, en Yougoslavie, au Ruanda et au Burundi, avant d'occuper plusieurs postes importants au secrétariat de l'ONU.]

– M. et Mme Nicolas Lebeuf,
M. Bruno Lebeuf,
M. et Mme Yvan Kotscis,
Les familles Lambert, Lebeuf et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André LEBEUF,
née Christine Lambert,

survenu le 3 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 8 octobre, dans la chapelle de la Roseraie, à Bernay.

31, boulevard du Commandant-Charcot,
922000 Neuilly-sur-Seine.
249, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne-sur-Seine.
1er Boomdwarstraat 26
Amsterdam 1015 NC.

– Sa famille a la douleur d'annoncer le décès accidentel, dans sa soixante-dixième année, de

M. Pierre LEFÈVRE,
(Pierre Chavonne),
journaliste,

survenu à Hellin (Espagne), le 15 septembre 1984.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Vailly-sur-Aisne (Aisne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Lefèvre-Vincent,
14, rue de l'Hôtel-Dieu,
02370 Vailly-sur-Aisne.

– Roger Pillaudin
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Léonce PILLAUDIN,
née Marie-Rose Auboire,

survenu à Lauris, le 10 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 11 octobre, à Lauris (Vaucluse).

11, rue de la Rousseye,
84360 Lauris.

– Son père, sa mère,
Ses sœurs et ses frères,
Ses neveux et ses nièces,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Georges PININGRE,

prématurément enlevé à leur affection, à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu, le 12 octobre 1984, à Bures-sur-Yvette (Essonne).

Cagnes-sur-Mer, Bordeaux, Bures-sur-Yvette, Trondheim (Norvège), Karlsruhe (RFA), Paris.

– Paris, le 12 octobre 1984.

Les présidents,
Les administrateurs,
Et les collaborateurs
des sociétés Vendôme Gestion, Orgestim et Investipierre,
ont le profond regret de faire part du décès de

Georges PININGRE,
directeur général

29, rue Danielle-Casanova,
75001 Paris.

– M. et Mme André Toussaint,
ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

René TOUSSAINT,

survenu le 10 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Carpentras.

121, rue Noël-Garnier, Fréjus.
134, rue du Curat, 34100 Montpellier.

– Sylviane Zana,
son épouse,
Jean-Claude Zana,
Danielle Rizzo,
Paul Zana,
ses enfants,
Jean-Marc et Loïk Rizzo,
Natacha Zana,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Raimond ZANA,
avocat à la Cour de cassation de Tunis,

leur mari, père et grand-père,
dans sa soixante-dix-septième année, le 5 octobre 1984, à Brunoy.

Les obsèques ont été célébrées au cimetière de Yerres, le 9 octobre.

De la part des familles Zana, Adad, Charbonnel, Boukobza, Rizzo, Cohen, Bernheim, Nataf, Friedman, parentes et alliées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Jean-XXIII,
91800 Bruno.

Remerciements

– M. Alfred Memmi,
Ses enfants, petits-enfants,
Et leur famille,
sont très touchés par les nombreuses marques d'amitié reçues lors des obsèques de leur chère

Suzanne MEMMI.

Ne pouvant répondre à chacun, de tout cœur ils adressent leurs remerciements.

Anniversaires

– A l'occasion du douzième anniversaire de la mort de

Claude DESCOMPS,

ceux qui ont eu le privilège de la connaître et de l'aimer évoqueront son souvenir.

Antoine GOLÉA

Une pensée pieuse et affectueuse rappelle à tous ses amis le quatrième anniversaire de la disparition d'Antoine Goléa.

Le 12 octobre 1980.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Salomon ZILBERG,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

– Université Paris Val-de-Marne, vendredi 19 octobre, à 14 h 30, salle des Thèses, Mme Yvette Canel, épouse Quenot : « La vie et l'œuvre de Jean de la Céprède. »

– Université de Haute-Bretagne-Rennes 2, samedi 13 octobre, à 14 h 30, salle B 251, M. Georges Minois : « Un échec de la réforme catholique en Basse-Bretagne : le Trégor du XVIe au XVIIIe siècle. »

Communications diverses

– Rassemblement de la famille franciscaine, à Versailles, les 13 et 14 octobre, au Palais des Congrès. Prière animée par plusieurs groupes dans la chapelle des Clarisses de Versailles, 8 bis, rue Mgr-Gibier. Stands au Palais des Congrès sur les prisons, la paix, les exclus, etc. Tables rondes sur les mêmes sujets. Veillée animée par Guy de Fatto et Bernard Labbé. Renseignements au secrétariat : 27, rue Sarrette, 75014 Paris.

ÉDUCATION

Nominations de professeurs d'université

Sont nommés professeurs sans chaire des universités en médecine, par décret publié au *Journal officiel* du 9 octobre :

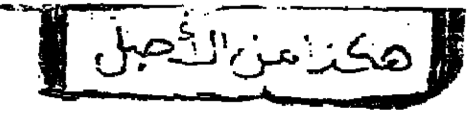
MM. Pierre Vivès à Amiens ; Marc Boasson à Angers ; Gérard Allers à Besançon ; Jean Bernadou, François Moreau à Bordeaux-II ; Jean-Jacques Kress à Brest ; Jean Bonhomme à Dijon ; Daniel Cordonnier, Guy Crouzet, Gilbert Faure, Jacques Fournet à Grenoble-I ; Michel Jomin, Pierre Lequien, Jean-Louis Leroy à Lille-II ; Robert Menier à Limoges ; Vincent Bansillon, Jean-Louis Bertrand, Paul Bouletreau, Pierre Espinasse, Jacques Hochmann, Michel Eyssette, Yves Minaire, Jean-Claude Monier, Henri Perrot à Lyon-I.

MM. Robert Aquaron, Yves Baille, Philippe Ohresser, Jean-François Pellissier, Lucien Piana, Jacques Salducci à Aix-Marseille-II ; Dominique Metras, Jacques Soubeyrand à Aix-Marseille-II-Abidjan ; Mme Françoise Lefebvre, épouse d'Athis ; MM. Régis Pouget, Jacques Sany à Montpellier-I ; Gérard Fiève, Gilbert Thivant à Nancy-I ; Jean-Marie Buzelin, Jean-Claude Le Neel, Joël Leborgne à Nantes ; Mme Françoise Bussière, épouse Lapalus, à Nice ; MM. Maurice Forest, Didier Sicard, Bernard Tomeno, Bernard Antoine, Jean Kachaner à Paris-V ; Jean-Claude Salamagne à Paris-VI ; Jean Navarro, Oscar Nussaume, Charles Caulin, Jean-Claude Desbois à Paris-VII ; Mme Madeleine Cogis, épouse Labrune, MM. André Féline, Jacques Louis, Claude Parmentier, à Paris-XI ; Eugène Barbet, Jean Revuz, Norbert Vasile à Paris-XII.

MM. Michel Legros, Bernard Menanteau à Reims ; André Badiche à Rennes-I ; Michel Augustin, René Le Fur, Jean-Paul Lemoine à Rouen ; Mme Odette Terrasse, épouse Gaudin, à Saint-Etienne ; MM. Daniel Jaeck, Michel Jesel, Jean-Claude Otteni, Jean-Daniel Tempe à Strasbourg-I ; Bernard Cathala, Jacques Frexinos, Michel Garrigues, Franck Lazorthes à Toulouse-III ; Mme Andrée Cohen, épouse Degiovanni, à Tours.

Sont nommés professeurs titulaires des universités en médecine, par décret publié au *Journal officiel* du 9 octobre :

MM. Jean Emile à Angers ; Dominique Ducassou, Guy Gillardeau à Bordeaux-II ; Pierre Catilina, Robert Plagne à Clermont-I ; Georges Carre, Charles Proye à Lille-II ; Roger Gay, Julien Bensaïd, Pierre Cubertafond, Jean Bouquier à Limoges ; Claude Raybaud à Aix-Marseille-II ; Jacques Astruc, Paul Chaptal, Charles Mion, Jean Pous, François Laffargue à Montpellier-I ; Luc Picard, Pierre Nabet à Nancy-I ; Pierre Ourbak, Emmanuel Pierrot Deseilligny, Philippe Thibault à Paris-VI ; Mme Colette Mai Van Dau, épouse Saint-Marc, à Rennes-I ; M. Paul Sauvage à Strasbourg-I ; Mme Jacqueline Dessart, épouse Didier, MM. Michel Costagliola di Polidori à Toulouse-III ; Jean-Jacques Santini à Tours.







Le Monde

culture

IMAGES

A SAINT-TROPEZ

Le vidéo-clip au pays des merveilles

A Saint-Tropez, pendant le festival du vidéo-clip du 8 au 12 octobre, on a bien senti qu'il y avait une poule, mais l'ennui, c'est qu'on ne sait pas encore de quoi sont faits ses œufs.

Festival de l'image, Saint-Tropez était un festival sans image. En face du port, à une trentaine de mètres, le Diamond Vision, un écran géant, diffusait les clips en permanence : c'est beau, spectaculaire, mais trop éloigné pour qu'on puisse distinguer ou observer une attention soutenue. Au cinéma La Renaissance, on projetait les long forms, compilation de clips ou concerts filmés qui perdent de leur qualité sur grand écran. Restaient les *video-rooms*, à la disposition des journalistes, où l'on pouvait choisir à la carte. Une heure d'attente et les numéros ne correspondaient pas toujours aux titres commandés.

Sans son instantanéité, le clip perd sa raison d'être. A Saint-Tropez, il ne vivait pas. En outre, la sélection n'offrait rien qu'on n'ait pu voir déjà à la télévision. On attendait au moins un événement : la version longue (*Jazzin' For Blue Jean :* vingt-deux minutes) du clip de David Bowie présenté à la Mostra de Venise et réalisé par Julien Temple, d'ailleurs présent. On s'est contenté d'une compilation (plutôt bien faite) des anciens clips des Rolling Stones, réaménagée avec des interviews de Mick Jagger et montrée par Bill Wymann, le bassiste qui faisait partie du jury.

Justement, si le clip ne vivait pas, le jury (présidé par Jean-Jacques Beneix), lui, l'a vécu. Cloîtré à longueur de journée devant le petit écran, il lui a fallu trancher parmi les quatre cent cinquante clips. Difficile dans cette surenchère visuelle de garder un œil frais, et comment comparer un budget de 10000 F. à un autre multiplié par dix ?

Techniquement, on sait que ça « clipe » de plus en plus et que c'est rarement en vidéo. Dans la plupart des cas, on filme en 35 mm et on se sert de la vidéo pour le montage et les effets spécieux. Ceux-là, on les connaît, le vidéo-clip a très vite inventé ses clichés. Jusqu'ici, en découvrant les possibilités de l'instrument, on s'est contenté de jouer avec, on commence seulement à s'en servir.

Alors, né à l'origine comme un instrument de promotion pour le disque aux Etats-Unis (on estime qu'il a relancé le marché de 10 à 20 % selon les cas), le vidéo-clip devient une œuvre à part entière. Et comme tout marché qui naît et auquel on ne s'était pas préparé, c'est la pagaille organisée.

Les firmes discographiques reprochent aux producteurs de vouloir s'approprier les œuvres alors que ce sont elles qui paient, et les producteurs reprochent la même chose aux maisons de disques alors que ce sont eux qui fabriquent. Les musiciens, les acteurs, déplorent un manque à gagner, leurs prestations n'étant rémunérées qu'une fois, les réalisateurs se sentent lésés puisqu'ils participent au succès de la chanson, les auteurs le sont d'autant plus face à une diffusion de plus en plus large (bars, discothèques, bientôt le métro, les juke-boxes vidéo), qui est en cours de réglementation.

Chaque jour, à Saint-Tropez, au cours de colloques soporifiques, se succédaient des gens qui voulaient bien parler du vidéo-clip mais qui ne savaient pas quoi en dire. Livrés à eux-mêmes, les publicitaires ont fait ce qu'ils savent le mieux faire : leur propre publicité. Les représentants des maisons de disques et des chaînes de télévision, pourtant au centre du débat, ont brillé par leur absence. Faisant jusqu'ici de ces outils de promotion, fournis gratuitement par les firmes discographiques, des heures de programmes à bon compte, la télévision, pense-t-on, va payer : c'est ce que fait déjà MTV aux Etats-Unis ; des accords doivent être signés dans les jours à venir avec Canal Plus.

Qui doit payer ?

La question essentielle qui se posait à Saint-Tropez était bien de savoir qui doit payer et qui doit recevoir. Pour Jean-Loup Tournier, le directeur de la SACEM, la réponse est claire et sans détour : les diffuseurs qui ne paient pas sont des voleurs, et la SACEM s'attachera à défendre les intérêts des ayants droit (désormais elle représente également les réalisateurs de vidéo-clips) auprès des diffuseurs sur un produit qui constitue un segment du marché. Avec lui, seul Daniel Populus, qui dirige Octet, semblait être au fait du sujet, sachant bien que le vidéo-clip n'a de justification que s'il permet de dépasser les frontières. Un vidéo-clip coûte plus cher qu'un disque, il en relève d'autant le seuil de rentabilité.

Et puis, le festival de Saint-Tropez se voulant aussi et avant tout le marché international du vidéo-clip, les Américains étaient présents. Connaissant déjà les règles du jeu, ils se sont tus. Ils étaient là pour vendre leurs produits, et c'est ce qu'ils ont fait.

Enfin, il n'est pas inintéressant de méditer sur la déclaration du chanteur Joe Jackson, qui a interdit récemment la diffusion de ses clips. Avec les vidéo-clips, a-t-il expliqué, les compagnies discographiques ne veulent plus investir dans les tournées. Le but principal d'un groupe ou d'un chanteur est de se produire sur scène. En se coupant du public, ils sont appelés à devenir des pantins qui disparaîtront. Je ne suis pas un acteur, mais un chanteur, disait-il en substance. Mes chansons sont faites pour chatouiller l'imaginaire de mes auditeurs. En imposant une image sur une musique, le vidéo-clip brise les rêves et l'imaginaire du public.

ALAIN WAIS.

• *Clip d'or : the Cars* (réalisation Charlex et Jeff Stein).

• *Clip d'argent : Say, say, say,* de Paul McCartney avec Michael Jackson (réalisation Bob Giraldi).

• *Clip de bronze : Thriller,* de Michael Jackson (réalisation John Landis).

• *Meilleur vidéo-clip français et prix des Tropéziens : Cargo,* d'Axel Bauer (réalisation Jean-Baptiste Mondino), déjà primé au Festival d'Antibes.

JAZZ

NANCY PULSATIONS

Continuons d'aimer Ornette Coleman

Trois concerts quotidiens pendant dix jours. Une revue éclectique des tendances actuelles. Des expositions, des films. Le Nancy Jazz Pulsations commence ce vendredi 12 octobre par un concert d'Ornette Coleman. Ornette Coleman était au Festival d'automne (au TMP) le 1er octobre.

Complet bleu vif, air timide, comme impressionné d'être dans une si grande salle, Ornette Coleman est revenu, après des années d'absence. A en juger par les applaudissements plus réservés au fil du concert, par les ostensibles départs dès le premier morceau – ce qui est surprenant, – par les commentaires enfin, le sentiment reste pour le moins mitigé.

Il n'est plus commode d'aller contre le goût collectif. Longtemps, pourtant, le jazz s'est régalé de ces luttes qui soudaient les clans et programmaient les goûts. « *Figues pourries* » contre « *raisins verts* ». Traditionalistes contre progressistes. Amateurs de free jazz contre classiques et modernes. Intégristes contre jazz rock. Jazz tout court contre le reste de la musique. Aujourd'hui, sous peine de passer pour sectaire (l'horreur), il faut tout aimer en vrac avec une passion mollassonne. De Pinetop Smith à Michael Jackson en passant par les Africains et le Brésil. Argument d'autorité, d'ailleurs, les autres aiment ça. Les autres : les jeunes, les banlieusards de Londres, les Martiens... Réciproque : il est devenu aussi peu commode de détester contre tous que d'aimer contre le goût dominant.

Comment esquiver les questions que pose Ornette Coleman et dire le plaisir ambigu de son concert ? Plaisir à cette obstination éclatante dans les mélodies et les intervalles dont la tension reste si contraire à l'allure du personnage. Les uns l'ont trouvé froid, les autres ont regretté son manque de pratique. Une bonne partie du public a déploré la sono. Les amateurs ne doivent plus beaucoup sortir, sinon ils sauraient que la plupart des concerts modernes se sont alignés sur l'hébètement des sens. La sono n'était pas trop forte, en revanche elle était mauvaise : la trompette avait le même timbre que le saxophone. Mais il reste incontestable qu'à part dans le morceau d'ouverture et dans le rappel (car il y eut tout de même un rappel du carré des fidèles), jamais on ne sentit le courant passer réellement.

Sur scène, dispositif peu commun, Ornette est au centre, flanqué de bassistes électriques. Derrière, selon la même symétrie, les guitaristes Bern Nix et Charles Ellerbe. Au fond, enfin, cour et jardin, les batteurs Denardo (son fils) et Kamal Sabir. Le concert est réglé comme un rite peu démonstratif : exposés bien mis en place, solos tous coincés à la queue leu leu, comme pour s'en défaire, flottements du drumming dont on a perdu l'habitude mais qu'Ornette a toujours entretenu, bain des cordes et des bois par vagues, par rouleaux, océanique et, là-dessus, une voix de tête comme un éclat de rire, le chant du saxophone. On peut ne pas aimer : mais il faut savoir alors que c'est Ornette qu'on n'aime pas.

Il n'a jamais joué autre chose, ni mieux ni moins bien. Le 4 novembre 1965, première partie de la première visite d'Ornette Coleman, Sonny Rollins déroutait la Mutualité. Les amateurs quadragénaires de l'époque grommelaient à la fin : « *Ce type, tout de même, qui jouait si bien autrefois...* » Vingt ans après, même désillusion pour Ornette. Désillusion d'optique : avec son double trio, Ornette Coleman joue ce qu'il a toujours joué, avec ce lyrisme et cette tension un peu gauche. Avec cet amour. Il continue de déranger les oreilles, les habitudes et les musiques du moment. Il en paraît gêné comme si cela lui échappait. Il ne se fond pas. Non-aligné. Peu récupérable. On peut continuer d'aimer ça.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Nancy Jazz Pulsations : Prince Lasha et Sonny Simmons, anciens compagnons d'Ornette Coleman, sont au même programme de ce vendredi. Jusqu'au 21 octobre (tél. : (8) 321-21-21).*

THÉATRE

FESTIVAL D'AUTOMNE

L'inventaire de Peppe et Concetta Barra

Fumées d'enfer. Tables enchantées comme au supplice de Tantale. La langue et le ventre de la faim. Un diable rouge et un orchestre de diables enchaînant diaboliquement des tarentelles. Deux compères bouffons, Razzullo et Sarchiapone, se retrouvent dans l'au-delà. Saint Joseph erre à la recherche d'un hôtel pour Marie, qui rêve au démon. Polichinelle enfant organise un tintamarre. On le pend et il ressuscite. Un jeune premier comique est supplanté auprès de sa belle par un gnome fortuné ; le diable enlève leur enfant. Boucle bouclée de cet étourdissant coq-à-l'âne, dont Peppe et Concetta Barra sont les merveilleux poètes-interprètes, pour le Festival d'automne.

Il y a longtemps, a existé en France quelque chose qui a dû s'approcher de ce théâtre burlesque (improvisation et technique savante à la fois), mais le classicisme a chassé cette énergie dionysiaque de la scène française et imposé à jamais un modèle littéraire. De toute l'Europe, c'est sûrement à Naples que se conserve le mieux cette tradition d'un théâtre (en apparence) hors les règles, chaleureux, grossier, charnel, antirationnel. La *macchietta* ou art de créer masques et caricatures, la *sceneggiata* ou dramatisation des chansons à succès ont nourri l'art du *varietà*, qui est en Italie le contraire de l'amusette de café chantant, mais le théâtre de l'acteur-roi et du triomphe de l'instant.

Le non-sens y est moins désinvolture que philosophie et pratique théâtrale, plus proche du kabuki que des clichés à la française sur la commedia dell'arte. La stylisation y est très maîtrisée ; calembours, devinettes et grimaces ont ici « *concision, profondeur et vivacité* », que souhaitait Meyerhold. Le futuris te Marinetti y voyait la forme même du théâtre à venir sur « *la décomposition ironique des prototypes usés* ».

Ce à quoi se livrent Peppe et Concetta Barra, entre un roulement d'yeux, un trémoussement du bassin ou des coups d'éventail trop énergiques, ou un tapotement méticuleux du chignon, c'est à un inventaire quasi proustien des tics révélateurs du comportement humain. La langue napolitaine déformée, recréée par eux, devient artifice et théâtralité sans cesser de dire l'enracinement. Et qu'importe si cette représentation, où le comédien est masque, recouvre souvent une morale fataliste née de la misère et du déni que lui lance le rire. Mère et fils, sécheresse nerveuse et faconde généreuse, Concetta et Peppe sont le couple de l'unité retrouvée, la résolution burlesque de l'Œdipe, un couple universel, grandiose. Leur sensualité n'exclut pas l'intelligence, au contraire. Leurs spectacles sont aujourd'hui l'heureux contrepoids d'une conception par trop cérébrale, à la française ou à l'allemande. Ce n'est pas un théâtre populaire, c'est le théâtre-peuple.

BERNARD RAFFALLI.

★ Festival d'automne au Théâtre de Paris, jusqu'au 21 octobre, à 20 h 30. Autres spectacles : du 23 au 4 novembre, à 21 h : *Peppe e Barra ;* à 19 h : *Zeza.*

■ **ANNULATION. – Le récital d'Arturo Benedetti Michelangeli, prévu ce vendredi 12 octobre salle Pleyel, est annulé et reporté au 29 octobre. Aucune raison officielle n'a été donnée. Il arrive souvent au pianiste d'annuler ces concerts, mais il vient de se produire à deux reprises avec l'Orchestre de Paris.**

■ **REPORT. – La première représentation d'*Orphée aux enfers*, d'Offenbach, dans la mise en scène de Jorge Lavelli, qui devait avoir lieu le 19 octobre à l'Espace Cardin, est reportée au 23 octobre pour des raisons techniques. Les billets déjà vendus peuvent être validés pour d'autres dates, le spectacle devant être joué jusqu'au mois de janvier. (Renseignements : 266-17-80.)**

THÉATRES NATIONAUX

La CGT lance un appel à la grève

Le Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle (SYNPTAC-CGT) a lancé, jeudi 11 octobre, un appel à une grève nationale de vingt-quatre heures, pour le mardi 23 octobre, dans les théâtres nationaux et les établissements d'action culturelle. Ce mouvement devrait être précédé, annonce le SYNPTAC-CGT, d'une semaine revendicative, du 15 au 21 octobre, avec retards de lever de rideau. Par ailleurs, le syndicat menace d'une grève nationale pour tous les jours de fête jusqu'à la fin de la saison.

Le secrétaire général du SYNPTAC-CGT, M. Raoul Muriand, justifie « *cette action sans précédent dans l'histoire du théâtre, dont les professionnels sont victimes* ». Il a, notamment, accusé le ministère de la culture de « *mauvaise gestion* » dans le secteur de l'action culturelle et des théâtres subventionnés.

Une vie de Corneille

De nos grands auteurs, Corneille est sans doute le plus mal connu : il ne bénéficie pas comme Racine de l'auréole des passions amoureuses, ni comme Molière de la sympathie qu'on voue d'emblée au comédien tragique. Bourgeois sans charme, un peu claudélien, il vieillit trop, assez pour survivre à sa gloire. Ivan Morane a voulu explorer le vécu de Corneille et rendre par là compte du mystère d'une œuvre à la fois célèbre et oubliée.

Il a composé une fresque, genre difficile, à la gloire de celui dont on fête cette année le tricentenaire de la mort (1) : Corneille, avocat normand apportant à lire sa *Mélite* à Mondory ; Corneille, amoureux de Catherine Hue, Corneille victorieux par *le Cid*, Corneille, aimé et jalousé de Richelieu, Corneille et Molière, Corneille et Racine, Corneille vieillissant, trahi, méconnu, toujours fier, Corneille mourant entre les bras de sa fille Madeleine... Images fugaces, parfois émouvantes, où se reconnaît la sincérité d'un metteur en scène au demeurant assez bien informé.

Parmi les comédiens, dynamiques mais inégalement inspirés, Christian Drillaud a la réserve sombre qui convient au poète héroïque. On a voulu éviter l'imagerie officielle en faisant rêver ce grand destin par des comédiens modernes attardés dans les loges d'un théâtre de province. Mais entre les séquences, un orchestre dans la fosse, et en costumes d'époque, ébauche des mouvements de Purcell, Haendel, Vivaldi et même Higelin, et voilà heurté l'écueil de la pesanteur. Célébration oblige, sans doute.

B. R.

★ Grand Théâtre de la Cité universitaire, à 20 h 30. Relâche dimanche, lundi et mardi.

(1) *Le Monde des livres* du 12 octobre.

Le Dindon « à quatre épingles »

M. de Pontignac suit Mme Vatelin dans la rue. Il monte chez elle, lui fait une cour éhontée. Attitude impardonnable, surtout quand la dame en question est la femme d'un ami. C'est ce que l'on appelle un pas de clerc ; une bévue qui va entraîner toute une ribambelle de situations « *made in* - début-du-siècle ».

Dans *le Dindon*, Georges Feydeau se régale de quiproquos et de chassés-croisés qu'il est difficile de raconter tant ils sont nombreux et embrouillés ; tant les personnages entretiennent entre eux des rapports biscornus et cocasses. Scènes traditionnelles autour d'un lit, couples qui se cherchent, se font et se défont. Badinage et cocufiage. L'amour chez Feydeau est canaille mais la morale toujours respectée.

Mis en scène par Jean Meyer, *le Dindon* a tout pour plaire. Trois décors somptueux : un salon bourgeois, une chambre d'hôtel et une garçonnière délicieusement bonbonnière. Une distribution brillante. Et même, pour les amateurs, une petite tenue affriolante, porte-jarretelles et corset ajusté pour Nicole Calfan qui interprète avec talent le rôle d'Armandine. Un spectacle tiré à quatre épingles, riche et clinquant mais peut-être trop gominé, trop empesé dans les bonnes manières.

C. Ba.

★ Théâtre du Palais-Royal, 20 h 30.

Figaro de glace

Jean-Laurent Cochet a mis en scène *le Mariage de Figaro*. Amusant ou ennuyeux ? Bon ou mauvais ? On ne sait pas. Un spectacle traditionnel, un peu plat, au sujet duquel toute critique serait injustifiée, toute louange exagérée. Parler des décors ? Ils sont simples, sans histoire. Le rythme ? Rapide, comme il convient pour une pièce de Beaumarchais. Les comédiens ? Sobres. La comtesse Almaviva (Michèle Andrée) a cette lourdeur un peu désabusée et touchante d'une femme de trente ans délaissée par son mari. Suzanne (Yasmine Osmani) est vive, acidulée, charmante.

En revanche, Figaro, champion d'audace, d'ironie et d'effronterie, a perdu son humour. Jean-Claude Regnier fait de lui un personnage glacial, parfois même antipathique, à l'image de son maître, le comte Almaviva, qui, lui, est ombrageux de nature. Cela est une constatation et non un reproche. Après tout, Figaro n'est-il pas une sorte de saint Just de comédie, raillant tout ce qui étayait l'Ancien Régime, la noblesse, la justice, l'autorité des grands ?

Les autres comédiens cheminent, bien calés dans leur rôle, protégés par Jean-Laurent Cochet qui se glisse de temps à autre parmi eux en Don Gusman Brid'Oison, un juge bafouilleur et postillonneur.

Alors ? Une soirée qu'il faut conseiller à tous ceux qui sont doués d'ubiquité intellectuelle. D'un œil, ils peuvent suivre Figaro et Suzanne le jour de leurs noces. De l'autre, fermé celui-là, ils ont tout le temps de contempler des images venues d'autres mondes ; celles de leur imagination.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre des Arts Hébertot, 21 heures.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EMIATEJ : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.

LA CONDITION DES SOIES : Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30.

GOETHE : TAI (278-10-79), 22 h.

L'ISSUE : Juvisy-sur-Orge, Éclipses (921-60-34), 21 h.

LA VILLE MARINE : Athevains (379-06-18), 20 h 30.

LA CARTE DU TENDRE : Petit-Montparnasse (320-89-90), 21 h.

ON M'APPELLE ÉMILIE : Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45.

Les salles subventionnées

COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : Ivanov.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, 18 h 30 et 20 h 30, voir Festival d'automne. – Théâtre Gémier : 20 h 30 : Comme il vous plaira.

TEP (364-80-80). Théâtre : à 20 h 30 : King Lear.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 18 h 30, 20 h 30 et 21 h : Quand même un monde ; à 18 h 30 : les Indiens des Amériques – Luttes passées et revendications présentes ; – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 16 h : Mémoires de la mine (la mémoire) ; 19 h (le Cœur), de J. Renard ; 18 h : Collections du Mnam. – Théâtre/Danse : 22 h : Rêves de F. Kafka.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéras : 18 h 30 : Passaggio/A. Ronne.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70) 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 21 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24) 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14) 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 30 : l'Apologue.

CALYPSO (227-25-95) 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie : 20 h : Les Choréphores et les Euménides. – Épée de Bois (808-39-74) 20 h : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02) 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48) 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Désiré.

ESPACE MARAIS (584-09-31) 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Mary contre Mary ; 21 h : Pour tranche de contes. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51) 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79) 20 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h : l'École des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : Un otage.

MARIE-STUART (508-17-80) 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.

MARIGNY (256-04-41) 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17) 20 h 45 : Persona.

MATHURINS (265-90-00) 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32) 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : les Argileux.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 12 octobre

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97) 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03) 18 h : Nicomède.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49) 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93) 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20) 20 h 30 : Chimères.

TH. 13 (588-16-30) 20 h 30 : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) 21 h : Fando et Lis, la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Polaroïd.

PATACHON (606-90-20), 20 h, F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Banca.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : M. Bruel Ballet.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : La Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Osinska (Chopin.)

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Pfaff (Milhaud, Enesco, Messiaen...).

Salle Cortot, 21 h : Ph. Cantor, S. Rives (Fauré, Debussy, Duparc...).

Lucernaire, 20 h 30 : Quatuor de bois HS XXI (Riffaud, Hoeltein, Varèse).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h 30 : Passaggio (Berio).

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Senza mani senza piedi.

Théâtre national de Chaillot (727-81-15). Grand Foyer, 18 h 30 et 20 h 30 : Katajjaq Inuit.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Philoctète.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler).

CHAUCONIN, Église (434-13-24), à 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Thomas (musique de chambre à Venise au XVIIIe siècle).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Soixante-dix ans d'Universal : Journal d'un avocat, de W. Wyler ; 21 h, The most dangerous man alive, de A. Dwan.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Camila, de M.L. Bemberg ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : les Tambours de la nuit, de T. Imai.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-israélien). – V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V (h. sp.), 8e (562-41-46) ; Lumière (h. sp.), 9e (246-49-07).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ;

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

***INDIANA JONES ET LE TEMPLE* MAUDIT** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action rive gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Champs-Elisées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA *PLEINE LUNE* (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT *SIMPLE FLIC* (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA *GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE* CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (552-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAROUDEUR, film anglais de Philip Chalong, avec Robert Ginty, Sarah Langenfeld, William Stevens. V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16)) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE JUMEAU, film français d'Yves Robert, avec Pierre Richard, Carey More, Camilla More. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ, Film soviétique de Roman Balaian, avec Oleg Yankovski, Lioudmilo Gourtchenko, Oleg Tabakov. V.o., Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg (h.sp.), 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic cinéma, 11e (805-51-34) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (*Austr., v.o.*) : *Boîte à films*, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Templiers (h.sp.), 3e (272-94-56).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (329-11-30)

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A. v.o.) (**) : Ursulines, 5e (354-39-19).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Cinéma *Présent*, 19e (203-02-55).).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA *GUERRE DES ÉTOILES* (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o) : Latina, 4e (278-47-86) (ex-Marais).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 19e (259-62-75).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films (h.sp.), 17e (622-44-21).

IVAN LE TERRIBLE (Sov.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA MARQUISE D'O (*Fr.-All.*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Latina, 5e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

RENCONTRE DE LAUREL ET HARDY (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Club, 9e (770-81-47).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

TRISTANA (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Epée de *Bois, 5e (337-57-47)*.

VIVRE ET LAISSER MOURIR (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaîté Rochecouart, 9e (878-81-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

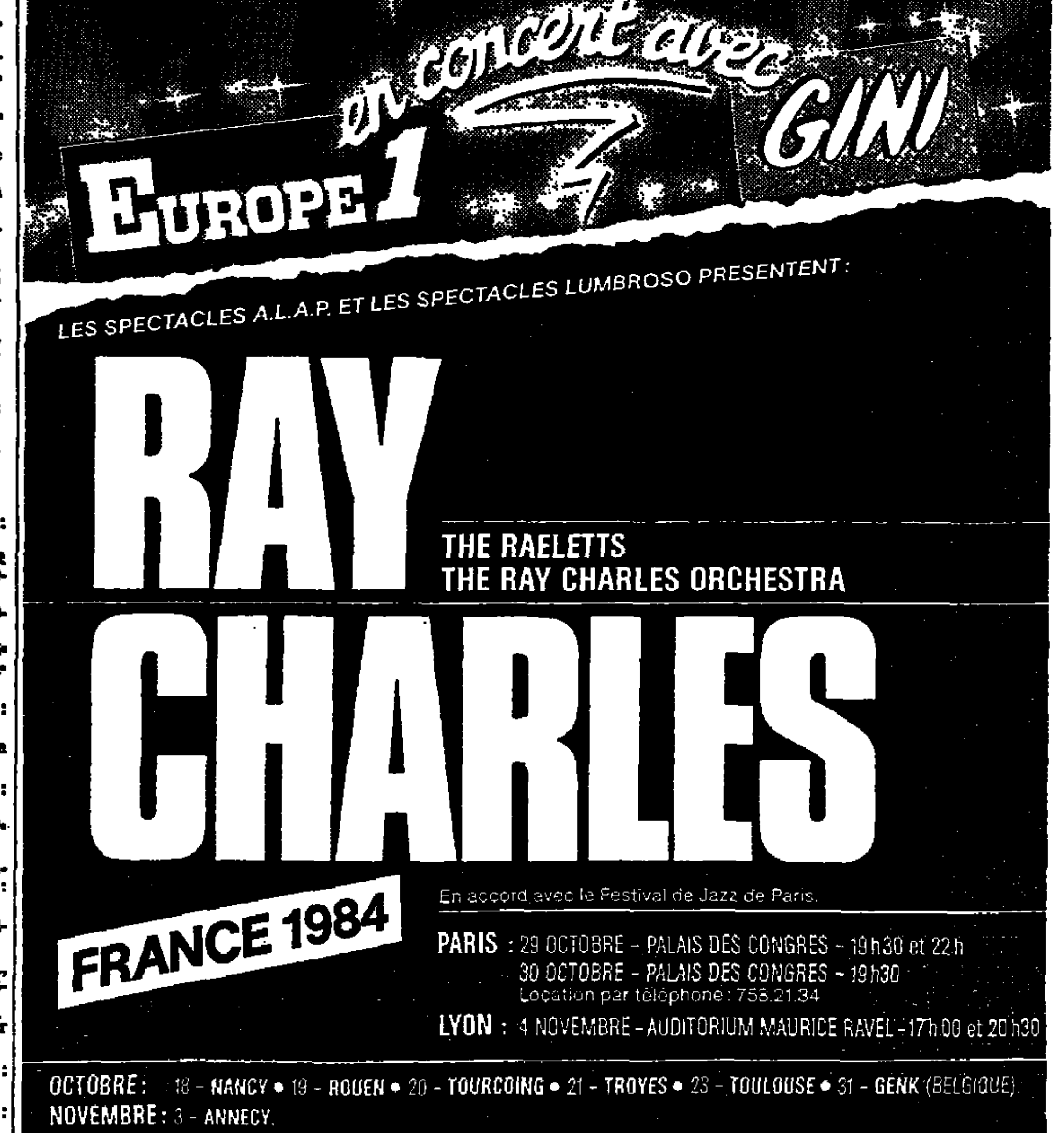
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

ZELIG (A.) : Galande, 5e (354-72-71).









COMMUNICATION

LES DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les principes posés par la loi sont jugés conformes

• Le groupe de M. Hersant est épargné • Les pouvoirs de la commission sont limités

Saisi le 12 septembre par plus de soixante sénateurs RPR et UDF, puis, le 14 septembre, par plus de soixante députés également de l'opposition, le Conseil constitutionnel a examiné, les 10 et 11 octobre, le texte de loi adopté définitivement par l'Assemblée nationale en quatrième lecture le 12 septembre (*le Monde* du 14 septembre) sur la transparence et le pluralisme des entreprises de presse.

Le Conseil constitutionnel, dont la décision ne comporte pas moins de 34 pages, a estimé conformes à la Constitution les principes posés par la loi, ainsi que la plus grande partie des dispositions relatives à la transparence financière et à la limitation *« pour l'avenir »* des concentrations. S'il n'admet pas la remise en cause des concentrations actuellement existantes, le Conseil, en revanche, a jugé conforme l'obligation pour chaque quotidien de disposer d'une équipe rédactionnelle, permanente, qui lui soit propre.

L'assemblée du Palais-Royal ne conteste pas davantage la composition, les pouvoirs et par là-même la création d'une commission chargée de veiller à l'application de la loi, mais elle censure l'octroi à cette commission du pouvoir de prendre elle-même des sanctions administratives.

Les considérants s'appuient, essentiellement, sur l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui garantit la libre communication des pensées et des opinions, et, notamment, la liberté de la presse.

Après avoir considéré que le projet de loi a été adopté selon une procédure législative nullement contraire à la Constitution, à l'inverse de ce que soutenaient les députés de l'opposition, le Conseil constitutionnel juge que les dispositions satisfont aux exigences de l'article 4 de la Constitution relatif aux droits et devoirs des partis et groupements politiques.

TRANSPARENCE

Le Conseil constitutionnel pose comme principe que *« loin de s'opposer à la liberté de la presse ou de la limiter, la mise en œuvre de l'objectif de transparence financière tend à renforcer un exercice effectif de cette liberté »*. En effet, ajoute-t-il, *« en exigeant que soient connus du public les dirigeants réels des entreprises de presse, les conditions de financement des journaux, les transactions financières dont ceux-ci peuvent être l'objet, les intérêts de tous ordres qui peuvent s'y trouver engagés, le législateur met les lecteurs à même d'exercer leur choix de façon vraiment libre et l'opinion à même de porter un jugement éclairé sur les moyens d'information qui lui sont offerts par la presse écrite »*.

Ainsi le Conseil constitutionnel repousse les arguments opposés par les députés, qui considéraient un certain nombre de dispositions sur la transparence contraires soit au principe de la légalité des délits et des peines définis par l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, soit à celui du droit au secret des affaires et du patrimoine considéré par ces derniers *« comme éléments essentiels du droit au respect de la vie privée »*.

En revanche, les neuf « sages » ont supprimé les sanctions prévues par l'article 28 (amende de 6 000 à 40 000 francs) qui vise le défaut d'insertion dans une publication et dans un délai d'un mois (art. 6) des informations concernant une cession ou une promesse de cession de parts de capital au moins égale à 20 %. Ainsi l'article 28 est déclaré dans son ensemble non conforme à la Constitution, en raison de l'incertitude qui pèse sur la détermination de l'auteur de l'infraction.

PLURALISME

Pour le Conseil constitutionnel, le pluralisme des quotidiens d'information politique et générale auquel sont consacrées les dispositions du titre II est en lui-même *« un objectif de valeur constitutionnelle »*. Dès lors, il s'est attaché à examiner si les modalités de mise en œuvre de ce principe sont conformes à la Constitution.

Le Conseil constitutionnel a censuré le deuxième alinéa de l'article 13, qui indique *« pour les situations existant au moment de la publication de la présente loi, les plafonds s'apprécient sur une même période constituée par les douze derniers mois connus précédant la publication de la présente loi »*.

Cette appréciation du Conseil constitutionnel revient à *« geler »*, selon le mot de M. André Audinot, député non inscrit de la Somme, et bras droit de M. Robert Hersant, les limites actuelles de la Socpresse et des autres sociétés du groupe Hersant. Le Conseil considère que s'il est loisible au législateur, lorsqu'il organise l'exercice d'une liberté publique, *« d'adopter pour l'avenir, s'il l'estime nécessaire, des règles plus rigoureuses que celles qui étaient auparavant en vigueur, il ne peut, s'agissant de situations existantes intéressant une liberté publique, les remettre en cause que dans deux hypothèses : celle où ces situations auraient été illégalement acquises ; celle où leur remise en cause serait réellement nécessaire pour assurer la réalisation de l'objectif constitutionnel poursuivi »*. Il relève que la situation existante des entreprises éventuellement concernées *« s'est constituée sous l'empire d'une législation ne comportant pas de tels plafonds »*.

LA COMMISSION

La création de la commission chargée de veiller à l'application de la loi n'est pas remise en cause, ni sa composition. En revanche, le Conseil a annulé les articles 19 et 20, qui définissent ses pouvoirs décisionnels et les obligations pour les administrations et les entreprises de presse de fournir les renseignements nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Du coup, l'article 18, qui détermine les conditions dans lesquelles la commission peut être saisie de demandes tendant à l'appréciation des articles 19 et 20 ou peut se saisir d'office ainsi que la procédure d'examens des demandes, a été jugé non conforme à la Constitution. S'il considère qu'il n'est pas contraire à la Constitution d'envisager une procédure d'instruction préalable d'un dossier par voie administrative, en revanche il sanctionne le pouvoir de décision exécutoire émanant d'une autorité administrative à qui se serait vu reconnu le droit de priver la publication en cause d'avantages fiscaux et postaux avant même que le ministère public ait pu commencer l'instruction du dossier.

Les articles 19 et 20 étant supprimés, leur référence inscrite dans les articles 15 (information de la commission sur la cessation ou l'acquisition de la propriété ou du contrôle d'une entreprise de presse), 21 (renseignements que la commission peut recueillir ou exiger) et 23 (possibilité de recours et de sursis à exécution devant le Conseil d'Etat) disparaît.

DISPOSITIONS DIVERSES

La conjugaison de la suppression du deuxième alinéa de l'article 13 et de l'article 20 entraîne celle de l'article 39, qui fixait le délai dans lequel les groupes en infraction devaient se mettre en conformité avec la loi.

L'ensemble des annulations a conduit le Conseil constitutionnel à déclarer non conforme à la Constitution l'article 40, qui abrogeait un certain nombre d'articles de l'ordonnance du 26 août 1944, dont l'article 9, qui indique qu'une *« même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien »*.

Enfin, le Conseil constitutionnel décide que les autres articles de la loi ne sont pas contraires à la Constitution, *« sous les strictes réserves d'interprétation »* dont il a accompagné sa décision.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Un progrès législatif

(Suite de la première page.)

Il n'en reste pas moins vrai que M. Hersant, avec ses dix-neuf quotidiens, ses sept hebdomadaires ou bihebdomadaires d'information locale, ses onze publications périodiques, est épargné. Il aura toutefois désormais davantage de difficultés pour avaler, avec la boulimie qu'on lui connaît, de bonnes affaires de presse ou des journaux en détresse. Son arrogante activité trouvera peut-être ses limites. Est-ce si mauvais pour le gouvernement ? Certes, ce dernier perd nettement sur ce point.

Mais, en acceptant le verdict et en promulgant la loi rapidement, le gouvernement peut accréditer l'idée que ses intentions étaient générales, et qu'il ne souhaitait pas s'acharner contre un seul homme, contre un groupe. La décrispation prônée par le premier ministre peut y trouver son compte.

Il ne faut pas oublier toutefois que le Conseil remet en selle l'ordonnance de 1944, et que M. Robert Hersant est inculpé à ce titre, depuis 1978, et dix-sept autres personnes avec lui. Le procès attendu maintenant depuis plus de six ans devrait pouvoir s'ouvrir... Autre joli débat en perspective !

La « commission pour la transparence et le pluralisme », enfin, voit ses pouvoirs coercitifs supprimés. C'est une victoire nette pour les adversaires du projet, qui jugeaient ces prérogatives exorbitantes. Les tribunaux apprécieront les dossiers instruits par elle. N'est-ce pas, en définitive, la sagesse, lorsqu'on voit ailleurs – pas si loin : dans l'audiovisuel – les difficultés de certains « sages » à faire régner la loi et l'ordre.

Malgré ses imperfections, le texte qui sera promulgué reste un acte de « moralisation » courageux du gouvernement socialiste, qui répond aux engagements du président de la République. L'opposition, qui se félicite dans un premier temps des reculs imposés par le Conseil constitutionnel, pourrait bien, dans un second temps, relancer la polémique. La transparence et le pluralisme, foulés aux pieds allégrement depuis quarante ans par une partie du patronat de presse avec la complicité de la classe politique, ne vont pas s'imposer du jour au lendemain.

YVES AGNÈS.

Les règles et l'art de la communication

(Suite de la première page.)

La dernière consiste à offrir au premier ministre un créneau mensuel de communication sur TF 1. Préoccupation légitime de la part de gouvernants désireux de s'expliquer sur leur action. La législation en vigueur leur offre cette possibilité. Pourquoi ne pas l'avoir saisie ? La forme de l'émission retenue crée un problème à l'intérieur de la chaîne et un tollé à l'extérieur, d'autant que l'étrange dispositif du droit de réponse ne satisfait personne.

Ceux qui s'émeuvent le plus ne sont pas forcément les plus fondés à le faire. Il n'empêche que l'écran est brouillé. Le premier ministre a promis de tenir le langage de la vérité. Il n'a pas besoin d'être invité pour cela : il lui suffisait de prendre directement et régulièrement rendez-vous avec ses compatriotes. C'eût été plus simple et plus clair.

A. L.

M. Georges Fillioud : le Conseil constitutionnel reconnaît les principes fondamentaux de la loi sur la presse

Voici le texte du communiqué de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, après la décision du Conseil constitutionnel.

« Les principes généraux de la loi, ses orientations essentielles et ses principales modalités ont été validés par le Conseil constitutionnel. La France se trouve ainsi dotée, à l'égal des grandes démocraties occidentales, d'une législation moderne qui : 1) assure la transparence des entreprises de presse afin de savoir notamment qui les contrôle financièrement ; 2) limite les concentrations abusives qui permettent à une même personne ou à un même groupe de contrôler une part excessive de la vente des quotidiens ; 3) consacre le rôle et la responsabilité des journalistes et des équipes rédactionnelles.

Le Conseil constitutionnel a cependant considéré que les dispositions anti-trusts prévues dans la loi ne devaient pas s'appliquer aux situations acquises ; celles-ci continuent donc de relever de l'ordonnance de 1944. Le Conseil constitutionnel a par ailleurs écarté les sanctions administratives prévues dans la loi nouvelle, considérant que les infractions doivent être sanctionnées par les tribunaux judiciaires.

Les autres dispositions ayant été jugées conformes à la Constitution, la loi sera promulguée sans délai. Elle entrera immédiatement en application. Elle protégera désormais le pluralisme de la presse, c'est-à-dire la liberté de choix du lecteur. »

MM. d'Aubert, Madelin, Toubon : nous avons eu raison

Les trois députés de l'opposition qui avaient mené le combat contre le projet de loi sur la presse se montrent très satisfaits de la décision du Conseil constitutionnel, même si certains d'entre eux espéraient, en fait, une sanction plus sévère. MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne), Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) et Jacques Toubon (RPR, Paris) estiment en tout cas que la décision des neuf « sages » justifie la bataille qu'ils ont livrée à l'Assemblée nationale.

M. Madelin souligne ainsi : *« Nous avions refusé une loi qui entendait démanteler un groupe de presse d'opposition ; le Conseil constitutionnel y est opposé aussi. »* Pour M. d'Aubert, à partir du moment où le groupe Hersant n'est pas touché, *« la loi n'a plus de sens »*. M. Toubon ajoute : *« L'objectif politicien du gouvernement n'est pas atteint »* et il se félicite que *« les lecteurs de la presse ne soient privés d'aucun des journaux qu'il leur est actuellement possible de lire et qu'il ne soit pas porté atteinte à la pluralité des titres qui existe actuellement, notamment en province »*.

Pour le député de Paris, la décision du Conseil sur les pouvoirs de la commission pour le pluralisme et la transparence a aussi l'avantage de *« mettre fin à une confusion des pouvoirs de caractère juridique et des pouvoirs de caractère administratif que le gouvernement a un peu trop tendance à organiser. La haute juridiction a ainsi réaffirmé un principe de séparation des pouvoirs qui est un élément fondamental de garantie des libertés »*.

M. d'Aubert se félicite, pour sa part, que cette décision ait été annoncée au moment où la Haute Autorité de l'audiovisuel est elle aussi contestée : *« Cela remet le problème de l'information et du contrôle des médias au goût du jour. Le principe même des commissions des « sages » créées par la majorité a du plomb dans l'aile »*. Lui et M. Madelin jugent enfin que tout cela devrait amener M. Georges Fillioud à se démettre de ses fonctions ministérielles.

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE FIGARO : une décision historique

« *Les auteurs de la loi, ainsi désavoués, feignent de se réjouir de ce que les principes de leur œuvre misérable (la transparence et le pluralisme) sont saufs.*

» Comme ce qui leur importait au vrai, était la destruction du groupe de presse le plus ferme de l'opposition et leur mainmise sur le dernier mode de communication qui leur échappe, il n'y a là qu'une tentative piteuse de se sauver la face.

» Laquelle reçoit de la décision historique du 11 octobre 1984 une admirable paire de gifles. »

André Decocq.

LIBÉRATION : deux bons coups

« C'est toute l'opération Mauroy contre Hersant qui s'effondre (...). Arrivé à Matignon, Laurent Fabius avait désamorcé l'affaire en reportant à après les législatives de 1986, l'entrée en application des mesures sur la concentration qui devait tomber en pleine campagne électorale. L'opposition avait déposé deux recours, (l'un des sénateurs, l'autre des députés), devant le Conseil constitutionnel. Le jugement des « neufs sages » est un sacré pavé politique dans la marre du gouvernement . L'opposition, elle, cumule deux bons coups : le projet Savary et ce projet. Le reste de la loi a été jugé conforme à la Constitution et donc promulgable (...) »

M. G.

M. QUEYRANNE (PS) : les principes de la loi sont confortés.

M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste du Rhône, qui fut le rapporteur à l'Assemblée nationale de ce projet de loi, se félicite que l'essentiel de celui-ci ait été jugé conforme à la Constitution par les « neuf sages » : *« La décision du Conseil constitutionnel conforte les principes sur lesquels est fondée cette loi : la transparence des entreprises de presse et l'exercice effectif des libertés de la presse, qui doit être préservé de la pression des puissances financières. »* Il ajoute que la décision du Conseil *« consacre le rôle des journalistes dans les entreprises de presse »*. Le député du Rhône prend acte qu'un des principaux dirigeants du groupe Hersant vient de déclarer que cette loi entraîne un gel de l'expansion de son groupe : *« Elle porte donc bien un coup d'arrêt effectif au processus de concentration. »*

Dans ces conditions, pour M. Queyranne, *« il sera difficile à l'opposition de proposer la suppression de cette loi, qui va dans le sens de l'extension des libertés. »*

M. ANDRÉ AUDINOT : une limitation de pouvoirs exorbitants.

PDG du *Figaro* et premier « lieutenant » de M. Robert Hersant, député (non inscr.) de la Somme, M. André Audinot déclarait le 11 octobre au soir à l'AFP : *« Il semblait évident que certaines dispositions de la loi ne pouvaient résister à l'examen, notamment les pouvoirs exorbitants de la commission* (chargée de veiller à l'application de la loi). *Nous prenons acte de la décision du Conseil constitutionnel de lui retirer son pouvoir de sanction administrative. »*

Pour ce qui est du coup d'arrêt à l'expansion du groupe Hersant, M. Audinot ajoute : *« C'est déjà une sagesse de ne pas démolir ce qui existe* [avec des quotas de production qui] *donnaient à la loi un caractère rétroactif incompatible avec le droit français »*.

M. JEAN CLUZEL : la transparence est assurée.

Selon M. Jean Cluzel, sénateur (UCDP) et rapporteur de la commission spéciale sur la presse, *« le Sénat avait pris l'exacte mesure des menaces contre la liberté de la presse dont le projet gouvernemental était porteur (...) »*.

« Le rapporteur que je suis, ajoute M. Cluzel, *note avec satisfaction que les mesures qui assurent la transparence financière des entreprises de presse sont confirmées; le Sénat l'avait toujours souhaité (...).*

» Il reste, maintenant, à obtenir par la pérennisation des franchises accordées à la presse (en réalité aux lecteurs) que soit assurée sur des bases solides la liberté de la presse indispensable à la démocratie. »

COMMUNICATION

M. LAURENT FABIUS A TF 1

La décision de la Haute Autorité est fortement contestée

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a fait connaître, jeudi 11 octobre, sa décision pour l'organisation du droit de réponse à M. Laurent Fabius, *« invité »* par le PDG de TF 1 à venir s'entretenir une fois par mois, pendant un quart d'heure, avec des journalistes de la chaîne à la suite du journal de 20 heures. *« L'opposition et la majorité devront disposer chacune, à la même heure et dans les mêmes conditions que le premier ministre, d'une émission d'un quart d'heure, soit en tout d'une demi-heure »,* indique le communiqué de cette instance chargée par la loi de veiller à l'équilibre du droit d'expression dans l'audiovisuel public.

Pour l'organisation de ce droit de réplique, les neufs « sages » de la Haute Autorité ont dû innover, les prestations régulières du chef du gouvernement – dont la première est prévue le mercredi 17 octobre – *ne pouvant, en l'occurrence,* être assimilée aux communications gouvernementales évoquées par la loi ni donner lieu à un simple droit de réponse (*le Monde* du 11 octobre).

Le PCF : « manœuvre »

La Haute Autorité s'en est donc remise à *« une règle coutumière en vigueur depuis de nombreuses années à la télévision* [qui] *stipule que les temps d'intervention doivent être décomptés de la manière suivante : un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité, un tiers pour l'opposition »* modifiant, sur ce point, sa « jurisprudence » antérieur des répliques accordées uniquement à l'opposition aux interventions de M. Max Gallo, alors porte-parole du gouvernement (*le Monde* du 10 juin 1983). Voilà pour la décision. La mise en œuvre pratique des interventions devant faire l'objet d'un accord entre TF 1 et *« les formations représentées par un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ».*

La Haute Autorité suggère deux formules : soit de diffuser les deux quarts d'heure de réponse à la suite le lendemain ou le surlendemain de l'interview de M. Fabius, soit de programmer une émission d'un quart d'heure le lendemain et une autre le jour suivant, en observant une alternance majorité-opposition d'un mois sur l'autre.

Aussitôt connues, ces décisions et propositions ont fait l'objet de vives contestations, dans la soirée de jeudi, de la part de membres de l'opposition. M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a exprimé sa *« stupeur »,* indiquant, dans un communiqué, que *« la majorité et le gouvernement qui en est l'émanation disposeront de deux fois plus de temps de parole que l'opposition réunie (...). Après la nomination, sur instruction de l'Elysée, du président de la deuxième chaîne, cette décision confirme que, désormais, le pluralisme n'a plus droit de cité à la télévision française ».* M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, a de même dénoncé le déséquilibre des temps de parole en déclarant que la Haute Autorité, *« qui a perdu toute indépendance, selon le dire même de certains de ses membres, dans la nomination du PDG d'Antenne 2, continue de sévir toujours au profit des socialistes ».*

La décision de la Haute Autorité a également été accueillie très défavorablement par le PCF. Celui-ci a stigmatisé, par la voix de M. Paul Laurent, secrétaire du comité central, le *« caractère inadmissible »* de la *« manœuvre »* qui *« vise à l'exclusion de fait du Parti communiste ».* M. Laurent, qui aurait souhaité qu'un temps de parole *« à temps égal »* fût attribué aux différentes formations politiques, dénonce en outre l'*« ultimatum »* qui obligerait le PCF à se situer *« soit comme le partenaire du Parti socialiste dans la majorité, soit comme le compagnon des partis de droite ».* Cette question critique, également évoquée jeudi après-midi par M. André Fosset, sénateur des Hauts-de-Seine, président par intérim du groupe de l'Union centriste, lors d'un rappel au règlement, a fait l'objet d'une mise au point de M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS : il estime que *« si le PCF accepte d'utiliser le temps de parole attribué à la majorité pour répondre à la télévision au premier ministre, il devra se comporter comme un parti de la majorité ».*

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'insurge contre ce qu'il qualifie de *« refus »* de la part de la Haute Autorité d'accorder à son parti *« le droit de s'exprimer »* et fustige *« la violation flagrante des principes d'une information démocratique ».*

Mécontentement dans la rédaction

Au-delà de ces réactions « à chaud » des formations politiques, plusieurs hypothèques pèsent sur le projet du PDG de TF1, qui permettent de s'interroger sur ses chances d'aboutir. En premier lieu, on peut s'attendre à un recours contre la *décision de la Haute Autorité,* MM. Laurent et Pons ayant clairement laissé entendre leur intention d'en user. En bonne logique, ce serait le Conseil d'Etat – compétent à l'endroit des décisions émanant d'assemblées collégiales à vocation nationale – qui devrait être appelé à se prononcer (1).

D'autre part, l'initiative de M. Bourges n'a guère été goûtée, c'est le moins que l'on puisse dire, par bon nombre de journalistes de la rédaction de TF1, censément chargée d'interroger le premier ministre puis les responsables des formations intervenant au nom du droit de réplique. Le service politique, en particulier, a fait savoir à M. Bourges qu'il *« qu'il ne voyait pas comment les journalistes de la rédaction pourraient, dans ces conditions, exercer leur métier conformément aux règles déontologiques en vigueur dans la profession ».*

Les journalistes de TF 1 soulèvent en effet plusieurs problèmes, qui apparaissent comme des entraves à leur liberté : le principe même d'un rendez-vous régulier à l'antenne avec le premier ministre est perçu comme une obligation, alors qu'ils souhaitent affirmer leur indépendance quant au choix des personnes, du moment, des thèmes qu'ils doivent pouvoir évoquer en fonction de leur appréciation de l'actualité. Encore l'admettraient-ils, explique un membre du service politique. Mais ils jugent inacceptable que des formations politiques – soit d'elles-mêmes, soit par le truchement du bureau de l'Assemblée nationale – leur désignent les personnalités qu'il conviendrait d'interroger le lendemain. De nouveaux rebondissements sont à attendre.

ERIC ROHDE.

(1) Ce point, toutefois, provoquerait un précédent à propos d'une question juridique qui n'a pas encore été tranchée : *stricto sensu,* les décisions de la Haute Autorité sont assimilées à des « recommandations », en l'occurrence *adressées au PDG de TF 1, qui peut les* appliquer ou pas. En cas de recours, le Conseil devra se prononcer sur le point de savoir si les « recommandations » de la Haute Autorité ont force de décision réglementaire ou non.

A l'Assemblée nationale

LES RÉSEAUX LOCAUX DE RADIOTÉLÉVISION PAR CÂBLE DEVRONT AVOIR MOINS DE 60 KILOMÈTRES

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 11 octobre, en première lecture, après déclaration d'urgence, une proposition de loi de M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) donnant une définition précise de la notion de « services locaux de radiotélévision par câble ». La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle a, en effet, confié à la Haute Autorité de l'audiovisuel le soin d'autoriser ceux-ci, les autres devant l'être par le gouvernement. Or la loi du 1er août 1984 réglementant l'exploitation de ces réseaux câblés a confié la définition d'un réseau local à un décret. Le Conseil constitutionnel, le 26 juillet 1984, ne l'a pas admis estimant qu'il s'agissait là d'une *« garantie fondamentale pour l'exercice d'une liberté publique »* et qu'elle était donc de la responsabilité du Parlement.

M. Schreiner, par ailleurs président de la *mission câble,* a donc proposé qu'un réseau local soit limité *« à 60 kilomètres dans sa plus grande dimension et à deux départements »,* limites supérieures à toutes les demandes d'autorisation actuellement en cours. Le gouvernement en est d'accord, d'autant que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, avait par avance annoncé *que ce serait la définition qu'il prendrait par décret;* les députés socialistes et communistes aussi. L'opposition, en revanche, s'y est opposée en critiquant l'ensemble de la politique du câble de la majorité.

—A VOIR—

Simplement se nourrir

Il a trente-sept ans, il est marié, a huit enfants. Il est au chômage depuis quatre ans. Il a tout essayé, d'être veilleur de nuit, d'être chauffeur-livreur, sans aucun résultat. Ses revenus : 4600 F par mois, des allocations familiales. Une fois déduits les notes de gaz, d'électricité, le loyer, il ne lui reste plus rien pour simplement se nourrir. Alors, il faut se débrouiller comme on peut : couper du bois dans la forêt voisine, chasser le gibier, piquer des poules dans le poulailler du voisin, pour continuer... Le jour, c'est le cauchemar, la nuit il lui arrive de rêver d'un monde meilleur. Il a tout essayé, y compris l'alcool, le suicide...

Ce n'est pas le personnage d'un roman de Gorki, c'est la réalité. Jacques Merlino et Gérard Sanas ont filmé ce qu'on appelle la « nouvelle misère ». Pas un mot de trop, un témoignage, un document brut.

M. G.

★ *Le Magazine,* samedi 13 octobre, A 2, 18 heures. (L'intégralité du reportage sera diffusée mardi 16 octobre à 13 h 45 dans « Aujourd'hui la vie »)

—VU—

La marionnette et le professeur

Il se passe tous les jours quelque chose sur TF 1 ! Je fais partie dorénavant de ces gens – de ces maniaques – qui pour rien au monde ne louperaient « Cocoricoboy » : il s'agit de prendre le métro et de faire ses courses en courant, d'arriver chez soi, ouf, juste à l'heure, 19 h 40... Le bébête show, le sommelier indiscret de l'Elysée... j'adore ! C'est rigolo avec ce qu'il faut d'audace, d'insolence et de deuxième degré pour faire de ce quart d'heure de comique populaire le courant d'air frais qui vous met définitivement de bonne humeur.

Drôlement insolent même. Hier on a eu droit à une version renouvelée de Pencassine (ça fait un petit moment qu'on ne l'avait pas vue !) cirant les pompes du PDG de la « Première » avec ardeur et se plaignant qu'on ne la voit pas assez souvent. Vertement rabrouée, la marionnette a été remise dans son placard... le temps de laisser échapper quelques secondes un drôle d'accent germanique. Suite du feuilleton interne (et externe) à la chaîne.

Plus tard, au cours du magazine « L'enjeu », François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller nous ont proposé un ensemble sur et autour de l'économie française, sur la crise et ses fausses solutions. Reportages remarquables, en particulier celui sur les centres Leclerc et celui sur l'aide au retour des immigrés (et les conditions de ce retour dans un petit village du Haut Atlas marocain), pourquoi l'aide au retour est une bonne solution, l'expulsion une mauvaise. De Closets a le souci d'être clair et d'être compris. C'est intelligent, clair, et précis, mais pourquoi ce ton pédagogique de professeur s'adressant à des élèves endormis au fond de la classe : *« Vous allez voir », « Ecoutez... », « Vous avez bien compris ? », « Que faut-il retenir de ce reportage ? »* On n'est plus en cinquième, M. de Closets.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Une demande de commission d'enquête sur la nomination du PDG d'Antenne 2.* – Trois députés de l'opposition, MM. Alain Madelin (UDF), François d'Aubert (UDF) et Jacques Toubon (RPR), ont demandé, jeudi 11 octobre, à l'Assemblée nationale, la constitution d'une *« commission d'enquête chargée d'examiner les conditions dans lesquelles est intervenue la nomination du PDG d'Antenne 2 ».* Affirmant que *« la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a subi de multiples pressions pour que soit imposé finalement le candidat de l'Elysée »,* le texte présenté par les trois parlementaires estime que les conditions de la nomination de M. Jean-Claude Héberlé *« démontrent à la fois l'absence d'indépendance de la Haute Autorité et la volonté de mainmise du pouvoir sur la télévision ».* Cette commission de trente membres *« pourra entendre,* selon ce texte, *toutes les personnalités sans exclusive et proposera des réformes nécessaires permettant d'assurer une réelle indépendance de la télévision par rapport à l'Etat ».*

● *Football sur Antenne 2.* – Le match de football Luxembourg-France, qui aura lieu samedi 13 octobre dans la capitale du Grand-Duché, sera télévisé sur Antenne 2 à 15 h 30. Cette rencontre, qui compte pour le groupe 4 des éliminatoires de la Coupe du monde 1986 de football, sera commentée par Michel Drucker, qui renouera ainsi avec le football, et l'ancien international Roger Piantoni.

Auparavant, à 14 h 15, Antenne 2 aura diffusé le premier « Numéro 10 », magazine international de football, présenté par Bernard Père et animé par Michel Platini. Un Platini que les téléspectateurs découvriront en animateur avant de le retrouver ballon au pied devant le Luxembourg.

Vendredi 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : Porte-bonheur.**
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Johnny Hallyday, Michel Berger, Chantal Goya, Gérard Depardieu, Julio Iglesias...

21 h 50 **Téléfilm : Soldat Richter.**
Réal. Jean Pignol, avec M. Carrière, B. Fresson...
En France, en 1943, un soldat allemand, nommé Richter, laisse volontairement échapper une dizaine de civils français pris comme otages. Enfermé dans la salle d'attente d'une petite gare, jusqu'à l'arrivée des SS, Richter, catholique pratiquant, attend la venue d'un prêtre. Ce dernier, un parachutiste français, s'évade avec lui.

23 h 5 **Bravos.**
De José Artur et Clément Gabiou.
L'actualité théâtrale, avec Christophe Lambert.

0 h **Journal.**

0 h 20 **C'est à lire.**

0 h 30 **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Feuilleton : Des grives aux loups.**
Réal. P. Monnier, avec B. Devoldère, M. Barrier, J.-J. Moreau.
Deuxième épisode marqué par l'absence de deux enfants Vialhe, avec pour toile de fond la déclaration de la guerre de 1914. Une saga rurale classique.

21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le futur aujourd'hui » sont invités : Martin Ader (le Choc informatique), *Jacques Bersani (nouvelle édition de l'Encyclopædia Universalis), Albert Ducrocq* (le Futur aujourd'hui), *Philippe Meyer* (la Révolution des médicaments : mythes et réalités), *J. et S. de Rosnay* (Branchez-vous).

22 h 50 **Journal.**

23 h **Ciné-club : la Furie du désir.**
Film américain de K. Vidor (1952), avec J. Jones, C. Heston, K. Malden, T. Tully, B. Phillips, J. Anderson (v.o. sous-titrée. N.).
Une farouche fille du Sud, délaissée par l'homme qu'elle aime, exerce sa vengeance sur les habitants d'une ville dont les préjugés sociaux l'ont accablée de mépris. Un film de passion – faisant craquer les apparences du puritanisme – où, face à Charlton Heston, Jennifer Jones se déchaîne, dans la sensualité, l'érotisme et la frénésie. Un grand Vidor.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Vendredi : Quand les Russes parlent.**
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de Dimitri Devyatkin, avec la participation de Lucia Cathala, Claude Frioux et Alexandre Adler.
Y a-t-il une opinion publique en URSS ? Dans un pays où l'information est conditionnée, que pensent les citoyens quand on les interroge dans la rue ? Ce document a été tourné par un jeune Américain parlant russe. A Leningrad, un groupe punk manifeste son opposition au régime et à toute forme de pouvoir politique. A Oulianovsk, ville natale de Lénine, des enfants de dix ans parlent du dossier des Pershing et des fusées russes. Ce document a été réalisé l'été 1983 pendant l'« éclaircie Andropov », c'est-à-dire à une époque qui jouissait d'une certaine tolérance.

21 h 30 **Laissez passer la chanson.**
Emission de variétés de J. Audoir.
« On chante dans mon quartier », avec D. Guichard, A. Dona, Marie Myriam, R. Dubois.

22 h 25 **Journal.**

22 h 50 **Une bonne nouvelle par jour.**
De Brice Lalonde.
Tomate : la jeune fille qui a lancé une tomate sur le président de la République est vivante et libre.

22 h 55 **Prélude à la nuit.**
Quatuor en sol majeur nº 1, *de Haydn, par le Quatuor Tatraï.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Histoire de France en BD ; 17 h 10, Le mime Bizot ; 17 h 35, Magazine : Thalassa ; 18 h, Ainsi va la vie ; 18 h 30, Paris impromptu (le parvis de Notre-Dame) ; 18 h 55, Humeur-Humour ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h **Histoire actualité.**

20 h 30 **Relecture : Antonin Artaud.**

21 h 50 **Musique :** Les solistes français aux Amis de la musique de chambre (Rafaël Oleg, violon).

22 h 30 **Nuits magnétiques : Don Juan.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Avant-concert :** *Concerto nº 12 pour piano et orchestre,* de Mozart, par R. Serkin.

20 h 30 **Concert** (émis de Sarrebruck) : *Symphonie nº 39 en mi bémol majeur,* airs de concert : K 543 *Alme grande,* K 583 *Vado, ma dove?,* de Mozart, *Quatre derniers lieder,* de Strauss, par l'Orchestre de la radio symphonique de Sarrebruck, dir. F. Leitner, sol. G. Janowitz, soprano.

22 h 24 **Les soirées de France-Musique : Zino Francescati.**

1 h **Musiques traditionnelles.**

Les programmes du samedi 13 et du dimanche 14 octobre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LETTRES

Le prix Nobel à Jaroslav Seifert

Le prix Nobel de littérature 1984 a été attribué jeudi 11 octobre, à Stockholm, au poète tchécoslovaque Jaroslav Seifert pour sa poésie qui, *« avec une sensualité ardente et une grande richesse d'invention, donne de l'humanité indomptable et diverse une image libératrice ». (Nos dernières éditions).*

C'est la première fois qu'un auteur tchécoslovaque est lauréat de l'Académie suédoise.

Agé de quatre-vingt-trois ans, Jaroslav Seifert était signataire de la Charte 77 et fut destitué de la présidence de l'Association des écrivains. Un recueil de poèmes a paru en Suède en 1982.

LES ACADÉMICIENS SUÉDOIS : sa poésie a été et est encore un acte politique

De notre correspondant

Stockholm. — L'Académie suédoise se défend d'avoir fait un choix politique en décernant le Nobel à Jaroslav Seifert, mais son secrétaire perpétuel, M. Gyllensten, reconnaît que l'on peut porter un « *jugement politique* » sur toute œuvre littéraire et toute action humaine. Les académiciens ne manquent pas de le faire en écrivant dans les attendus du jury : « *Ce sont les hommes qui fondent la société, l'Etat existe pour les hommes et non l'inverse. Il y a un aspect anarchiste dans la philosophie de Seifert, une protestation contre tout ce qui ampute les hommes de leurs facultés vitales, les réduit à être les engrenages d'une machinerie idéologique ou les maîtrise avec le puritanisme d'une propagande quelconque. Cela peut paraître assez inoffensif à ceux qui n'ont jamais eu à souffrir de l'oppression et de la mesquinerie d'un régime politique totalitaire. Sa poésie, cette corne d'abondance déversant un flot sensuel, a également été et est encore un acte politique.* »

Pour la première fois depuis 1979, avec Odysseus Elytis, l'Académie suédoise couronne un poète qui figurait sur la liste des nobélisables depuis une bonne dizaine d'années. Si le grand public scandinave n'avait jamais entendu parler de Jaroslav Seifert, les spécialistes et critiques littéraires s'accordent à dire aujourd'hui que la décision des académiciens est « *bonne et justifiée* ». Ceux-ci ont voté, ce qui veut dire que le poète tchèque n'a pas fait l'unanimité. Trois académiciens, dont deux membres du comité Nobel (Mme Kerstin Ekman et M. Artur Lundkvist), n'ont pas participé au scrutin du 11 octobre.

De passage à Stockholm pour la sortie de son dernier film *Amadeus*, Milos Forman s'est déclaré « *très, très, très content* » que le prix Nobel soit attribué à Seifert : « *Les quatre vers que j'ai appris par cœur à l'école à Prague, dont je me souviens, et que je peux réciter aujourd'hui encore, sont ceux d'un poème de Seifert. Il est le plus grand poète tchèque du vingtième siècle.* »

Le seul livre du prix Nobel traduit en suédois (*le Monument à la peste*) a été publié en 1982 par une minuscule maison d'édition aménagée dans une pièce de 10 mètres carrés d'un pavillon de la banlieue de Stockholm. Le 10 octobre, le directeur et seul employé de Fripress (Presse libre), M. Lennart Frick, n'avait plus que deux cent cinquante exemplaires de cet ouvrage dans un placard, mais l'imprimeur de province a promis de faire des heures supplémentaires pour approvisionner rapidement les librairies.

C'est toutefois l'éditeur Askelin et Hägglund qui fait la meilleure affaire cette année. Il venait en effet il y a quelques semaines d'obtenir les droits mondiaux de publication des œuvres non encore traduites de Seifert. Et le malheureux Lennart Frick, de Fripress, n'était pas au courant...

Jaroslav Seifer a déclaré qu'il ne serait pas en mesure de se rendre à Stockholm le 10 décembre pour y recevoir son prix, mais qu'il se ferait représenter soit par sa fille Jana, soit par son fils Jaroslav.

Dans une interview publiée vendredi par le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*, le lauréat dit qu'il avait été fou de joie en apprenant la nouvelle jeudi sur son lit d'hôpital à Prague, où il est en traitement pour troubles cardiaques. « *Je crois que toute la nation tchèque partage ma fierté* », a-t-il dit.

ALAIN DEBOVE.

HISTOIRE

A Brive, les 13 et 14 octobre

DIXIÈME COLLOQUE DES COMPAGNONS DE LA FRATERNITÉ EDMOND-MICHELET

Le dixième colloque annuel des Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet aura lieu à Brive (Corrèze), les samedi 13 et dimanche 14 octobre.

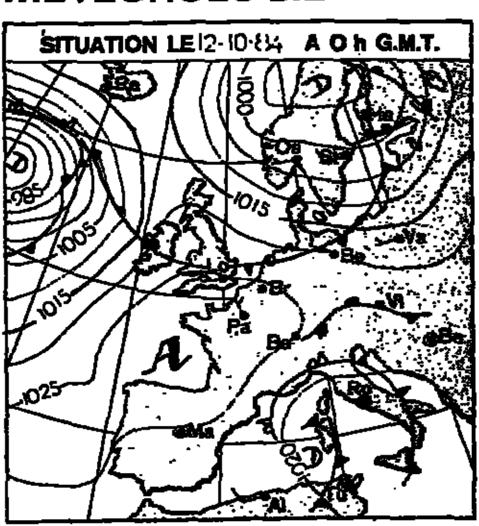
Sur le thème « Comment s'écrit l'histoire », les participants entendront, samedi matin, deux communications : l'une de M. Georges Wellers, président de la commission historique du Centre de documentation juive contemporaine, sur les archives nazies, l'autre de Mme Anise Postel-Vinay, ancienne déportée à Ravensbruck. Dans l'après-midi, sera présentée une synthèse de réponses à un questionnaire sur la Résistance, adressé à quatre cents collégiens et lycéens de Brive et de Bourges.

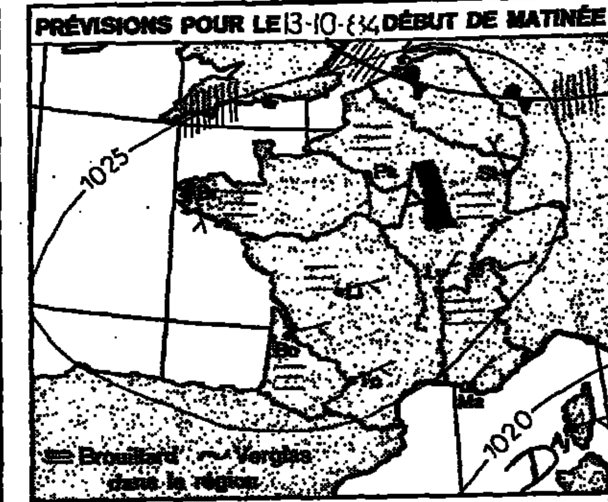
Le dimanche matin, M. Jean-Paul Rioux (Institut d'histoire du temps présent) et M. Joseph Rovan, professeur à Paris III, feront une communication, le premier sur « Mémoire et Histoire », le second sur « Histoire présente et future ». Enfin, la synthèse du colloque sera assurée par M. Pierre Marthelot.

★ Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet : secrétariat, 38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : (1) 548-33-80.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 octobre à 0 heure et le samedi 13 octobre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques se généraliseront. Seules les régions côtières de la Manche seront tangentées par la marge d'un front.

Samedi, les brouillards concerneront d'abord l'ensemble du pays. Ils seront moins importants près de la Manche, épais au contraire du Limousin au Nord-Est. Ces brouillards se dissiperont difficilement, en particulier sur la moitié nord, où ils persisteront localement. Près de la Manche, ils seront remplacés par un ciel très nuageux en bordure d'un front froid. Dans le sud du pays, les éclaircies se développeront l'après-midi. Elles seront très belles en montagne, belles sur les régions méditerranéennes.

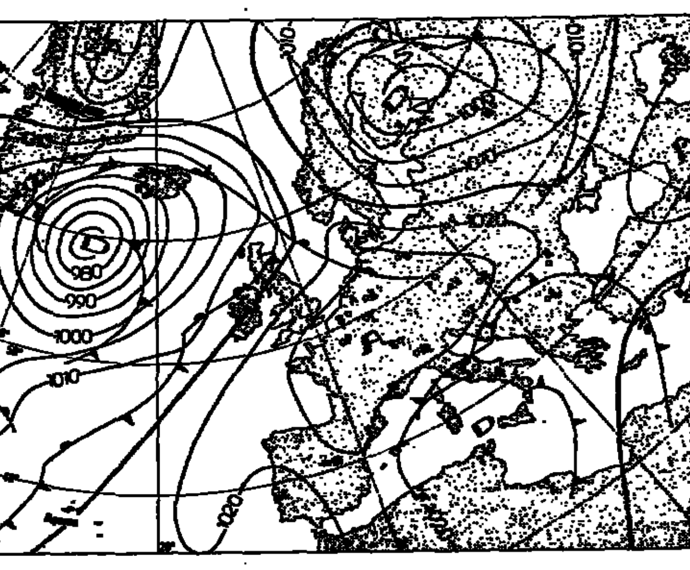
Les températures minimales seront de l'ordre de 12 degrés près des côtes de l'Atlantique, 13 degrés sur les régions méditerranéennes, 6 à 9 degrés ailleurs. Les maxima dépendront beaucoup de la dissipation des brouillards. Ils seront de 20 à 22 degrés sur les régions méridionales, 12 à 16 degrés ailleurs.

Évolution prévue pour dimanche

L'anticyclone situé sur la France ne se décalant que légèrement vers l'est, la situation ressemblera à celle de la veille, avec toutefois des brouillards qui devraient être moins épais et moins persistants. Les températures de l'après-midi deviendront donc un peu plus agréables en moitié nord.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 12 octobre à 7 heures, de 1027,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre; le second le minimum de la nuit du 11 octobre au 12 octobre*) : Ajaccio, 25 et 13 degrés; Biarritz, 18 et 14; Bordeaux, 14 et 13; Bourges, 16 et 12; Brest, 17 et 10; Caen, 17 et 6; Cherbourg, 14 et 8; Clermont-Ferrand, 14 et 10; Dijon, 16 et 11; Grenoble-St-M.-H., 16 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 13; Lille, 17 et 9; Lyon, 16 et 13; Marseille-Marignane, 23 et 13; Nancy, 16 et 10; Nantes, 17 et 13; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15; Paris-Montsouris, 17 et 10; Paris-Orly, 18 et 7; Pau, 18 et 11; Perpignan, 23 et 16; Rennes, 16 et 7; Strasbourg, 16 et 12; Tours, 16 et 9; Toulouse, 20 et 12; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.



Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 15 degrés; Amsterdam, 15 et 8; Athènes, 31 et 22; Berlin, 17 et 9; Bonn, 16 et 5; Bruxelles, 17 et 9; Le Caire, 35 et 19; îles Canaries, 28 et 19; Copenhague, 16 et 8; Dakar, 32 et 26; Djerba, 25 et 19; Genève, 16 et 12; Istanbul, 24 et 14; Jérusalem, 31 et 16; Lisbonne, 24 et 12; Londres, 17 et 9; Luxembourg, 15 et 6; Madrid, 25 et 5; Montréal, 14 et 6; Moscou, 12 et 6; Nairobi, 26 et 14; New-York, 23 et 16; Palma-de-Majorque, 23 et 12; Rome, 24 et 15; Stockholm, 13 et 5; Tozeur, 22 et 14; Tunis, 25 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Les beaux dimanches de Drouot

Les ventes du dimanche ont connu, l'an passé, un grand succès auprès des amateurs. Cette réussite a incité les commissaires-priseurs à renouveler l'expérience dès le début de la saison avec, pour ce dimanche, une bonne variété de spécialités et des objets de qualité auxquels s'ajoutent le mobilier, l'orfèvrerie et les tableaux d'un château lorrain.

NOUVEAU DROUOT

Samedi 13 octobre, 14 h 30 : actions, titres anciens ; 16 heures : tapis d'Orient.

Dimanche 14 octobre à partir de 11 heures et toute la journée : fourrures, bijoux, argenterie, céramiques, Extrême-Orient, meubles, tableaux des années 1950 à 1980, tapis d'Orient, monnaies, vins, livres sur l'automobile, timbres, meubles et tableaux anciens.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 13 octobre

Argenteuil, 14 et 15 heures : documents sur le cinéma.

Dimanche 14 octobre

Pontoise, 14 heures : meubles, objets d'art, céramiques, tableaux ; **Chatou**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Enghien**, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **Louviers**, 14 h 30 : étains, bibelots, tableaux, argenterie, meubles ; **Provins**, 14 heures : tapis d'Orient, fourrures, meubles, pianos ; **Rambouillet**, 14 h 30 : bijoux, argenterie, tableaux anciens et modernes ; **Sens**, 14 h 30 : objets d'art, meubles, armes, tableaux, monnaies ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 h 30 et 11 heures : fourrures ; 11 heures : bijoux ; 14 heures : orfèvrerie, bijoux, bibelots ; 14 h 15 : tableaux modernes et du XIXe siècle, tableaux anciens et objets d'art, meubles.

PROVINCE

Samedi 13 octobre

Arles, 16 heures : voitures anciennes et de collection ; **Auxerre**, 14 h 30 : numismatique ; **Chaumont**, 14 heures : meubles, argenterie ; **Le Mans** : 14 heures, meubles, tableaux, gravures, argenterie, bijoux ; **Lille**, 14 heures : livres anciens et modernes ; **Lyon**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Saint-Omer**, 14 h 30 : vins.

Dimanche 14 octobre

Aubagne, 14 h 30 : art nouveau, art déco, armes, céramiques, meubles, tableaux ; **Bayonne**, 14 h 30 : meubles, tableaux modernes et du XIXe siècle ; **Mâcon**, 14 h 30 : faïences, étains, argenterie, tableaux ; **Manosque**, 14 heures : objets d'art, bijoux, art nouveau, art déco, meubles, tableaux ; **Nantes**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Pau**, 14 h 30 : meubles ; **Saint-Étienne**, 14 h 30 : tableaux anciens, bijoux, argenterie, objets d'art, meubles.

FOIRES ET SALONS

Amiens (80) ; Lamorlaye (60) ; Paris, hôtel George V : Salon international de la carte postale (jusqu'à samedi inclus) ; Brocante de Paris, boulevard Auguste-Blanqui (13e) ; **Paris, Hôtel Lutetia** : Salon du papier monnaie et des titres anciens (dimanche seulement) ; **Paris, Parc floral du bois de Vincennes** : Automédon ; **Rouen (76) ; Sorgues (84).**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 OCTOBRE

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 heures, 63, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Le musée Nissim de Camondo », 15 heures, 62, rue de Monceau, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« Les salons et la bibliothèque du palais du Luxembourg », 15 heures, 15 rue de Vaugirard (Mlle Rojon).

« Diderot et l'art français de Boucher à David », 11 heures, hôtel de la Monnaie (D. Bouchard).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (D. Bouchard).

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277*bis*, rue Saint-Jacques (M. Boulo).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Marion Ragueneau).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Les salons Napoléon III du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli (M. Jaslet).

« Le faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (Mme Lasnier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les salons du Palais-Royal », 10 h 30, place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (Mme Pohyer).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des Miracles », 15 heures, métro Sentier (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« L'Institut de France », 15 h 15, 23 quai Conti (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 14 OCTOBRE

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Norvège » ; 16 h 30, « Israël ».

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, Ambroise Motte : « La création du monde selon l'Égypte antique ».

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

EN BREF

REPORT DE DÉLAI DE PAIEMENT AU 16 OCTOBRE POUR LES IMPOTS

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, fait connaître aux personnes dont les avis d'imposition d'impôt sur le revenu et d'impôts locaux fixent au 15 octobre la date limite de paiement de ces impôts, qu'il leur est accordé un délai supplémentaire de règlement jusqu'au 16 octobre 1984 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

COLLOQUE

TOUT SAVOIR SUR LE VIDÉOTEX. — Le Centre d'études du commerce et de la distribution (CECOD) organise, le 16 octobre à Paris, une journée d'études sur le thème « Technique et pratiques du Vidéotex ». Sujets traités : annuaire électronique, information du consommateur, gestion de clientèle, sondage télématique. Deux « tables rondes » feront le point sur « l'efficacité Télétel ».

★ CECOD, 19, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. : (1) 281-91-33 (M. Georges-Marie Duclert ou Mme Marie-Dominique Pujol).

PME-PMI

L'ACHAT PUBLIC. — Une journée d'information-débats sur l'achat public pour les PME aura lieu, le 17 octobre, de 10 heures à 17 heures, à la Maison de la chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, à Paris (7e). Les chefs d'entreprise pourront y rencontrer des équipes d'acheteurs publics parisiens. Des « tables rondes » traiteront les thèmes suivants : « Comment devenir fournisseur », « La sous-traitance », « Les conditions de paiement », « L'acte de candidature ».

★ Préfecture de Paris. Tél. : (1) 277-15-50.

PROMENADE

PARIS COTÉ JARDIN. — Les Amis de la terre de Paris proposent aux habitants de la capitale une découverte de la végétation des îles parisiennes : l'île Saint-Louis, le 13 octobre ; l'île aux Cygnes et ses arbres exotiques et méditerranéens, le 20 ; l'île de la Cité, le 27.

★ Renseignements : (1) 770-02-32, de 16 heures à 18 heures.

SOLIDARITÉ

CONCERT. — Un concert en faveur des enfants handicapés de la direction des services ambulants des PTT aura lieu, dimanche 14 octobre à 16 heures, au centre de tri Paris Nord, 39 *ter*, boulevard de la Chapelle 75019. L'ensemble instrumental Bernard Wystraete interprétera Haendel, Mozart et Vivaldi.

TROISIÈME AGE

CONCERT GRATUIT. — Dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées qui a lieu du 15 au 21 octobre, le Secours populaire français offre gratuitement aux personnes du troisième âge, un spectacle de variétés, jeudi 18 octobre à 14 h 30, salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 15e). Les places sont à retirer à la Fédération du Secours populaire français, 3, square de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : (1) 285-16-32.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 12 octobre.

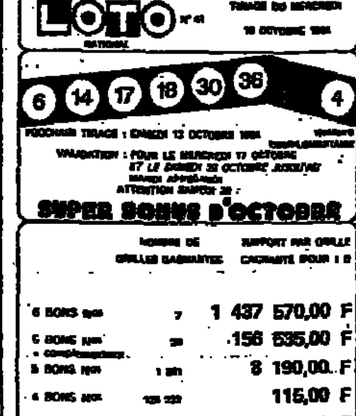
DES ARRÊTÉS

● Relatif à des modifications du règlement de visite des bateaux du Rhin.

● Portant interdiction de la pêche des salmonidés dans la partie est de la baie du Mont-Saint-Michel.

● Portant création de commissions spécialisées du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels.





	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Esso CHIMIE

Relations humaines
• DIPLOMES GRANDES ECOLES — Réf. VM 11507 AC

Ouest-Atlantique
• JEUNE CHEF DU PERSONNEL — Réf. VM 1/1006 E

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Ville de Chevilly-Larue

recrute de toute urgence

UN DIRECTEUR

A temps complet, pour son Conservatoire de Musique et de Danse

Les candidats intéressés doivent téléphoner le plus rapidement possible au 687-34-37, p. 332.

emplois régionaux

M.P.T. BOLBEC recherche
ANIMATEUR
Stage, orientation 16-18
Coordination, contrat 12 semaines. Embauche 22 octobre
Env. C.V. et lettre manuscrite impérativ. pour le 17 octobre
27, r. des Martyrs, 76210, Bolbec.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

emplois internationaux

Jeune ménage en Bavière cherche jeune f. au pair. Lui a perdu la vue mais s'intér. au français. Elgass, D-8.963 Hof 8, RFA.

formation professionnelle

STAGE RÉMUNÉRÉ
Conseil Général de Paris
700 heures
VENDEURS
BUREAUTIQUE INFORMATIQUE
I.R.F.O.P. Formation
45, r. de Richelieu, Paris-1er
Téléphone : 296-14-24.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE EN LOGISTIQUE
TRANSPORT ROUTIER
H. 38 ans, univ. angl., esp., maîtrise outil informatique.
• 10 ans gestion stocks, achats, distribution.
• 6 ans transports, gestion parc, éco, carburants, optimisation tournées, messageries rapides.
Ecr. s/nº 6.679 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRANSPORTS
• H. 41 ans, universitaire anglais, espagnol, all.
• Exp. dir. transports PME en contrôle fin et gestion, parc, adm., contentieux, personnel.
Ch. poste dir. ou adjoint D.G.
Ecr. s/nº 6.673 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 ans, étudierait toutes propos. pour poste stable et motivant de secrétaire *bilingue* (anglais) dans service achats trafic, expérience import-export, gestion stock sur ordinateur. Paris ou banlieue sud.
Ecr. s/nº 6.670 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

SUISSE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE ET BIEN INTRODUITE DANS LA DISTRIBUTION D'ARTICLES MÉNAGERS
Disposant, sur le marché suisse, d'une infrastructure complète (marketing, ventes, service après-vente) et d'une assise financière solide, cherche, pour étendre ses activités, A REPRÉSENTER ET DISTRIBUER EN SUISSE SUR UNE BASE EXCLUSIVE D'AUTRES MARQUES CONNUES.
La clientèle de cette société est composée de détaillants indépendants, de grands magasins, de coopératives, de supermarchés, et de sociétés de vente par correspondance. Articles recherchés de préférence : arts ménagers, articles de jardinage, do-it-yourself, etc.
Les fabricants désireux de s'implanter en Suisse et de pratiquer, dans ce sens, une politique à long terme, sont invités à prendre contact :

input
Agence-Conseil de Gestion et de Marketing S.A.-Waldweg 58, CH-3032 Hinterkappelen/Berne (Suisse).
Tél. : 1941-31-36-24-44.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
PEUGEOT 104 SR.
année 1980, 6 CV
Très bon état
Téléphone : 906-56-76
après 19 heures.

de 8 à 11 C.V.

Renault 18 TX, année 77. 120.000 km, pneus neufs, amort., pot d'échap. récents. Bon état général. Gris métal. Prix : 9.000 F. Tél. : 402-26-91.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

Mº VANEAU
dans bel imm. en cours de rénovation, sur rue et jardin
LIBRE
3/4 P., 70 m². 820.000 F.
LOUÉ LOYER LIBRE
4 P., 87 m² + jard. 750.000 F.
OCCUPÉ LOI 48
5 P., 107 m². 725.000 F.
4/5 P., 92 m². 650.000 F.
3 P., 50 m². 330.000 F.
3 P., 45 m². 315.000 F.
2 P., 39 m². 275.000 F.
Studio, 25 m². 175.000 F.
S/pl., samedi, 14 h à 17 h.
12/14, RUE MAYET.

Mº VAVIN
Bon imm. vue dégagée, calme, studio, entrée, cuis., salle d'eau. Prix intéressant.
12 bis, rue Vavin. Samedi, 13 h à 16 h., dimanche, lundi, 15 h à 18 h.

12e arrdt

9, RUE ELISA-LEMONNIER
Très bel imm., ascenseur
LIBRES
2 Pces. 40 m². 320.000 F.
4 Pces. 99 m². 795.000 F.
OCCUPÉ LOI 48
2 Pces, 92 ans. 300.000 F.
Vis. samedi, 14 à 17 h
ou tél. 359-66-37
720-33-17.

14e arrdt

2 P. ET 3 P.
PRÊTS CONVENTIONNÉS
2, RUE D'ARCEUIL.
SAMEDI, 14 H A 17 H.

15e arrdt

MÉTRO ÉMILE-ZOLA
Imm. Pierre de T. Tt confort. *Living* dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains. 5e ét. sur rue.
8, rue Henri-Duchêne.
Samedi, dimanche : 14/17 h.

Mº DUPLEIX
Bon imm. calme, 3e ét., 3 p., entrée, cuis., bains à rénover, chauffage central individuel. 10, rue Saint-Charles, samedi, dimanche, lundi, 14-17 h.

Mº VAUGIRARD
Imm. PIERRE DE TAILLE, liv., dble 2 chbres, entrée, dressing, cuis., s. de bains, w.c., agréablement aménagé, chauffage central individuel. 311, rue de Vaugirard, samedi, dimanche, lundi, 14-17 h.

17e arrdt

PEREIRE-AMPÈRE
5 pces bon état 150 m² env. Service asc., chauf. individuel. 1.980.000 F. Visité samedi 10 h à 13 h. Tél. : 660-83-67.
5, R. PUVIS-DE-CHAVANNES.

18e arrdt

Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND.
Prêts conventionnés possib.
STUDIO à partir de 354.100 F
2 PCES à partir de 395.900 F
3 PCES à partir de 617.000 F
Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI (de 14 heures à 19 heures)
Tél. : (1) 258-44-86 ou *CECOGI (1) 575-62-78.*

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Excellent placement studio, cuis., bains, 4, rue du Tunnel, samedi 14/17 h. 202-57-79.

ENTRE PARCS
Buttes-Chaumont et Villette
RÉSIDENCE GRD STANDING
4 PIÈCES 95 m²
séj., 3 chbre, 2 gdes loggias, park., espaces verts, piscines, nombreux services.
A.B.C : 206-08-14.
Le spécialiste de l'Est-Paris.

MÉTRO BUTTES-CHAUMONT
récent 3 pièces tt confort. 650.000 F. 28, rue du Plateau. 75019. Tél. : 506-23-94.

BUTTES-CHAUMONT S/PARC 6e ét., séjour triple 51 m² + gde chbre, tt cft. S/pl. samedi, 14 h-17 h. 91, rue Manin. Tél. : 202-57-79 (matin).

91 - Essonne

PARTICULIER VEND F4
Résidence calme, 2 chambres, séjour double, salle de bains, cellier, cuisine équipée, chauffage individuel gaz, isolation thermique. Cave, parking.
330.000 F.
Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 016-57-27.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
PORTE MAILLOT, imm. récent p. de taille, gd 2/3 p., tt cft, gde terrasse pergola 7e et dernier ét. 387-95-97.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS
(Gare R.E.R.), Appt tt conft, 3 pces (76 m²) + cave + garage. Près bois. Prix 760.000 F. ORPI - 343-90-13.

Province

A VENDRE 55 m²
BORD DE MER
A FONTSAINTE
REFAIT NEUF
PRIX : 430.000 F.
TÉL. : (42) 04-27-92.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 c'est le numéro de téléphone qui vous informe 24 X 24 h des appartements disponibles à louer Paris et environs.
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue Montevideo, PARIS-16e.

locations non meublées demandes

Paris

Journaliste canadienne cherche studio, 2 P. 2.000 F maximum. Téléphone : 557-42-31.

Locations demandes
Pour cadres supérieures et personnel IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. appts toutes catégories et standing Paris et environs ou villas. 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. 283-57-02.

appartements achats

PROPRIÉTAIRE VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., ss-sol, garage. Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY 304-21-05.

villas

BOIS VINCENNES
Ultra résid. MANSARD, 8 p., tt cft. Gar., jardin 500 m². 2.650.000 F. 340-72-06.

15 KM VERSAILLES
PROX. R.E.R. ST-QUENTIN
Belle villa 250 m² habit. + sous-sol 150 m². Terrain 2.500 m² paysagé, entrée, cuis., séj. 70 m² avec chemin., 2 bains, 5 ch. dont 1 de 32 m². Garage 3 voit. 050-03-36.

propriétés

SANNOIS (95) ppté 6 p., tt cft, s/sol total, garage, terrain 1.000 m². 1.580.000 F à débattre. S.I. 989-92-37.

LUBERON, maison de hameau av. jard. 6 p., belle vue, AG. GARCIN, B.P. 55 13532 ST-RÉMY-DE-PROVENCE Cedex. Tél. : (16-90) 92-01-58.

MONTS-DU-FOREZ (42)
pour raison profes. vd demeure seigneuriale restaurée. Prix très abordable. Ecr. pour doc. M. Berthet, 11, quai Rambaud, 69002 LYON.

viagers

PARTICULIER RECHERCHE VIAGER PARIS
Tél. 251-05-52, après 18 h.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire. PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
CONSTITUTIONS de SOCIÉTÉS
CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVE. 260-41-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

INVESTISSEZ U.S.A.
Pptaire vd Floride, proximité plage, luxueux restaurant français (110 places). A saisir cause santé. 329-75-38.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

A VENDRE
Armoire en noyer XIXe s. haut. 2,04 m, larg. 1,46 m, prof. 0,64 m. Très bon état, prix demandé : 9.500 F. Téléph. au 280-23-90 le soir après 20 h.

A vendre cause départ manteau guépard neuf, pleines peaux. Px 75.000 F. 322-36-33.

Artisans

Agencements d'appartements
DÉCORATION
– Menuiserie. – Electricité
– Peinture. – Plomberie
– Maçonnerie. – Cuisine sur mesure.
Décoration : faux-bois, faux-marbre, trompe-l'œil, fresques.
English spoken
Devis gratuits
Paris, Province, Etranger
Véronèse
723-67-47 ou 723-92-10.

Des hommes de métier dans votre quartier
222-22-22
Plombiers, serruriers *menuisiers, chauffagistes* électriciens
Réalisent, dépannent.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE.
Prof. expérimenté. 568-11-71.

PRÉPARATION A L'ÉPREUVE anticipée de français de 1re, succès assuré.
Tél. : 962-96-31.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL : 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Collections

Vds : Nouvel Observateur, Le Matin, Libération, Magazine et Nouvelles Littéraires, Psycho, etc. Tél. (3) 064-95-31, dès 19 h.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris. Px posée 65 F/m2.
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m2.
Tél. : 658-81-12.

Restaurants

Sur sa terrasse unique au bord du Loing
Hôtellerie
La Vanne Rouge ***
77690 MONTIGNY-SUR-LOING.
Tél. : 16 (6) 424-82-10.
« Site classé de l'Ile-de-France »

à 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

Restaurant LA CALÈCHE
4, rue du Coq-Gris,
77300 FONTAINEBLEAU.
Téléphone : 422-61-77.
SPÉCIALITÉS POISSONS.

Spécialités régionales (vins)

« MONTLOUIS »
c'est aussi un vin blanc d'appellation contrôlée
sec, 1/2 sec, moelleux, et méthode champenoise.
N'attendez pas les fêtes de fin d'année pour vos commandes, tarif sur demande
André CHAPEAU
viticulteur, Husseau
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Stages

AJOUTEZ DE LA VIE A VOTRE EXISTENCE
Ni thérapie, ni séminaire
Le stage Sygma est une expérience vécue de 5 jours qui vous permet de vivre autrement.
Téléphone : 555-61-69.

DEVENEZ DÉTECTIVE
Stages pratiques et théoriques toute l'année. *Ecole NORMILL.*
T. (1) 538-72-40 - 252-50-17.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte-d'Italie, Paris.
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. *Soins assurés, petits* animaux familiers accepté. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : 726-89-63 (1) 639-34-14.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
peint à la main, gros, 1/2 gros détail. Exposition permanente 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV, 3 heures de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée, 5 chbres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limite à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension, accompagnement. Matériel de ski), du dimanche au samedi soir.
Prix : de 1.750 F à 2.000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU
25.650 MONTBENOIT
16 (81) 38-12-51.

MONTRIOND-LE-LAC
HAUTE-SAVOIE
station des Portes du soleil
Séjour hiver : ski fond et piste. Pens. et hôt. de 130 à 180 F. Appts : du studio au 4 pièces. Dépliants sur demande. Rens. : Synd. d'Init. - 50-79-12-81.

Vous cherchez des amis avec qui partager vos goûts artistiques, sportifs, culturels, etc. Vous les trouverez à :
GOUTS COMMUNS
Téléphone : 548-95-16.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

POINT DE VUE

LE PROJET DE BUDGET POUR 1985

Un choix d'avenir

par HENRI EMMANUELLI (*)

TOUTE orientation résolument nouvelle suscite, il faut bien se rendre à l'évidence, plus de crainte que d'espoir et nourrit, *dans un premier temps, plus de* questions que de réponses. Qu'elle ait été réclamée à voix basse ou à grands cris, la nouveauté, au mieux inquiète, au pire, fait peur.

Laissant à des observateurs plus impartiaux et plus avertis le soin d'analyser la signification profonde de cet apparent paradoxe, je me bornerai pour ma part à constater, en *me basant sur la manière dont a été* accueilli le projet de budget 1985, que les finances publiques n'échappent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, à ce phénomène. Scepticisme et critiques contradictoires n'ont pas fait défaut...

Le scepticisme, je le comprends : après tant de décennies de hausses inéluctables des prélèvements publics, il a pour lui, *a priori*, le bon sens et même, en quelque sorte, *l'histoire*.

Quant aux questions, légitimes et déjà fécondes par leur ampleur et leur variété, je vais m'efforcer d'y répondre, examinant successivement *la réalité de la baisse des prélèvements publics*; ses modalités eu égard aux critères communément admis de la justice fiscale ; sa nécessité enfin dans le cadre global de la vie économique, de *l'indispensable* modernisation de notre pays et de l'évolution de notre société.

I. – Simple arithmétique : les impôts baissent !

En premier lieu, et afin d'être sûr que la discussion a bien un sens, ou *si l'on préfère un contenu, la baisse* des prélèvements publics est-elle réelle ? Ou pour recourir à une expression déjà beaucoup utilisée, à tort, comme je vais le démontrer, reprend-on d'une *main* ce que l'on a donné de l'autre ? Finance-t-on l'allégement de l'impôt sur le revenu par l'augmentation des taxes, et évidemment de la taxe sur l'essence ?

La réponse est non ! Pour le démontrer, je ferai trois constata*tions*.

Une constatation – d'abord globale relative à l'ensemble des prélèvements obligatoires qui voient effectivement leur part dans le produit national baisser d'un point. *Je* sais que la notion des prélèvements obligatoires n'est pas très communément utilisée par les Français. Mais disons, pour simplifier, que le total des impôts (directs et indirects) et des cotisations sociales va baisser *d'un point, en pourcentage* du revenu des Français. S'il y avait seulement moins d'impôts et plus de taxes c'est-à-dire simple transfert, la somme ne baisserait pas. Or la *somme baisse ! Insister serait sans* doute inconvenant. Mais alors, de grâce, que les nécessités de la nécessaire critique n'entraîne personne dans la remise en cause des *principes de base de la simple arithmétique !*

Une deuxième constatation, limitée cette fois-ci aux impôts proprement dits qui voient leur part dans le *revenu diminuer de 25,3 % du PIB à 24,6 %* en 1985. Les taxes sur l'essence sont comptées dans les impôts. Si la part globale des impôts décroît sensiblement, c'est bien que *l'on « n'a pas repris d'une main ce* qu'on a donné de l'autre ».

Une troisième constatation enfin, située dans une perspective chronologique : l'État percevra, en 1985, moins d'impôts (en part relative) qu'en 1980 : 17,7 % du PIB en 1985 contre 18,5 % en 1980. L'allégement d'impôt prévu sera bien plus qu'une compensation partielle des augmentations réalisées entre 1981 et 1984. Pour la plupart des *ménages, leur taux d'imposition* (la part des impôts d'État dans leurs revenus) sera inférieur en 1985 à ce qu'il était en 1980. Et cela comprend l'impôt sur le revenu, et les taxes, dont l'essence.

Pour conclure sur ce point, je répéterai simplement que je comprends le scepticisme des Français : *habitués depuis trente ans à voir* leurs impôts ou leurs cotisations sociales augmenter et confrontés à des réalités comptables dont l'immense majorité n'a pas le loisir *de pénétrer la complexité, ils cher*chent la faille dans le raisonnement, *l'astuce, le piège. Ils comprennent* d'autant moins que le véritable financement de la baisse des impôts ne provient pas de mesures qu'ils perçoivent directement: les économies *budgétaires massives qui* ont permis l'allégement des impôts sans aggraver le déficit, ont touché essentiellement le train de vie de l'État et les procédures d'intervention inutiles et *obsolètes*.

Mais comprendre n'est pas se *résigner* et je ne doute pas que la vérité réussisse à s'imposer au cours de la discussion budgétaire, malgré les multiples brouillages, et en toute hypothèse lorsque le contrat sera *évident*.

II. – Une baisse équitablement répartie

Se pose alors une deuxième question : la baisse des prélèvements publics, qui est réelle, *est-elle justement-répartie ?*

D'horizons parfois divers, on s'inquiète des modalités de cette baisse : 5 % pour tout le monde entend-on dire, favoriserait les plus riches dont l'impôt direct, du fait de *sa progressivité, représente une part* plus importante du revenu. Et que se passe-t-il, interrogent les mêmes – ou d'autres encore – pour ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu et qui supportent *néanmoins une* augmentation sur d'autres taxes ?

Pour légitimes qu'elles soient, ces deux catégories de préoccupations ne me paraissent pas fondées.

En ce qui concerne la baisse proprement dite, je voudrais faire observer en premier lieu que *les plus hauts* revenus et les détenteurs des patri*moines les plus élevés* ne bénéficient pas, au même titre que les autres, des allégements d'impôts : les tranches de l'impôt sur les grandes fortunes ont été réévaluées deux fois *moins que* les tranches de l'impôt sur le revenu ; la majoration exceptionnelle de 8 % est maintenue sur l'IGF et la contribution sociale de 1 % est reconduite pour les revenus du capi*tal soumis au prélèvement libératoire*.

Je fais observer aussi qu'il ne faut pas confondre la proportionnalité et la progressivité, qui, comme chacun sait, est importante en France, compte tenu de l'étroitesse de l'assiette (ou si l'on préfère de l'existence de sept millions de foyers exonérés sur vingt-deux millions). La progressivité était jusqu'à ce jour, le véritable critère d'appréciation politique d'un système d'imposition directe. Or, le seul moyen de ne pas toucher à cette progressivité, c'est de prévoir une baisse proportionnelle de l'impôt, une fois indexées toutes *les tranches du barème*.

A moins que les commentateurs ne déplorent, en réalité, que l'on n'ait point saisi l'occasion d'aggraver cette progressivité. Mais alors il ne faut pas se tromper de débat et *le* dire !...

Surtout, si l'on quitte le terrain de la fiscalité stricte (celui de la seule baisse de l'impôt direct) pour aborder le problème dans sa globalité (baisse de l'impôt plus suppression de la *cotisation sociale), le résultat obtenu* ne justifie plus du tout ce type d'appréciation.

Il faut, en effet, prendre en compte non seulement la diminution de 5 % de l'impôt sur le revenu, mais aussi la suppression de la contribution sociale portée sur la feuille d'impôts. Or le 1 % sur le revenu représente une part plus grande dans la somme à payer à l'Etat pour les bas revenus que pour les hauts revenus.

Ainsi, pour un couple qui a gagné 60 000 francs en 1984, l'allégement total représentera 25,1 % de la contribution fiscale. En revanche, s'il *a gagné* 120 000 *francs*, l'allégement ne représente plus que 12,5 %. A 180 000 francs, c'est 9,8 % de réduction et 7,8 % pour 300 000 francs.

L'allégement de l'impôt des ménages proposé me paraît bien répondre aux exigences de la justice fiscale : les différentes catégories de revenus se voient appliquer un traitement qui tient compte du niveau de revenus et de patrimoine.

En ce qui concerne les non-imposables, la question est évidemment différente et plus difficile à appréhender.

Il est incontestable que l'évolution entre 1984 et 1985 de la situation vis-à-vis de l'impôt de cette catégorie de Français peut faire craindre une certaine dégradation : ne bénéficiant d'aucun allégement de l'impôt sur le revenu, ils auront à supporter un accroissement de leurs charges du fait de l'augmentation des taxes sur les carburants.

Pour apprécier cependant la situation réelle de cette catégorie de Français, *c'est à d'autres considérations* qu'il faut en appeler.

Je *rappelle* d'abord que, depuis 1981, de nombreuses mesures ont été votées pour accroître le nombre de « non-imposables » : près de deux millions de personnes sont devenues *non imposables grâce au gouvernement* et à la majorité actuelle. La situation réelle des Français aux revenus les plus modestes s'en est trouvée améliorée. De surcroît, plus de deux millions de non-imposables à l'impôt sur le revenu se sont vu dispensés de la taxe d'habitation.

J'en tire comme première conclusion que, du point de vue fiscal, le *bilan comparatif* 1981-1985 est favorable à cette catégorie de Français. La France est d'ailleurs le pays industrialisé où la proportion de non-imposables est la plus forte (et de *loin) avec plus de 7 millions* de ménages dispensés de l'impôt sur le revenu.

Mais c'est surtout dans l'examen des revenus directs des foyers non *imposables que réside la réponse* principale à la question examinée.

En effet, la politique constante menée depuis 1981, et qui se poursuivra en 1985, a été de faire progresser les bas salaires plus rapidement que les autres. Ainsi le SMIC a *progressé de 55 % de* 1981 à 1984 tandis que le salaire moyen a crû de 42 %. Je crois indispensable de prendre en compte cet élément pour porter un jugement sur la situation *des non-imposables*. Ceux-ci se trouvent bien, pour la plupart du moins, parmi les Français dont les salaires sont les moins élevés. Ils ont donc bénéficié au premier chef de cette *politique de revalorisation des basses* rémunérations. Et il en sera de même en 1985 : la politique salariale primera pour cette catégorie de Français par rapport aux mesures fiscales.

Ne pas tenir compte de l'ensemble *de ces éléments serait, me semble-t-il*, ne pas aller au fond de ce dossier.

III. – Des priorités respectées

Dernière question enfin : le gouvernement a-t-il sacrifié les objectifs prioritaires qu'il s'était fixés ?

J'ai dit plus haut que l'allégement d'impôt sera financé par des économies budgétaires importantes. Et *certains ont émis la crainte de voir la* lutte contre le chômage reléguée au second plan et l'indispensable modernisation du pays sacrifiée à cet exercice d'économie.

S'agissant de la lutte contre le chômage, replacée dans le cadre glo*bal du niveau d'activité économique*, nul ne peut prétendre qu'un budget dont le déficit est égal à 3 % du PIB soit économiquement neutre ou, *a fortiori*, déflationniste. Et personne, à *ma connaissance*, ne propose *d'ailleurs* de dépasser ce chiffre qui correspond à l'acceptation d'une nécessité et non à un objectif souhaitable. J'ajoute que, contrairement à ce que l'on pouvait constater au lendemain de la seconde guerre mondiale (ou *même dans les années 60*), l'importance du commerce extérieur dans l'activité rend l'économie plus sensible aux variations des charges fiscales qu'à celles des dépenses publi*ques*.

Mais surtout l'examen attentif du projet de loi de finances pour 1985 montre que l'exercice d'économie n'a pas été mené de manière uniforme. Bien au contraire, *les priorités* essentielles sont respectées, qu'il s'agisse de l'industrie, de la recherche, de l'éducation et de la formation des hommes ou de la sécurité des Français.

Pour la formation et l'emploi, en *témoignent, outre les masses budgé*taires, la croissance des emplois dans le secteur de l'éducation aussi bien que l'ensemble du dispositif « initiatives pour l'emploi » présenté *par le premier ministre : l'objectif est* à la fois de lutter contre le chômage et d'améliorer la compétitivité de l'économie française à partir de ses ressources humaines.

Mais s'il s'appuie d'abord sur cet effort de formation, l'effort de *modernisation repose aussi* sur une croissance de 24 % des crédits destinés à l'industrie et une progression de 6,5 % du budget civil de la recherche qui inclut la création de six cents nouveaux emplois dans un contexte de réduction des effectifs de la fonc*tion publique*.

Je tiens à souligner enfin que les contrats Etat-régions seront financés ainsi que les programmes prioritaires d'exécution du IXe Plan.

La modernisation d'un pays ne saurait laisser à l'écart celle de son administration. Les contraintes nées de la baisse volontaire des prélève*ments publics constituent, sans* aucun doute, l'obligation la plus féconde que l'Etat s'est imposée à lui-même pour s'obliger à classifier ses priorités et à rechercher une amélioration de la productivité des administrations publiques. Celle-ci *est, à terme, non seulement une* nécessité mais aussi la meilleure défense de ces dernières. Et, de ce point de vue, la croissance des budgets d'équipements en moyens modernes *de ces administrations* et la réduction sélective des effectifs est le signe visible et incontestable de cette volonté de modernisation.

Enfin, il serait regrettable de refuser *a priori* qu'une réduction des pré*lèvements publics n'ait* pas de conséquence sur le dynamisme des agents économiques. S'il est vrai que la croissance des charges érode le dynamisme et entrave la créativité, *l'inverse devrait* l'être, et l'être d'autant plus que la psychologie et l'économie ne font manifestement pas appel au même système de mesure.

Loin de moi l'idée que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes budgétaires. Mais, dans le cadre des contraintes du moment, un indiscutable effort est proposé pour préparer l'avenir.

IV. – Un choix fondamental

Pour tous ceux qui ont participé à *l'élaboration de ce projet de loi de* finances dans le cadre des directives fixées par le président de la République, il ne fait aucun doute qu'il traduit une orientation réellement nouvelle en rupture avec le mouvement continu de hausse des prélèvements obligatoires observé depuis de nombreuses années. Mouvement d'autant plus pernicieux qu'il avait fini par être considéré comme inéluctable, glissant insensiblement du *rang de nécessité subie à celui* d'hypothèse de calcul.

Il ne fait aucun doute, *a fortiori*, que cette baisse voulue et décidée au plus haut niveau de l'Etat est réelle et répartie au mieux sans pour autant obérer les grands choix qui détermi*nent notre avenir*.

Mais, par-dessus tout, je suis sûr qu'il s'agit, par-delà les arcanes de la comptabilité publique, d'un choix politique important et non de je ne sais *quelle concession à l'air du* temps. Et que comme tout choix politique authentique il est à la fois dérangeant et riche de conséquences.

Dérangeant parce qu'il impose l'acte là où ne fleurissait que le dis*cours anti-étatique, d'autant plus* aggressif qu'il ne prêtait pas à conséquence.

Riche d'avenir parce que toute contrainte de cette dimension porte en elle-même les nécessaires remises en cause sans lesquelles la sclérose – *le pire des « prélèvements » sur* l'avenir – menace tout appareil administratif, toute organisation sociale.

Riche d'avenir surtout parce que tracer la frontière entre l'individuel et le collectif, assigner à l'Etat ses *limites*, c'est *garantir à terme* la nécessaire coexistance, l'équilibre des deux aspirations fondamentales, la justice et la liberté, autour desquelles oscille l'avenir des sociétés *démocratiques*.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget.

Depuis le début de l'année

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 5,4 % EN FRANCE

L'estimation provisoire de l'INSEE pour la hausse des prix du mois de septembre est de 0,5 %, a annoncé, jeudi 11 octobre, le ministère de l'économie et des finances. En douze mois, de septembre 1983 à septembre 1984, la hausse des prix a *été de 7,1 % (7,4 % en août)*. Elle est de 5,4 % pour les neuf premiers mois de l'année.

Dans le rapport économique et financier présenté au Parlement en annexe au projet de loi de finances pour 1985, le gouvernement estime à 6,7 % en glissement (de décembre à décembre) le taux d'inflation pour 1984. Cela suppose une légère inflexion du rythme d'évolution des prix de détail pour les trois derniers mois *durant lesquels* la hausse ne devrait pas dépasser 0,4 % en moyenne (elle avait été de 0,5 % en octobre, novembre et décembre 1983).

Malgré un net ralentissement d'une année sur l'autre, puisque la hausse en rythme annuel était de 10,1 % en septembre 1983, l'écart d'inflation avec les autres pays in*dustrialisés se maintient. En août*, dernier mois connu, la hausse sur douze mois était de 7,4 % pour la France, de 1,7 % pour la RFA, de 1,9 % pour le Japon, de 3,7 % pour le Canada, de 4,2 % pour les Etats-Unis, et de 5 % pour la Grande-Bretagne. *Seule l'Italie (10,6 %)* a fait moins bien que la France.

● **L'indice des prix de la CGT.** – L'indice des prix publié par la CGT fait état d'une hausse de 7,8 % sur les neuf premiers mois de l'année et de 10,2 % pour les douze derniers mois. L'indice, calculé exceptionnel*lement sur deux mois, indique* que la hausse des prix a été de 2 % pour août et septembre.

SOCIAL

Les médecins appliqueront-ils les modifications de la nomenclature décidées par le gouvernement ?

Les médecins appliqueront-ils les dernières modifications de la nomenclature médicale ? M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), *dans l'éditorial publié dans* le dernier numéro du *Médecin de France*, hebdomadaire de la confédération, invite pratiquement les praticiens à ne pas respecter les nouveaux tarifs : *« Les médecins conventionnés aujourd'hui ne sont pas concernés* [par le décret] ; *ils ne sont pas tenus de le respecter ni les caisses* [de Sécurité sociale] *de le faire appliquer... Les médecins continueront d'appliquer les tarifs définis par l'avenant conventionnel de mai* [1984] *et la nomenclature en vigueur à cette date. »*

Cette annonce s'appuie sur les arguments développés déjà par le pré*sident de la CSMF, en particulier sur* le plan juridique : la convention qui lie les médecins aux caisses d'assurance-maladie est un contrat, qui ne peut être modifié que par les *signataires, et, comme le dit un autre* article du *Médecin de France*, *« le gouvernement ne peut imposer aux parties signataires des modifications de coefficients qu'il aurait décidées »*. Conclusion de M. Beaupère : la décision gouvernementale est *« politiquement, juridiquement et moralement condamnable »*.

Au-delà du problème juridique (la convention dit que les *« parties signataires »* peuvent proposer des modifications à la nomenclature, elle ne dit pas qu'elles seules peuvent en faire), cela apparaît comme une déclaration de guerre – au moins dans les termes. Plus clairement, l'Union nationale des médecins spécialistes confédérés (affiliée à la CSMF), de son côté, *« demande à tous les spécialistes intéressés, tout particulièrement les cardiologues et les électroradiologistes, de ne pas tenir compte »* des nouveaux tarifs. Que *feront les professionnels concernés* (essentiellement les cardiologues et les radiologues) ?

Comment réagiront le gouvernement et les caisses d'assurance-maladie ? M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, a déclaré récemment que les caisses ne pouvaient reprocher aux médecins d'appliquer les tarifs qu'elles avaient proposés *(le Monde* du 6 octobre 1984). Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, dans un entretien publié par *le Quotidien du médecin* ce vendredi 12 octobre, affirme que sa décision *« doit être et sera appliquée »* et qu'elle utilisera *« tous les moyens dont* [elle] *dispose pour la faire respecter »*. Elle soutient, contrairement aux affirmations des syndicats médicaux, que la mesure n'entravera pas la *« diffusion du progrès médical »* (...). *« C'est le système de cotation qui est mauvais,* ajoute-t-elle, *puisqu'il comporte un risque de multiplication des actes. »* Donc *« des ajustements doivent être régulièrement concertés puis réalisés à la hausse comme à la baisse »*.

G. H.

FONCTION PUBLIQUE

Six fédérations confirment leur appel à une grève nationale le 25 octobre

La FEN, la CGT, FO, la CGC, la CFTC et la FGA (autonomes) ont lancé séparément, le 11 octobre en fin de matinée, un appel à une grève nationale dans la fonction publique le jeudi 25 octobre, comme prévu *(le Monde du 11 octobre)*. *Dans son* communiqué, la FEN met en cause *« la décision unilatérale et inacceptable »* du gouvernement, rappelant qu'elle justifiait à son avis *« une riposte unitaire »*. *« C'est la tâche,* indique-t-elle, *à laquelle elle s'est attelée en prenant contact avec l'ensemble des fédérations de fonctionnaires. »* Elle se félicite de *« la convergence »* pour le 25 octobre, soulignant qu'à l'occasion de cette journée les fonctionnaires rappelle*ront* leurs *« désaccords »* avec les décisions du gouvernement, qui aboutissent à une perte de pouvoir d'achat de 5 % en niveau, et leurs *« exigences »* quant à la relance d'une véritable politique salariale.

Dans l'après-midi du 11 octobre cependant, le bureau fédéral de la FEN précisait que son mot d'ordre était d'une demi-journée de grève (contre 24 heures le 8 mars dernier) pour la matinée du jeudi 25. La veille, elle organisera une *« campagne de signatures autour d'une adresse solennelle au premier ministre »*.

Dans son communiqué, l'UGFF-CGT rappelle ses objectifs : *« Le rattrapage immédiat des pertes de pouvoir d'achat, le maintien de l'indexation des salaires sur l'inflation, des mesures significatives en faveur des bas salaires, réduisant les inégalités, des moyens budgétaires concernant l'emploi, la titularisation, la qualité du service public »*. Elle souligne que l'*« action d'envergure »* du 25 octobre doit exprimer également *« notre dignité et notre solidarité avec tous les salariés que le CNPF entend toiser à la même enseigne, en s'appuyant sur la politique salariale du gouvernement employeur »*.

L'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO indique *que la grève de vingt-quatre heures « doit avoir pour but de revenir à la pratique de la politique conventionnelle »*, et demande à ses organisations de *« préparer des rassemblements au siège de l'union départementale FO sur les mots d'ordre de l'organisation »*. La CGC fonction publique dénonce le *« diktat »* du gouvernement, qui *« prend la lourde responsabilité d'une déstabilisation de la fonction publique, tant au travers de la politique salariale de récession que du projet de budget pour 1985 »*.

Le SGEN-CFDT a appelé ses syndicats à *« une campagne d'explication et d'initiatives »*, avec des débrayages *« chaque fois que les conditions seront réunies »*. Les fédérations ou syndicats CFDT des PTT, des transports et de l'équipement, de l'aviation civile et de la météo ont appelé à des grèves ou des débrayages. La CFTC-PTT invite les agents des PTT à participer *« massivement »* à la grève du 25 octobre.

MANIFESTATION AU CREUSOT
Séquestration de deux ingénieurs à La Seyne-sur-Mer

● **AU CREUSOT**, un millier de personnes se sont réunies, jeudi 11 octobre, à l'appel de l'intersyndicale, et plusieurs centaines ont manifesté devant la préfecture de Chalon-sur-Saône, où elles ont été rejointes par des salariés de l'usine Creusot-Loire de Chalon, pour protester contre les *« licenciements secs »* envisagés par le plan de *reprise d'Usinor et de Framatome* et obtenir le maintien des *« synergies de Creusot-Loire »*. Une réunion tripartite (syndicats repreneurs, pouvoirs publics) est prévue lundi pro*chain 15 octobre* à Paris.

● **A LA CIOTAT**, les ouvriers des chantiers de la Normed ont décidé, jeudi en assemblée générale, d'empêcher le lancement, prévu *samedi*, d'un *pétrolier destiné* à l'Arabie saoudite, déjà bloqué le mois dernier. Ils demandent des *« négociations sérieuses avec la direction sur le volume de sous-traitance des chantiers »*. A La Seyne-sur-Mer, deux ingénieurs de la Normed ont été séquestrés cinq heures, jeudi après-midi, par une centaine d'ouvriers qui leur reprochaient *« une mauvaise répartition des charges de travaux »*. L'intersyndicale a obtenu de la direction de l'entreprise des négociations sur le chômage partiel et les horaires. A la *suite de cette séquestration*, les cadres ont décidé une grève ce vendredi 12 octobre.

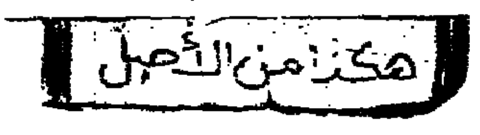
● **A PARIS**, les syndiqués CGT de l'agence EDF-Charonne ont bloqué, *jeudi matin, la sortie des véhicules* pour l'éclairage public, pour protester contre la nécessité pour les salariés désireux d'assister aux réunions syndicales de remplir une feuille d'absence.

L'accueil des voyageurs gare de l'Est

« RÉAMÉNAGEMENT » ET SUPPRESSION DE POSTES

Le syndicat CFDT des agents SNCF de la gare de l'Est proteste contre la suppression de huit postes d'agents d'accueil. « Ce sont à terme quatre-vingt-dix emplois qui sont menacés, dont quarante dans les gares parisiennes », *affirme le syndicat, qui ajoute :* « Les huit cents agents d'accueil présents dans les gares françaises informent les usagers et aident les handicapés. En supprimant ces postes, on porte atteinte au service public. » *Trois mots d'ordre de grève ont été lancés par la CFDT au mois de septembre. Des tracts ont été distribués aux usagers.*

Pour la SNCF, la suppression de huit postes à la gare de l'Est est la conséquence de la réorganisation du travail des gents d'accueil : « Ces agents ont été mis en place en 1978, au moment ou le compostage des billets a été instauré. *Ils sont* destinés à informer les usagers, *indique la SNCF.* Nous allons réaménager ces fonctions en fixant ce personnel autrefois itinérant dans des bureaux d'information. Aucune autre suppression de poste n'est prévue dans les gares parisiennes pour l'instant. »



TRANSPORTS

DANS SON CONTRAT DE PLAN 1984-1986

Air France reçoit 400 millions de francs et bénéficie de tarifs garantis sur l'outre-mer

Une bonne affaire pour l'Etat et pour la compagnie Air France : le contrat de plan 1984-1986 présente, en effet, bien des avantages pour les deux parties. Cela explique qu'il ait été signé, le 11 octobre, avec solennité, par trois ministres, MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, ainsi que par M. Marceau Long, président d'Air France.

A l'Etat, ces contrats apportent des satisfactions. La compagnie nationale prévoit de développer son trafic. Dans le domaine des passagers, le taux de croissance serait de 2,4 % en 1984, de 2,2 % en 1985 et de 3,1 % en 1986. Dans le domaine du fret, le tonnage augmenterait de 10 % en trois ans.

La productivité ne sera pas en reste. L'équivalent passager-kilomètre vendu par agent progressera de 5 %. Le coût d'une heure de vol de personnel navigant technique passera, en francs constants, de 5 300 F en 1984 à 5 000 F en 1986. Du côté des machines, rien de très spectaculaire, puisque seule est prévue la livraison de trois Airbus A-310 cette année et de deux en 1985. Les sommes investies – 1,7 milliard de francs en 1984, 1,9 milliard en 1985, 1,7 milliard en 1986 – comprennent, en fait, les acomptes à verser, en 1985, pour les vingt-cinq Airbus A-320 livrables à partir de 1987, ainsi que ceux préludant à l'acquisition d'une Boeing-747 *« combi »* et d'un autre *« tout cargo »*. Air France dégagera un autofinancement couvrant les trois quarts de ses besoins.

Si tout se passe comme prévu, ce dispositif aura d'heureuses conséquences financières. Les bénéfices nets de la compagnie devraient atteindre 77 millions de francs en 1984, 166 millions de francs en 1985 et 469 millions de francs en 1986. L'Etat percevra la moitié des bénéfices de Concorde, qui ont atteint 28 millions de francs en 1983, au seul profit d'Air France.

Pour la compagnie nationale, le contrat de plan représente une assurance financière appréciable. L'Etat s'est engagé à améliorer de 400 millions de francs les fonds propres de la compagnie, et 200 millions de francs seront débloqués en 1984, 150 millions en 1985 et 50 millions en 1986. En attendant d'être versée au capital d'Air France, en 1987, cette somme sera considérée comme une avance rémunérée à 7 %. Cet intérêt, lui-même, sera intégré à terme dans le capital de la compagnie.

Enfin, Air France a obtenu la promesse que ses augmentations tarifaires pour les liaisons avec les départements et les territoires d'outre-mer seront entérinées par le ministre de l'économie, des finances et du budget à deux conditions : ces hausses devront refléter l'évolution des coûts et elles ne pourront excéder celles des autres dessertes long-courriers de la compagnie. Si cette technique laisse subsister un déficit en raison de retards tarifaires antérieurs, le gouvernement aura le choix entre l'octroi d'une subvention ou d'une hausse des prix supplémentaire. Air France évalue à 150 millions de francs le manque à gagner enregistré en 1984...

AL. F.

AU CONGRES DE LA FNTR

Les transporteurs routiers dénoncent la fiscalité sur les carburants

Le président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), M. Maurice Voiron, n'a pas pour habitude de faire dans la dentelle. Son discours de clôture du 39e congrès de la FNTR, prononcé en présence de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat aux transports, lui a donné, le jeudi 11 octobre, l'occasion de rappeler de façon vigoureuse la colère de ses mandants. *« Notre vocation n'est pas de bloquer les routes,* a-t-il déclaré, *mais je sens que s'amoncellent les nuages, et il faudra, le jour où l'orage éclatera, un bien grand parapluie. »* Ou encore *« Je n'ai pas abordé le plus grave : c'est le délire qui saisit les pouvoirs publics et qui, à travers une fiscalité démentielle sur les carburants, tue littéralement notre métier. »* Pour conclure : *« Mon avertissement est solennel : attention ! Il faut faire vite, il faut faire intelligent, il faut faire souple, sinon... »* Sinon les barrages routiers pourraient paralyser à nouveau la France. Comme en février 1984.

La grogne des transporteurs routiers tient, bien sûr, aux contrôles routiers tatillons et aux règlements bizarres qui leur interdisent de rouler le week-end, alors que leurs concurrents étrangers traversent la France sans vergogne. Mais cela n'est rien à côté du mécontentement provoqué par ce qu'ils appellent la *« surfiscalité routière »*.

Certes, M. Charles Fiterman, alors ministre des transports, leur avait promis, au printemps dernier, une déduction de la TVA sur les carburants de 50 %, à partir du 1er mai 1985, et le budget de 1985 prévoit une réduction de 10 % de la taxe professionnelle. La FNTR a calculé que, en dépit de ces allègements fiscaux, une entreprise de soixante-dix véhicules de la région parisienne, par exemple, verrait ses charges augmenter de 83 000 francs entre le 1er octobre 1984 et le 31 décembre 1985 en raison de l'alourdissement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

Avant même la hausse de 12 centimes sur le litre de gazole, intervenue le mercredi 10 octobre, le carburant français était le plus onéreux d'Europe : 10 % de plus qu'en Grande-Bretagne, 12,6 % de plus qu'en République fédérale d'Allemagne, 40 % de plus qu'en Belgique, 47,3 % de plus qu'au Danemark.

Les revendications de la FNTR coulent de source : récupération immédiate et à 100 % de la TVA sur le gazole, octroi d'un carburant détaxé, suppression de la taxe professionnelle, augmentation de 3,8 % des tarifs en vigueur.

Le secrétaire d'Etat aux transports n'avait guère les moyens de rassurer les congressistes de la FNTR. Il leur a dit tout le bien qu'il pensait de leur profession. Il a mis en valeur les prêts à des taux privilégiés (9,75 %) et la prime de 40 000 francs octroyés pour le remplacement des autocars anciens. Il a rappelé les 150 millions de pesetas promis par l'Espagne pour indemniser des camions français incendiés au Pays basque. Il a promis qu'avant la fin du mois de novembre il étudierait avec les transporteurs leur demande d'augmentation de tarifs. C'était peu, et ses auditeurs ont manifesté à M. Auroux leur mécontentement de devoir se satisfaire de bonnes paroles au moment où la hausse du carburant les *« fusille »*, selon le mot de leur président.

ALAIN FAUJAS.

ÉNERGIE

SITUÉ PRÈS DE PAU

Le gisement de Lagrave pourrait produire 400 000 tonnes de pétrole par an

On a trouvé du pétrole en quantité non négligeable en France. Le gisement de Lagrave, découvert cet été (*le Monde* du 25 août) par le groupe Elf-Aquitaine, associé à BP (pour 33 %), sur le permis de Sauvagnon, situé entre Tarbes et Pau, serait du même ordre de grandeur que le gisement voisin de Vic-Bihl, lequel produit quelques 400 000 tonnes de pétrole par an, soit 20 % de la production française.

C'est ce qu'a indiqué jeudi 11 octobre M. Michel Pecqueur, président d'Elf-Aquitaine, en précisant que l'huile obtenue était de très bonne qualité et les tests « intéressants ». La structure rencontrée à 1950 mètres de profondeur lors du premier forage réalisé en août s'étalerait sur quelques kilomètres carrés, avec une épaisseur d'une cinquantaine de mètres.

Les premiers essais de production expérimentale devraient débuter dans quelques semaines. Un second forage sera réalisé au nord du premier pour atteindre des couches plus profondes (3 700 mètres), où Elf espère découvrir du gaz.

AFFAIRES

Nominations

● **M. JEAN-PIERRE BOYER**, PDG de la Société métallurgique de Révigny (SMR), a été nommé PDG de la Société nouvelle des Aciéries de Pompey (SNAP), filiale de Sacilor, spécialisée dans les aciers spécieux. Il succède à M. Paul Tordjmann, qui a été nommé directeur général d'Unimétal, regroupant les activités d'Usinor et de Sacilor dans les produits longs.

● **M. GEORGES MEYER** a été élu président du conseil d'administration de Radar, en remplacement de M. Pierre Giraudet, démissionnaire. Agé de cinquante-quatre ans, M. Meyer est vice-président-directeur général des Galeries Lafayette depuis 1970. Rappelons que les Galeries Lafayette ont 29 % du capital de Radar, aux côtés de Cora-Revillon (21 %), l'IDI (17,8 %), le CCF (12,1 %).

● **M. BERNARD TRICOT**, ancien président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a été chargé par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, de présider un groupe de réflexion sur le régime des commissions versées aux intermédiaires financiers à l'occasion d'opérations sur valeurs mobilières. Ce groupe doit soumettre au ministre, avant la fin de l'année, des propositions visant à favoriser l'émission de titres par les entreprises, à moderniser les opérations sur valeurs mobilières et à assurer la transparence des tarifs, précise un communiqué du ministère.

● **M. MICHEL VIGIER**, trente-huit ans, directeur du développement à l'Établissement public de la ville du Vaudreuil, a été nommé commissaire à l'industrialisation des régions de Haute et Basse-Normandie en remplacement de M. Robert Branche, qui assumait ces fonctions depuis un an. M. Vigier a été élu, mercredi 10 octobre, au poste de délégué de l'association Normandie Développement, assemblée consultative du commissariat à l'industrialisation qui regroupe soixante-dix chefs d'entreprise et responsables d'établissements financiers, mise en place par la Délégation à l'aménagement du territoire et l'aménagement régional (DATAR) en décembre 1983. M. Branche est nommé chargé de mission à la DATAR.

● **M. PASCAL VORREUX**, trente et un ans, ingénieur de l'armement, a été nommé commissaire à la conversion industrielle du département des Ardennes. Il était directeur technique de l'Arsenal de Roanne (Loire) depuis 1981.

AUTOMOBILE

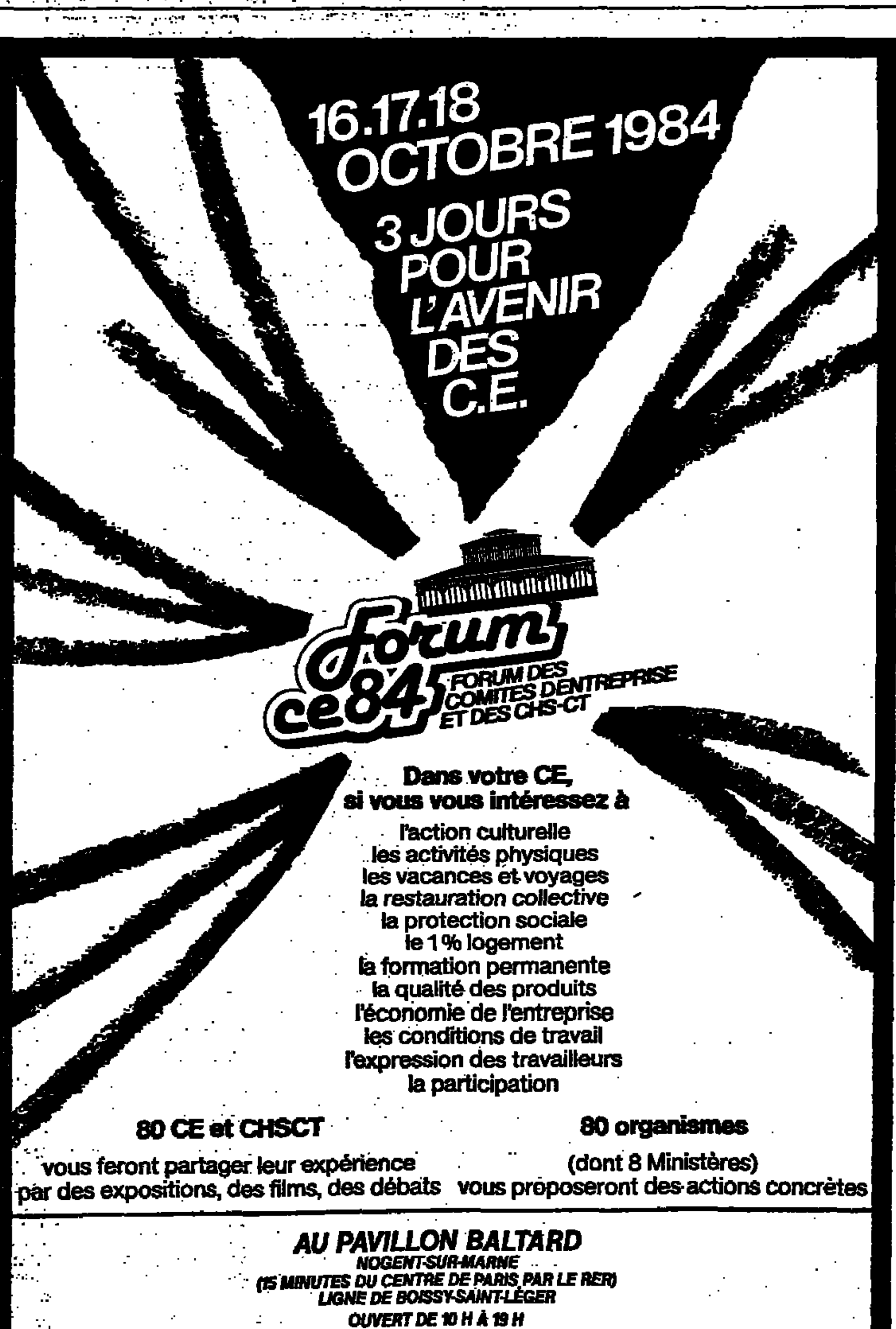
M. Marchais critique les constructeurs et le gouvernement

M. Georges Marchais, qui conduisait, le 11 octobre, une délégation du Parti communiste au Salon de l'automobile, a mis en cause les choix industriels et de gestion des groupes PSA et Renault, ainsi que le gouvernement, *« qui contribue aussi aux difficultés de cette industrie »*.

Dans une déclaration écrite, M. Marchais souligne les atouts techniques et humains de l'industrie française et salue *« le grand sens des responsabilités et le sérieux des propositions des travailleurs de ce secteur »*.

En revanche, il dénonce les discours mensongers sur les sureffectifs et le *« sabotage syndical »*, et estime que *« la conquête de positions et de marchés à l'étranger, en particulier aux États-Unis, conduit à des gâchis financiers considérables »*. Cela provoquerait, selon le PCF, neuf mille suppressions d'emplois.

M. Marchais ajoute que *« le gouvernement, en donnant le feu vert aux licenciements chez Citroën »*, en favorisant les implantations de Renault à l'étranger et en augmentant le prix de l'essence, *« contribue aux difficultés du secteur »*. Le PC rappelle son souhait d'un grand débat national.



AFFAIRES

RESTRUCTURATION DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

Trois coopératives de consommateurs se groupent en société régionale dans le Nord

Le 1er janvier 1985, une nouvelle *coopérative régionale* de consommateurs, la Coopérative régionale du Nord, verra le jour, née de la fusion des coopératives de Flandre-Artois (Coudekerque), de Sin-Denain (Sin-le-Noble) et d'Escaut-Sambre (Caudry), portant ainsi à dix-neuf le nombre des sociétés coopératives régionales.

Cette concentration, rendue nécessaire par les difficultés financières des trois sociétés, qui avaient enregistré en 1983 un déficit d'exploitation de 80 millions de francs, se traduira par la création d'une entité juridique réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 milliards de francs, exploitant un millier de points de vente et employant 5 325 salariés.

L'ensemble des coopératives régionales ont réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 25,7 milliards de francs, avec un réseau de 5 450 magasins et environ 37 000 salariés. Si on y ajoute l'activité de vente par correspondance (CAMIF) et les autres coopératives spécialisées, l'ensemble regroupé dans la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) représente un chiffre d'affaires de 29,6 milliards de francs.

Les restructurations ne sont au reste pas terminées dans ce secteur de l'économie sociale, où de nombreuses sociétés sont en difficulté. Il y a déjà longtemps que la région parisienne connaît des problèmes comparables à ceux du Nord. Deux conseils d'administration, celui de la coopérative d'Ile-de-France, à Alfortville, ce vendredi 12 octobre, et celui de la coopérative de Champagne, à Château-Thierry, le 13 octobre, pourraient déboucher sur une nouvelle rationalisation des activités.

BULL ENVISAGE DE PRODUIRE UN MICRO-ORDINATEUR COMPATIBLE AVEC LE «PC» D'IBM

Le groupe Bull envisage de commercialiser un micro-ordinateur compatible avec le « personal computer » (PC), l'ordinateur personnel, d'IBM. Chez Bull où aucune date n'a été arrêtée pour la commercialisation de ce produit, on souligne simplement que *« la compatibilité avec le « PC » d'IBM dans la micro est envisagée »*. Mais Jeumont-Schneider a d'ores et déjà annoncé qu'il allait commercialiser un ordinateur compatible avec le « PC » d'IBM, baptisé « Jispac 500 » et commandé à mille exemplaires à Bull. Il est construit autour d'un micro-processeur Intel 8088 avec une mémoire de 256 K et se connecte aux autocommutateurs de Jeumont. Les deux sociétés négocient en outre depuis de longs mois des accords de coopération dans le téléphone.

L'ENQUÊTE DE BRUXELLES SUR LA CHAPELLE-DARBLAY N'INQUIÈTE PAS PARIS

La contestation par la Commission de Bruxelles des aides financières accordées à la Société papetière de La Chapelle-Darblay n'inquiète pas le gouvernement français. L'exécutif bruxellois recevra les renseignements qu'il souhaite sur la justification des investissements décidés par la France : maintien de l'emploi, rétablissement de la balance commerciale et indépendance nationale pour un produit stratégique. Autant d'arguments, dit-on à Paris, dont les fonctionnaires européens ne peuvent douter du bien-fondé. En fait, c'est plus le soutien financier, à bout de bras, alors que La Chapelle-Darblay était sous règlement judiciaire, qui est visé par la Commission européenne.

Pendant trois ans environ, le gouvernement a assuré les fins de mois de l'entreprise, et c'est plus cette distorsion de concurrence-là qui irrite Bruxelles. Mais les pouvoirs publics français sont sereins. Il faudra quelques déplacements de fonctionnaires, quelques réunions pour régler cette affaire. Ainsi marche l'Europe... – J.G.

MONNAIES

DOLLAR TRES CALME : 9,5420 F

Sur un marché des changes plutôt calme à la veille du week-end, le dollar a, ce 12 octobre, légèrement monté à Paris, s'inscrivant à 9,5420 F contre 9,5315 F la veille.

ÉTRANGER

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Les pays associés refusent pour insuffisance l'aide de la CEE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le psychodrame triste qui se déroule depuis le début de la semaine à propos du renouvellement de la convention de Lomé continue. Le débat principal porte sur le montant de l'aide financière qui sera accordée par le Fonds européen de développement (FED) aux partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) au cours de la période 1986-1990.

Les ACP, qui pour l'instant sont au nombre de soixante-quatre, ont fait savoir, jeudi soir 11 octobre, qu'ils refusaient comme insuffisant le montant de 7 milliards d'ECU (48,3 milliards de francs) que, quelques heures plus tôt, les Dix avaient finalement décidé de leur proposer, après d'interminables discussions. En outre, il apparaît que, dans l'esprit de la majorité des Etats membres, ce montant inclut l'aide à accorder à l'Angola et au Mozambique, si ces deux pays décident, comme c'est probable, d'adhérer à la convention.

Les pays associés sont mécontents. Ils ont l'impression d'être traités par-dessus la jambe : les Dix qui parlaient chiffres les ont fait attendre toute une nuit sans rien leur dire et sans manifester le moindre égard. Les ACP constatent qu'après dix ans de relations contractuelles – Lomé I a été signé en 1975 – les Dix, ou du moins certains gouvernements membres, ratiocinent jusqu'au dernier sou, témoignant ainsi du peu d'enthousiasme que leur inspire cette aventure collective.

Il est possible que ces pays cherchent, tout de suite, à chaud, à améliorer le score, en faisant valoir qu'il faudrait accroître l'enveloppe de 250 ou 300 millions d'ECU (1 725 ou 2 070 millions de francs) dans le cas où l'Angola et le Mozambique confirmeraient leur volonté de rejoindre la convention. Ou bien ils peuvent considérer qu'il est préférable de rompre et de susciter par cette dramatisation une réflexion un peu plus approfondie de la part des gouvernements membres de la Communauté.

Les Dix, pour leur part, se sont alignés sur les moins-disants, à savoir les Britanniques et les Allemands. M. Christian Nucci, ministre français de la coopération, a constamment plaidé pour obtenir au moins 7,4 milliards d'ECU (51 milliards de francs). Pour sortir de l'impasse, il s'est résigné à ce que les Dix limitent leur offre à 7 milliards d'ECU, mais en déclarant que ce montant ne respectait pas l'objectif que s'était fixé la Communauté, à savoir le maintien de la valeur réelle de l'aide. Il ajoutait qu'aux yeux de la France le problème devrait être revu avant la signature de la convention.

Les ACP, sûrs du soutien français, peuvent espérer que le chancelier Kohl, à son retour de Chine, acceptera de faire preuve de plus de souplesse. Il est notoire que M. Hans-Dietrich Genscher, le ministre fédéral des affaires étrangères, est favorable à une attitude moins restrictive. Seuls les Britanniques paraissent inébranlables : la politique de Lomé, qu'ils continuent de ressentir comme d'inspiration française et donc suspecte alors que beaucoup plus de la moitié des ACP sont anglophones, ne leur plaît pas.

Cette attitude réticente est d'autant plus contestable que les Britanniques participent moins à l'effort collectif que ne le voudrait leur richesse relative au sein de la Communauté. Il existe en effet une clé spécifique pour le FED qui reflète notamment l'intérêt que les uns et les autres portent à l'opération : la contribution du Royaume-Uni est limitée à 17,6 %, alors qu'elle devrait atteindre 20 %. La contribution française est de 23 %. Dans cette affaire importante, comme dans tant d'autres, les Britanniques participent sans conviction et en réalité freinent l'entreprise commune.

PHILIPPE LEMAITRE.

En RFA

Le gouvernement propose une hausse de 2,8 % des salaires de la fonction publique

Correspondance

Bonn. – Le gouvernement allemand a finalement renoncé à un gel des salaires de la fonction publique, offrant aux 2,4 millions d'employés et ouvriers de ce secteur une augmentation de 2,8 % pour l'année 1985. Les propositions, faites le jeudi 11 octobre par le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, au nom du gouvernement fédéral, des Laender et des communes, excluent en revanche toute réduction de la durée du travail, sous quelque forme que ce soit. Elles ont été rejetées unanimement par les syndicats.

Le principal d'entre eux, le syndicat de la fonction publique, des transports et de la circulation (OTV) – qui regroupe 1,2 million de membres, – avait le 25 septembre dernier, au cours de la première séance des négociations, demandé une augmentation de 5 % des salaires, avec un minimum de 110 DM pour tous, et dix jours de congés supplémentaires par an. De son côté, le syndicat des employés allemands (500 000 membres) avait proposé une augmentation de 4,5 % et l'institution de la préretraite. Quant au syndicat des fonctionnaires – qui a un statut à part, ses membres n'ayant pas le droit de grève, – son président, M. Krause, avait fait savoir en septembre qu'il préconiserait 4 % de hausse des salaires et, lui aussi, la préretraite.

Les salaires de la fonction publique sont loin d'avoir suivi ces dernières années le coût de la vie. Les syndicats avaient accepté en 1983 un règlement prévoyant une hausse moyenne de 2,56 % entre le 1er mars 1981 et le 31 août 1984, soit pour dix-huit mois. M. Krause estime que les 4,5 millions de fonctionnaires, employés et ouvriers de la fonction publique ont subi une baisse de pouvoir d'achat de 12 % au cours des huit dernières années et fait remarquer que l'écart avec le secteur privé ne cesse de s'accroître.

Le gouvernement, qui a chiffré à 23 milliards de DM le coût des revendications qui lui ont été soumises par les syndicats, peut s'appuyer sur le fait que le taux d'inflation sera probablement cette année à peine supérieur à 2 %. Mais son refus d'envisager une réduction du temps de travail risque de se heurter à une ferme résolution des syndicats : jeudi dernier, lors du congrès des OTV, sa présidente, la dynamique Mme Wulf Mathies, a affirmé que son syndicat ne reculerait pas devant une grève, *« si le gouvernement nous y force »*.

HENRI DE BRESSON.

En Grande-Bretagne

BRITISH GAS ÉTUDIE UNE ÉVENTUELLE IMPORTATION DE GAZ SOVIÉTIQUE

British Gas, équivalent britannique de Gaz de France, *« étudie sérieusement les moyens d'importer du gaz (naturel) d'Union soviétique »*, a déclaré M. Malcolm Wesley, directeur des plans d'approvisionnement de la compagnie, rapporte le quotidien *Financial Times* vendredi 12 octobre. British Gas, qui estime que dès le milieu des années 90 la production de la mer du Nord sera insuffisante pour couvrir la consommation britannique, cherche en effet de nouveaux approvisionnements.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,5325	9,5375	+ 15	+ 45	+ 5	+ 50	– 180	– 60
$ can.	7,2254	7,2309	– 71	– 32	– 149	– 93	– 425	– 313
Yen (100)	3,8422	3,8465	+ 155	+ 172	+ 306	+ 333	+ 886	+ 949
DM	3,0651	3,0677	+ 134	+ 149	+ 274	+ 294	+ 762	+ 813
Florin	2,7212	2,7234	+ 107	+ 119	+ 215	+ 232	+ 608	+ 658
F.B. (100)	15,1798	15,1726	–	+ 72	+ 32	+ 152	+ 76	+ 364
F.S.	3,7353	3,7395	+ 185	+ 206	+ 382	+ 409	+ 1046	+ 1115
L (1 000)	4,9661	4,9694	– 205	– 180	– 421	– 379	– 1242	– 1144
£	11,6563	11,6728	+ 18	+ 74	+ 63	+ 136	+ 332	+ 527

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 15/16	10 5/16	10 1/2	10 7/8	10 11/16	11 1/16	11 1/4	11 5/8
DM	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	6 1/8	6 5/8	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	10 3/8	10 5/8	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8	10 5/8	11 3/8
F.S.	1 7/8	2 1/8	4 5/8	5	4 5/8	5	5 1/16	5 7/16
L (1 000)	13	16	15 1/4	16 1/4	15 3/8	16 3/8	15 7/8	16 7/8
£	10 7/8	11 3/8	10 9/16	10 15/16	10 1/2	10 7/8	10 3/8	10 3/4
F. franç.	10 9/16	11 1/16	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2	11 3/4	12 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Peaudouce s'implante dans le Lot-et-Garonne à Fumel.** – Avec l'appui de Saint-Gobain développement, la compagnie Boussac Saint-Frères a décidé de monter une usine à Fumel (Lot-et-Garonne), pour sa filiale Peaudouce. Cette unité produira des produits d'hygiène pour bébés (couches et couches-culottes). Les collectivités locales et la DATAR apportent leur appui à la mise en œuvre de ce projet d'implantation, qui favorisera la création de 120 emplois dans le courant 1985.

● **Progression des ventes de grand commerce.** – Les ventes de grand commerce ont progressé de 8,5 % en septembre, indique le centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris. En valeur, le chiffre d'affaires a augmenté de 12 % pour la vente par correspondance, de 10 % pour les hypermarchés, de 8 % pour les grands magasins et de 2,5 % pour les magasins populaires.

Agriculture

● **Grève dans les offices d'intervention agricole.** – Les personnels des offices interprofessionnels de l'agriculture ont décidé, au cours d'assemblées générales, le principe d'un mouvement de grève pour vendredi 12 octobre. Ils considèrent en effet que la réforme qui a créé les offices par produits a été suivie à partir de janvier 1984 d'une *« dégradation de la situation des personnels »*. Jeudi 11 octobre, les syndicats, qui demandent l'élaboration d'un statut du personnel des offices, avaient reçu copie d'une grille de salaires. Ils ont néanmoins décidé de maintenir leur mot d'ordre.

● **M. François Guillaume chez M. Pierre Bérégovoy.** – M. François Guillaume, président de la FNSEA, a été reçu jeudi 11 octobre par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. Objet de l'entretien : la fiscalité et le budget européen. Sur ce dernier thème, M. Guillaume a expliqué au ministre que *« les organisations agricoles jugent dramatique de gérer l'agriculture en fonction d'un budget préalable »*. Sur la fiscalité, sujet sur lequel il y aura un débat à l'Assemblée nationale le 16 octobre, M. Guillaume a insisté sur la taxation des bénéfices sur les stocks à rotation lente et sur la complexité et le coût des procédures comptables pour l'imposition sur le revenu réel.

Énergie

● **L'Irak et la Turquie s'entendent pour construire un nouvel oléoduc.** – Les deux pays ont signé jeudi 11 octobre un accord prévoyant la construction d'un nouvel oléoduc permettant de doubler les capacités de la canalisation reliant actuellement les champs irakiens de Kirkouk au port turc de Dortyol, sur la Méditerranée, annonce l'agence irakienne INA. Le nouvel oléoduc, qui devrait être achevé en vingt-quatre mois, serait parallèle à l'oléoduc actuel et sa capacité serait d'environ 1 million de barils/jour (50 millions de tonnes par an). L'Irak, dont le seul débouché, depuis trois ans, est l'oléoduc Kirkouk-Dortyol, a également signé un accord avec l'Arabie saoudite pour construire une ligne reliant ses champs à la mer Rouge.

Social

● **Nouveau bureau du Conseil économique et social.** – Après avoir désigné son président, en la personne de M. Gabriel Ventejol (*le Monde* du 11 octobre), le Conseil économique et social a procédé, le 11 octobre, au renouvellement de son bureau.

MM. Bernasconi et Louis Perrin ont été reconduits à leurs postes de vice-présidents, les deux nouveaux vice-présidents étant MM. Georges Beauchamp et Jean Gruat. M. Roger Burnel a été élu questeur et M. Jean Menu renouvelé à ce poste. Quatre secrétaires ont été élus ou réélus : MM. Gilbert Billon, Jean Lacroix, Albert Leon et Jean Magniadas.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ÉPARGNE - CROISSANCE

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est réunie le jeudi 11 octobre 1984 sous la présidence de M. Claude Reinhart, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 29 juin 1984.

Les sommes distribuables au titre de cet exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 51 611 937,49 F. Elles permettent, après report à concurrence de 3 608 026,05 F des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende de 64,65 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 5,70 F, soit un revenu global par action de 70,35 F, contre 54,92 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement le 12 octobre 1984, contre remise du coupon numéro 22, qui sera ventilé comme suit :

– revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations (pour les personnes physiques, option possible pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 25 %, majoré de 1 % au titre de la contribution sociale, et abattement de 5 000 F : 39,20 F (dont 0,64 F correspondant aux produits de l'Emprunt d'Etat 8,80 % 1977 bénéficiant d'un abattement spécial de 1 000 F), assortis d'un crédit d'impôt de 4 F, soit au total 43,20 F ;

– revenus d'actions françaises ouvrant éventuellement droit à abattement fiscal de 3 000 F : 0,85 F assortis d'un crédit d'impôt de 0,46 F, soit au total 1,31 F :

– autres produits : 24,60 F assortis d'un crédit d'impôt de 1,24 F, soit au total 25,84 F.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pierre Jars.

Elle a confirmé la nomination comme administrateurs de MM. Jean Gagne et Yonec Pascal, cooptés par le conseil d'administration, en remplacement de MM. Rubinstein et Meunier, démissionnaires.

SLIVAFRANCE

SOCIETE LYONNAISE D'INVESTISSEMENT EN VALEURS FRANCAISES - SICAV

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 4 Octobre 1984 sous la présidence de M. CHÉROUX a approuvé les comptes de l'exercice 1983-1984.

● Revenus distribuables : F 47 831 676,38.

● Revenu global par action : F 22,36 composé d'un dividende net de F 19,86 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 2,50.

● Mise en paiement dès le 5 Octobre 1984, contre remise du coupon no 35.

Comme les années précédentes, le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en distribution.

L'Assemblée Générale a nommé M. B. DARTY, M. J.-F. de BERNARDI et M. A. HINDIÉ administrateurs de la société pour une durée de six années.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 octobre

Piétinement

Les séances se suivent et se ressemblent. Celle de vendredi ne s'est pas distinguée de la précédente. En dépit de ses efforts, le marché n'a pas réussi à reprendre sa progression et a continué de piétiner. Un moment en avance de quelques fractions, l'indicateur instantané les reperdait ensuite. Il s'est finalement inscrit à 0,12 % en dessous de son niveau précédent.

C'est le paradoxe : il y a beaucoup d'argent à placer, mais la plupart des valeurs ont atteint maintenant des prix dissuasifs. Les détenteurs de titres sont disposés à vendre un peu, mais les acheteurs sont réticents et patrouillent dans l'espoir de trouver quelques bonnes occasions. Mais celles-là sont rares. Dans la plupart des cas, ce sont les derniers résultats semestriels et/ou des informations prometteuses qui font la différence. Le contrat signé par Dassault avec la Grèce pour la livraison de quarante Mirage a encore favorisé une hausse du titre. L'annonce par Thomson-CSF d'une forte réduction de ses pertes a ravivé un peu l'intérêt. Mais l'événement avait déjà été anticipé, tout comme la confirmation par Elf-Aquitaine d'un bon débit de pétrole sur le gisement de Lagrave, dans le Sud-Ouest.

La devise-titre a continué de monter et s'est échangée entre 10,73 F et 10,78 F, contre 10,63 F-10,75 F. L'or s'est effrité : 337,90 dollars l'once à Londres, contre 338,10 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 300 F à 103 600 F. Le napoléon a fait cavalier seul et gagné 2 F à 610 F. Le volume des transactions a augmenté : 13,35 millions de F contre 11,01 millions de francs.

Par suite d'un défaut de transmission, la Chambre syndicale n'a pas été en mesure de nous fournir la liste complète des cours du Comptant. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

NEW-YORK

L'avance se poursuit

Wall Street a tenu ses promesses. Malgré les craintes monétaires, le marché a, jeudi, poursuivi son avance cahin-caha, et, à la clôture, l'indice des industrielles avait encore progressé de 5,85 points à 1 183,08. Cette fois, le bilan de la journée a été positif, et sur 1 954 valeurs traitées, 964 ont monté, tandis que 532 baissaient, 458 n'ayant pas varié.

L'impulsion a été donnée par IBM en annonçant, pour le troisième trimestre, un bénéfice en hausse de 21,6 %. L'intérêt s'est surtout concentré sur les actions des entreprises impliquées dans des opérations de fusion et/ou sur lesquelles traînent des rumeurs d'OPA.

L'activité s'est, néanmoins, ralentie dans l'après-midi. Par prudence, les opérateurs ont préféré, avant de s'engager plus avant, de connaître les dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire – l'on apprenait après la séance qu'elle avait augmenté de 1,5 milliard de dollars – et surtout le résultat du débat télévisé entre le vice-président Bush et Mme Geraldine Ferraro.

Autre sujet d'appréhension : l'obligation devant laquelle le Trésor va se trouver dans les quatre semaines à venir d'émettre pour 42,5 milliards de dollars de Bons pour se refinancer, dès lors que le Congrès a refusé de relever le plafond de sa dette. Les échanges ont porté sur 87,02 millions de titres, contre 94,27 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 oct.	Cours du 11 oct.
Alcoa	31 3/4	32
A.T.T.	18 5/8	18 1/4
Boeing	62	62 1/8
Chase Manhattan Bank	41	42 3/4
Du Pont de Nemours	48	48 1/2
Eastman Kodak	71 5/8	70 5/8
Exxon	45	45 1/4
Ford	44 3/4	46 3/8
General Electric	54 5/8	55 1/8
General Foods	56 3/8	56 7/8
General Motors	75 5/8	78 7/8
Goodyear	24 3/4	25
I.B.M.	121 3/8	120 1/4
I.T.T.	29 1/2	30 3/8
Mobil Oil	28 1/8	29
Pfizer	34 1/2	34 1/8
Schlumberger	44 5/8	43 1/2
Texaco	35 1/4	35 3/8
U.A.L. Inc.	38 3/4	38 1/2
Union Carbide	49 1/4	48 3/4
U.S. Steel	23	23 1/4
Westinghouse	25 3/8	25 3/4
Xerox Corp.	37 3/4	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

IBM. – Le géant de l'informatique annonce, pour les neuf premiers mois de l'année, un chiffre d'affaires de 31,44 milliards de dollars (contre 27,28 milliards pour la même période de 1983) et des bénéfices de 4,41 milliards (contre 3,62 milliards). Selon le président du groupe, M. John Opel, la progression du chiffre d'affaires et des bénéfices d'IBM aurait été beaucoup plus importante si les cours du dollar étaient restés les mêmes cette année qu'en 1983. M. Opel s'est félicité du bon comportement de toutes les gammes de produits d'IBM sur le marché et des gains de productivité que la société a réalisés. *« Nous demeurons optimistes quant à notre avenir »*, a-t-il ajouté.

LYONNAISE DES EAUX. – Le résultat d'exploitation, pour le premier semestre, s'est établi à 37,3 millions de francs, en baisse, de 7,3 %. Ce recul s'explique par la constitution d'une provision pour retraite du personnel, qui n'avait pas été dotée au premier semestre 1983. L'entreprise indique que, *« compte tenu des produits financiers et des résultats exceptionnels, le résultat d'entreprise se monte à 85,8 millions de francs, en progression de 15,4 %, et le résultat net comptable à 50,8 millions de francs, en augmentation de 5,6 % »*. Le chiffre d'affaires a atteint 1 250 millions de francs au cours de cette période, soit une hausse de 9,5 % d'un semestre sur l'autre.

THOMSON-CSF. – Les comptes de la société du premier semestre font ressortir un déficit de 130 millions de francs, deux fois moindre que celui enregistré au 30 juin 1983 (278 millions de francs). Ce déficit provient des pertes subies sur des opérations courantes (87 millions) et sur des opérations exceptionnelles (43 millions).

Le résultat comprend 330 millions de francs de provisions au titre des filiales et participations déficitaires. Les résultats consolidés du groupe ne sont pas encore arrêtés, mais d'après les premières estimations ils seraient identiques à ceux de la maison mère. Le second semestre devrait marquer une nouvelle étape dans le redressement du groupe.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	10 oct.	11 oct.
Valeurs françaises	119,6	119,4
Valeurs étrangères	94	95

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 oct.	11 oct.
Indice général	182	182,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 octobre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 oct.	12 oct.
1 dollar (en yens)	247,80	248,20

BOURSE DE PARIS Comptant 12 OCTOBRE

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1650	....
C.D.M.E.	552	....
C. Equip. Elect.	225	....
Defsa	331	....
Dauphin O.T.A.	1715	....
Guy Degrenne	800	800
Marlin Immobilier	1600	1600
Métallurg. Minière	180	....
M.M.B	292	292
Om. Gest. Fin.	272	....
Petit Bateau	420	....
Petrofigaz	543	549
Poron	377	387
Salomon	1794	....
S.C.G.P.M.	278	278
Far East Hotels	1	....
Sofibus	214	....
Sovac	620	625
Zodiac	1400	1430

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	28 90	....
C.G.M.	14	....
Cochery	39 60	19 40 o
C. Sabl. Seine	116 50	....
Coparex	510	539
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Procuptia	124 50	....
Ripolin	39	36 o
Romeco N.V.	632	638
Sabl. Morillon Corv.	129	120 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	322	....

SICAV 11/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	243 27	232 24	Invest. St-Honoré	873 79	843 24
Actions-Investiss.	276 28	263 76	Japacic	116 25	110 98
Actions sélectives	361 59	345 19	Laffitte-crt-terme	117568 53	117568 53
Aedificandi	376 01	358 96	Laffitte-Expansion	680 68	648 72

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1715	1715	1715	....	2870	Essilor	2960	2988	2997	+ 1 5[illegible]
3893	C.N.E. 3 %	3890	3900	3900	+ 0 25	580	Esso S.A.F.	571	570	570	– 0 1[illegible]
1488	Electricité T.P.	1530	....	....	....	895	Eurafrance	906	905	919	+ 1 4[illegible]
1015	Renault T.P.	1100	....	....	....	700	Euromarché	680	685	686	+ 0 [illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
770	Gén. Motors	808	820	821	+ 1 60	[illegible]	Toshiba Corp.	19 60	19 60	19 60	....
61	Goldfields	67 50	68 90	68 50	+ 1 48	875	Unilever	903	902	905	+ 0 22
40	Gd Metropolitain	40 30	40 20	40 15	– 0 37	395	Unit. Techn.	390	403 50	403 50	+ 3 46
172	Harmony	181 50	182	182	+ 0 27	990	Vaal Reefs	1090	1060	1060	– 2 75
36	Hitachi	37 45	37 30	37 30	– 0 40	455	West Deep	464	463 50	466	+ 0 43
690	Hoechst Akt.	630	640	642	+ 1 90	385	West Hold.	396	393	393	– 0 75
85	Imp. Chemical	88 60	90	90	+ 1 58	410	Xerox Corp.	402	398	398	– 0 99
114	Inco. Limited	112 20	112	112	– 0 17	2 09	Zambia Corp.	2 10	2 08	2 08	– 0 95

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 631	9 642	9 250	9 750
ECU	6 864	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	306 560	306 690	292	312
Belgique (100 F)	15 185	15 189	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	272 140	272	260	280
Danemark (100 krd)	84 760	84 880	68	83
Norvège (100 k)	106 870	106 940	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 662	11 674	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 501	7 517	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 968	4 977	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 420	373 750	358	379
Suède (100 krs)	109 130	109 240	105	112
Autriche (100 sch)	43 680	43 640	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 497	5 500	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 850	5 850	4 700	6 300
Canada ($ can 1)	7 229	7 226	6 980	7 330
Japon (100 yens)	3 836	3 847	3 710	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	103600	103500
Or fin (en lingot)	103900	103600
Pièce française (20 fr)	608	610
Pièce française (10 fr)	379	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	607
Pièce latine (20 fr)	598	595
Souverain	752	751
Pièce de 20 dollars	4340	4300
Pièce de 10 dollars	2150	2150
Pièce de 5 dollars	1210	.....
Pièce de 50 pesos	3875	3855
Pièce de 10 florins	620	616

Le Monde

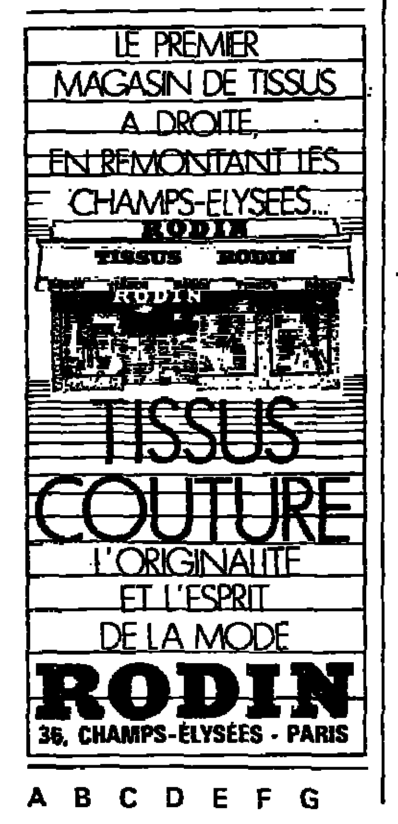
UN JOUR DANS LE MONDE

M. BERNARD HANON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bernard Hanon, président-directeur général de la régie Renault, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche *14 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.*

M. Hanon répondra aux questions de Bruno Dethomas et de Claude Lamotte, du *Monde*, et de Jean-Yves Hollinger et de Dominique Chapatte, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1984 a été tiré à 462 056 exemplaires



LA FUSILLADE DE PUTEAUX

Les syndicats de policiers ont vivement réagi après la mort d'un gardien de la paix

Après la mort du gardien de la paix Joseph Léon, trente-neuf ans, tué jeudi 11 octobre vers 4 h 20 à Puteaux (Hauts-de-Seine) alors qu'il s'apprêtait, avec ses collègues de la brigade anticriminalité (BAC), à contrôler l'identité de deux malfaiteurs (*le Monde* du 12 octobre), un de ceux-ci, Serge Lefèvre, a été arrêté. Selon le ministère de l'intérieur il aurait reconnu, devant les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) chargés de l'enquête, qu'il a tiré trois fois pour échapper aux policiers. L'information, reprise par les agences de presse, selon laquelle il aurait avoué être le meurtrier du gardien de la paix, a été démentie.

Lefèvre est un « détenu en cavale » qui n'avait pas réintégré la centrale de Poissy (Yvelines) après une permission de sortir qui lui avait été accordée en mars. Agé de vingt-neuf ans, il avait été condamné à huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Yvelines, le 13 septembre 1983, et avait déjà passé presque cinq ans en prison.

Les trois membres de la BAC de Nanterre (Hauts-de-Seine) avaient repéré, durant leur ronde de nuit, deux hommes portant un sac très lourd et se dirigeant vers une Renault 5, volée, stationnée devant le 58, boulevard Arago à Puteaux dans le quartier de la Défense. Apercevant les policiers, les deux individus tentent de s'échapper en tirant des coups de feu tandis que les policiers tirent à douze reprises, sans atteindre les malfaiteurs. Les conditions de la mort du gardien de la paix sont ainsi difficiles à éclaircir : l'autopsie a révélé que la balle qui l'a tué avait pénétré dans le dos alors que, selon le témoignage de ses deux collègues, il poursuivait les malfaiteurs. La balle n'ayant pu être retrouvée, il sera pas conséquent délicat, sauf à partir d'une reconstitution minutieuse des faits, d'établir exactement sa provenance.

Ce drame a provoqué de vives réactions chez les policiers. « *La fureur criminelle transforme en véritable hécatombe les risques inhérents à la fonction de policier* », estime le Syndicat des commissaires de police, qui ajoute : « *L'opinion publique déjà fortement traumatisée ne comprendrait pas l'absence de volonté politique d'assurer une meilleure protection des citoyens.* » La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) demande au ministre de l'intérieur de proposer « *d'ici à huit jours* » la réunion d'un conseil des ministres avec, à son ordre du jour, un projet de loi prévoyant l'incompressibilité de la peine et l'abandon des permissions de sortir pour les meurtriers de policiers.

L'Union des syndicats catégoriels de la police (USCP) estime que « *les policiers ne peuvent plus travailler* » puisque « *on leur conteste le droit aux contrôles d'identité à titre préventif. Ils ne toléreront pas plus longtemps de rester les seuls condamnés à mort sur le territoire français* ». « *Les policiers devront-ils en arriver à enfreindre la loi et se faire justice eux-mêmes pour que le gouvernement et les pouvoirs publics prennent enfin le problème à bras-le-corps ?* » ajoute l'USCP. Enfin, le Syndicat national autonome de personnels en civil (SNAPC) « *dénonce avec véhémence le manque de formation des policiers, le mauvais équipement, les structures des corps et les services mal adaptés* ».

Joseph Léon est le onzième membre des forces de l'ordre – policiers et gendarmes – et le sixième policier tué par un malfaiteur ou un forcené en 1984.

Les faits et l'émotion

L'émotion des personnels policiers après la mort d'un gardien de la paix est compréhensible. Il est parfois de mauvaises séries : depuis la nomination de M. Pierre Joxe au ministère de l'intérieur, c'est le troisième meurtre de policier en action de service et le sixième depuis le début de l'année. Ces chiffres ne sont pas plus élevés que ceux, entre autres, de 1970 ou de 1982.

Mais, même s'il est déplaisant de le dire, la mort d'un policier peut aussi être liée à des imprudences, à un manque de formation professionnelle, à une mauvaise appréciation des dangers auxquels les policiers sont exposés (*le Monde* du 15 septembre). Les conditions du contrôle d'identité qui fut fatal, jeudi, au gardien de la paix Joseph Léon pourraient, hélas, en être une illustration. Alors que la voiture était signalée volée, les policiers ne semblent pas avoir pris toutes les précautions nécessaires, telles qu'elles sont enseignées actuellement par la direction de la formation de la police nationale. Ils sont arrivés de face, devant la R 5, en groupe, sans s'être réellement réparti le travail. La fusillade qui a suivi a eu lieu dans une très grande confusion.

De la même manière, l'émotion provoquée par le fait que le malfaiteur arrêté jeudi est un « détenu en cavale » peut être relativisée. En 1983, on n'a compté qu'un seul « détenu en cavale » meurtrier. Le nombre de permissionnaires en fuite a diminué des deux tiers en sept ans, passant de 523 en 1976 (3,35 % du total des détenus bénéficiant de permissions de sortir) à 181 en 1983 (1,38 % du total des permissionnaires). De plus, seuls les condamnés ayant déjà effectué plus de la moitié de leur peine peuvent bénéficier d'une permission de sortir, accordée par un juge de l'application des peines, assisté d'un représentant du parquet et du directeur de la prison.

E. P.

● *Le général Lacaze à N'Djamena.* – Le chef d'état-major général des armées est arrivé jeudi 11 octobre à N'Djamena pour une visite de quelques jours, au cours de laquelle il rencontrera le président Hissène Habré. Il doit également se rendre sur les routes d'Abéché et de Moussoro pour observer le déroulement des opérations de retrait des troupes françaises.

UN AVENANT ACCORDE LA GARANTIE DE RESSOURCES A CERTAINS CHOMEURS

Près de deux ans après la publication du décret du 24 novembre 1982 restreignant l'indemnisation du chômage pour réaliser des économies, les partenaires sociaux, administrateurs de l'UNEDIC, n'en finissent pas d'apporter des correctifs dans un dispositif qui avait fait beaucoup de laissés-pour-compte et même d'exclus.

Ainsi, le 10 octobre, un nouvel avenant a-t-il été signé par les partenaires sociaux pour répondre à la situation, aberrante, des personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans et licenciées avant le 27 novembre 1982 (date d'application du décret) qui pourront désormais bénéficier de la garantie de ressources qui leur avait été promise.

Ces chômeurs, qui seraient quelques milliers estime-t-on, ne pouvaient bénéficier de la garantie de ressources car ils atteignaient l'âge de soixante ans après le 8 juillet 1983, date de la suppression de cette indemnité pour de nouveaux arrivants. Pour autant, compte tenu de leur âge, ils étaient toutefois indemnisés au titre de l'allocation de base, de l'allocation de fin de droits ou de l'allocation de solidarité, selon les cas. Grâce à ce nouvel avenant, ces personnes recevront une indemnité qui correspondra à 65 % de la part de leur salaire de référence sous le plafond de la Sécurité sociale et à 50 % de la part supérieure. Cependant, ils ne pourront bénéficier de cette disposition que dans la limite des 150 trimestres de cotisation à la Sécurité sociale.

Sur le vif
De l'électricité dans l'air

Qu'est-ce qui se passe en ce moment ? On ne peut plus prononcer le mot télé sans que quelqu'un sorte sa *kalachnikov*. Il y a vraiment de la fureur dans l'air. Ça brâme, ça rouspète, ça boude, ça cogne, ça tempête dans tous les coins. La loi du silence, la Haute Autorité s'assied dessus. Deux de ses membres poussent des grands coups de gueule dans les médias. Entre nous, elle me paraît mal barrée, la Haute Autorité, avec cette affaire Fabius sur les bras. Elle s'est mise dans un drôle de guêpier.

Qu'un premier ministre s'invite à dîner une fois par mois dans nos livings, bon, je veux bien, ce n'est pas nouveau, ça s'est déjà vu, Giscard, Mendès et pourquoi pas Roosevelt pendant qu'on y est ? Mais qu'il arrive en retard, qu'il nous oblige à rater nos rendez-vous de 20 h 30. Et que, par-dessus le marché, il soit suivi dans la foulée, soir après soir, par les ténors de l'opposition et de la majorité, ça fait quand même un peu beaucoup. On n'est pas encore en période électorale, que je sache. Alors à quoi ça va ressembler tout ça ? A ce que ça sera : un formidable coup de barbe asséné en langue de bois. Ça va faire hurler, vous allez voir.

D'ailleurs c'est déjà commencé. Les journalistes de TF 1 sont furax. Mettez-vous à leur place. On va les obliger à jouer les porte-micros. Ils iront interviewer Jospin, Barre, Giscard ou Chirac en service commandé. Une curieuse conception de notre métier. Avec, de surcroît, le risque de se voir claquer la porte au nez. Parce qu'au PC, ils se sentent drôlement coincés. Ce sera quoi, leur coin ? Ce sera où ? A droite ou à gauche ? Le Pen, lui, il passe à la trappe et il crie comme un putois.

Non, je vous dis, il y a de l'électricité dans l'air. Regardez ce qui s'est passé jeudi soir dans les studios de FR3. Guy Lux, hors de lui, qui voit rouge, qui pique sa crise et qui balance son micro à la tête d'une chargée de production. Pour une peccadille. Une histoire de coupe à faire, l'émission avait pris du retard. Elle l'a reçu en pleine poire, le micro. Elle a porté plainte pour coups et blessures. C'est pas insensé ? Mais le plus beau, c'est son commentaire à lui : elle n'avait qu'à ne pas se trouver dans la trajectoire. De toute façon ce n'était pas grave, il n'en faisait pas un drame ! Gentil de sa part, non ?

Espérons que l'opposition se montrera aussi magnanime le jour où elle verra son droit de réponse relégué au surlendemain d'une déclaration qui nous sera entrée par une oreille et sortie par l'autre. Parce que alors là, une chose est sûre, l'opposition à la traîne, elle, nous sortira par les yeux.

CLAUDE SARRAUTE.

M. MITTERRAND A BORDEAUX

« Nous ferons tout pour que l'élargissement de la CEE réussisse »

Bordeaux. – M. François Mitterrand a commencé la journée de vendredi par une réunion au Palais des congrès de Bordeaux, réunion à laquelle participaient le conseil régional et les cinq conseils généraux d'Aquitaine. Répondant à M. Philippe Madrelle, président du conseil régional, qui a brossé un tableau des inquiétudes et des espoirs de l'Aquitaine, M. Mitterrand a souligné la nécessité pour cette région de conforter ses industries nouvelles, mais aussi de mettre en valeur son massif forestier afin de renverser le déficit de la balance commerciale française en matière de bois : « *Si nous réussissons cela, je considérerai qu'il s'agit d'une réussite personnelle de très grande importance.* »

Refusant d'être perçu comme un président qui, à l'occasion de ses voyages, distribue çà et là des « *petits cadeaux* », M. Mitterrand a rappelé aux élus qu'ils avaient eux-mêmes défini l'environnement futur de leur région à travers leur contrat de plan. « *Vous attendez une attitude claire de l'Etat*, a-t-il dit. *Il faut que je reste dans mon rôle. Des engagements ont été pris. Je veillerai à ce que ceux de l'Etat soient tenus.* » Il devait peu après leur fournir un exemple de l'attitude qu'il entend avoir en déclarant que le projet de pont sur l'estuaire de la Gironde n'est pour lui qu'un projet départemental et que, en tant que tel, il doit être réalisé et financé par le département.

La plus grande partie de l'intervention du président de la République fut consacrée aux perspectives d'élargissement de la CEE. « *J'y vois* a-t-il déclaré *d'abord l'appel de deux grands peuples sans lesquels l'Europe ne serait pas ce qu'elle est. Ils doivent nous rejoindre pour nous permettre d'accroître les échanges économiques et il est évident que leur place sur le plan culturel et politique est à nos côtés. Je connais*

De notre correspondant

le débat et même la polémique qui s'est engagée dans cette région à ce sujet. Je rappelle que nous ferons tout pour que l'élargissement réussisse. Cela suppose un choix. Il est fait. Puis un débat aussi sincère que possible. Il est en train de se dérouler.

» *On parle de crise, de catastrophes futures. Je vous dis non. L'élargissement sera une chance et particulièrement pour l'Aquitaine. Nous nous sommes engagés sur cette route pour aboutir au terme, et je ne négligerai rien pour cela. Il faut que le 1er janvier 1986 l'élargissement entre dans l'histoire.*

» *L'agriculture peut beaucoup attendre de cet élargissement. Il en va de même pour votre industrie depuis un très injuste accord douanier de 1970 qui barre la route de nos exportations vers l'Espagne. L'élargissement mettra fin à cette inégalité choquante.*

» *Il faut faire jouer toutes les possibilités d'évolution positive mais utiliser tous les verrous de sécurité. C'est ce que nous sommes en train de faire et ce travail continuera de façon que ne soient pas renouvelées avec l'Espagne les erreurs commises jadis à propos de la Grande-Bretagne. Nous n'en serions pas là aujourd'hui si nous avions alors écouté certains avertissements.* »

Le président de la République a estimé que les dossiers du vin et de la pêche sont les plus difficiles à résoudre. Il est donc normal selon lui qu'ils restent encore sur la table en fin de parcours : « *Je pense que nous pourrons achever début décembre tout ce travail préparatoire.* »

A Pau

M. François Mitterrand s'est ensuite rendu à Pau, où il a été accueilli par le maire de la ville, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement. A cette occasion, le chef de l'Etat a évoqué l'œuvre du gouvernement Mauroy qui, a-t-il dit, « *méritera l'attention des historiens* ». « *C'est un des grands moments*, a-t-il ajouté, *où la France a su aborder les changements nécessaires.* » Quant au gouvernement de M. Fabius, il fonde sur lui « *l'espoir, parce qu'il faut aborder les temps nouveaux* ».

M. Mitterrand a « *pris la responsabilité de ce qui a été accompli par ces gouvernements* ». « *Je l'assume, je le réclame*, a-t-il déclaré, *il n'y a rien que je ne considère comme l'expression d'une volonté politique dont je suis porteur, dont j'ai été le porteur en 1981, c'est sur cette voie que je me suis engagé et que je poursuivrai.* »

Le chef de l'Etat a cependant ajouté que l'on ne peut pas « *dessiner une théorie du pouvoir et ignorer le paysage qui se déroule à mesure qu'on avance* ». « *Je respecte ceux qui contestent la politique menée, pour rien au monde je ne voudrais porter tort au meilleur d'eux-mêmes. Mais la République a ses lois, la majorité a la charge de faire adopter la loi. Le gouvernement a la charge de l'appliquer. Le président de la République doit montrer le chemin. Les uns et les autres doivent, autant qu'il est possible, agir à l'unisson.* »

Le chef de l'Etat a ensuite rapidement visité un quartier périphérique de Pau, l'Ousse des Bois, où résident de nombreux immigrés et qui fait l'objet d'une opération de rénovation, « Banlieue 89 ». M. Mitterrand a pris un bain de foule extrêmement chaleureux parmi les jeunes immigrés qui s'étaient massés sur son passage.

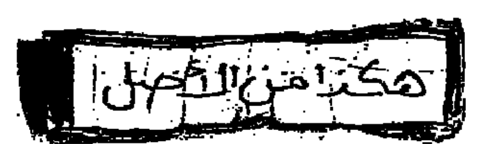
PIERRE CHERRUAU.

LE CHEF DE L'ÉTAT RENCONTRERA M. KOHL LES 29 ET 30 OCTOBRE

La prochaine rencontre entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl aura lieu les 29 et 30 octobre à Bad-Kreuznach, en RFA, a confirmé officiellement vendredi l'Elysée.

● *Le match de football Luxembourg-France.* – L'équipe de France de football qui sera opposée au Luxembourg, samedi après-midi (15 h 30), en un match comptant pour les éliminatoires (groupe 4) de la Coupe du monde 1986, aura la composition suivante : Bats, Bibard, Battiston, Bossis, Amoros, Fernandez, Giresse, Platini (cap.), Tusseau, Stopyra, François Brisson.

– Remplaçants : Domergue, Ferreri, Anziani, Xuereb, Rust (gardien).



Le Monde
Loisirs

HELEN HAYS

Le Musée du Bourget, page II

Les poneys et l'enfant, page IV

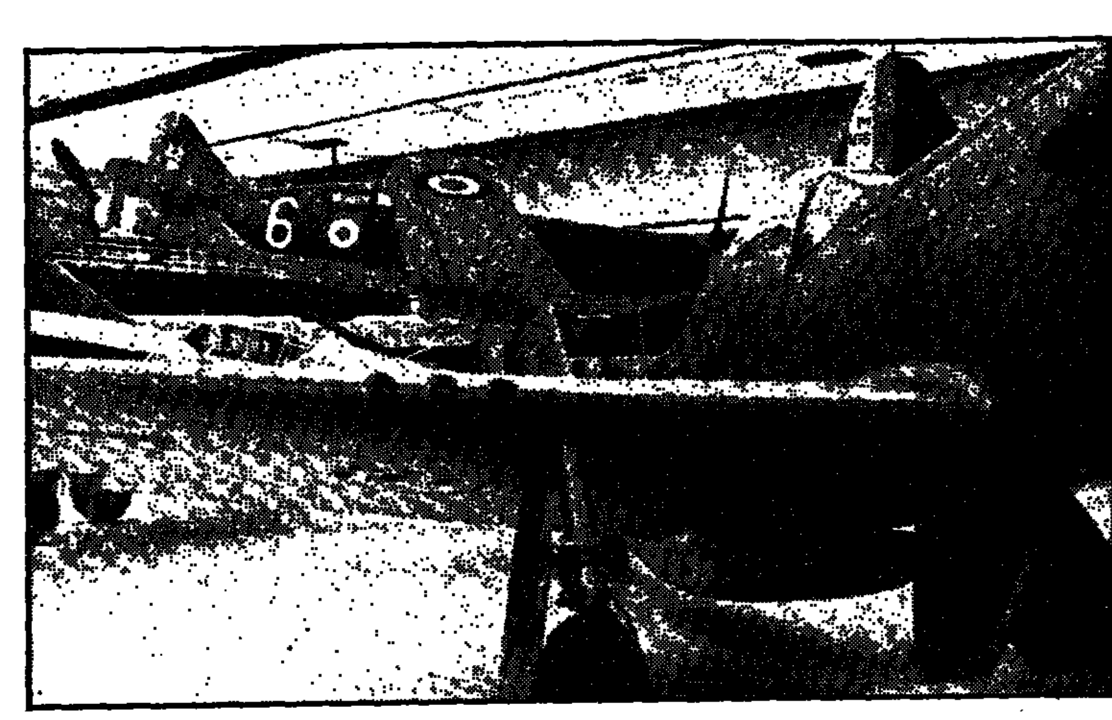
Cinq mille nouveautés à la Photokina de Cologne, page XIII

Les programmes commentés de radio et de télévision, pages VII à XI

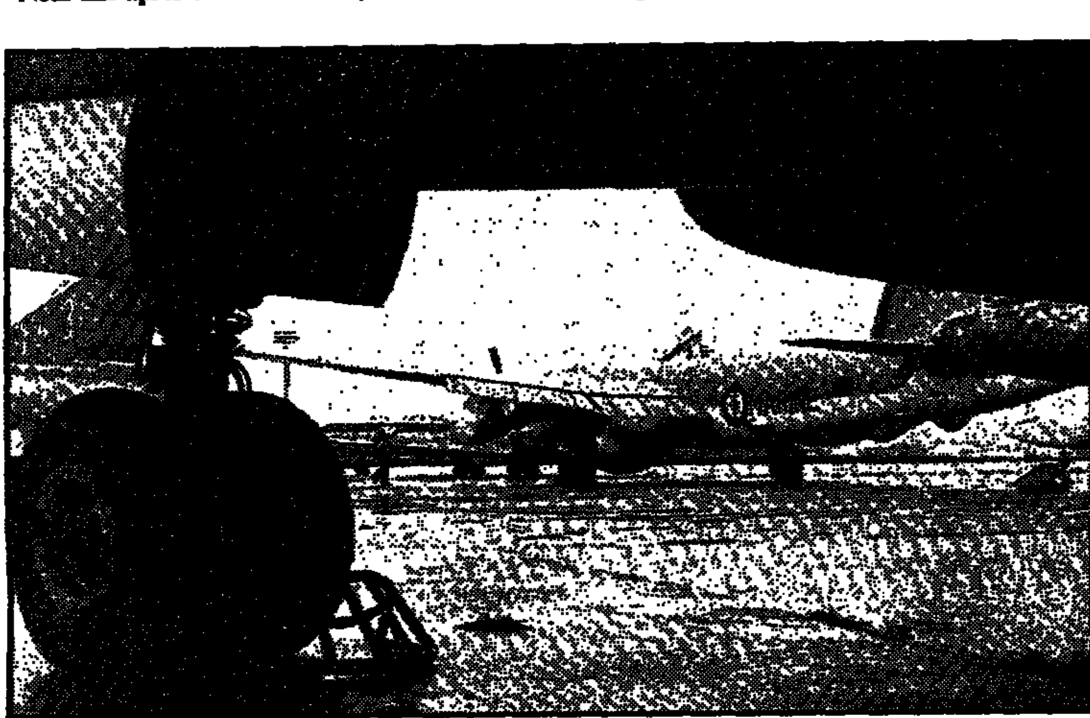
Supplément au n° 12353. Ne peut être vendu séparément. Samedi 13 octobre 1984.

Chez les héros de l'histoire de l'air

Au Bourget, l'un des plus considérables rassemblements d'engins volants au monde.



Neuf ans après son installation, le musée de l'air fêtera prochainement son millionième visiteur



PHOTOS HELEN HAYS

UN jeune photographe français, Patrice Franceschi, s'envole de La Ferté-Alais le 29 septembre 1984 pour un tour du monde de six mois en ULM. Quatre-vingt-quatorze ans presque jour pour jour après le premier vol (contesté) de Clément Ader. A l'époque de Concorde et des traversées commerciales subsoniques, l'aviation continue à susciter la passion des aventuriers de l'air. Des vieux coucous des pionniers de l'aéronautique à la capsule Apollo-13, c'est cette même passion des hommes pour le ciel qu'on retrouve au Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

Dans l'histoire particulièrement foisonnante de l'aviation française, Le Bourget symbolise les débuts du vol commercial. Air France y a vécu ses heures les plus glorieuses ; mais tout passe. Les techniques évoluent, et Le Bourget a dû fermer ses portes. Alors, comme il n'existe pas de musée assez vaste pour accueillir les aéroports en retraite, c'est lui qu'on a transformé en musée.

S'il ne fonctionne sous sa forme actuelle que depuis 1975, le Musée de l'air français est le plus ancien du monde, puisqu'il a été créé au lendemain de la première guerre mondiale. Conçu comme un conservatoire technique surtout destiné à la formation des ingénieurs, il regroupait alors de nombreux modèles d'avions, dans un grand hangar de Meudon, au milieu du parc de ce qui est devenu l'Office national d'études et de recherche aérospatiales (ONERA). Un retour aux sources de la conquête aérienne, en quelque sorte, car l'endroit est le berceau de l'aéronautique. C'est là qu'ont été essayés, sous la Convention, les premiers ballons militaires, et que, en 1876, le capitaine Renard a créé le premier laboratoire aéronautique du monde.

Aujourd'hui, Meudon n'est plus qu'une annexe. Un atelier de réparation des avions exposés au Bourget, et un centre de stockage des plus anciens véhicules volants. Ces témoins des balbutiements de l'aviation rejoindront le musée du Bourget d'ici trois ans. Une place de choix leur y est réservée : l'ancienne aérogare. Quand le grand hall central de 17 000 mètres carrés aura subi son *lifting* et retrouvé son *look* 1930, il pourra accueillir plusieurs dizaines d'engins. Le musée comptera alors cent quatre-vingt-cinq appareils ; trois fois plus que le célèbre National Air And Space Museum de Washington.

La partie actuellement ouverte au public s'étend sur 13 000 mètres carrés de surface couverte. Une centaine d'engins volants sont présentés « en situation » dans les halls, et trente-cinq autres dorment sur la piste, à l'extérieur. Trop grands pour figurer dans une salle d'exposition. La fusée Ariane voisine ainsi avec un Boeing-707 d'Air France, et Concorde pointe son nez vers un de ces Mirage qui ont fait rêver toute une génération d'adolescents devant les exploits de Tanguy et Laverdure, les « Chevaliers du ciel » de la BD.

Neuf ans après son installation au Bourget, le Musée de l'air fêtera prochainement son millionième visiteur. *« C'est bien, mais on pourrait espérer mieux*, constate son directeur, le général Pierre Lissarrague. *En fait, Le Bourget souffre de son étiquette de musée technique. Nous avons du mal à faire admettre aux pouvoirs publics qu'un musée technique est un musée à part entière, qu'il ne doit pas seulement jouer un rôle éducatif à destination des scolaires. La tendance actuelle qui consiste à séparer la science de la culture porte préjudice à un établissement comme celui-ci. C'est dommage, car, en réalité, l'art n'a jamais été éloigné des préoccupations des chercheurs. Les premiers dirigeables étaient de véritables œuvres d'art, tout comme la plupart des appareils exposés ici. »*

Bien qu'il soit quasiment unique en son genre en Europe, le musée du Bourget n'a pas droit à l'appellation de musée national car il est rattaché au ministère de la défense et pas à la Direction des musées de France.

L'Etat a investi 88 millions de francs dans la réalisation de la partie ouverte au public. *« Ça représente six fois moins que ce qui a été dépensé au musée de Washington »*, souligne Pierre Lissarrague. Au lieu de construire un grand bâtiment jugé trop onéreux, on a aménagé six halls situés à gauche de l'ancienne aérogare. Inconvénient : il a fallu de véritables prouesses pour faire tenir plusieurs dizaines d'appareils dans des bâtiments relativement bas de plafond. Avantage : la succession des halls impose un rythme à la visite. La chronologie historique a été retenue comme fil conducteur, mais plusieurs salles sont également consacrées à des thèmes précis : l'aviation sportive, les hélicoptères, la recherche aérospatiale.

Le premier hall, qui couvre la période de l'entre-deux-guerres, est unique au monde. Quatorze des vingt-cinq appareils exposés sont considérés comme historiques. De 1919 à 1939, en effet, les aviateurs se lancent à la conquête de la planète. Les records tombent : vitesse, distance, premières traversées. Leurs avions sont presque tous là, depuis le célèbre Breguet *Point-d'interrogation*, avec lequel Costes et Bellonte ont bouclé la première traversée de l'Atlantique d'est en ouest en 1930, jusqu'à l'ancêtre des avions de ligne, un Goliath-Farman baptisé *Ile-de-France*, qui a fait le premier Paris-Londres en février 1919. Les conditions de ce premier vol commercial montrent à quel point chaque nation engagée dans la course aux records a cherché à protéger ses intérêts. Lorsque la France demande l'autorisation d'atterrir à Londres pour un avion transportant douze passagers, les Anglais, qui préparent eux aussi une liaison dans le sens Londres-Paris, refusent. *« Trop risqué »*, dit le communiqué. Le ministère français de la guerre décide alors de remplacer les douze touristes prévus par des militaires. La traversée est réussie, mais l'Angleterre la conteste. Motif : ce n'est pas un vrai vol commercial puisque les passagers n'ont pas payé leur place...

Au chapitre des records, à une époque où la France a joué un rôle de premier plan dans l'aventure aéronautique, on trouve aussi les Caudron-Renault (dessinés par Marcel Riffard), vainqueurs de la coupe Dodge, une épreuve de vitesse qui se courait sur 2000 kilomètres. Autre vétéran, le Caudron Simoun à quatre places, à bord duquel Maryse Bastié a traversé l'Atlantique sud. La légende de l'aviation veut que Saint-Exupéry ait eu l'idée de son *Petit Prince* alors qu'il se trouvait immobilisé dans le désert égyptien après un atterrissage forcé avec un appareil de ce type.

A chaque avion son histoire, souriante ou dramatique. Elle est généralement expliquée au visiteur sur les panneaux relatifs aux appareils. Commentaires parfois trop sommaires, mais il est difficile de faire plus sous peine d'apparaître rébarbatif. La solution idéale, la visite guidée, n'est pas envisageable : trop chère. Quelques bénévoles, amoureux de l'aviation, peuvent, à la demande, accompagner des groupes, mais ils ne sont qu'une dizaine. *« Il y en a plus de cent à Washington »*, remarque le général Lissarrague. Toujours cette comparaison entre les deux musées. Pourtant, si le musée américain mérite l'admiration qu'il suscite chez le visiteur, il n'étouffe pas son homologue français. Washington, c'est La Mecque de l'aviation américaine. Tout a été fait pour renforcer l'impression (souvent fondée d'ailleurs) que les Etats-Unis sont les champions de l'air et de l'espace. L'histoire récente confirme ce sentiment et justifie un certain chauvinisme.

La démarche de ceux qui ont conçu le musée du Bourget s'inscrit dans un contexte plus vaste, peut-être plus généreux aussi. *« Tous les avions nous intéressent*, déclare Pierre Lissarrague. *Notre but, ici, consiste à raconter l'histoire de l'aviation à travers les appareils, mais aussi par les documents. Nous ne prétendons pas qu'à l'issue de deux ou trois heures de visite les gens connaîtront toute l'aéronautique, mais ce musée peut les sensibiliser. A eux, ensuite, de rechercher dans la lecture les éléments historiques que nous n'avons pas pu leur présenter. »*

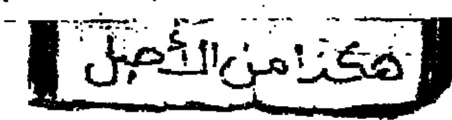
Les détails ne manquent pourtant pas, au Bourget. Outre les cent appareils exposés dans des figures acrobatiques très réalistes, le visiteur dispose aussi d'une vingtaine d'audiovisuels projetés à longueur de journée dans six salles de cinéma. Quant aux panneaux thématiques (l'aviation militaire, l'histoire des vols commerciaux et d'Air France), ils ne concernent que les spécialistes ; 5 % des entrées, selon les responsables. Au Bourget, la présentation de chaque salle répond à une volonté historique et esthétique. D'entrée, le regard accroche l'ensemble des avions. M. Marchand, l'architecte du musée, a signé une véritable mise en scène. Le visiteur peut tout voir, de près, mais pas toucher. Il lui faudra cependant plusieurs heures pour découvrir les merveilles réunies par époque et par sujet.

Les avions de la seconde guerre mondiale attirent beaucoup de monde. Les souvenirs sont encore frais dans la mémoire de millions de Français. On vient voir le YAC-3 de l'escadrille Normandie-Niemen (un exemplaire unique), les Spitfire et Mustang, le Messerschmitt-109 et le Volksjäger allemand avec son réacteur sur le dos.

Le hall de l'aviation moderne raconte lui aussi une histoire en forme d'épopée. Proche de nous, elle a pourtant été marquée par de nombreux drames. La mise au point des bolides à réaction a coûté la vie à cent quatre-vingts pilotes d'essai...

La majorité des avions exposés proviennent de dons de l'armée de l'air, de l'Aéronavale, d'Air France, de l'IGN ou du Centre d'essais en vol. Les échanges entre musées se pratiquent aussi de temps en temps. Par contre, l'essentiel du hall de l'Espace a été prêté au musée. La cabine Apollo-13 et le Soyouz-T6 de Jean-Loup Chrétien sont là pour quelques années seulement. Les responsables du Bourget soulignent d'ailleurs qu'il s'agit des deux seules capsules spatiales séjournant en dehors des Etats-Unis et de l'URSS.

La récupération des épaves constitue également un moyen d'alimenter le Musée de l'air. En général, elle est le fait d'associations comme les Ailes anciennes qui regroupent des mécaniciens en retraite. Le musée dispose d'un service de réparation à Meudon pour la remise en état des appareils (ses spécialistes travaillent notamment

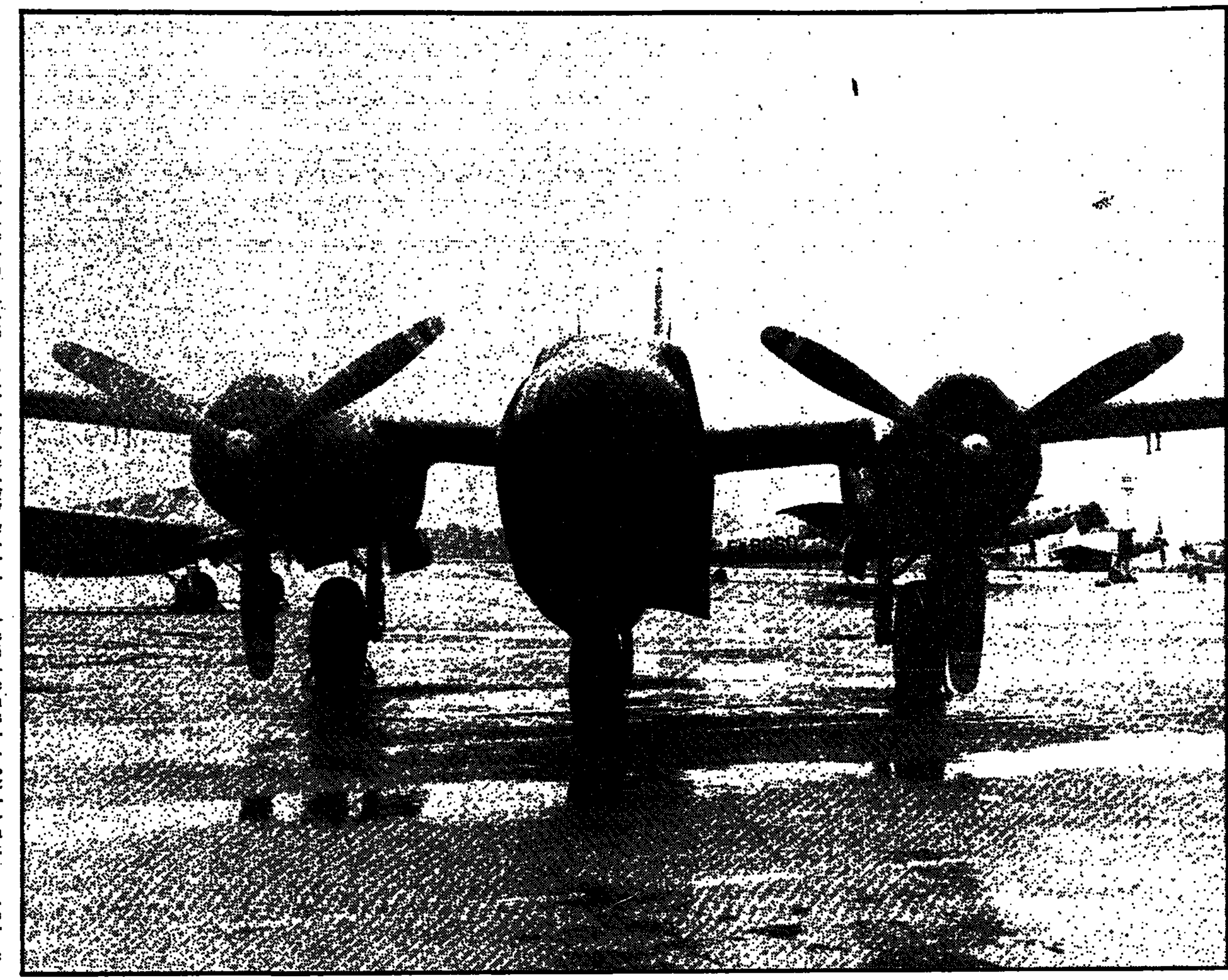


depuis six ans sur l'Avion-III de Clément Ader qui appartient au Musée des arts et métiers) et d'un petit atelier au Bourget. Ce dernier fonctionne essentiellement grâce à des bénévoles sous la direction d'un petit homme de soixante-quinze ans, M. Lapierre. Ancien metteur au point des prototypes Hispano, il s'est installé dans un garage du Bourget dans les années 50. L'âge de la retraite arrivé, M. Lapierre n'a pas pu se résoudre à raccrocher ses outils. « *Il venait se promener sur les pistes et autour des avions*, raconte Pierre Lissarrague. *Comme il en savait plus que tout le monde sur la mécanique d'avant-guerre, nous lui avons donné cet atelier, et il travaille ici chaque jour, à sa convenance.* » Sur l'établi, entièrement remonté, un moteur du 14 bis, l'avion de Santos-Dumont.

En février dernier, la tempête, qui soufflait à près de 130 km/h sur le terrain, a brisé les câbles retenant un des engins exposés à l'extérieur, le *Short Bermuda*, un hydravion qui assurait la liaison des îles polynésiennes pour les transports aériens internationaux. L'appareil a presque décollé, frôlant, sans le toucher, le nez de Concorde, avant de s'écraser contre un bâtiment. Résultat : de gros dégâts estimés à six mille heures de réparation.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

● Musée de l'air et de l'espace, ancienne aérogare du Bourget, ouvert tous les jours sauf le lundi, Noël et le 1er janvier.
Prix d'entrée : 10 F ; pour les groupes : 5 F ; pour les groupes scolaires : 4 F.



Poney, mon ami

Au cœur du Jura des enfants montent « en sauvages ».

DES enfants vivant en pleine nature, coupés de la civilisation, un peu « à la dure », à leur guise mais en toute sécurité, c'est, au cœur du Jura, la Vie sauvage. Là, grâce à une organisation originale mais surtout aux *poneys, de petits* citadins goûtent à une liberté quasi totale. Avec, toutefois, les responsabilités qui en découlent...

A la Vie sauvage, tout est à la dimension des enfants et de *leurs rêves. La maison,* d'abord, située au bord d'une voie ferrée désaffectée devenue chemin : un ancien poste de garde-barrière, dont l'intérieur a les proportions d'une maison de poupées. Des poupées aux allures de trappeur ou de Robin des Bois ! Les petits chevaux, des poneys haflingers, dont la taille convient parfaitement aux enfants de dix à treize ans et qui, doux et dociles, sont d'irremplaçables compagnons de jeu. Ici, chacun a le sien, qu'il chevauchera en *se prenant* pour d'Artagnan ou Buffalo Bill.

Que sont ces jeux et ces chevauchées ? Tout ce que désirent les enfants : polo, saut d'obstacles, promenades (les chemins et sentiers ne manquent pas), randonnées (les gîtes possibles alentour sont *nombreux*), sans oublier des baignades dans l'Ain ou dans le lac de Chalain, tout proches. Baignades en compagnie bien sûr des poneys ! On monte sans selle, à cru, en *vrais* « sauvages ». Comme les Indiens ! Ce qui développe l'assiette et les qualités équestres. Au fil *des balades, on découvre* l'écureuil, la poule faisane, voire même la biche, qui se laisse plus facilement approcher par un cavalier. On observe le comportement d'un troupeau de poneys, sa hiérarchie et le caractère de chacun de ses *membres. On admire* les poulains tout neufs qui suivent les juments. On découvre les levers et les couchers de soleil. A la Vie sauvage, on apprend à vivre sans électricité!

« Ce que désirent les enfants. » Telle est la devise des lieux. Ici, les activités quotidiennes *sont décidées au coup* par coup, selon leurs souhaits. Seules limites : les impératifs de la sécurité. Moniteurs et monitrices – deux pour une dizaine de « sauvages » – n'imposent jamais leurs volontés mais laissent les petits cavaliers décider eux-mêmes ce que sera chacune de leurs journées. Ni planning ni *horaires fixes, la liberté* est totale. Mais prendre des décisions en groupe, c'est faire l'apprentissage de la démocratie! Ce qui ne coule pas toujours de source...

Démocratie aussi en ce qui concerne la préparation des repas et la répartition des corvées. De petits groupes se forment, selon les affinités. Par roulement, ils font la popote, ramassent le bois mort, lavent la vaisselle ou vont, dans la carriole tirée par Poly, le poney pie, chercher le lait et le pain. Car on est presque autonome à la Vie sauvage, où l'on ne va s'approvisionner au poney-club que tous les deux jours. Quant aux poneys, chacun a la charge *du sien et, entre autres,* celle de l'étriller.

« L'équitation n'est pas tout », insiste une monitrice. *« La formule mise en œuvre ici,* précise-t-elle, *permet de développer également le goût de l'effort, le sens des autres et celui des responsabilités. Et cela sans contrainte. En aiguillant, en suggérant tout au plus. En fait, nous sommes davantage des guides que de vrais animateurs. »*

Reste les questions posées par la sécurité d'un groupe d'enfants vivant loin de tout, sans eau courante ni électricité ni téléphone et sans auto. Mais force est de reconnaître qu'ils ne risquent absolument rien de plus ici qu'ailleurs. Il est vrai qu'on peut, au moyen d'une radio CB, entrer immédiatement en contact avec le poney-club, distant seulement de quelques kilomètres. De plus, une monitrice peut brider un poney, et, en un temps de galop, gagner la ferme la plus proche.

Et les jours de pluie ? Eh bien, on les passe à organiser des jeux dans la maisonnette! Encore faut-il que le temps soit vraiment mauvais, car les poneys ne sont évidemment pas autorisés à passer la porte, et leur présence *manque* vite aux petits cavaliers, avides de profiter en leur compagnie de cette existence faite avant tout de chevauchées.

JEAN-FRANÇOIS BALLEREAU.



D.R.

Renseignements pratiques

Les séjours « Vie sauvage » sont organisés par le Poney-Club des Hayers, *Monnet-la-Ville*, 39300 Champagnole ; tél. : 16 (84) 51-21-77. Les enfants doivent arriver la veille au soir de chaque début de séjour. De Paris, par le train, des convois sont souvent organisés, accompagnés par un moniteur ou confiés à un *contrôleur. Le trajet* Champagnole-Monnet-la-Ville est assuré par le club.

Divers types de stages sont organisés toute l'année (ainsi que des classes vertes) ou peuvent l'être à la demande. Prix : 205 F par enfant et par jour en été, 180 à 185 F en hiver. Il est conseillé de réserver long*temps à l'avance. Les bons* vacances sont acceptés.

Adresses :

– **En Franche-Comté :** Association de tourisme équestre de Franche-Comté, Pavillon du tourisme, place de l'Armée, 25000 Besançon. Tél. : 16 (81) 80-92-55.

– **A Paris :** Poney-Club de France, 15, rue Mesnil, 75016 Paris. Association nationale de tourisme équestre, 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris.

Carnet de Golf

Chaîne Lucien Barrière

« Forfaits détente » 85 dans les hôtels de la chaîne Lucien Barrière : de 240 F à 340 F par personne et par jour (selon l'hôtel choisi), en chambre double avec petit déjeuner. Séjour minimum : 2 nuits. Tennis et golf gratuits. A Cannes (golfs de Mandelieu et de Mougins) au Majestic ou au Montfleury, toute l'année sauf juillet, août et les périodes de festivals. A Deauville (le New-Golf, 27 trous) au Normandy, au Royal (d'avril à octobre) et à l'hôtel du Golf, de mai à septembre. A La Baule (un golf de 18 trous) à l'Hermitage (d'avril à octobre), au Castel Marie-Louise ou au Royal.

● **9, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. Tél. : (1) 296-98-59.**

Golf Holidays (Travia)

Parrainées par de grandes firmes, les semaines de Golf Holidays s'adressent aux golfeurs amateurs de tous handicaps qui peuvent ainsi *disputer des compétitions de formules* variées. De leur côté, les *joueurs débutants et non classés* bénéficient d'une animation particulière *destinée à leur permettre* de progresser rapidement pendant ces semaines de pratique continue dirigée par un pro.

Clôturant la saison, le pro-am Air France-Méridien-Vogue verra s'affronter en Guadeloupe, du 11 au 19 *novembre, sur le golf de Saint*-François, vingt-cinq équipes composées *d'un pro et de trois amateurs*. Forfait au départ de Paris et par personne : 9 600 F (7 700 pour un *non-joueur) sans les repas*.

Une façon originale de terminer l'année : le trophée Francesco Smalto et le cinquième grand prix Hassan II, à Rabat, du 26 décembre et 2 janvier, sur l'un des plus beaux golfs du monde. En prime, des soirées de bridge animées par le champion du monde Dominique Pilon. Forfait au départ de Paris : 6 350 F (non-joueur, 5 750 F) et 500 F pour l'option bridge.

● **Renseignements et inscriptions : *Golf Holidays-Travia.* Françoise Quirin Melaimi, 19, avenue *Victor-Hugo*, 75116 Paris. – Tél. : (1) 501-79-20. A noter une brochure 85, *courant octobre*.**

Voyages Gallia

Exclusivité des Voyages Gallia, la brochure *Golf autour du monde* (l'édition 85 devrait être disponible d'ici à novembre) privilégie la qualité, qu'il s'agisse du choix du terrain ou de celui de l'hôtel. On y insiste surtout sur le service « à la carte » : toutes les solutions sont possibles et tous les départs sont individuels. A partir de là on vous invite à golfer à Majorque, en Espagne, au Portugal, en Irlande, en *Ecosse, à Jersey*, à Corfou, au Maroc, en Tunisie, aux Antilles, aux *Barbades, aux Bahamas, aux Bermudes*, à la Jamaïque et à Porto-*Rico, en Polynésie, aux Etats-Unis* (Californie et Floride), en Côte-d'Ivoire et au Kenya, à Sri-Lanka, en Thaïlande et en Indonésie.

● **Renseignements : 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (1) 266-07-24.**

Club Méditerranée

D'abord des tournois : en France, à *La Bretesche (du 13 au 20 octobre)*, au Maroc, à Rabat et Marrakech *(du 1er au 11 novembre) ou à* Marrakech (du 4 au 11 novembre), aux Bahamas, à Paradise Island, du 8 au 15 décembre (10 590 F) et au Mexique, à Ixtapa, du 12 au 19 décembre (11 330 F).

Ensuite du golf-tourisme avec un circuit Afrique du Sud-le Maurice, du 12 janvier au 3 février (23 800 F), un circuit Côte-d'Ivoire, du 12 au 24 avril (9 470 F environ) et trois balades irlandaises, du 31 mai au 9 juin et du 21 au 30 juin (6 530 F environ) et du 26 juillet au 4 août (7 200 F environ). Egalement l'an prochain plusieurs séjours à Marbella, en Espagne et en Algarve, au Portugal ; en France, à Vittel et à La Bretesche ; au Maroc, à Marrakech et Rabat.

Enfin, en création, un Canada (du *6 au 23 septembre) et un Ecosse*-Angleterre aux dates non encore fixées.

● **Renseignements : Simone Schmitt, *Club Méditerranée, place* de la Bourse, 75088 Paris Cedex 02. Tél. : *(1) 261-85-00, poste 3727.***

Jet Tours

Pour les obsédés de la petite balle blanche, une brochure spéciale : « Le monde du golf ». Vous êtes débutant ? Des stages sont organisés à Port El-Kantaoui (Tunisie). Exemple : 8 jours en demi-pension, 3 460 F. Vous voulez vous perfectionner ? Pendant une semaine, un vrai « pro » vous aidera à améliorer votre jeu. Vingt stages au choix à Dar-Es-Salaam ou Mohammedia (Maroc), à Sotogrande (Portugal) ou *à Port-El Kantaoui. Le premier, le 29 décembre*, à Mohammedia avec *Francis Cavelo* : 6 240 F pour 8 jours au Méridien (chambre et petit *déjeuner*), stage *inclus*. Vous voulez jouer librement ? Il est des pays aux greens accueillants. Majorque, par exemple : 8 jours en demi-pension, 3 480 F green fees inclus. Ou Marbella, en Espagne, avec, tout près, quatre parcours prestigieux : de 4 670 à 5 120 F avec voiture de location, demi-pension et cinq green fees. Ou la Martinique (golf de l'Impératrice-*Joséphine), où les prix fondent en* novembre et décembre : 9 jours, *6 390 F, par exemple, du 2 au* 11 novembre.

Enfin, le luxe : une croisière sur un yacht de 102 m, dans les îles Vierges *et en* République Dominicaine, avec golf aux escales. Dix *jours*, de 48 000 à 55 000 F, avec cabine-suite, pension complète et Concorde jusqu'à New-York.

● **Brochure disponible dans *toutes* les agences Air France et agences de voyages agréées.**

Kuoni

Trois destinations : le Kenya, la Thaïlande et le Maroc pour y suivre des stages de golf sous la direction de Guy Boucher. Au programme : le matin, trois heures de cours (grand et petit jeu) ; l'après-midi, parcours. Au Kenya : à Nairobi, au golf de Muthaiga (18 trous), du 12 au 21 janvier. Huit jours : 12 360 F.

En Thaïlande : à Pataya, au Siam Country Club (18 trous), du 26 *janvier au 5 février*. Une semaine : 13 300 F. Au Maroc, à Rabat, au Royal Golf de Dar-El-Salaam (45 trous), du 8 au 16 févier. La *semaine* : 7 580 F. Ces prix comprennent les green fees, les transferts en bus privé hôtel-golf et le logement en hôtel (petit déjeuner américain, en demi-pension à Rabat).

● **Agence Kuoni, 12, boulevard des Capucines, 75009 Paris. – Tél. : (1) 742-83-14.**

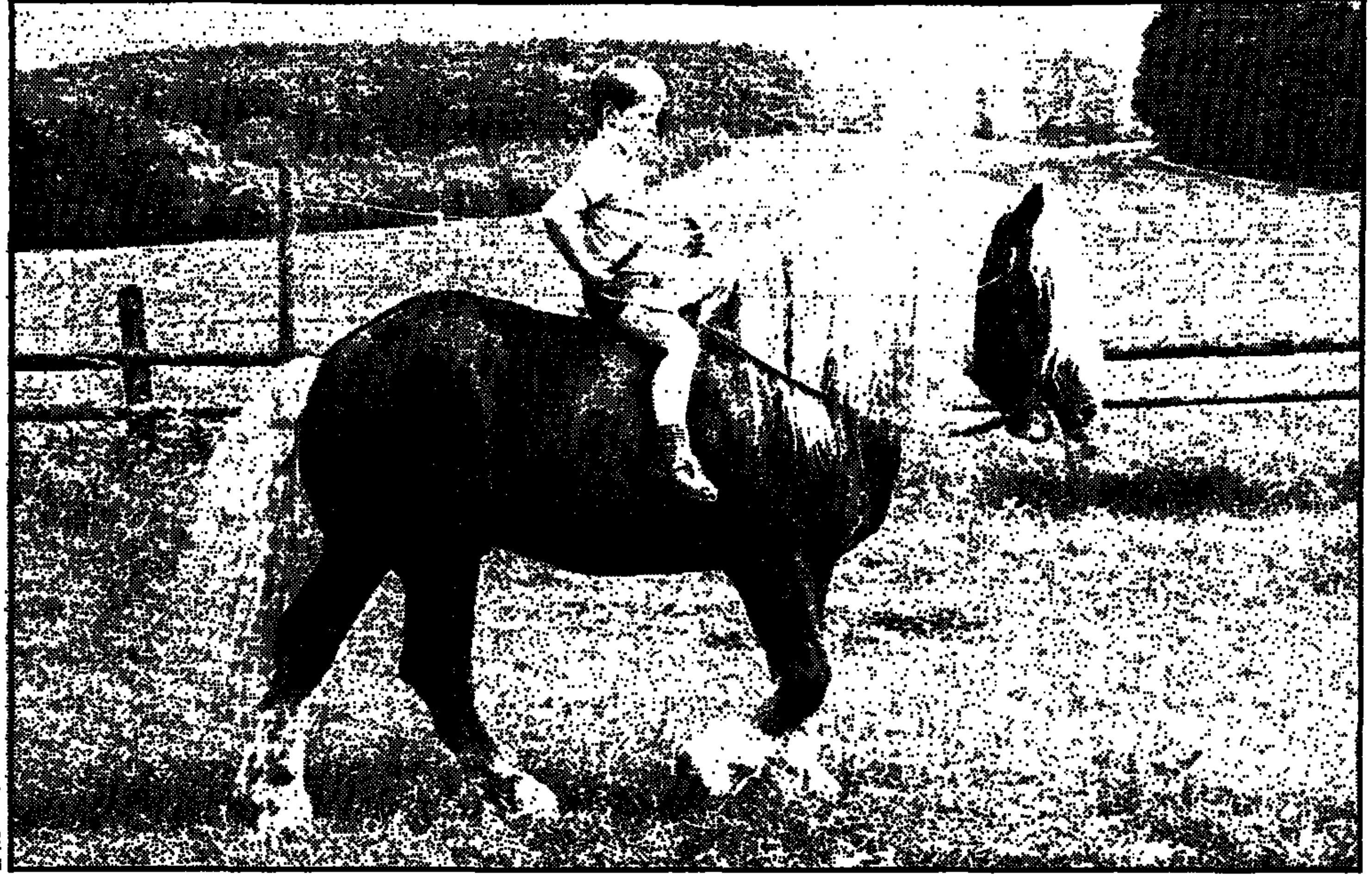


Livres pour cavaliers

Trois nouveaux ouvrages.

CHAMPION olympique, ancien entraîneur de l'équipe de France de saut d'obstacles, Jean d'Orgeix sait, en pédagogue, transmettre ses connaissances. Avec des mots et des exemples simples, mais aussi avec un brin d'humour. Certes, il s'adresse au cavalier confirmé, mais également – et peut-être surtout – au débutant. Car, loin de ne traiter que des seules difficultés propres au saut d'obstacles, il aborde en fait tous les problèmes inhérents à l'équitation.

Aussi le titre de son dernier ouvrage, *l'Equitation. Angles et rythmes*, qui résume un contenu très « technique », risque-t-il de rebuter, à tort, nombre de cavaliers qui ne se jugeront pas d'un niveau suffisant pour le lire. Et pourtant, au-delà de conseils s'adressant aux cavaliers de haut niveau, que de vérités premières ainsi assenées ! Que de méthodes expliquées sobrement ! Par exemple, celle qui traite de la manière d'utiliser ses jambes à cheval. Voilà quelques pages qui devraient être lues par tout débutant, avant même la mise en selle, tant elle découle du bon sens le plus simple. « Simple », « facile », sont d'ailleurs des mots qui reviennent sans cesse sous sa plume, et, même si la réalité est sans doute moins aisée qu'il ne le prétend, on est tenté de le croire tant il sait se montrer convaincant. Modeste, il sait également reconnaître les erreurs qu'il a récemment décelées dans sa manière d'appréhender la science équestre et son enseignement. De plus, tout en continuant à critiquer l'équitation officielle, il a su, cette fois, s'élever au-dessus des querelles et des rancunes partisanes. Tout cela fait de cet ouvrage un livre à consulter en priorité.

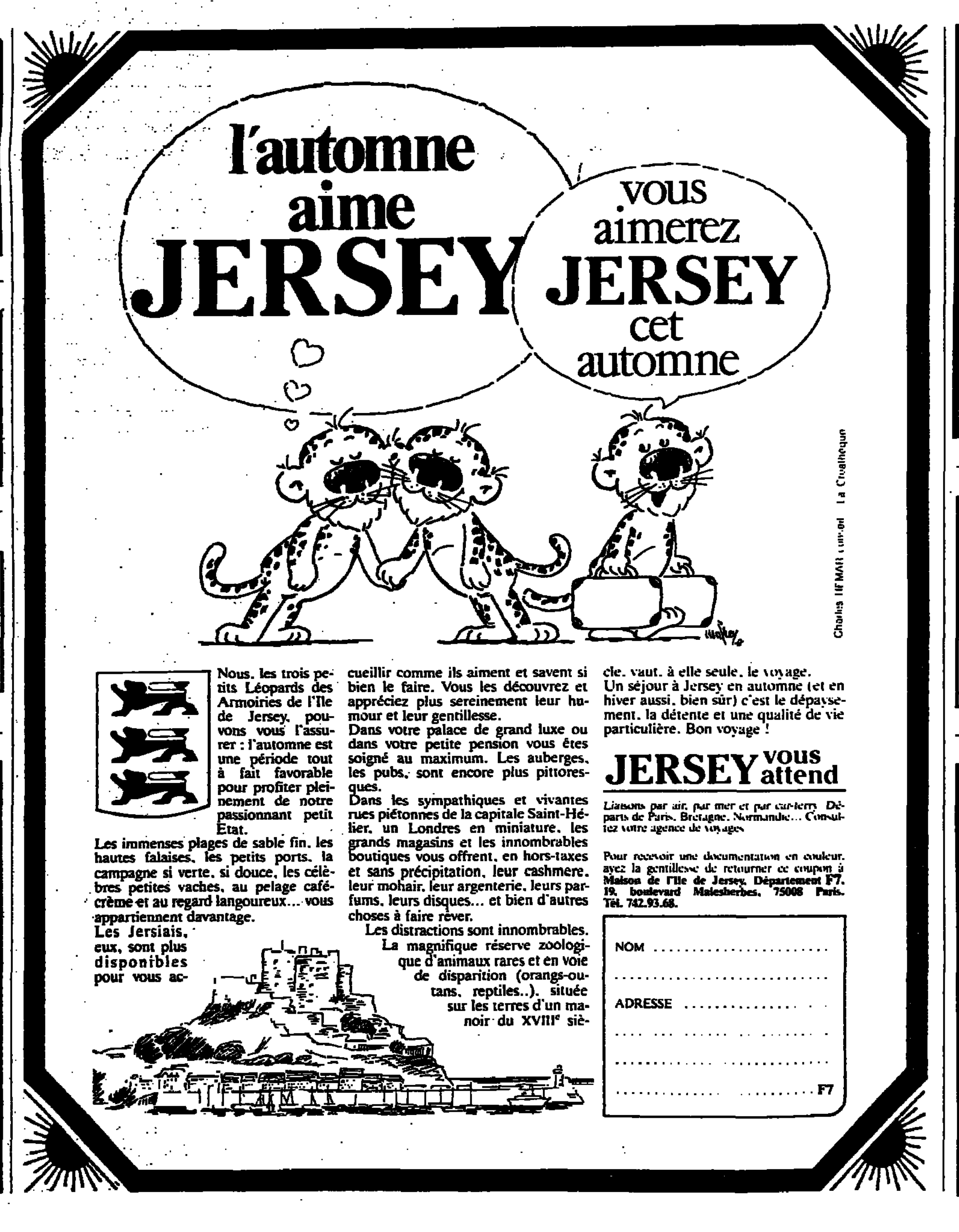

E. WEILAND/RAPHO

Dans son dernier récit de voyage, Stéphane Bigo nous entraîne des montagnes du Colorado à la frontière guatémaltèque, en traversant le sud-ouest des Etats-Unis et le Mexique. Au pas de son cheval de selle et de sa mule de bât, il part avant tout à la recherche de l'âme des pays qu'il sillonne. Ses rencontres avec les Indiens huichols et tarahumares, les chercheurs d'or des canyons perdus et les propriétaires d'haciendas, sont, pour lui, l'occasion d'une quête d'amitié et de compréhension. Sensible, le « cavalier au long cours » ? Certes. Mais coriace aussi ! Car un périple de ce type nécessite endurance et sang-froid. Pour Stéphane Bigo, le voyage à cheval est un « art de vivre ». Et c'est à une sacrée belle balade qu'il nous invite dans *Crinières au vent indien*.

Le Manuel de secourisme du cheval, de P. Hauteville, reste sans doute un desmeilleurs viatiques, pour qui se lance dans un voyage à cheval. Ecrit à l'intention du randonneur équestre, il étudie chacun des accidents ou des maladies dont risque d'être victime le cheval. Cas par cas sont ainsi décrits les symptômes, expliquées les causes, indiquées la prévention et l'action – qui est parfois inaction... – ou le traitement à mettre en œuvre. P. Hauteville cherche moins à transformer le cavalier en vétérinaire qu'à le mettre en garde contre un certain nombre d'erreurs et à lui donner les moyens d'attendre l'intervention de l'homme de l'art, lorsqu'elle est nécessaire. Un manuel que tout randonneur devrait avoir lu, voire emmener dans ses sacoches.

J.-F. B.

- ***L'Equitation. Angles et rythmes*, de Jean d'Orgeix. Laffont. 72 F.**
- ***Crinières au vent indien*, de Stéphane Bigo. Laffont, 78 F.**
- ***Manuel de secourisme du cheval*, de P. Hauteville. Editions Maloine. 55 F.**
- **Les prix indiqués sont ceux pratiqués par l'Hippothèque (3, rue de Marly, 78000 Versailles), qui vend, par correspondance, quelque trois cents titres sur le cheval et l'équitation. Mais on peut également s'adresser à son libraire.**



Caracalla à Baden-Baden

Un empereur romain était fatigué.

BLASÉS, hommes pressés, réalistes de tout poil s'abstenir... Baden-Baden (RFA) est une station thermale, certes, mais la réduire à sa fonction utilitaire serait la brader, manger un baba au rhum après en avoir ôté le sirop, écouter Beethoven sans brancher la stéréo. Car il règne dans cette ville un *parfum* capiteux venu d'un temps indéfinissable.

Autant le savoir, la France a choisi de préserver ses propres stations thermales, et la Sécurité sociale ne rembourse pas les cures en Forêt-Noire. *Une* raison supplémentaire, donc, de lier, dès le départ, l'utile à *l'agréable et de s'apprêter* à savourer, entre deux séances de bain ou de massage, tous les charmes de la cité. Flâner dans les rues. S'arrêter dans les jardins. S'imprégner de l'atmosphère follement rétro.

Au fil des heures, on se régale du spectacle des petits *vieux venus d'un autre monde* déambuler au bord de l'Oos : les hommes, la canne à la main, raides dans leurs costumes impeccables ; les femmes, la tête couverte de chapeaux extravagants et les mains en permanence gantées.

Des touristes se mêlent aux fidèles des lieux pour laisser leur esprit vagabonder dans le luxuriant jardin de la Lichtentaler Allee, *où rhododendrons* et azalées rivalisent en beauté avant que les bougainvillées ne leur fassent la nique.

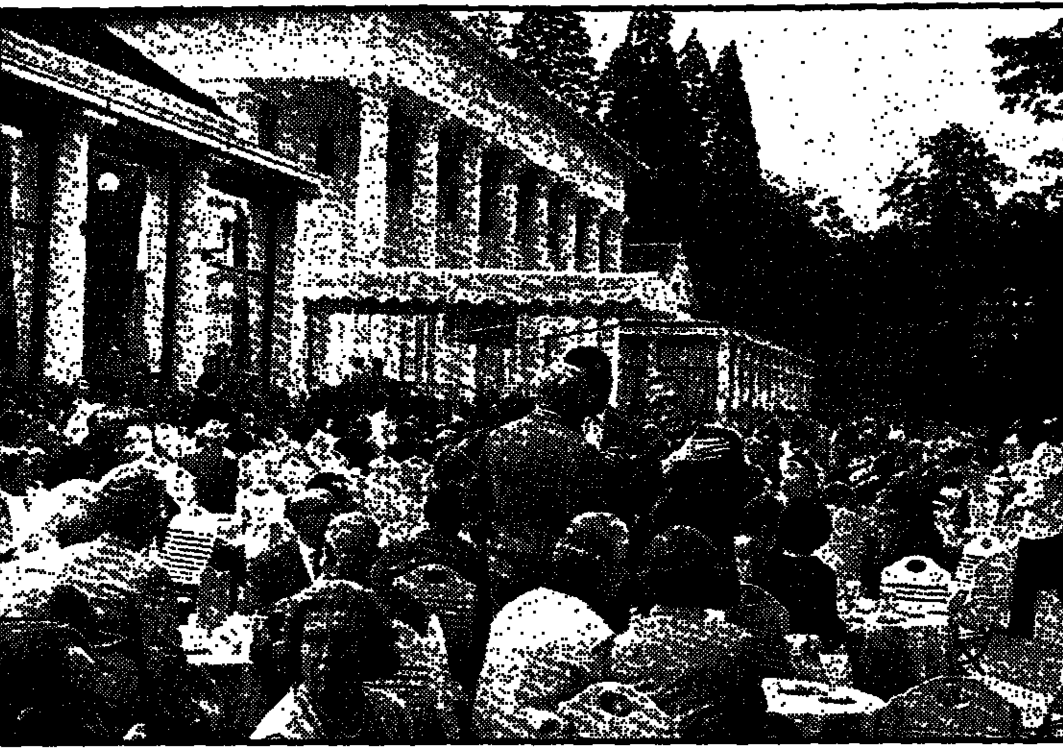
Pas moins de cinquante jardiniers soignent et toilettent ce parc aux essences rares. Berlioz, Brahms, Dostoïevski, Tolstoï, Tourgueniev et tant *d'autres ont erré dans* ses allées avant de se rendre aux salles de jeu, où se pressait l'Europe mondaine.

Deux Français ont donné à Baden-Baden une célébrité internationale de 1838 à 1870. Jacques Benazet et son fils Edouard. Ils ont installé le casino et sa roulette mais aussi le théâtre, et la Lichtentaler Allee. Enfin, ils ont ouvert le *champ de courses d'Iffezheim*, où deux fois l'an il est toujours bien d'être vu dans ses plus beaux atours.

La foule qui, aujourd'hui, hante les salons de jeu n'a plus l'éclat d'hier, mais les cuivres retentissent *toujours trois fois* par jour dans le kiosque à musique pour un public nostal*gique. A quelques pas de là*, la Trinkhalle (buvette) avec ses colonnades rappelle que Baden-Baden est aussi une ville d'eaux.

Le premier homme qui donna *son nom* à une des sources de la ville fut l'empereur romain Caracalla. Fatigué *par ses campagnes en* Gaule (213), en marche aves ses légionnaires vers le Danube (214), il entendit parler des vertus de l'eau qui jaillissait dans cette partie de la Forêt-Noire. Chaude (entre 45 et 69 °C), saline et radioactive, elle soulage les rhumatismes, l'arthrose, les troubles circulatoires et redonne la vigueur aux victimes du surmenage. Caracalla y installa des bains pour lui et ses légionnaires. Il est *possible d'en visiter* les ruines. Mais, à présent, la ville dispose de plusieurs édifices. Sa *spécialité : le grand bain* irlando-romain, dont le principe consiste à passer tour à tour dans des salles d'air chaud obtenu à partir des sources et dans des piscines à température variable. C'est tout un cérémonial, dont les *prix* sont abordables et que nous avons pu apprécier aux bains publics de Friedrichsbad (1). L'établissement, de bonne qualité, *offre en prime le spectacle* d'un décor grandiose, fruit de la grande époque des stations thermales. La séance commence par une douche indispensable, suivie d'un passage de quinze minutes dans une première salle d'air chaud à 54 °C. Les cinq minutes que l'on est supposé passer dans la salle suivante peuvent paraître à certains un siècle tellement la chaleur (68 °C) est saisissante, tandis que d'autres parviennent aisément à rester plus longtemps. *Une nouvelle* douche, avant un massage au savon et à la brosse, exécuté *par des mains expertes*, finit de vous détendre, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'on passe successivement aux bains de vapeur à 45 °C puis 48 °C, avant de laisser aller son corps dans des bains d'eau dont, cette fois, la température descend de 38 °C à 28 °C. Les plus courageux plongent dans une mini-piscine d'eau froide (18 °C), les autres *se* précipitent vers les *grandes serviettes* chaudes et les salles de repos, où il est recommandé de rester une demi-heure. Un programme dense que l'on peut compliquer à *plaisir par toute* une série de massages ou de soins proposés par le Friedrichsbad.

Même sans être pris en charge par la Sécurité sociale française, un séjour de cure à Baden-Baden peut se goûter à des prix *raisonnables. Une* grande variété d'hôtels, modernes, à flanc de colline, ou familiaux, comme Comitour (2) offrent des forfaits variables selon la saison. Et, les centres thermaux ayant la riche idée de se réunir pour leur promotion en une Maison des curistes (3), il est toujours possible de trouver ce qui convient mieux à ses désirs et à sa bourse. Mais ne pas se tromper d'adresse. Baden-Baden est surtout un état d'esprit : on aime ou on rejette, on ne peut rester indifférent.


L. FREED/MAGNUM

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Friedrichsbad, 1 Römerplatz, Baden-Baden (RFA).

(2) Comitour, 1, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. : (1) 261-67-08.

(3) *Maison des curistes*, Augustaplatz, 8, Baden-Baden, RFA. Téléphone : (07221) 27-52-00 et 27-52-52.

L'hôtel de demain

Mille exposants à la porte de Versailles.

LE trente-et-unième Salon *de l'équipement hôtelier* et de la restauration rapide (Equip'hôtel) ouvre ses portes, le dimanche 14 octobre, à la porte de Versailles (1). Mille exposants, venus de trente pays, animeront cette manifestation — la *plus grande* rencontre mondiale des professionnels de l'équipement hôtelier — ouverte également au grand public.

Ce salon 84 est placé sous le signe de l'informatique. Il aura donc fallu une dizaine d'années — *et l'avènement du micro*-ordinateur — pour que les concepteurs s'intéressent, enfin, à l'ensemble du secteur de l'hôtellerie et de la restauration et ne se contentent plus de limiter leurs investigations aux *seuls grands établissements. Le* résultat de ces études est un foisonnement de systèmes accessibles à tous les types d'hôtels (les premiers prix ne *dépassent* pas 20 000 F).

Outre tous les services classiques offerts par le Minitel (listes de spectacles, restaurants, horaires de trains, d'avions), Equip'hôtel présente une panoplie de nouvelles possibilités particulièrement allé*chantes pour l'homme pressé*. Le voyageur peut désormais s'enquérir des nouvelles du monde entier, profiter des films de toutes les chaînes, consulter *à tout moment* l'état de son compte bancaire, connaître le montant de sa note d'hôtel et organiser la suite de son voyage en réservant lui-même, en France et à l'étranger, ses lieux de séjour. Et puis, si après avoir tant *pianoté sur* le clavier, il souhaite utiliser le mini-bar de sa chambre, plus besoin de remplir une fiche, son compte est automatiquement débité. *Bref l'hôtel de l'an 2000 prend* forme...

Le visiteur curieux d'Equip'hôtel découvrira au hasard des stands comment, par exemple, faire une omelette sans casser les œufs. Un fabricant lance, en effet, sur le marché des œufs en poudre. *Ils* permettent de cuisiner rapidement des omelettes et des œufs brouillés pour ces fameux bruncis qui remplacent de plus *en plus le sacro-saint déjeuner* dominical. Des frites en poudre également. Des frites fraîches qui se conservent dix-huit jours dans un réfrigérateur classique.

Une minute de cuisson suffit. Et puis voici *« des éclairs tout prêts, tout frais en quinze minutes »*, des crêpes au carré, la coquetière qui permet de préparer les œufs à la coque la veille au soir pour le petit déjeuner du lendemain. Durée de conservation : vingt-quatre heures.

Comment passer sous *silence* la *« mitraillette napolitaine »* ? Ce démoniaque four à pizzas à débit *automatique*, qui nous vient d'Italie, fabrique deux cent quarante pizzas à l'heure, soit quatre à la minute. Une « reine » ou une « marguerite » toutes les quinze secondes. Pauvre Lucullus !

Et enfin ce nouveau distributeur *qui* remplit le gobelet de soda ou de jus de fruit mais offre aussi dans le même temps le couvercle et la paille.

Ce salon, un peu fou, mais qui préfigure, selon ses responsables *« la cuisine de l'an 2000 »*, offre aussi aux hôteliers, aux *restaurateurs* et aux cafetiers la possibilité de faire les comptes. Le parc hôtelier français, premier d'Europe et deuxième du monde, comptait au 1er janvier 1983 près de 49 000 établissements représentant *plus de* 800 000 chambres. Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie était évalué à 18,5 milliards de francs pour la seule partie hébergement. Avec 122 000 établissements (y compris les restaurants d'hôtels) *la restauration a* obtenu, elle, un chiffre d'affaires, de 95 milliards de francs. Enfin les cafetiers qui seraient au nombre de 80 000 *auraient eu un chiffre d'affaires* de l'ordre de 28 milliards.

Pour les professionnels *« du coucher et du couvert »*, la grande question en cette fin d'année est celle du blocage des prix dans la restauration. M. Michel Crépeau, le nouveau *ministre du commerce*, de l'artisanat et du tourisme, qui se souvient d'avoir été pendant vingt ans l'avocat du Syndicat des hôteliers de Charente-Maritime, a récemment reconnu qu'*« il y avait là un problème qu'il s'efforcerait de résoudre »*. La profession attend.

JEAN PERRIN.

(1) Equip'hôtel, du dimanche 14 octobre au lundi 22 octobre, de 9 h 30 à 19 h. Porte de Versailles. Entrée : 10 F.

Le prix des étoiles

LES Français veulent payer une chambre double 113,5 F pour une nuit, sans petit déjeuner, selon une enquête effectuée par la SOFRES à l'occasion du salon d'Equip'hôtel. Rappelons que le *prix moyen d'une chambre* 2 étoiles est supérieur à 150 F.

Le sondage montre que les Français ne sont pas exigeants : *46 % se contentent d'un douche* dans la chambre, 31 % des WC et 26 % d'une table. Les amateurs de chambres à moins de 100 F aimeraient bien trouver, parfois, la télévision (13 %), au frigo-bar (2 %) et des produits de toilette (18 %).

En dehors de la chambre, les *exigences de la clientèle* sont globalement peu nombreuses *sauf que 53 %* des Français réclament un parking. On note, en revanche, un manque d'intérêt unanime pour la présence d'un restaurant intégré à l'hôtel.

L'étude de la SOFRES *indique* que l'hôtellerie française n'a pas *à rougir de la qualité* de ses prestations puisque 88 % des clients se déclarent « plutôt » ou « très satisfaits » de leur dernier séjour à l'hôtel. C'est l'accueil (86 %) qui est la principale raison de satisfaction des clients. Viennent *ensuite la propreté* (85 %) et le service (85 % également). Parmi les causes de déception, on remarque le manque de calme (20 %), l'état du mobilier (20 %) et le confort de la literie (18 %).

Toujours selon cette enquête, il apparaît que 63 % *des Français* ne vont jamais à l'hôtel. Enfin, les *clients les plus assidus* de l'hôtel sont les cadres supérieurs (72 %), les petits commerçants (54 %) et les cadres moyens (50 %).

هكذا من الأصل

Deux fois prisonniers

Le voyage de la solitude des immigrés incarcérés

UN masque blanc sur les visages. Le même pour tous. Lisse, anonyme, comme l'anonymat auquel a le droit de prétendre toute personne incarcérée. Ecran rassurant qui marque plus nettement encore la distance entre eux, les détenus, et les autres, ceux qui sont restés dans le droit chemin. Images, aussi, d'un monde carcéral tel qu'on l'imagine : le car de police déboulant, toutes sirènes hurlantes, devant le lourd portail du pénitencier, les couloirs en enfilade, la succession de portes aux épais barreaux, le cliquetis incessant des serrures que l'on ouvre et que l'on ferme, la vie en cellule... Serait-ce la banale visite d'une prison qu'on se prépare à faire en simple voyeur ?

Non. C'est à tout autre chose que convie « Mosaïque » – l'émission du dimanche matin spécialement destinée aux communautés étrangères vivant en France – en présentant son film, *Il est encore loin le printemps...* Diffusé en trois épisodes d'une heure, ce document est présenté comme un feuilleton.

Ni démagogie, ni misérabilisme, ni exhibitionnisme – il s'agit pourtant d'immigrés – dans ce voyage à l'intérieur des murs de la prison Saint-Paul de Lyon, mais la perception progressive d'existences dont le déroulement, souvent tragique, bouleversant, se reconstruit peu à peu sous nos yeux.

« *Nous avons beaucoup hésité à faire cette émission,* dit Tewfik Fares, le réalisateur, *parce que, dans le climat actuel, nous étions confrontés à un dilemme : montrer des immigrés en prison, quitte à conforter les tenants de la formule « immigrés = délinquants en puissance », ou choisir le silence et se faire accuser de vouloir occulter le problème. Finalement, nous avons opté pour le premier risque.* » Il le fallait, explique-t-il, d'abord, pour tenter de mieux informer l'opinion publique, en mettant en évidence l'itinéraire particulier du détenu immigré (exode, déracinement, arrachement, téléscopage culturel, mépris, dénigrement et méconnaissance). « *Ils sont des immigrés parmi les immigrés* », lance à ce sujet, dans le film, Ahmed Djemai, président de l'association lyonnaise Insertion et Vie sociale, qui a étroitement collaboré à la réalisation de l'émission. Il le fallait, aussi, pour tenter de dissuader les jeunes, en leur faisant toucher du doigt les réalités du monde carcéral, ses conséquences pour leur avenir. Il le fallait, enfin, souligne Tewfik Fares, pour rappeler aux parents leur responsabilité d'éducateurs.

Tous les protagonistes du drame de la prison témoignent, tour à tour : le directeur, les surveillants, le médecin, le juge, l'avocat, la psychologue, le visiteur, l'assistante sociale, les détenus (jeunes ou adultes), leurs compagnes, leurs parents. Chacun tente à sa manière d'apporter sa contribution, comme on le ferait pour reconstituer un puzzle très compliqué. On découvre alors que la prison est déjà autour de la condition d'immigré. « *Tous nos gamins sont perdus parce qu'ils sont immigrés* », s'écrie le père d'un détenu. Tandis qu'un autre ne cache pas sa honte : « *Je suis arrivé honnête en France pour y travailler, je veux en repartir honnête. Je ne verrai pas mon fils tant qu'il sera là-bas. Je fais mon devoir, je garde son petit garçon.* » Et cette mère qui d'une voix sourde affirme : « *Il n'y aura plus de fête à la maison tant qu'il ne sera pas de retour.* »

Le fait est là, peu d'immigrés de la première génération sont devenus des délinquants. Pourquoi ? Parce qu'ils sont arrivés encore empreints de leurs valeurs originelles, qu'ils ont accepté, malgré d'immenses difficultés, malgré l'usure des jours d'exil, malgré la pauvreté et les humiliations, de se plier aux exigences de la France, leur pays d'accueil. Mais leurs enfants, explique le médecin de Saint-Paul, n'ont pas vécu ces valeurs. Comment pourraient-ils s'intégrer alors qu'ils ont vu, si souvent, leurs propres parents méprisés et rejetés par la société ? C'est d'abord la dignité des parents qu'il faut reconnaître.

On apprend encore que pour la grande majorité des détenus l'usage des tranquillisants est monnaie courante, que chez les prévenus en détention préventive (ils sont nombreux parmi les quelque mille pensionnaires de Saint-Paul à attendre d'être jugés) la tentative de suicide, n'est pas aussi rare qu'on le pense. Infantilisation, dégoût de la vie, solitude, vide social, engendrés par la prison, autant de notions exprimées à la fois par les prisonniers et par ceux qui les ont en charge. « *Les détenus immigrés parlent souvent de leurs racines, de leur famille, mais ils évoquent beaucoup moins la décrépitude de leur situation* », souligne une psychologue. « *Cela signifie-t-il,* se demande-t-elle, *qu'avant d'entrer en milieu carcéral ils avaient déjà fait le voyage de la solitude, perdu leurs repères ?* » Tant de questions en suspens qui ne veulent, en aucun cas, amoindrir, effacer les délits ou les actes criminels. La prison est une violence qui répond à un acte de violence. Mais ne doit-elle être que cela ?

« *La société demande beaucoup, elle en demande de plus en plus, sans vouloir se mettre en cause* », déclare le directeur du pénitentier. Les cellules, indique-t-il, sont ici de 8 m². Destinées à l'usage de deux personnes, elles sont actuellement occupées par quatre détenus. « *Si on propose à une commune de construire une prison,* précise-t-il encore, *les élus s'y opposent au nom de la sécurité. Ils oublient q'un tel établissement peut aussi présenter des avantages économiques, et ils oublient encore plus souvent que la prison remplit une fonction sociale.* »

Saint Paul, du moins tel que nous le montre la caméra, n'est pas le pire des lieux de détention français. Pourtant, à l'intérieur de ses murs, les immigrés retrouvent la même ségrégation qu'à l'extérieur : ils sont non seulement regroupés dans les cellules au nom d'une identité de culture, mais encore subissent-ils, d'une certaine manière, un double emprisonnement comparé à celui des autres détenus. A ces derniers, les places au service du réfectoire, aux immigrés, l'affectation aux poubelles... Le jeu est-il donc déjà faussé, pour eux, au départ ? Non, répond un juriste, mais « *il est incontestable que la jeune immigration paie un lourd tribut.* ».



Fatalité ? Non, répond encore ce juriste, « *l'injustice n'est pas une fatalité, mais il ne faut pas oublier non plus que la justice ne nous est pas donnée* ». Echec, alors ? Double échec, affirme-t-il : celui du pays d'accueil et celui de l'individu qui n'a pas su se faire accueillir, « *ces deux aspects n'étant jamais à dissocier* ».

C'est un film courageux que présente ici Tewfik Fares et son équipe. Une réalisation bien menée, sans poncifs. Un document qui tombe à propos, au moment où le débat s'amplifie – et se durcit – à l'échelon national.

ANITA RIND.

● MOSAIQUE : ***Il est encore loin le printemps***, les dimanches 14, 21 et 28 octobre, FR 3, 10 h 30.

Petit dictionnaire des « Chiffres et des lettres »

Un jeu, un spectacle qu'ont regardé près de douze millions de téléspectateurs. Le masters « des Chiffres et des lettres » se passait la semaine dernière à Nîmes. Il y avait des champions, des frictions, des chiffres, des lettres, un grand absent, le cruciverbiste Max Favalleli, et... de petites histoires que nous avons tenté de mettre en dictionnaire.

● **A - COMME AUTORITÉ** ou comme **ARMAND.** Armand Jammot, le créateur et le metteur en scène de deux institutions sur A2 : « Les chiffres et les lettres » et « Les dossiers de l'écran ». Pas d'émission sans lui, aucune décision, si petite soit-elle, n'est prise sans son accord, sa sanctification. C'est Dieu le Père. Il tutoie les candidats. Paternel Armand.

● **B - BÉNÉDICTE** ou bénédicité ou bénéfice. Bénédicte, la tireuse de chiffres.

● **C - CHAZAL** (Etienne) ou **Cordier** (*Jean-Paul*). Deux joueurs nés, deux professionnels. Le premier est le vainqueur imbattable aux chiffres, le second est le grand perdant en demi-finale contre son ami Benjamin Hannuna. « *Je ne sais pas,* dira-t-il après sa défaite. *Je n'ai pas joué. Le trou, le trou noir.* » L'amitié !

● **D - DÉBOUCHÉ.** Qui dit champions dit dorénavant professionnels, entraînement intensif et utilisation de ces dons comme journalistes, concocteurs de jeux dans les journaux. Un seul impératif : pour utiliser le label « Chiffres et lettres », il faut l'accord d'Armand Jammot. Difficile, impossible.

● **E - ÉQUIPE.** Composée de Bertrand Renard, Bénédicte, Yvette Plailly et Patrice Laffont. Un seul être vous manque et l'équipe est décapitée. Quelle lettre ?

● **F - FAVALELLI,** Frachon Jo. Max le cruciverbiste, débonnaire, grand-papa, n'a pas daigné se montrer à Nîmes. « Fava » (1,63 m) a quitté la scène après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, silencieusement, sur la pointe des pieds. Etrange sortie ! Son remplaçant, nommé uniquement par Armand Jammot, s'appelle Jo Frachon (1,88 m), un ancien Compagnon de la chanson. On l'attend au tournant. Il meurt de trac, dit-on.

● **G - GÉNIE.** *Le coup de* génie d'Armand Jammot est d'avoir rompu avec une conception traditionnelle du jeu télévisé, où la moitié de la France regarde passivement les représentants de l'autre moitié faire étalage de leur savoir. L'intelligence à tout le monde !

● **H - HANNUNA** (Benjamin), finaliste, champion du monde (francophone) de scrabble, ancien élève d'HEC, passionné de poker, tarot. Il écrit une encyclopédie du scrabble, collabore à de nombreux journaux, cherche à écrire un livre sur « Des chiffres et les lettres ». Impossible !

● **I - IMAGES.** Depuis onze ans, le décor est immuable. Peu ou pas d'images dignes de ce nom. Quand on ne joue pas on parle.

● **J - JACTANCE.** Appétit incontrôlable avaleur de micro. Bavard. Armand Jammot saisit la parole à tout bout de champ, il en est privé toute l'année.

● **K - KÉRRA,** arbuste d'origine japonaise, ou Kentia, palmier. Deux mots sortis au cours des phases finales. Exotique.

● **L - LETTRES.** Devinette en six lettres : MOJMTA. Q'une seule solution : un nom propre, le cauchemar de certains professionnels.

● **M - MONDIALISATION.** L'émission française qui, en tant qu'idée, est la plus exportée. En Angleterre, sur Channel Four, en Italie (RAI), au Canada, en Israël, en Grèce ou en Yougoslavie. Le rideau de fer est franchi, bientôt « Des chiffres et les lettres » en espéranto.

● **N - NATHAN.** Les éditions produisent la version électronique « Des Chiffres et des lettres », vendue en quatre ans à plus de 200 000 exemplaires. 90 000 prévus en 1984, 10 % de la somme revient à Antenne 2. Le compte est bon.

● **O - ORDINATEUR.** L'émission a fait appel à un ordinateur doté d'une mémoire de 66 millions de caractères. Si peu familiarisé à cette machine infernale, on ne s'en est servi que pour additionner le score des candidats.

● **P - PORTRAIT DU VAINQUEUR.** Chazal, parisien, comptable, vit chez ses parents, des yeux bleus qui osent à peine regarder, une bouche qui n'ose pas rire. Adolescent à part, à l'aise nulle part. Un sacrifice de quatre années de sa vie pour gagner. Ça y est !

● **Q - QUELQU'UN** dans la foule : « *Ma fille a appris à lire et à compter grâce aux « Chiffres et aux lettres »*. Instructif !

● **R - REMOULÉ** et non rémoulé. Un accent, juste, qui fit basculer la finale.

● **S - SCRABBLE.** Le seul mot du dictionnaire interdit à l'écran. De même les scrabbleurs, peu désirés. Ils font concurrence aux « Chiffres et aux lettres ». *Chut !*

● **T** - Comme technique (il en faut).

● **U** - Comme ursulines, sorti en finale.

● **V** - Comme victoire (25 000 F).

● ***W, X, Y, Z*** - *Les lettres* qui sont la hantise des débutants.

MARC GIANNESINI.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 14 OCTOBRE

Exodus ■■

Film américain d'Otto Preminger (1960), avec P. Newman, E. Marie Saint.

TF1, 20 h 35 (180 mn).

L'histoire d'un navire transportant des juifs qui tentaient de rentrer en Palestine. Léon Uris avait écrit un roman inspiré d'événements authentiques de l'année 1947. Le scénario de Dalton Trumbo (ancienne victime du maccarthysme) a retrouvé la vérité politique et humaine de ces événements. Maîtrisant les contraintes de la super-production, Preminger a réussi une fresque sur la période précédent la formation de l'Etat d'Israël et sur les douloureux problèmes entre juifs et Arabes.

Les Mains d'Orlac ■■

Film américain de Karl Freund (1935), avec P. Lorre, F. Drake (v.o. sous-titrée. N).

FR3, 22 h 30 (80 mn).

Première adaptation parlante d'un roman de Maurice Renard, sur les conséquences d'une greffe de mains. Réalisé par un grand directeur de la photographie qui avait travaillé en Allemagne avec Fritz Lang, interprété par Peter Lorre (le Maudit, *devenu un inquiétant chirurgien), ce film insolite et très rare appartient à l'âge d'or du cinéma d'épouvante américain.*

LUNDI 15 OCTOBRE

Est-ce bien raisonnable ? ■

Film français de Georges Lautner (1981), avec Miou-Miou, G. Lanvin.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

Une journaliste idéaliste emmène à Nice, pour démêler un scandale, un truand évadé qu'elle a pris pour un juge. Curieuse rencontre de Miou-Miou, à l'aise dans son rôle, et Gérard Lanvin, mal à l'aise dans le sien. Lautner hésite entre la comédie policière (brillants morceaux) et le drame.

Serpico ■

Film américain de Sidney Lumet (1973), avec Al Pacino, J. Randolph.

FR 3, 20 h 35 (125 mn).

Un flic new-yorkais, d'origine italienne, perd ses illusions sur l'intégrité de son métier. Al Pacino joue avec flamme et obstination son rôle dans ce film à sujet social, un peu trop étiré, mis en scène comme une série B.

MARDI 16 OCTOBRE

Coup de torchon ■■

Film français de Bertrand Tavernier (1981), avec P. Noiret, I. Huppert.

A 2, 20 h 40 (120 mn).

Vision sombre et désespérée d'un roman de Jim Thompson, transposé dans une bourgade d'Afrique Equatoriale française en 1938. Un policier minable se fait l'ange exterminateur d'une société colonialiste pataugeant dans un cloaque de mensonges et de corruptions. Noiret donne à ce personnage un relief formidable. Auteur de l'adaptation avec Jean Aurenche, Tavernier a réalisé une fable bouffonne et tragique, magnifiquement servie par tous les interprètes.

La police fédérale enquête ■

Film américain de Mervyn Le Roy (1959), avec J. Stewart, V. Miles.

FR3, 20 h 50 (115 mn).

Aventures policières à la gloire du FBI luttant contre les gangsters, le Ku Klux Klan, les espions nazis et les agents communistes. C'est très « officiel », sujet à caution, mais on aime bien James Stewart en agent héroïque.

La Chute d'un caïd ■

Film américain de Bud Boetticher (1960), avec R. Danton, K. Steele (v.o. sous-titrée. N.).

FR 3, 23 h 25 (100 mn).

La vie de Jack « Legs » Diamond, danseur qui devint un gangster aussi redoutable qu'Al Capone et Dillinger, au temps de la prohibition. A l'époque de sa réalisation, le film prenait un côté « rétro ». Un scénario solide et l'habileté de Boetticher, suppléant à des moyens modestes par des inventions de mise en scène, en font le type même de l'œuvre pour cinéphiles.

JEUDI 18 OCTOBRE

La Fiancée du pirate ■■

Film français de Nelly Kaplan (1969), avec B. Lafont, G. Géret.

TF 1, 23 h 05 (90 mn).

En se servant de ses attraits sexuels, la fille d'une romanichelle se venge de notables villageois qui la méprisait. Film-brûlot d'une réalisatrice dénonçant l'hypocrisie de l'ordre social et de la morale bourgeoise. Quelques gags « bunuéliens » et une Bernadette Lafont sensationnelle.

L'Attaque de Fort-Adams

Film italo-germano-français de John W. Fordson (1964), avec G. Scott, M. Ellis.

A2, 14 h 50 (95 mn).

Western européen, consacré à Buffalo Bill, réalisé, sous un pseudonyme américain, par l'Italien Mario Costa, un des spécialistes du « péplum », interprété par Gordon Scott, qui fut Tarzan. Malgré les chevauchées et les batailles, ne vaut pas un clou !

VENDREDI 19 OCTOBRE

Le Veinard

Film anglais de Christopher Miles (1955), avec R. Moore, S. York.

TF 1, 15 h 40 (90 mn).

Comédie satirique et vaguement antimilitariste sur la rencontre, à Bruxelles, au cours d'une réunion de l'OTAN, d'une journaliste américaine militant pour le pacifisme et d'un trafiquant d'armes qui a la tête de Roger Moore.

Pour ses programmations du vendredi après-midi, TF 1 vide ses fonds de tiroir !

La Maison du Docteur Edwardes ■■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck (v.o. sous-titrée. N.).

A 2, 23 h (110 mn).

La mode de la psychanalyse sévissait à Hollywood lorsque Hitchcock réalisa cette adaptation (complètement transformée par Ben Hecht) d'un roman d'épouvante de Francis Beeding. L'angoisse psychologique l'emporte sur les théories freudiennes. Médecin dans une clinique psychiatrique, Ingrid Bergman s'enfuit avec un malade mental, amnésique, qui se croit un assassin. Si elle l'aide à explorer son inconscient (représenté par une séquence onirique de Salvador Dali !), elle agit, en fait, par amour. Et la mise en scène est parfaitement agencée en ce sens.

Vu pour Vous

Il y a vingt ans M. « K. » démissionnait

● Dossier : « Il y a vingt ans, M. « K. » », mardi 16 octobre, 21 h 30, TF1

Il y a vingt ans, le 15 octobre 1964, Nikita Khrouchtchev donnait sa « démission » de *premier secrétaire* du PCUS, c'est-à-dire de n° 1 de l'Union soviétique. Evénement capital dans l'histoire de ce grand pays auquel Khrouchtchev semblait avoir apporté *le ballon* d'oxygène de la déstalinisation *tout en se lançant parfois* dans des aventures risquées comme l'installation de fusées à Cuba.

La série « L'histoire à la une » a choisi de nous remémorer le règne de ce personnage haut en couleur, faussement débonnaire, qui marqua les années 60 de manière irréversible. Un montage d'une heure et demie, sur une trame d'André *Fontaine, rappelle les* grands événements de cette *époque, commentés par* des Français et des étrangers. Mais un document fait défaut, introuvable (plus précisément, inabordable) : les images des obsèques de Staline, dont Khrouchtchev avait été l'organisateur. *Les Soviétiques, qui* n'ont pas voulu participer à l'émission, détiennent seuls la pellicule. En revanche, l'évocation historique ne sera pas suivie, comme généralement, d'un débat.

C. D.

Chômeurs depuis quatre ans...

● Documentaire : Chômeur avec sept enfants, mardi 16 octobre, 13 h 50, A 2.

Agé de trente-sept ans, père *de sept enfants, ancien* mineur puis routier, Jacques Poulain est sans travail depuis plus de quatre ans. Au cours d'une émission d'« Aujourd'hui la vie » *réalisée* en mars dernier, il témoignait de la dureté de sa *situation en présence* de M. Bérégovoy (à l'époque ministre des affaires sociales).

Depuis, rien. Les multiples demandes d'*emploi sollicitées* par Jacques demeurent invariablement *sans réponse. Les* difficultés financières de la famille s'*accumulent. Jacques Poulain* « craque ». Ce qu'il supporte le *moins,* c'est d'avoir perdu sa dignité. *« Au moins, avant, j'étais quelqu'un »,* répète-t-il inlassablement. Il tombe alors dans l'engrenage de la boisson et tente de se suicider. Un témoignage. Dur, dur.

L. C.

Un chef-d'œuvre en péril

● Documentaire : SOS Mont-Saint-Michel, jeudi 18 octobre, 16 h 25, A 2.

Dans dix ans et au rythme actuel d'ensablement, le Mont-Saint-Michel *perdra son insula*rité pour ne devenir qu'un monument historique au milieu des terres. « SOS Saint-Michel » nous invite à suivre les travaux *destinés* à sauver le Mont de l'ensablement, en *même temps qu'elle nous intè*gre à la vie quotidienne des Montois. Si l'« opération sauvetage » reste *le véritable « fil* conducteur » de l'émission, les *différents aspects de la vie au* Mont ne sont pas pour autant négligés. Touristique : visite de l'abbaye, vente de souvenirs, dégustation de la célèbre « omelette de la mère Poulard »...

Dommage que les chansons de Sacha Distel et de Nathalie Lhermite, glissées çà et là, rompent, le charme de cette promenade.

L. C.

Platini Magazine

● Football : Numéro 10, samedi 13 octobre, 14 h 15, A2.

La guerre du foot bat son plein. Après l'accord signé l'autre semaine entre TF 1 et les dirigeants du ballon rond sur la *retransmission (très partielle)* de certains matches de championnat, en direct, Antenne 2 contre-attaque avec « Numéro 10 ». Animé par Michel Platini — d'où le titre de l'émission — et Bernard Peire, ce magazine hebdomadaire se veut européen, voire international.

Les amateurs de football ne manqueront sans doute pas ce nouveau rendez-vous dont l'intérêt consiste à dépasser les frontières de l'Hexagone et le nombrilisme auquel les Français sacrifient volontiers depuis *la Coupe du monde* 1982 et le Championnat d'Europe des nations 1984. Reste à savoir si notre « Platini national » sera aussi brillant dans ses commentaires que sur le terrain, balle au pied.

Une embellie tout de même dans le ciel tourmenté des rap*ports entre TF 1 et A 2 :* « Numéro 10 » débutera à 14 h 15, et non à 14 h 05 comme prévu initialement, pour ne pas chevaucher avec la fin de l'émission Téléfoot sur la « une ».

C. D.

L'école est finie... (air connu)

● Enquête : « Tant qu'il y aura des profs », mardi 16 octobre (22 h 45), mercredi 17 (22 h 10), jeudi 18 (21 h 35), A 2.

Serait-ce la grande dérive ? Le corps social prend l'eau et entraîne avec lui le corps enseignant, ce joyau de la troisième République. Le message pédagogique ne passe plus, ne suscite plus aucun enthousiasme *chez les élèves. Concrètement,* le professeur de lycée, de CEG ou d'établissement technique est en face d'un mur. Les élèves sont plus intéressés par ce qui se passe dehors que par le discours de leurs professeurs. *« L'échec scolaire se multiplie »,* dit l'un d'entre eux. Un autre : *« Un élève sur quatre ne sait ni lire ni écrire en classe de sixième. L'orientation est basée uniquement sur l'échec, et non sur des facteurs positifs. »* Bref, il y a un profond refus de l'école, ne cesse-t-on de nous dire pendant la première émission de Hervé Hamon et Patrick Rotman, numéro un d'une série de trois qui se conclura par un débat animé par François-Henri de Virieu, avec M. Jean-Pierre Chevènement, *ministre de l'éducation,* M. Christian Beulac, ancien ministre et les deux auteurs de l'émission (et du livre).

École en crise donc dans les lycées, dans les collèges, rapports tendus, rendement médiocre, nerfs à la limite de la rupture. Les responsables de cette faillite ? Les parents accusent les profs, qui accusent les élèves, qui accusent les *profs, qui accusent* les parents, etc. Continuer, malgré le fort sentiment d'échec, à assurer quotidiennement sa tâche ? Etre un comédien (comme le dit si bien une enseignante) qui joue dans le vide, et se retrouver *tôt ou tard dans un centre* de traitement de maladie mentale ? C'est ce qui arrive à quelques-uns des enseignants qui ont eu le courage de témoigner dans la deuxième émission (un peu longue).

Le troisième volet est heureusement plus rassurant : il concerne en quelque sorte la face lumineuse de la profession : *mutuelle, assurances,* banque, coopérative d'achat, l'*empire* dont les rouages sont le syndicalisme, la FEN.

Ce tryptique a le mérite de soulever clairement le malaise profond qui traverse le corps enseignant, sans toutefois donner de réponses. C'est tout. Aucune allusion à la bataille école libre-école laïque. De même, *aucun professeur des* grands lycées parisiens n'est interrogé, ni ceux de l'école privée.

M. G.

TÉLÉVISION

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 13 octobre

8.30 Journal.
9.05 Téléforme (et à 10 h 15).
9.25 Musique : Concertos brandebourgeois de Bach, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.
10.35 Sept jours en bourse.
10.50 Aventures inattendues.
11.15 Un métier pour demain : Juge d'instance et juge des enfants.
11.30 Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique de G. Leclère.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine culinaire de M. Oliver.
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.40 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Spiderman.
15.20 Dessin animé : Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.45 Temps X. Emission de G. et I. Bogdanoff. *La quatrième dimension.*
16.35 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval.
17.05 Série : Madame SOS.
18.05 Trente millions d'amis. De J.-P. Hutin. *La rage ; hydrothérapie pour chiens et chats.*
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Julien Fontanes magistrat. La pêche au vif. De Jean Cosmos ; avec J. Morel, L. Velle, M. Basler... *Louis Guiseniers, premier juge d'instruction, est invité par son ami de longue date, Julien Fontanes, pour la remise de sa légion d'honneur. Juge redouté des malfaiteurs, il a dans le colimateur tout spécialement les trafiquants de drogue, dont un certain Daniel Mandina.*
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction. Emission de Michel Polac. *Les OVNI ; avec la participation de J.-P. Petit, physicien au CNRS ; Dr M. Bonnias, biologiste à l'INRA ; J. Gruau, inspecteur général du CNES ; J.-J. Velasco, du GEPAN et de J.-C. Bourret, C. Darget, journalistes.*
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente : *Pourcentage n° 5,* de James Nedisen. *Extérieur nuit,* magazine de Michel Cardoze. *Nocturnes en France et à l'étranger.*

Dimanche 14 octobre

8.30 Journal.
9.00 Emission islamique. Connaître l'islam.
9.15 La source de vie. *Kippour (2e partie).*
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à l'aéroport de Lyon-Satolas.
12.00 Midi-presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon. *Avec M. André Bergeron.*
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports-dimanche. *Au sommaire : « Balle de match », le magazine du tennis.*
16.30 Variétés : La belle vie. De Sacha Distel. *Avec Eddy Mitchell, le danseur Patrick Dupond, Jean Tigana.*
17.45 Les animaux du monde. L'homme qui a courtisé une grue.
18.15 Série : Les bleus et les gris.
19.00 Magazine : 7 sur 7. *L'actualité de la semaine, par Jean Lanzi ; l'invité est notre confrère Jean Lacouture.*
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Exodus.** Film d'Otto Preminger.
23.40 Sports dimanche soir. Magazine de J.-M. Leulliot. *Les résultats de la semaine.*
0.10 Journal.
0.30 C'est à lire.
0.35 Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 13 octobre

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45. *Avec Al Corley, Elli et Jacno, Van Halen.*
11.05 Les carnets de l'aventure. *« Himalaya 8000 m sans oxygène » ; « Fredo Solo »* (redif.).
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Numéro 10. *Nouveau magazine de football animé par Bernard Père et Michel Platini.*
14.55 Terre des bêtes. Emission d'A. Bougrain-Dubourg. *Les lynx sont lâchés.*
15.25 Les jeux du stade. *Football, cyclisme, aviron.*
17.30 Récré A 2. *Johan et Pirlouit.*
17.55 Le magazine. Magazine d'information de la rédaction. *Deux reportages : « Giorgetto Giugiaro » de V. Vramant. Rencontre avec un designer italien créateur de la Maserati, de la Lancia Prisma ; « La méthode Doman », de S. Marion. Les méthodes nouvelles susceptibles d'améliorer l'état des enfants handicapés.*
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker. *Autour de Julien Clerc, France Gall, Téléphone, Renaud...*
22.05 Magazine : Les enfants du rock. *« Queen » en concert à Milton Keynes ; Rockline avec Blancmangé, Billy Idol ; The Thompson Twins.*
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 14 octobre

9.38 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : Le juge et le pilote ; 15.15, L'école des fans ; 16, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
17.55 Stade 2 (et à 20 h 25).
19.00 Feuilleton : Le Mystérieux Docteur Cornélius. de M. Frydland, d'après G. Le Rouge. *Le mystérieux docteur Cornélius et son frère Fritz poursuivent leur œuvre de déstabilisation. Le riche lord Burydan et le savant français Bondonnat s'échappent de l'île des Pendus, base secrète de la Main Rouge. Retraite stratégique ou contre-attaque ? Cornélius hésite... Fantastique et fantasque, l'imagination délire. Merveilleusement joué.*
20.00 Journal.
20.40 La chasse aux trésors. *A Syracuse, en Sicile.*
21.50 Lire c'est vivre. Emission de Pierre Dumayet, réalisée par Mosco. *« L'Ivrogne dans la brousse », d'Amos Tutuola. Un livre homérique écrit il y a trente ans par Amos Tutuola, planton à Lagos, au Nigéria. Un récit fabuleux traduit de l'anglais par Raymond Queneau, un roman invraisemblable puisé dans les contes d'Afrique. Sept personnes (une restauratrice, une étudiante, deux journalistes, un écrivain, un compositeur et un percussionniste) lisent un livre sous l'œil attentif de Pierre Dumayet.*
22.45 Concert magazine (en simultané sur France-Musique). *« 7e Symphonie en la majeur, de Beethoven », par l'Orchestre de Paris, dir. Eugen Jochum.*

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 13 octobre

13.00 Les rendez-vous d'automne : Elevage. Emission de l'Office régional de l'Education permanente.
13.15 Repères. Emission de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). *La production automobile et la modernisation.*
13.30 Action. La retraite : les actualités sociales. (Emission de la Fédération nationale mutuelle française).
16.15 Liberté 3. Le magazine des associations.
17.30 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare. *Le but de cette émission animée par Pierre Bellemare est de remettre en présence deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin, ou simplement la vie ont séparées. Des surprises.*
21.30 D'amour et de Kriss. De Kriss et d'Inoxydable. *Kriss reçoit en direct le président du comité de soutien des fantasmes en voie de disparition. Un feuilleton « in ».*
21.45 Journal.
22.05 Feuilleton : Dynastie. *Les préparatifs de mariage d'Alexis et Cecil Colby ont commencé. Le frère de Rashid Ahmed, Farouk, rencontre Blake et lui offre des concessions pétrolières. Colby a une crise cardiaque.*
22.55 La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit des personnalités du monde du spectacle.*
23.20 Musiclub. *« Le vieux calvaire », « Avril »* de Le Flem, par A. d'Arco.

Dimanche 14 octobre

10.00 Mosaïque. Émission de l'ADRI. *(Lire notre article).*
12.00 Oser : émission de la Fondation pour la vie associative. *Festival de Matba ; Jack Lang ; Stage de mer...*
13.00 Magazine 84, Émission du GMF.
14.30 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
15.00 Musique pour un dimanche. *« Valse en do dièse mineur opus 64 », de Chopin, 3e nocturne, « Rêve d'amour », de Liszt, « Largo du concerto en fa mineur » de J.-S. Bach, par C. Katsaris, piano.*
15.25 Théâtre : Cymbeline, (cycle Shakespeare). *Drame en cinq actes, en vers et en prose, écrit aux environs de 1609. Imogène, fille de Cymbeline, a secrètement épousé Posthumus Leonatus. Ce dernier vante la vertu de sa femme et propose un pari à un noble romain appelé Iachimo.*
18.00 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Merci Bernard. Magazine de J.-M. Ribes. *Topor, Gébé, Cavanna, Claude Piéplu, une dizaine de sketches.*
20.35 Regard sur la France. Emission de l'INA. Ambassades nourricières de S. Faye. *Safi Faye, bien connue par son film « Lettre paysanne » qui montrait le quotidien difficile de son village natal au Sénégal, montre ici Paris à travers tous ses restaurants étrangers.*
21.30 Aspects du court métrage français. « Le Lion de Saint-Marc », de J.-L. Blanchet. « La Dictée », adap. P. Harlez. « Le Lion », de S. Karsenti et P. Le Borgne.
22.05 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : « les Mains d'Orlac »** (cycle ; aspects du cinéma fantastique). Film de Karl Freund.
23.50 Prélude à la nuit.

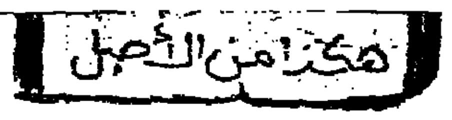
PÉRIPHÉRIE

Samedi 13 octobre

- RTL 20 h, A vous de choisir : *le Plus Secret des agents secrets,* film de Clive Donner, ou *Un homme voit rouge,* film de Casper Wrede ; 21 h 40, Soap ; 22 h 10, Souvenirs, souvenirs ; 22 h 40, Ciné-club : *la Ballade de Narayama,* film de Shohei Imamura.
- TMC 19 h 45, Variétés : de Brel... à Brel... ; 21 h, *Il faut marier Julie,* film de Marc Marino ; 22 h 40, Les carnets de la côte ; 22 h 50, Clip n' Roll.
- RTB 20 h. Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *la Brigade du Texas,* film de Kirk Douglas ; 22 h 5, Cinéclip.
- TSR 20 h 5, Série : Magnum ; 21 h, Festival international du cirque de Monte-Carlo : 22 h, Journal ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, *les Fleurs du soleil.*

Dimanche 14 octobre

- RTL 20 h, *la Boum,* film de Claude Pinoteau ; 21 h 55, Série : la Dictée ; 22 h 55, Journal avec des extraits du « Grand Jury-RTL-*le Monde* » ; 23 h 5, Autour d'un événement : C. Malard est invité par le fils du chah : Reza Pahlavi.
- TMC 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, La croisière s'amuse ; 22 h 40, Journal.
- RTB 20 h 15, Variétés : A qui le gang ; 21 h 45, Téléfilm : la ronde de nuit ; 22 h 15, Journal.
- TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Tickets de premières ; 21 h 45, Cadences ; 22 h 15, Journal.



Lundi
15 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 **TF 1 Vision plus.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Nans le berger.**
12.30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
Invité de la semaine : Enrico Macias.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves; 14.45 Accroche-cœur; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 14 octobre) ; 16.00 La maison de TF 1 ; 17.20 Aventures inattendues.
17.55 **Mini journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
Feuilleton brésilien.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Est-ce bien raisonnable ?**
Film de Georges Lautner.
22.20 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
*Un portrait du décorateur Alexandre Trauner, qui créa notamment les décors d'*Hôtel du Nord, *du* Million, *des* Enfants du paradis. *Un entretien avec Claude Autant-Lara, et une séquence sur Jean-Pierre Kalfon.*
23.15 **Journal.**
23.30 **C'est à lire,** de Luce Perrot.
23.40 **Clignotant.**
23.50 **Vidéo-première.**

ANTENNE 2

12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
On se souvient : l'image de soi, avec des photographes, un psychologue, un ancien mannequin et la rockeuse Sapho.
14.50 **Série : L'homme à l'orchidée.**
15.40 **Reprise : Apostrophes** (diff. le 12 oct.).
16.55 **Thé dansant.**
Emission de Jacques Martin.
17.40 **Récré A 2.**
La Pimpa; Latulu et Lireli ; Johan et Pirlouit; Tchaou et Grodo; Pac Man.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Le grand échiquier**
De Jacques Chancel.
Autour du metteur en scène Gérard Oury. Michèle Morgan, François Périer, Jacques Higelin, Diane Dufresne, Claude Berri, Pierre Richard, Barbara et Michel Polnareff.
23.15 **Journal**
23.30 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Serpico** (cycle le Grand Frisson).
Film de Sydney Lumet
22.45 **Journal.**
23.10 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les derniers jangadeiros du Brésil.
23.55 **Une bonne nouvelle par jour.** De Brice Lalonde.
24.00 **Prélude à la nuit.**
« Suite italienne », de Stravinsky, par R. Oleg, violon, et P. Dumay, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série : Reilly ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, RTL-Théâtre.
- **TMC** 20 h, Série : Quincy ; 21 h, *l'Imprécateur,* film de Jean-Louis Bertucelli ; 22 h 50, Les carnets de la côte ; 22 h 55, Journal ; 23 h, Clip n' Roll.
- **RTB** 20 h 5, Ecran témoin : *Il suffit d'aimer,* film de Robert Darenne.
- **RTB-TELE 2** 20 h, le Temps retrouvé : les femmes de cinquante ans ; 20 h 35, Théâtre Wallon : Djacques Bertrand, comédie avec chants de Georges Fay.
- **TSR** 20 h 10, Spécial cinéma : *Trois Hommes à abattre,* film de Jacques Deray ; 21 h 55, Gros plan sur A. Delon ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
16 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Nans le berger.**
12.30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14.45 Téléfilm : Le jardinier récalcitrant, de Maurice Failevic (redif.) ; 16.15 Tant que les hommes auront faim (journée mondiale de l'alimentation) ; 17.35 Court métrage : L'écuelle et l'assiette.
17.55 **Mini journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
Feuilleton brésilien.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.**
N° 6. Un avenir pour l'Amazonie.
L'équipe visite la plantation Henry Ford, Fordlandia, dont les arbres à caoutchouc devaient alimenter la firme en « pneus ». Dernier épisode de l'épopée amazonienne. Enfin !
21.30 **L'Histoire à la une.**
De Gérard Lauzun.
« Fermez la parenthèse » : 20e anniversaire de la destitution de Khroutchtchev. Réal. Nat Lilenstein ; conseiller historique, André Fontaine.
(Lire notre article.)
23.00 **Journal.**
23.10 **C'est à lire.**
23.15 **Chants d'espérance.**
Emission de Roger Gicquel et Monica Soro.
Du « piano militant » de l'Uruguayen Estrella à la complainte de l'Haïtienne Bissainthe, l'expression artistique au service de la démocratie et des luttes de libération, avec M.A. Estrella, Francis Bebey, Toto Bissainthe, Paco Ibanez, Nicolas Peyrac.
24.00 **Clignotant.**
0.10 **Vidéo première.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
On s'interroge : le chômage.
14.50 **Série : l'Homme à l'orchidée.**
15.40 **Reprise : La chasse aux trésors.**
A Syracuse.
16.45 **Le journal d'un siècle.**
De L. Beriot.
1887 : année mouvementée, Boulanger perd son portefeuille de ministre de la guerre, un fou tente d'assassiner Jules Ferry. Difficiles rapports entre la France et l'Allemagne. Avec des historiens, gastronomes, couturiers.
17.45 **Récré A 2.**
Les devinettes d'Epinal ; Les Quat'z'amis ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.40 **Cinéma : Coup de torchon.**
Film de Bertrand Tavernier.
22.45 **Documentaire : Tant qu'il y aura des profs.**
N° 1 : Mission impossible, de Hervé Hamon et Patrick Rotman.
(Lire notre article.)
23.25 **Journal.**
23.50 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **La dernière séance : Soirée Polar.**
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités 1959 : Dessin animé de Tex Avery, à 22.50 dessin animé : Bugs Bunny ; réclames de l'époque ; attraction et présentation du deuxième film.
20.50 **Premier film : La police fédérale enquête.**
De Melvyn Leroy.
23.15 **Journal.**
23.35 **Deuxième film : la Chute d'un caïd.**
De Bud Boetticher.
1.15 **Une bonne nouvelle par jour,** de Brice Lalonde.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : Chips ; 21 h, Série : Reilly ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire.
- **TMC** 20 h, Série : Le bel été ; 21 h, *Sacramento,* film de William Mac Gan ; 22 h 40, Les carnets de la côte ; 22 h 45, Journal ; 22 h 50, Clip n' Roll.
- **RTB** 20 h 05, Série : Maria Chapdelaine ; 21 h, Vive la science : les Touaregs ; 22 h, Ecritures.
- **RTB-TELE 2** 20 h, Le point de la médecine : l'alimentation des Belges ; 21 h, Cycle Yves Montand : *le Sauvage,* film de Jean-Paul Rappeneau.
- **TSR** 20 h 10, La chasse aux trésors (France); 21 h 25, les passions de Pierre Estoppey ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Vive Jupiter ; 23 h 15, Hockey sur glace.

Mercredi
17 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Nans le berger.**
12.30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Vitamine.**
Spécial contes de Perrault ; avec Chantal Goya ; Pourquoi/comment ? ; les petits creux de Loula ; les Trois Mousquetaires ; Vitaboum...
16.25 **C'est super.**
Le trial.
16.45 **Hip-hop.**
Magazine des nouvelles danses, avec Sidney.
17.00 **Microludic.**
17.25 **Jack spot.**
17.50 **Journal.**
18.00 **Des jouets par milliers.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.** Feuilleton brésilien.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
19.55 **Tirage du Tac-o-Tac.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
La déclaration du premier ministre, M. Laurent Fabius, prévue de 20 h 30 à 20 h 45, décalera d'autant l'horaire des émissions de la soirée.
20.35 **Série Dallas.**
Les réactions sont diverses après l'annonce par Clayton de ses fiançailles avec Ellie. J.R. est furieux. Bobby tente de convaincre Jenna d'abandonner son travail.
21.25 **Chronique d'une famille française.**
Série de Hervé Basle et Jacques Tréfouel.
C'est loin l'Amérique... Les six enfants Besnard font part de leurs projets et jugent la vie de leurs parents.
22.25 **Branchés musique : A tout clip.**
Emission de Gilbert Foucaud.
23.10 **Journal.**
23.25 **C'est à lire,** de Luce Perrot.
23.30 **Clignotant.**

ANTENNE 2

10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Dessins animés**
X-OR ; Wattoo.
14.15 **Récré A2.**
Les devinettes d'Epinal ; la Pimpa ; les Quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Discopuce...
16.50 **Micro Kid.**
17.25 **Les carnets de l'aventure.**
« L'antre du blizzard ».
18.00 **Platine 45.**
Avec Michel Blanc, Téléphone, Annie Philippe...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Le retour des mystères de l'Ouest.**
Réalisation : Burt Kennedy ; avec R. Conrad, R. Martin...
Jim et Artemus reprennent du service, pour lutter contre les machinations d'un grand ennemi, Michelito, qui a réussi à s'emparer des têtes couronnées européennes. Le retour de Jim et Artemus posent quelques problèmes d'adaptation.
22.10 **Documentaire : Tant qu'il y aura des profs.**
N° 2 : Classe tous risques.
De Hervé Hamon et Patrick Rotman. *(Lire notre article.)*
22.55 **Journal.**
23.10 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Question au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les Jeux.**
20.35 **Variétés : Cadence 3**
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Serge Lama, Marlène Jobert, Gilbert Montagné, le ventriloque Marc Metral...
22.00 **Journal.**
22.20 **Série : Scènes de la vie conjugale.**
d'I. Bergman. N° 6. Au milieu de la nuit dans une maison sombre.
Avec Liv Ullman, Bibi Anderson, E. Josephson...
Sept ans plus tard, Johan et Marianne se retrouvent. Elle est remariée. Tous les deux passent un week-end dans une maison de campagne. L'amour a fait place à l'amitié. Le roman de la vie conjugale. Tendre, grave...
23.10 **Une bonne nouvelle par jour,** de Brice Lalonde.
23.15 **Prélude à la nuit.**
« Sonate pour violon et piano en ut majeur » de Mozart, par C. Courtois, violon, et C. Collard, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Série : Reilly ; 22 h, RTL-Vision : spécial espionnage : 22 h 30, Journal ; 22 h 40, La joie de lire ; 22 h 45, le concert du mercredi : œuvres de Boieldieu, Milhaud, Honegger, par l'Orchestre symphonique de RTL, dir. L. de Froment.
- **TMC** 20 h, Série : La Bataille des planètes ; 21 h, *l'Héritage de la violence,* film de Jean Delannoy ; 22 h 40, Les carnets de la côte ; 22 h 50, Offres d'emploi ; 22 h 55, Clip n' Roll.
- **RTB** 20 h, La chasse aux trésors (Grèce) ; 21 h 10, Série : Marlowe, détective privé ; 22 h 5, documentation : ULB 150 (2e partie).
- **RTB-TELE 2** 20 h, Caméra Sports.
- **TSR** 20 h 10, *Saigon, l'année du chat,* film de Stephens Frears ; 22 h, Télescope ; 22 h 30, Journal.

Jeudi
18 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00 Images d'histoire ; 15.30 Quarté : en direct d'Enghien ; 16.00 Santé sans nuages, magazine de M. Morance : Nouvelles de la santé ; Plus loin sur les rythmes des femmes ; Médecines d'ailleurs ; 17.05 La chance aux chansons.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
La Haute Autorité ayant admis le principe d'un quart d'heure accordé aux partis de l'opposition et à ceux de la majorité après l'intervention de M. Fabius, les programmes risquent d'être modifiés.
20.35 Feuilleton : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny. Avec P. Mondy, D. Boccardo, J. Frantz...
Course-poursuite pour un billet de 500 F.
21.30 Magazine : Infovision.
Les jeudis de l'information proposés par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
Bantoustans, les noirs en réserves. Le pouvoir blanc sud-africain continue de tenter de régler le problème noir de la manière la plus dure. Une enquête sur l'apartheid.
22.45 Journal.
23.00 C'est à lire.
23.05 Étoiles à la une.
Présenté par F. Mitterrand.
Cinéma : la Fiancée du pirate,
de Nelly Kaplan.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
On se branche : Ventres à louer.
14.50 Cinéma : l'Attaque de Fort Adams.
Film de J.W. Fordson.
16.25 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
SOS Mont-Saint-Michel.
(Lire notre article.)
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; La princesse insensible ; Les légendes du monde.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : la Mafia.**
Réal. D. Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Deuxième épisode : Le policier Corrado piétine dans son enquête sur les multiples ramifications de la Mafia. Il tombre amoureux de Cirinna, elle-même aux mains d'un garagiste trafiquant de stupéfiants. L'histoire se corse. Tempo soutenu. Quelques clichés, aucunes révélations de taille sur la Mafia, mais un feuilleton bien ficelé, efficace.
21.35 **Document : Tant qu'il y aura des profs.**
De Hervé Hamon et Patrick Rotman. N° 3, l'Etat prof.
(Lire notre article.)
22.15 Débat.
Avec MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation, Christian Beullac, ancien ministre de l'éducation, et des représentants des syndicats, des parents d'élèves et un professeur.
23.05 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Histoire d'un jour : le procès Pétain, 9 août 1945.
Nouvelle émission de Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot. Réalisation : Maurice Dugowson. A travers une journée de l'histoire des cinquante dernières années, Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson relatent un événement national et international de première importance. Trois axes : l'événement lui-même raconté par Philippe Alfonsi ; ensuite des témoignages de journalistes ; enfin des films, des chansons concernant cette époque. Au sommaire du premier numéro : le 9 août 1945. Avec Frédéric Pottecher, Maurice Siégel et Yvan Audouard.
22.05 Journal.
22.45 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
22.35 Prélude à la nuit.
« 9e symphonie » (dernier mouvement), par l'Orchestre de l'Opéra de Bayreuth, dir. P. Boulez.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Noces de soufre,* film de Raymond Vouillamoz ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, *Providence,* film d'Alain Resnais ; 22 h 40, Les carnets de la côte ; 22 h 50, Clip n' Roll.
- RTB 20 h, Autant savoir : des usines pour y vivre ; 20 h 25, *la Terrasse,* film d'Ettore Scola ; 23 h, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Opéra : *Don Giovanni,* de Mozart, mise en scène de S. Cambreling.
- TSR 20 h 10, Temps présent ; 21 h 50, Série : Dynastie ; 22 h 35, *le Toit de la baleine,* film de Raoul Ruiz.

Vendredi
19 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14.45 : Temps libres (et à 17.10).
15.40 Cinéma : le Veinard.
Film de Christopher Miles.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Spécial Julio Iglesias.
De Maritie et Gilbert Carpentier.
Le beau Julio, la belle Diana Ross et Willy Nelson. Des extraits du concert donné à Costa-Mesa, au sud de Los Angeles.
21.50 Multifoot (et à 22 h 45).
Six minutes en direct de quatre rencontres de football. Thierry Rolland et un invité commentent les résultats. Sports et divertissement.
22.30 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.35 Clignotant.
Eric Charden, Martine Clémenceau.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
On s'évade, avec Anna Prucnal.
14.50 Série : L'homme à l'orchidée.
15.40 La télévision des spectateurs.
16.10 Document : l'Homme qui a peint le Sinaï
Réal. Hubert Piernet (rediffusion).
Un reportage sur le peintre Jean Verame, qui a recouvert de peinture bleue douze massifs rocheux du Sinaï (rediffusion).
16.40 Itinéraires
de Sophie Richard.
Djerba (Tunisie) : le pèlerinage à la Ghriba.
17.45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Le cirque ; Les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. Philippe Monnier. Avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereau.
N° 3. L'album de famille des Vialhe s'ouvre, aujourd'hui, à la veille de la victoire en 1917. St-Libéral, petit village de basse Corrèze, où évoluent les héros de ce feuilleton, reprend peu à peu le cours normal de son existence. Chez les Vialhe, une nouvelle crise familiale surgit lorsque Pierre-Édouard Vialhe décide d'épouser Mathilde Dupeuch. Une vieille querelle familiale avait fait de leurs parents des ennemis irréductibles. Rivalités paysannes que la jeune génération refuse d'endosser.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : L'art de la biographie. Invités : Pierre Assouline (Gaston Gallimard) ; Georges Duby (Guillaume le maréchal) ; Catherine Nay (le Noir et le Rouge) ; Henri Troyat (Tchekhov).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : la Maison du Docteur Edwardes.**
Film d'Alfred Hitchcock.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Lucke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Vendredi : Dis, le Canada c'est loin de l'Amérique ?**
Magazine d'information d'André Campana.
Etre canadien aujourd'hui : après l'élection, à une large majorité, du premier ministre conservateur Brian Mulroney, le Québec s'est rallié à la cause du réalisme économique. 70 % des capitaux investis au Canada sont américains. Des témoignages recueillis à Montréal au Québec auprès d'une rédactrice, d'une technicienne, d'une standardiste, du cinéaste Roger Cardinal et de l'homme politique René Levesque.
21.30 Journal.
21.55 Bleu outre-mer : boulevard des tropiques.
Emission de R.F.O.
Le groupe Manare, Nicole Delan, Simon Jurad, Manu Di Bango, Tutus, etc.
22.50 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
22.55 Prélude à la nuit.
« Impromptu posthume », de Schubert, par C. Ivaldi, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Macadam Cow Boy,* film de John Schlesinger.
- TMC 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Va voir maman, papa travaille,* film de François Leterrier ; 22 h 50, Les carnets de la côte ; 22 h 55, Journal ; 23 h, Clip n' Roll.
- RTB 20 h, A suivre : Désintoxication ; 21 h 5, Ciné-club de minuit : *Solaris,* film d'Andrei Tarkovski.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Théâtre : *Cher menteur,* de J. Kilty ; 21 h 45, Feuilleton : *Léonard de Vinci.*
- TSR 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, cycle A. Delon : *Borsalino and Co,* film de Jacques Deray ; 22 h 20, *Archibald Quartier* ; 22 h 45, Journal.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 20 octobre

8.30 Journal ; 9.05 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Concert : Bach par l'Ensemble orchestral de Paris ; 10.35 Sept jours en bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram (magazine de l'informatique) ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.55 Télé-foot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.20 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.45 Temps X ; 16.30 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : Madame SOS ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : Le mal de test,
d'Ira Wallach, réal. P. Sabbagh ; avec Alain Gérôme, Françoise Brion...
22.45 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Science et conscience.
0.15 Journal.
0.30 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente : « Le défunt se porte bien ».
Extérieur nuit, magazine de Michel Cardoze.

Dimanche 21 octobre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; à 11.00 Messe ; 12.00 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Les animaux du monde ; 14.50 Sports-dimanche ; 17.15 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel ; 18.10 Série : les Bleus et les gris ; 19.00 Magazine : Sept sur sept, avec Frédéric Pottecher ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Un mauvais fils.
De Claude Sautet.
22.20 Sports dimanche soir.
Les résultats de la semaine.
23.05 Journal.
23.20 Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 20 octobre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.45 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.30 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.20 Série : MASH ; 14.45 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Invité d'honneur : Patrick Sébastien ; avec Linda de Suza, Michel Delpech, Sylvie Vartan, Sabine Haudepin et Lambert Wilson...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Michaël Jackson (redif.).
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 21 octobre

9.30 Journal et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) ; 14.25 Série : Le juge et le pilote ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre ; 17.55 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Le mystérieux docteur Cornélius ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : La chasse aux trésors.
21.50 20 ans après.
22.45 Désirs des arts.
23.15 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

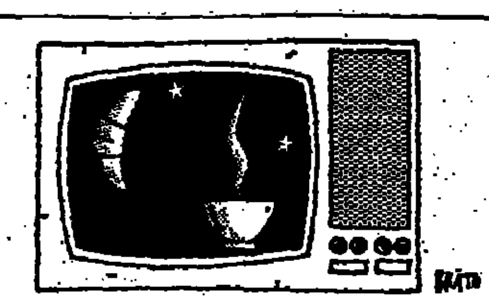
FRANCE RÉGIONS 3

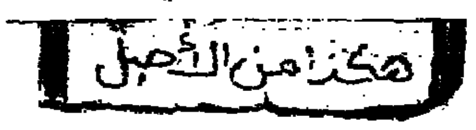
Samedi 20 octobre

8.00 Festival international du film sportif (de Rennes) ; 13.15 Repères (émission de l'ANACT) ; 13.30 Horizon, magazine des armées ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss.
21.45 Journal.
22.05 Feuilleton : Dynastie.
22.50 La vie de château.
23.20 Musiclub.
Ballet Alvin Ailey.

Dimanche 21 octobre

10.00 Mosaïque ; 12.00 Oser ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.00 Musique pour un dimanche : Georges Thill et le ballet Kirov de Leningrad ; 16.30 Théâtre : K2, de Patrick Meyer ; 17.30 Récital Aljarreau ; 18.00 FR 3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Merci Bernard.
20.35 Regards sur la France.
Lettre à la bien-aimée, film de Yavuz Ozka.
21.35 Aspects du court métrage français.
la Fille du bout du banc, de P. Brach.
L'Hôtel des cimes, de J.-P. Ameris.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Le Monde, la Chair et le Diable,
film de Ronald Mac Dougall.
0.30 Prélude à la nuit.
Cinq fugues transcrites par Mozart pour quatuor à cordes, par le Quatuor Hagen.





A Ecouter

France-Inter en stéréophonie

En janvier prochain France-Inter aura achevé la mise en place de la stéréophonie sur l'ensemble de son réseau en modulation de fréquence. 98 % de la population française pourra alors recevoir ses émissions dans les meilleures conditions, certaines régions bénéficiant même de la stéréophonie dès le début du mois d'octobre. Ce sont :

● *la région ouest :* Angers (93,20 Mhz), Brest (95,40), Nantes (90,60), Rennes (93,55) ;

● *la région sud-ouest :* Bordeaux (89,70), Brives (98,60), Carcassonne (88,30), Guéret (100,70), Lesparre (92,40), Limoges (93), Toulouse-Pic-du-Midi (87,90), Tarascon (94,70) ;

● *la région sud-est :* Avignon (97,45), Marseille (91,27), Montpellier (89,40), Nice (100,20), Saint-Raphaël (96,30) ;

● *la région centre-est :* Chambéry (93,50), Chamonix (99,50), Clermont-Ferrand (90,40), Gex (94,40), Grenoble (99,40), Le Puy (99,30), Lyon (99,80) Privas (89,80), Saint-Etienne (88,05) ;

● *la région est :* Mulhouse (95,70), Nancy (96,90), Strasbourg (97,30) ;

● *la région Paris-centre-nord :* Amiens (95,40), Bourges (94,90), Mantes (95), Rouen (96,50).

Tant que les poètes n'ont pas disparu...

Le grand prix RTL-Poésie 1, qui distinguera un poète de langue française pour un livre publié entre les mois de décembre 1983 et novembre 1984, sera décerné en janvier 1985. Un jury composé de M. Jacques Rigaud, président de RTL, de M. *Raymond Castans, directeur* général des programmes, et de MM. Jean-Pierre Tison, Robert Sabatier, Bernard Lavilliers, Yves Simon, Jean l'Anselme, Jean Breton, Jean Orizet et Michel Breton (notons l'absence de femmes...) primera un ouvrage de poésie, lequel bénéficiera d'un appui publicitaire sur l'antenne de RTL et fera l'objet d'une campagne de promotion dans la revue *Poésie 1,* dirigée par Michel Breton. Le lauréat se verra également offrir un séjour à Florence. Editeurs et auteurs souhaitant faire acte de candidature doivent adresser deux exemplaires du recueil avant le 15 décembre au secrétariat du Grand prix, 110, rue du Cherche-Midi, BP 223, 75264 Paris Cedex 06.

Le tango de Gardel

● Personne mieux que Carlos Gardel n'a exprimé et chanté le tango. Comme cette musique née dans les faubourgs de Buenos-Aires, il y avait en lui une *énorme générosité,* un romanesque anarchisant qui a conquis tous les publics. Peu économe de ses passions, de ses sentiments, Gardel avait une voix qui plongeait au plus secret de l'âme populaire argentine, et incarnait le type même du *porteno,* l'habitant de Buenos-Aires.

L'émission d'André Blanc, « La bonne mémoire », rend hommage à celui qui, près de cinquante ans après sa disparition dans un accident d'avion, demeure un symbole et, sans aucun doute, le plus universel des chanteurs de tango.

* La bonne mémoire, samedi 13 octobre, de 15 heures à 16 heures sur France-Inter.

Le France-Culture nouveau est arrivé

Nouveaux titres, nouvelles émissions, nouveau ton. *France-Culture* change sa grille à partir du 15 octobre. Se dépoussière ? Signalons parmi d'autres et très injustement puisqu'on n'a encore écouter aucune de ces émissions : « Le goût du jour », une émission quotidienne diffusée en direct, du lundi au vendredi, à 7 heures au saut du lit. C'est Alain Venstein, *le créateur (inspiré)* des « Nuits magnétiques » qui change d'habitude et propose un programme vif, mêlant infos, chroniques, billets, reportages, petites histoires et même un brin de poésie. « Une vie, une œuvre » le jeudi, un essai radiophonique élaboré par Claude Mettra, Hubert Juin ou d'autres producteurs, « Lle temps qui change », le vendredi, un magazine de l'économie et de la géopolitique.

L'après-midi, Claude Dupont nous emmènera tous les jours, du mardi au vendredi dans son car-studio pour un magazine intitulé « Le pays d'ici », réalisé *en direct des régions.* Il s'agit de faire l'inventaire, jour après jour (avec l'aide des journalistes des stations locales), de ce qui demeure et change partout en province. Notons enfin, parmi les émissions du week-end : « Voix du silence », (le samedi à 8 h 30-9 h), qui donne la parole aux intellectuels opprimés dans leur pays ; « Le bon plaisir », une émission de prestige, avec un invité de taille (cette semaine Marguerite Duras), et « Passage du témoin », un grand débat d'idées réalisé par Thomas Ferenczi, directeur de la rédaction du *Monde.* un invité en invite un autre et l'interroge sur la philosophie, la religion, l'économie ; celui qui est interrogé devient ensuite le questionneur la semaine suivante, et ainsi de suite. *Le Monde* publiera régulièrement ces entretiens dans ses colonnes.

Radio-France Internationale

● **En ondes moyennes :** tous les jours, à partir de 5 h 35 jusqu'à 7 h 15, émissions pour les travailleurs immigrés — en arabe, cambodgien, français, espagnol, laotien, portugais, serbo-croate, turc, vietnamien.

PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

● **Carrefour,** le dossier d'actualité, chaque jour, du lundi au vendredi à 14 h 15.

● **24 heures en Afrique,** tous les jours à 13 h 15.

● **La revue de presse internationale,** le samedi à 15 heures.

● **RF 1 Hebdo,** l'actualité de la semaine dans le monde, le samedi à 14 h 15, et la semaine en Afrique, le dimanche à 14 h 15.

● **Priorité santé,** chaque jeudi à 10 heures (rediffusion le samedi à 17 heures).

ÉMISSIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES SUR ONDES COURTES :

En russe, tous les jours à 5 h et à 21 h 45 ; en polonais, tous les jours à 6 h 45, 18 h 30 et 22 h 15 ; en anglais, chaque jour à 17 heures ; en portugais : vers l'Afrique et le Portugal à 18 heures et à 20 heures ; vers le Brésil, à 23 heures et 3 heures ; en espagnol vers l'Amérique latine, à 0 heure et à 1 h 30 ; en roumain, à 17 h 30.

France-Culture

SAMEDI 13 OCTOBRE

7.00 Le temps dit par les gens de la terre : la Provence.
7.45 Vous descendez à la prochaine : avec le Dr Bailly-Salin, psychiatre.
8.00 Les chemins de la connaissance : Le feu d'automne.
8.33 84... 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les cadres surgelés.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarche avec... Michel Gresset.
10.50 Musique : Une voix n'est pas costume (et à 21 h 50).
11.30 Espaces de l'imaginaire : Norge.
12.45 Panorama.
13.33 Le cri du homard.
14.05 Agora.
14.30 La Comédie-Française : Cinna ou la clémence d'Auguste, de Corneille, avec C. Ferran, N. Merval...
17.30 84... 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
19.00 Revue de presse internationale.
19.20 Les enfants de la guerre.
20.45 Aquarium : L'enterrement.
20.55 Chronique de la langue parlée : Mots couverts et maisons closes.
22.30 Relecture : André Hardellet.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

7.03 Chasseur de sons.
7.20 Horizon : magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Un musée, un chef-d'œuvre : Dufy au Havre.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Foi et tradition.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 *Divers aspects de la pensée* contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe à la paroisse de Gretz, en Seine-et-Marne ; préd. Père Carré.
11.00 La radio sur la place.
12.05 Le cri du homard.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 Musique : Charles Rosen (à 16 h 30 et à 23 h).
14.30 *Dramatique : le Bon Gallois, de* Jean Mogin d'après Chrétien de Troyes ; avec S. Joubert, N. Nerval, J. Negroni...
17.30 Rencontre avec... L'abbé Pierre et l'abbé Laurentin.
18.30 Vladimir Porché.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : La poésie électrique.
20.40 Atelier de création radiophonique : *Christian Dotremont.*

LUNDI 15 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : (et à 10 h 50) Tarots-ci, tarots-là, destins d'une imagerie populaire.
9.05 Les lundis de l'histoire : Anthologie culturelle et littérature médiévale.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir.
11.30 Feuilleton : le San-Felice.
12.00 Panorama : entretien avec *Michel* del Castillo ; à 12 h 45, les États-Unis.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre des voix : « Une Rumeur », de C. Lepront.
14.30 Grands documents : Le Carmel de la Paix.
15.30 Les arts et les gens.
17.10 75, 77, 78, 91... Ile-de-France chef-lieu : Paris.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Chronique sur le langage : Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro 1954.
19.30 Perspectives scientifiques : Préhistoire.
20.00 Musique mode d'emploi : Entendre le clavecin : W. Landowska.
20.30 Dramatique : « La désillusion », de S. Lenz; avec J. Topart, C. Nicot, D. *Ivernel...*
21.45 Musique : Latitudes.
22.30 Nuits magnétiques.

MARDI 16 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9.05 La matinée des autres : Veillée de contes sur le bord du Rio Tambo.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : Les bourses « jeunes découvertes ».
11.30 Feuilleton : « La San-Felice ».
12.00 Panorama.
13.40 Musique : *Instantané.*
14.00 Un livre, des voix : « L'Amour dérangé », de D. Martin.
14.30 La réserve.
15.30 Mardis du Théâtre : « Les métamorphoses de K » : Kafka et les autres.
17.10 Le pays d'ici : le Berry.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro 1954 ; *à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.*
19.30 Perspectives scientifiques : P. Tomkins explore l'atome.
20.00 Musique mode d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20.30 Pour ainsi dire : Les livres de poésie.
21.00 Agora.
21.30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques : séance tenante.

MERCREDI 17 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9.05 La science et les hommes : l'objectivité en sciences.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre ouverture sur la vie.
11.30 Feuilleton : La San-Felice.
12.00 Panorama.
12.45 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « Le prisonnier du temps qui passe », de N. Adrienne.
14.30 Rencontre avec : B. Breytenbach.
15.30 Lettres ouvertes.
17.10 Le pays d'ici : le Berry.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro 1954 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20.00 Musique mode d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20.30 Antipodes. Dialogues d'écritures et de musiques des Afriques et des Amériques.
21.30 Pulsations : magazine des musiques nouvelles.
22.30 Nuits magnétiques : bruits du monde.

JEUDI 18 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9.05 *Une vie, une œuvre : Hannah* Arendt, un monde en partage.
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : de la maternelle au cours primaire, toute une histoire.
11.30 Feuilleton : La San-Felice.
12.00 Panorama.
12.40 Peintres et ateliers.
14.00 Un livre, des voix : « Comme une *cheval fourbu, de Jean Contrucci.*
14.30 Silicon Valley-USA : la vallée des puces.
15.00 La montée des tentations : le nazisme pendant les années 1936-1940.
15.30 Musicomania.
17.00 Le pays d'ici : le Berry.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; 19 h 15, Rétro 1954 ; 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la stomatologie.
20.00 Musique mode d'emploi : Entendre *le clavecin : W. Landowska.*
20.30 Calamity Jane : Un portrait d'elle d'après ses lettres; avec Annie Bertin.
21.30 Vocalyse.
22.30 Nuits magnétiques : la deuxième génération d'immigrés...

VENDREDI 19 OCTOBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9.05 Le temps qui change : l'économie entre son passé et notre avenir.
10.30 *Musique : Miroirs (et à 17 h).*
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : La San-Felice.
12.00 Panorama.
13.40 On commence...
14.00 Un livre, des voix : « Un oiseau brûlé vif », de A. Gomez-Arcos.
14.30 Prix Italia.
15.30 *L'échappée belle : Spéléogogie :* le sixième continent ; à 16 h 35, Voyages chez les Tarahumaras.
17.10 Le pays d'ici : le Berry.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ; à 19 h 15, Rétro 1954 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : 30e anniversaire *du CERN.*
20.00 Musique d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20.30 Le grand débat : le retour du libéralisme. Avec Yves Cannac, Jean-François Revel, Pierre Rosanvallon, Alain Lipietz.
21.50 Musique : Black and blue, Louis Armstrong story ; vers 22 h 15, libre *parcours jazz.*

France-Musique

SAMEDI 13 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Samson François.
7.03 Avis de recherche : œuvres de J.-S. Bach, Tansman.
9.05 Carnets de notes.
11.05 Opéra : « Don Carlos », de Verdi, par les chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît : Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : débat autour de « la Grande Fugue », de Beethoven; à 17 h, concert : « Grande Fugue » et « Symphonie no 6 », de Beethoven, par A. et R. Petrossian.
18.02 Les cinglés du music-hall.
19.05 Concert : Musique du sud de l'Inde.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Grosse Musikvereinssaal de Vienne le 21 décembre 1983) : « le Pigeon des bois », de Dvorak; « Concerto pour violoncelle et orchestre », de Martinu; « Symphonie no 4 », de Brahms; par l'Orchestre symphonique de l'ORTF (radio autrichienne), dir. V. Neumann, sol. A. May, violoncelle.
22.34 Les soirées de France-Musique : le Club des archives; 1 h : l'Arbre à chansons.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique et théâtre en Angleterre.
7.03 Concert-promenade : œuvres de Strauss, Drigo, Lortzing, Rimski-Korsakov, Hotter, Schytte, Boulanger, Duclos, Lanner.
8.00 Cantate.
9.05 Intégrales : Haydn.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme en disques compacts : œuvres de Schubert, Tchaïkovski, Ravel, Stravinsky.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La musique pour clavier de Rameau par P. Guignard, écrivain.
19.05 Jazz vivant : le saxophoniste J. Griffin avec le trio du pianiste M. Vander.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (donné le 12 juin 1982 en la basilique Saint-Denis dans le cadre du « Festival Saint-Denis » : « Requiem », de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. R. Muti, sol. A. Tomova-Sintow, soprano, A. Mitcheva, mezzo, V. Lucchetti, ténor, S. Estes, basse.
22.45 Les soirées de France-Musique (concert donné à la salle Pleyel en février 1983) : En simultané avec Antenne 2 : « Symphonie no 7 », de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Jochum; à 23 h 35, Ex Libris; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 15 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Berlioz, Debussy, Opéra de Java.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : Roger Désormière.
12.05 Concert : œuvres de Wever, Tchaïkovski, Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. M. Zilm.
13.32 Le royaume de la musique.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Après-midi des musiciens : le dix-neuvième siècle à travers les âges; œuvres de Wagner, Liszt, Meyerbeer, Saint-Saens.
18.05 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz ; Actualité; Intermède : Feuilleton : Tout Duke.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert (donné le 22 juillet 1984 en l'église de Villedieu-les-Poêles) : « Troisième Concerto en sol majeur », « Quatrième Concerto en fa majeur », de Soler; « Concerto brandebourgeois no 6 » de J.-S. Bach; « Deuxième Concerto en la mineur », « Sixième Concerto en ré majeur », de Soler, par S. Ross et H. Gramy-Chuliac, clavecins.
22.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique; à 23 h 20, œuvre de Schumann.

MARDI 16 OCTOBRE

6.00 Musique légère : œuvres de Dubois, Rauber, Roger-Roger, Mozart.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : Roger Désormière.
12.05 Concert : œuvres de Mozart, par le Wiener Kammerensemble.
13.32 Les enfants d'Orphée.
15.00 Après-midi des musiciens : XIXe siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Alkan.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman; Intermède; Feuilleton : Tout Duke.
20.00 Premières loges : T. Stracciari, baryton.
20.30 Concert (donné le 19 septembre 1984) : « Dracoula » de Ballif, par l'Ensemble Musique oblique ; dir. M. Swierczewski, sol. J. Wham, soprano, B. Brewer, ténor, J. Bonda, basse.
22.55 Les soirées de France-Musique (en direct de Brême) : Concert de jazz, carte blanche à Michel Portal.

MERCREDI 17 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique de divertissement.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : Roger Désormière. La société de musique d'autrefois; Pathé-Nathan; Le Front Populaire.
12.05 Concert : œuvres de Isaac, Merula, J.-S. Bach, par l'Amsterdam Loeki Stardust Quartet.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Geminiani, Sammartini, Dubois, Tisné, Daniel, Telemann, Satie, Britten, Forqueray, par R. Parrot, hautbois, Th. Fèvre, clavecin-piano.
15.00 Après-midi des musiciens : XIXe siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Chausson, Charpentier, Auric.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? : Intermèdes ; feuilleton : Tout Duke.
20.00 Musique contemporaine magazine.
20.30 Concert (donné le 29 novembre 1983 à la Philharmonie de Berlin) : « Concerto no 1 pour violon et orchestre en sol mineur » de Bruch, « Symphonie no 1 en la majeur » de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Soudant, sol. P. Zazorsky, violon.
22.34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 34, Verveine-Scotch ; à 1 h, Poisson d'or.

JEUDI 18 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Joseph Krips.
7.10 Actualité du disque.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Roger Désormière ; œuvres de Debussy, Chabrier, Strauss, Poulenc, Stravinsky.
12.05 Concert : l'Ensemble Clément Janequin.
13.32 Opérette-Magazine.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Après-midi des musiciens : XIXe siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Saint-Saëns, Offenbach.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : Le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton : Tout Duke.
20.00 Concours international de guitare : œuvres de Mompou, Villa-Lobos, Brouwer.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie no 25 en sol mineur », « Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre en mi *bémol* majeur » de Mozart ; « Symphonie no 6 en ut majeur » de Schubert ; par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine ; sol. R. Pasquier, violon, T. Adamopoulos, alto.
22.34 *Les soirées de France-Musique :* programme musical ; à 23 h 5, Edward Elgar.

VENDREDI 19 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Scandinavie.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : Roger Désormière ; œuvres de Debussy, Stravinsky, Webern, Picolla, Satie, Boulez, Bartok.
12.05 Concert : œuvres de Schubert, Liszt, Ravel, Saint-Saëns, Ysaye, Paganini/Kreisler, par G. Tachino, piano, C. Boulier, violon, M. Vielette, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Après-midi des musiciens : XIXe siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Chausson, Duparc.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; feuilleton ; Tout Duke.
20.00 Avant-concert : « Dixième sonate en ut majeur » de Mozart.
20.15 Concert (en direct de Donaueschingen), 1re partie : « Première Symphonie », de Winbeck, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. A. Tamayo ; 2e partie : « Ouverture méditerranéenne », de Milhaud, « Elégie pour alto et petit orchestre », de Seiger, « In memoriam Dylan Thomas », de Stravinsky, « Concerto poour piano et orchestre » de Brehme, « Concerto pour jazz band et orchestre », de Liebermann, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sol. U. Koch, alto, H. Brehme, piano.
22.24 Les soirées de France-Musique : à 1 h, Musiques traditionnelles.

Classique

« Le Chevalier à la rose » par Karajan

Il faut une certaine audace pour enregistrer le *Rosenkavalier*. Sa discographie, si elle est rare, pèse en effet de tout le poids de l'histoire lyrique : Lotte Lehmann et Elisabeth Schumann, de glorieuse mémoire, inégalées de grâce et de musicalité ; Schwarzkopf ensuite, marquant à jamais le rôle de la Maréchale de son art qui savait la valeur de la moindre note et du moindre mot ; Crespin enfin, avec son rayonnement vocal, ses grandes manières et sa sensibilité à fleur de peau.

Pourtant Karajan signe là l'un des plus beaux enregistrements de sa carrière. Que l'œuvre l'y ait conduit ou qu'il s'y soit lui-même contraint, une sobriété y préside. Sans rien abandonner de sa sensualité sonore, au demeurant indispensable chez Strauss (la Philharmonie de Vienne plus que jamais transparente et épurée), il montre une attention méticuleuse aux nuances de tempos, à l'équilibre des instruments et à l'architecture vocale. Quoiqu'intense et ramassée, la trame orchestrale n'est jamais pesante, constamment fluide au contraire, chaque mesure se fondant à la précédente et à la suivante, et se coulant dans l'ensemble.

La distribution est exceptionnelle. Dès son duo d'ouverture, la Maréchale d'Anna Tomowa-Sintow donne le ton de son personnage : fragile mais noble, blessée mais fière. De sublimes nuances vocales, des coloris subtilement accordés à ceux de la fosse, une ligne ferme et flottante à la fois, appuyée sur un legato superbe de solidité et de flexibilité, traduisent les hésitations et les décisions, les générosités et les scepticismes d'un rôle parmi les plus attachants du répertoire. Et un victorieux *si* aigu couronnant l'ensemble du troisième acte redonne confiance dans les pouvoirs propres de la voix.

Plus versatile que jamais, docile dans le respect du style et pourtant fidèle à sa personnalité d'artiste d'exception, Agnès Baltsa crée l'un des plus beaux Oktavian que le disque ait connu, dans une ambiguïté jamais suspecte, tant elle suit les intentions de Strauss et d'Hofmannsthal, et avec une maturité qui rend le sens profond de l'ouvrage, ce passage du temps qui s'éprouve sur les modes de l'inconstance, de la curiosité, du regret.

Face à ces deux intenses composition, Janet Perry a un peu de mal à s'imposer, la parfaite souplesse de sa voix et la délicatesse de son chant ne parvenant pas cependant à ce rayonnement, à cette luminosité extasiée par lesquels d'autres Sophie nous ont séduits. Kurt Moll, lui, sans la moindre charge ni caricature, joue de ses seules mais rares qualités de timbre pour « composer » un baron Ochs d'une telle prestance (y compris dans la vulgarité et la sottise) qu'il en devient un personnage-clef de l'ouvrage.

A l'évidence, l'une des réussites absolues de la rentrée.

A. A.

● **Quatre disques DG 413-718 ; *en microsillon, cassette et disque compact.***

Les deux symphonies de Weber

Au dix-neuvième siècle, Weber fut chronologiquement le premier grand compositeur allemand à ne plus se mouvoir directement dans l'orbite de Vienne. En cela, il se distingue de Schubert. D'où notamment les diatribes de Weber contre Beethoven symphoniste, et le fait qu'il fit époque, non dans les genres instrumentaux dans lesquels s'était illustré Haydn – symphonie, quatuor à cordes, – mais dans l'opéra, le concerto, la variation brillante.


ROGER-VIOLLET

Weber, s'il n'aborda jamais le quatuor à cordes, se consacra néanmoins deux fois à la symphonie. Ses deux symphonies naquirent coup sur coup en 1807, alors qu'il n'avait que vingt et un ans. L'expérience lui suffit, aucune ne devait plus suivre. Ces œuvres ne manquent pas d'originalité. Elles s'imposent moins par leur maîtrise de la forme que par leur élan et leur sens de la couleur. Weber, qui était virtuose, et par-dessus le marché romantique de conviction, fut par beaucoup d'aspects un musicien du geste velléitaire, faisant apparaître et disparaître des images comme d'un coup de baguette magique. Les deux mouvements de la *Deuxième Symphonie*, par leur brièveté, ou plutôt par leurs côtés fugitifs, sont typiques à cet égard. La *Première* est de dimensions plus vastes, et le poète de la nature y parle davantage.

C'est à Wolfgang Sawallisch et à l'Orchestre de la Radio bavaroise, orfèvres en la matière, que ces deux partitions attachantes doivent de figurer ensemble aux catalogues français.

MARC VIGNAL.

● **Orfeo, distr. Harmonia Mundi, S 091 841 A.**

Sonates et Partitas de Bach

Pierre de touche de toute la littérature pour violon, les *Sonates* et *Partitas* ont inspiré la plupart des maîtres de l'archet, de Gidon Kremer à Szeryng et Milstein surtout, qui a signé une vision sublime de ce monument de technique et de spiritualité.

Reste que les amateurs de versions à l'ancienne attendaient impatiemment l'intégrale de Sigiswald Kuijken, l'un des chefs de file du retour à l'esthétique du dix-huitième siècle, et dont les activités de chef d'orchestre (à la tête de la fameuse Petite Bande) sont bien connues des discophiles.

Disons-le d'entrée (et sans vouloir réveiller le vain affrontement des « baroqueux » et des modernes) : le bonheur sonore et métaphysique – est ici intense, imposant un sentiment de certitude qui va se fortifiant jusqu'à la fin, car Bach nous est enfin rendu dans la lumière de sa vérité première.

Le violon de Kuijken est tenu à l'ancienne, c'est-à-dire posé simplement sur l'épaule et non pas calé sous le menton, et le coup d'archet y gagne une incroyable souplesse, l'accent étant mis sur l'articulation de la phrase musicale, où ornements et *vibratos* ont avant tout une signification émotionnelle.

Une fois encore, la fabuleuse chaconne de la *Deuxième Partita* sert de test à cette interprétation transcendante, fondamentalement baroque parce qu'axée sur une triple notion de mouvement, de dynamique et de rythme. Kuijken y est prodigieux, hallucinant de présence et solennel comme le temps, élargi à la dimension d'un fleuve et dominant en tout cas – ampleur de l'architecture, plénitude des sonorités, beauté du chant jusque dans les figures les plus ornées – ses plus illustres rivaux, à l'exception peut-être de Milstein. Et dans le finale de la deuxième sonate, c'est un véritable feu d'artifice, prouesses techniques et traits mystiques intimement mêlés.

Que l'on soit pour ou contre les instruments d'époque (et la pratique instrumentale du temps), le choix semble clair désormais : c'est à Kuijken, qui fait merveilleusement la part du geste et de l'âme, qu'il faut demander les secrets de ces irremplaçables chefs-d'œuvre où la virtuosité d'écriture de Bach atteint à une dimension d'éternité.

ROGER TELLART.

● **Trois disques Harmonia Mundi allemand, DHL 20401 03.**

Jazz

Un album swing d'Alix Combelle

Quand on rattache un artiste à une école, ça ne lui plaît pas toujours. En quête d'identité, selon la formule courante et banale, le plus grand soin qu'il prend est de dire qu'il ne ressemble à aucun autre, qu'il ne veut dépendre que de lui-même, et que le produit de son action doit rester innommé. Cette ambition en béton se profère plus facilement dans le discours verbal qu'elle ne se réalise dans le discours musical. Prenons Alix Combelle. Il cherchait bien à être lui-même, mais il s'engageait sans remords dans des voies tracées par Hawkins d'abord, ensuite par Chew Berry. A la fin, Combelle s'est inspiré de Combelle.

On peut représenter la diffusion des musiques afro-américaines à l'image de celle des styles italiens en peinture, à l'époque de la Renaissance. On y trouve la même importance de certaines villes, de certains ateliers, les mêmes voyages de maîtres, d'une cité à l'autre, d'un pays à l'autre, et autant de joie dans l'imitation créative que dans l'invention orgueilleuse. Comme Padoue reçut des Florentins, et Florence des Pérugins, comme les peintres milanais, romains, véronais, vénitiens, eurent des émules en Bourgogne, en Flandre, à Tolède ou à Séville, en notre temps La Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Chicago, Los Angeles, New-York, Kansas-City, furent les hôtes de baladins qui, parfois, franchirent la mer et firent en Europe des disciples. A cette époque, personne parmi ceux qui se ruaient vers le jazz ne pensait qu'il y perdrait son âme. Au contraire. Ainsi Combelle devint-il un grand homme en se jetant dans cette fantastique aventure collective.

Epoque non point facile à vivre pour le jazzeux – il n'y en a jamais eu, – mais époque où l'interrogation sur l'avancée vraie ne paralysait pas l'artiste, qui se laissait emporter par un immense courant, une marée montante où il gardait la liberté de navigation. En France, on désigne comme pionniers Grappelli et Reinhardt. Il faut encore se souvenir de Combelle. Ceux qui l'ignorent vont découvrir en ce disque son talent d'exception et la musique fougueuse, bondissante d'un puncheur qui n'avait de rivaux qu'en les meilleurs Américains.

LUCIEN MALSON.

● ***Swing*, Pathé Marconi. Collection « Le jazz en France », volume 13.155 2591 PM 231.**

Unity d'Afrika Bambaataa et James Brown

Quand le parrain de la soul rencontre sur le vinyle le père fondateur de la nation zoulou (mouvement hip-hop), cela donne un disque en forme de brûlot incandescent et percutant qui a pour titre *Unity*. Un manifeste présent et rythmé pour les nouvelles générations chaussées Adidas et vêtues K-Way.

A ma gauche, James Brown, Mister Dynamite en personne, champion toutes catégories du rythm'n blues et de ses dérivés, trente ans de métier tout en muscles et en cordes vocales, Sex Machine millésimée, héros des ghettos noirs dans les années 60 et auteur à la même époque du manifeste remuant : « *Je le dis fort, je suis Noir et j'en suis fier.* »

A ma droite Afrika Bambaataa, ancien voyou du Bronx reconverti dans la paix, le graffiti, la danse et la musique, scratcheur et rapeur, grand manitou de la production electro-funk, colosse tout en chair et nouveau héros des ghettos noirs. La réunion des deux nous vaut une belle empoignade en quadrichromie sur la pochette : pour le premier, c'est une façon de rester dans le bain (qu'il n'a d'ailleurs jamais vraiment quitté); pour le second, de gagner une certaine respectabilité sur le marché extra-hopper.

On s'en doute, ça pulse serré, rythmes antédiluviens, synthétiseurs zinzins, cuivres pétaradants, basse voluptueuse, guitares syncopées et voix à l'arrachée, gorgées de soul, chargées de râles et de rap, chaudes et rauques, insecticides imparables contre les fourmis dans les jambes : les petits hommes bleus, smurfeurs de tous poils et fanatiques de toupies, vont pouvoir s'en donner à cœur joie, sur la tête et sur les coudes.

Electro-funk sauvage sur fond de message unitaire et pacifiste, *Unity* est morcelé en six parties distinctes (de *Unity Part 1* à *Unity Part 6*) et résumé sur le verso de la pochette par un texte qui dit : « *Salut, c'est James Brown. Aujourd'hui nous décidons qu'il doit y avoir la paix, c'est ça, la paix. Dieu a mis l'homme au monde pour vivre harmonieusement, pas de façon destructive, pour sauver des vies, pas pour en prendre. C'est la décision de Dieu, pas celle de l'homme. Nous demandons à toutes les nations de se joindre à nous, James Brown et Afrika Bambaataa, dans cette croisade pour sauver l'humanité, pour préserver les trésors de la vie.*

» *Oui, je le dis fort. Protégeons notre vie, notre futur. La guerre nucléaire est absolument out. Levons nos mains, ouvrons nos cœurs et goûtons la paix, l'unité, l'amour et le fun. Alors, monsieur le disc-jockey, nous avons fait notre part. Maintenant fais la tienne. Passe ce disque ou cette cassette. Ce que nous voulons dire, c'est : appuyons sur le bouton pour la vie et la vie seulement.* » Fresh, n'est-il pas ?

ALAIN WAIS.

● **Polydor, 881204-1.**

Diamond Life de Sade

Sade (prononcer Chadi), c'est le groupe de Sade Adu, une superbe Nigériane de vingt-quatre ans venue à la chanson il y a deux ans à peine par l'intermédiaire du magazine de rock anglais *The Face*, qui l'employait comme mannequin. Nouvelle coqueluche britannique, son premier album connaît actuellement un succès fulgurant outre-Manche.

S'il fallait la situer, on serait tenté de citer Rickie Lee Jones, mais en plus mou, plus incolore, sans les aspérités et le tempérament. Tendance jazzy sur tempo relax, l'ambiance est bleutée et les sonorités en demi-teintes, piano chaleureux et cuivres langoureux, swing caressant et mâtiné de rythmes noirs.

Bien sûr, l'argument essentiel de cette musique qui s'installe tranquillement, c'est la voix de Sade Adu, au souffle coloré de soul qui tapisse les mélodies de ses élans, soyeux et limpides. Une musique de climats véritablement qui suit les intempéries et les éclaircies du chant.

● **CBS, 26044.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ ou FOLKLORE	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	RAVEL *Mélodies* Tereza Berganza Dir. M. Plasson (EMI)	PURCELL *O solitude* Deller Consort (HM)	MILES DAVIS *Decoy* (CBS)	PAT METHENY GROUP *First Circle* (ECM)
2	PURCELL *O solitude* Deller Consort (HM)	SCHUBERT *Impromptus op. 90 et op. 142* Radu Lupu (DECCA)	A tribute to THELONIOUS MONK (CBS)	ELEMENTS *Forward Motion* (ECM)
3	PURCELL *King Arthur* Deller Consort (HM)	RAVEL *Mélodies* Tereza Berganza Dir. M. Plasson (EMI)	BOBBY MAC FERRIN *The Voice* (WEA)	A tribute to THELONIOUS MONK (CBS)
4	MARC ANTOINE CHARPENTIER *Médée* Les Arts florissants (HM)	MAHLER *Symphony 2* Eva Marton Jessye Norman Lorin Maazel (CBS)	BRANFORD MARSALIS *Scenes in the City* (CBS)	VIENNA ART ORCHESTRA *The Minimalism of Eric Satie* (HM)
5	CHOPIN *Quatorze valses* Maria Joao Pires (ERATO)	R. STRAUSS *Scène finale de Salomé* Inage Borkh Joseph Krips (DECCA)	JOHN ABERCROMBIE *Night* (ECM)	JOHN ABERCROMBIE *Night* (ECM)
6	ESTHER LAMANDIER *Berceuses et complaintes Séfarades* (ALIENOR)	CHOPIN *Quatorze valses* Maria Joao Pires (ERATO)	DAVID MURRAY QUARTET *Morning Song* (HM)	CHICO FREEMAN *Tangents* (WEA)
	VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	FRANCE GALL *Débranche* (WEA)	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHE MARCONI)	DAVID BOWIE *Tonight* (PATHE MARCONI)	TORCH SONG *Wish Sing* (CBS)
2	EDDY MITCHELL *Racines* (RCA)	EDDY MITCHELL *Racines* (RCA)	SADE *Diamond Life* (CBS)	CHRIS RÉA *Wired to the Moon* (RCA)
3	GILBERT MONTAGNÉ *Liberté* (CARRERE)	SERGE GAINSBOURG *Love on the Beat* (PHONOGRAM)	RICHIE LEE JONES *The Magazine* (WEA)	SADE *Diamond Life* (CBS)
4	BERNARD LAVILLIERS *Tout est permis, rien n'est possible* (BARCLAY)	MIL MANGENOT *Histoires américaines* (MADRIGAL)	PRINCE *Purple Rain* (WEA)	THE SAINTS *A little Madness to be free* (NEW ROSE)
5	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHE MARCONI)	RAOUL PETITE *C'est sûr, si t'assures* (WEA)	EVERYTHING BUT THE GIRL *Eden* (WEA)	PRINCE *Purple Rain* (WEA)
6	ETIENNE DAHO *La notte, la notte* (VIRGIN)	LÉO FERRÉ 84 *En public* (RCA)	TALK TALK *It's my life* (PATHE MARCONI)	EVERYTHING BUT THE GIRL *Eden* (WEA)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	BRUCKNER *Symphonie n° 6* Sawallish (HM)	MOZART *Exultate Jubilate* Stich Randall (MUSIDISC)
2	SCHUMANN *Etudes symphoniques* Pollini (DGG)	BEETHOVEN *Les Cinq Concertos* Brendel (PHONOGRAM)
	VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	PINK FLOYD *The Wall* (PATHE MARCONI)	BRUCE SPRINGSTEEN *Born in the USA* (CBS)
2	DIRE STAITS *Love Over Gold* (PHONOGRAM)	BRIAN FERRY *Let's stick together* (POLYDOR)

Vidéocassettes

Marguerite Duras

Nathalie Granger, avec Lucia Bose, Jeanne Moreau et Gérard Depardieu ;

India Song, avec Delphine Seyrig et Michaël Lonsdale ;

Son nom de Venise dans Calcutta désert avec Delphine Seyrig ;

Le Camion avec Marguerite Duras et Gérard Depardieu ;

Césarée, les Mains négatives, Aurélia Steiner Melbourne, Aurélia Steiner Vancouver, quatre courts métrages.

Edité par le Bureau d'animation culturelle du ministère des relations extérieures.

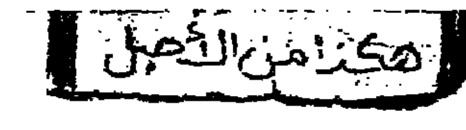
Quatre long métrages et quatre courts métrages de Marguerite Duras, regroupés sur cinq cassettes, cinq « postfaces vidéographiques » d'une heure, réalisés par Jérôme Beaujour et Jean Mascolo. L'écrivain-cinéaste parle de son œuvre avec Dominique Noguez. Un livret de 80 pages richement illustré, le tout dans un superbe coffret.

Avec la deuxième de ces éditions vidéographiques critiques (la première était consacrée à Alain Robbe-Grillet), le bureau d'animation culturelle du ministère des relations extérieures va résolument à contre-courant. A contre-courant d'un marché qui fait de la vidéocassette un simple support de duplication des films, un objet banalisé pour la distraction d'un soir.

Cet acharnement à éditer des coffrets précieux et savants, plus proches du livre que du film, est inséparable d'un acte de foi dans les vertus spécifiques de la vidéo : relecture, arrêt sur image, plaisir de la consultation, de l'analyse. Il n'est pas sûr que les éditions vidéographiques critiques soient une hérésie sans lendemain. Déjà, aux Etats-Unis, de nombreux éditeurs s'intéressent aux produits spécifiques qu'autorise un parc de magnétoscopes développé. Ces initiatives feront l'objet d'un colloque international au prochain VIDCOM à Cannes. Mais, plus encore, l'arrivée du vidéodisque interactif fournit le support idéal pour tous ceux qui rêvent d'un autre support à l'image.

Certains se sont étonnés de voir le ministère des relations extérieures se transformer en éditeur et se substituer ainsi à l'initiative privée. Il faut rappeler que les productions du bureau d'animation culturelle répondent directement à la demande de quelque 150 téléthèques, disséminées dans les instituts français à l'étranger, et qui montent régulièrement des opérations de diffusion culturelle. Quant à l'initiative privée, elle est loin de s'intéresser à ce type de produit, jugé à ce jour non rentable. Quand une institution prend le risque de l'innovation et contribue au rayonnement culturel au-delà des frontières, on ne saurait lui faire de mauvais procès.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Photokina

A Cologne, la traditionnelle et gigantesque foire.

A Cologne, depuis deux jours, c'est la Photokina, la traditionnelle exposition bisannuelle photo et cinéma. Cette année encore, la grande cité rhénane se trouve littéralement débordée par cette gigantesque foire. Depuis maintenant trente-cinq ans, en effet, rien n'a vraiment changé à Cologne, et les visiteurs qui n'ont pas retenu de chambre dix à douze mois au moins à l'avance, doivent commencer leur séjour par une course à *l'hébergement du côté de* Bonn, de Düsseldorf ou d'Aix-la-Chapelle. Puis c'est la visite du Salon, une sorte de longue marche au coude à coude dans les quelque deux cents allées des douze vastes bâtiments à deux étages qui se dressent sur les bords du Rhin, au bout du célèbre pont Hohenzollern.

Cette année, un nouveau record est battu. Mille deux cents firmes – une centaine de plus qu'en 1982 – présentent leurs productions (1) : plus de cent mille appareils, accessoires, *supports d'image et* produits de traitement pour la photo, le cinéma et la vidéo, dont quelque cinq mille nouveautés ! Est-ce à dire que la Photokina passerait à côté de la crise

Paradoxalement, cet afflux d'exposants la reflète. Il traduit en effet la mutation en cours du marché de l'image et une interpénétration de plus en plus évidente des industries de la photographie et de l'électronique. Ainsi les grandes firmes de la vidéo sont-elles entrées à la *Photokina non seulement* avec leurs produits pour l'image magnétique mais aussi avec des matériels pour la photo argentique (appareils de prises de vues et de laboratoire, flashes, instruments de mesure). Matsushita et R. Bosch, par exemple, proposent à Cologne des appareils compacts 24 × 36. Mais c'est dans les domaines *du cinéma d'amateurs* et du magnétoscope que cette interpénétration entre les industries électroniques et photographiques est la plus forte. Elle va en particulier contribuer à lancer le magnétoscope 8 mm sous forme de camescope (magnétoscope miniature intégré à une caméra vidéo) dès la fin de l'année. On sait déjà que *Kodak s'est associé à Matsu*shita pour le matériel et à TDK pour la bande magnétique 8 mm en cassette afin d'entrer dans le secteur vidéo. L'opération va permettre aux deux groupes japonais d'accéder au marché du cinéma super 8 grâce au vaste réseau de vente Kodak. En effet, ce marché, constitué de détaillants photo, est jusqu'ici presque entièrement resté à l'écart de la vidéo. Un autre japonais, Sony, a bien compris l'importance de l'enjeu : à la veille de la Photokina, il a décidé à son tour de se lancer dans la vidéo 8 mm, et, tout comme Matsushita, passera par les réseaux de distribution photo et cinéma. Sony fabriquera donc des camescopes 8 mm dès cette fin d'année. Mais ils seront vendus sous la marque Fuji, le plus grand fabricant japonais de surfaces sensibles et actuellement le concurrent le plus direct de Kodak. Enfin, le roi de la photo instantanée, Polaroïd, a aussi présenté un camescope 8 mm. Le lancement commercial est aussi prévu pour la fin de cette année.

Malgré cette poussée du cinéma magnétique 8 mm, la Photokina n'a pas basculé dans la vidéo, tant s'en faut. Elle reste au contraire une manifestation fortement axée vers la photo, et les progrès réalisés dans le domaine de la photochimie montrent qu'aucune firme n'est prête à abandonner cette technologie, qui restera encore longtemps irremplaçable pour la qualité des images fournies et pour les prix (moins de 2 F pour une photo en couleurs).

Le Salon de Cologne consacre tout d'abord le succès des films en couleurs de très haute sensibilité, tant en négatif (pour épreuves sur papier) qu'en inversible (pour diapositives de projection). Les derniers fabricants (comme Agfa) qui n'en produisaient pas en ont annoncé. Parmi les derniers films arrivés sur le marché, il faut mentionner l'Agfacolor XRS 1000 et l'Agfachrome 1000 (respectivement négatif et inversible, de 1000/31° ISO), le Fujicolor HR 1600 et le Fujichrome 1600 (de 1600/33° ISO), et l'Ektachrome 800/1600, dont la sensibilité est choisie par l'utilisateur entre 800/30° et 3200/36° ISO.

Tous ces films n'exigent aucun traitement particulier. La standardisation est maintenant totale, deux chaînes suffisant à développer respectivement les pellicules négatives et les pellicules inversibles de toutes les marques et de toutes les sensibilités. Cette simplification et l'emploi de machines automatiques miniaturisées ont contribué au retour d'une forme artisanale de tirage des photos en couleurs. Le photographe du coin, comme autrefois, peut réaliser ces travaux, et, jusque dans les petites villes, il est maintenant possible de faire traiter ses films dans l'heure ou dans la journée. Aujourd'hui, ce travail est automatisé grâce à de petites machines programmées pour assurer les diverses opérations (les Mini-labs et les Compact-labs). *A la* Photokina, les constructeurs proposent des unités très sophistiquées capables de réaliser plusieurs formats d'épreuves (une industrie où les Français sont très compétitifs avec les matériels de la société Kis, firme grenobloise qui a implanté des usines dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis).

Les appareils et les objectifs photographiques occupent toujours une place importante à la Photokina. Les efforts des fabricants portent essentiellement sur les 24 × 36, qui restent les plus recherchés des amateurs. Les modèles compacts tendent vers un automatisme intégral. A l'automatisme de l'exposition du film, de la mise au point, de l'entraînement de la pellicule, s'ajoute maintenant celui de l'affichage de la sensibilité de l'émulsion. Un code à barres international porté sur toutes les cartouches 35 mm (code DX) assure cette possibilité. Chinon (Compact 35 FSA), Pentax (Compact PC 35 AF-M) *et Minolta* (modèle AFE) ont été les premiers à réaliser des boîtiers utilisant ce code.

Les reflex 24×36 tendent *surtout à se diversifier, autant* vers les modèles simples à un seul automatisme que vers les modèles sophistiqués dits à multiprogrammes mettant à la disposition de l'utilisateur plusieurs formes d'automatismes. Après Canon, Nikon, Minolta et Pentax, Olympus a présenté à son tour de tels boîtiers (Olympus OM 2 Spot - Program). Chaque constructeur cherche ainsi à offrir à sa clientèle un éventail aussi large que possible de reflex. Même la célèbre firme allemande Leitz, qui n'a jamais proposé qu'une gamme limitée de boîtiers, propose désormais deux reflex 24 × 36, deux modèles télémétriques. Le dernier-né, le Leica M6, est identique au modèle existant, le M4, mais comporte en plus une cellule assurant un réglage semi-automatique de l'exposition.

ROGER BELLONE.

(1) Tous les jours jusqu'au 16 octobre, de 9 heures à 18 heures.

Gastronomie

***THÉOULE** (06590)*
CHEZ ARISTIDE, 46, avenue de Lérins (tél. 49-96-13)

Antoine Pico est, dans ce coin, l'empereur de la bouillabaisse, qu'elle soit « dégustation » (110 F), « *maison* » (150 F) ou « royale » (200 F). Mais dans sa petite et agréable maison de poissons (prix nets), on peut également choisir le menu gastonomique (110 F) très ingénieux et copieux, le menu « poissons » (160 F) et le menu « langouste » (240 F). Et selon la pêche, passer du chapon au saint-pierre, de la daurade royale au loup (le plus coûteux et snob, mais le moins intéressant à mon goût, essayez plutôt le chapon !)

Et, de retour à Paris, venez bavarder de vos souvenirs gourmands chez *Paul et France* (27, avenue Niel, tél. 763-04-24), car Georges Romano est, lui aussi, un spécialiste du poisson et Mme Romano la sœur d'Antoine Pico.

NOAILLES (60430)
MANOIR DE FRAMICOURT (tél. 403-30-16)

L'impression d'être invité dans une belle maison de maître et de partager la table d'amis aimant la cuisine de leur fief : feuilleté de la Thiérache, flamiche, etc. Un intéressant menu tout compris et la carte. Calme et sérénité de cette cuisine bourgeoise. Pourquoi donc les guides (sauf *Gault-Millau*) l'oublient-ils ?

LA REYNIÈRE.

Lu dans Le Monde.

Les Tables de la Semaine

La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans *un très joli cadre. Et une très* bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La bstella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou boureks) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la menthe (non sucré surtout !). Ma note : 16/20.

● 22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.

LA REYNIÈRE.

Ouvert le samedi
Fermé le dimanche et lundi

échecs

N° 1094

Comme un morceau de savon

(Sixième partie du match de championnat du monde, Moscou, septembre 1984)

Blancs : G. Kasparov
Noirs : A. Karpov

Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6	37. Fç6	Ré7!
2. ç4	é6	38. Fxb5 (y)	Cxb5
3. Cf3	b6	39. Txé5+	Rxd7
4. g3	Fa6 (a)	40. Txb5	Rç6
5. b3 (b)	Fb4+ (ç)	41. Th5	h6
6. Fd2	Fé7 (d)	42. Té5	Ta8! (z)
7. Fg2 (é)	0-0 (f)	43. Ta5	Rb6
8. 0-0 (g)	d5	44. Ta2	a5!
9. Cé5 (h)	ç6	45. Rf1	a4!
10. Fç3 (i)	Cf-d7 (j)	46. Ré2	Rç5
11. Cxd7	Cxd7	47. Rd2	a3
12. Cd2	Tç8	48. Rç1 (aa)	Rd4 (ab)
13. é4 (k)	b5 (l)	49. f4	Ré4
14. Té1	dxç4	50. Rb1	Th8+
15. bxç4	Cb6	51. Ra1	Th2! (aç)
16. çxb5 (m)	çxb5	52. Txa3 (ad)	Txh2
17. Tç1 (n)	Fa3	53. Rb1	Td2
18. Tç2	Ca4	54. Ta6 (aé)	Rf5
19. Fa1	Txç2	55. Ta7	g5!
20. Dxç2	Da5 (o)	56. Ta6 (af)	g4!
21. Dd1 (p)	Tç8	57. Txh6	Tg2
22. Cb3	Db4!	58. Th5+	Ré4
23. d5	éxd5	59. f5 (ag)	Tf2
24. éxd5 (q)	Cç3!	60. Rç1	Rf3
25. Dd4 (r)	Dxd4	61. Rd1	Rxg3
26. Cxd4	Cxa2! (s)	62. Ré1	Rg2
27. Cç6	Fç5	63. Tg5	g3
28. Fh3 (t)	Ta8	64. Th5	Tf4
29. Fd4	Fxd4	65. Ré2 (ah)	Té4+
30. Cxd4	Rf8!	66. Rd3	Rf3
31. d6	Cç3!	67. Th1 (ai)	g2
32. Cç6 (u)	Fb7	68. Th3+	Rg4
33. Fg2	Té8!	69. Th8 (aj)	Tf4
34. Cé5! (v)	f6! (w)	70. Ré2 (ak)	Txf5
35. d7 (x)	Td8	71. *Abandon. (al).*	
36. Fxb7	fxé5		

NOTES

a) L'idée paradoxale de Nimzovitch. Les Noirs abandonnent provisoirement leur intention de contrôler la diagonale a8-h1 pour attaquer le pion ç4.

b) D'autres réponses sont jouables : 5. Cb-d2 ; 5. Dç2 et 5. Da4. La continuation 5. b3 est considérée comme tranquille et solide.

ç) 5..., Fé7 est un peu passif mais sain : 6. Fg2, ç6 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. Cb-d2, d5 ; 9. Fb2, Cb-d7 ; 10. Té1, ç5 ; 11. é4, dxé4 ; 12. Cxé4, Cxé4 ; 13. Txé4, Fb7 ; 14. Té1, Ff6 (Savon-Polugaievsky, 1967). Les deux variantes principales sont 5..., Fb4+ et 5..., d5. Après 5..., d5 ; 6. Fg2, dxç4 ; 7. Cé5, Fb4+ ; 8. Fd2, çxb3!! ; 9. Cç3, b2 ; 10. Tb1, Dxd4 ; 11. Fxa8, Fxç3 ; 12. Cf3, Fxd2+ ; 13. Dxd2, Dxd2+ ; 14. Rxd2, Ré7 ; 15. Txb2, Td8+ ; 16. Rç1, ç6 ; 17. Tç2, Tç8 ; 18. a4!, Cd5 ; 19. Td1, Cb4 ; 20. Tç-d2, Fç4 rien n'est vraiment clair. Après 5..., d5 ; 6. Fg2, Fb4+ ; 7. Fd2, Fxd2+ ; 8. Cbxd2, Cb-d7 ; *9. 0-0, 0-0 ; 10. Té1,* ç5 ; 11. é4, dxé4 ; 12. Cxé4, Cxé4 ; 13. Txé4, Fb7 les jeux sont égaux (Zilber-Vitolinsch, *1973*). A noter aussi cette année l'essai 5..., b5 ; par exemple, 6. çxb5, Fxb5 ; 7. Fg2, ç5 ; 8. 0-0, Fç6 ; 9. Fa3! (Pinter-Schneider, 1984) ou 6. çxb5, Fxb5 ; 7. Fg2, Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Cç3, Fa6 ; 10. Fb2, Fb7 ; 11. Dç2, Ca6 ; 12. a3!, ç5 ; 13. dxç5, Cxç5 ; 14. b4, Ca6 ; 15. é4, Cç7 ; 16. Tf-d1, Tç8 ; 17. Dé2, d5 ; 18. Ta-ç1 ou 18. Dé3! et les Blancs sont bien (Mihalchisin-Asecv, *1984*) ou *bien encore* 6. Fg2, bxç4 ; 7. Cé5, Fb4+ ; 8. Rf1, d5 ; 9. bxç4, 0-0 (Hawksworth-Wells, Oakham, 1984).

d) Laissant le F-D blanc mal placé en d2.

é) Si 7. Cç3, ç6! ; 8. é4, d5 ; 9. é5, Cé4.

f) Une simple transposition par rapport à la variante 7..., ç6 ; 8. 0-0, d5 et 9..., 0-0.

g) Après 8. Cé5, ç6 ; 9. Fç3, d5 ; 10. Cd2, Fb7 ; *11. é4,* Ca6 ; *12. 0-0,* ç5 ; 13. éxd5, éxd5 ; 14. Cg4, Dd7! les Noirs sont légèrement mieux (Torre-*Karpov, 1982).*

h) Ou 9. Fç3, ç6 ; 10. Cb-d2, Cb-d7 ; 11. Té1, ç5 ; 12. é4, dxé4 ; 13. Cxé4, *Cxé4 ; 14. Txé4,* Fb7 avec *égalité.* L'entrée du C-R en é5 a l'inconvénient de permettre aux Noirs d'alléger la tension centrale par Cf-d7.

i) Ou 10. Ff4, Cf-d7 ; 11. Cd2, Cxé5 ; 12. Fxé5, Cd7 ; 13. Dç2, Tç8 ; 14. *Ff4, ç5 comme* dans la partie Lutikov-Pakhis de 1980.

j) Contre Gheorghiu à Lucerne en *1982,* Karpov répondit *10..., Fb7, obtint* l'égalité après 11. Cd2, Ca6 ; 12. é3, ç5 ; 13. Dé2, Tç8 ; 14. Tf-d1, Tç7 ; 15. é4, çxd4 ; 16. Fxd4, dxç4 ; 17. Cdxç4, Da8 ; 18. f3, Tf-ç8 ; 19. Cd3, Cb8 ; 20. Cd-é5, Fa6 ; 21. Dé1, Cé8 ; 22. Cé3, Fç5 ; 23. Fxç5, Txç5 ; 24. Cd7, Cxd7 ; 25. Txd7, Tç5-ç7 et gagna après de longs louvoiements au soixante-quatrième coup.

k) La partie Kortchnoi-Petrossian (Moscou, 1971, huitième du match) se poursuivit par 13. Té1, f5 ; 14. a4, Cf6 ; 15. é3, Tç7 ; 16. a5, nulle.

l) 13..., dxç4 est douteux ; 14. bxç4 (ou *14. Cxç4*), *b5 ; 15. Dç2,* bxç4 ; 16. Tf-d1 avec avantage aux Blancs (Bukic-Thal, Bugojno, 1978) ; 13..., ç5 est *suffisant ; 14. éxd5, éxd5* ; 15. Fxd5, Cf6 ; 16. Fg2, çxd4 ; 17. Fb2, b5 ou bien 15. dxç5, dxç4 ; 16. ç6, Cb8 et les Noirs ont du contre-jeu. La réaction du champion du monde, apparemment une innovation, semble équilibrer parfaitement le combat.

m) Sur 16. ç5 peut arriver 16..., Ca4 ; 17. Dç2, é5.

n) A l'issue de la phase initiale, on constate la supériorité des Blancs au centre compensé par la majorité de pions noirs sur l'aile - D.

o) Cédant la case ç8 à la T-R, les Noirs jettent toute leurs forces sur l'aile D (quatre pièces sur la colonne a).

p) Ce retour de la D qui se soustrait à l'attaque de la Tç8 est-il nécessaire ? Est-ce un temps perdu ? La percée d4-d5 n'est-elle pas jouable immédiatement ? Par exemple, 21. d5, Tç8 ; 22. Dd3, Fb4 ; 23. Cb3 ou 22..., éxd5 ; 23. éxd5, Db4 ; 24. Tb1, Df8 ; 25. Cf3.

q) Tout dépend maintenant de ce pion passé, atout sérieux dans les mains des Blancs, les lignes étant désormais ouvertes.

r) Si 25. Fxç3, Dxç3 ; 26. d6?, Fxd6.

s) Le gain du pion a2 exige beaucoup de sang-froid.

t) Les Blancs croient au gain et rejettent les suites comme 28. d6, Fxd6 ; 29. Cxa7 et comme 28. Cé7+, Fxé7 ; 29. Txé7, b4! ; 30. h4!, Fb5.

u) Si 32. d7, Fb7. Maintenant les Blancs menacent 33. d7 et 34. d8=D+.

v) Si 34. Txé8+, Rxé8 suivi de 35..., b4 etc. Les Blancs menacent ici 35. Cd7+ suivi du mat comme 35. Fxb7.

w) Et voici que le champion du monde, « comme un morceau de savon », selon Taimanov, glisse entre les mailles du filet tissé par son adversaire et trouve le moyen d'entrer dans une finale qui *lui* est très favorable, après avoir fait la démonstration de son art incomparable de la défense.

x) Si 35. Fxb7, Txé5; si 35. Cd7+, Rf7; 36. Fxb7, Txé1+ ou 36. Txé8, Rxé8; 37. Cç5, Fxg2, etc.

y) Si 38. *Txé5+, Rd6*; 39. Té8, Rç7 ! et les Noirs gagnent. D'où cette ultime pointe tactique des Blancs qui obtiennent ainsi l'égalité matérielle.

z) Une position simple, facile à analyser au moment de l'ajournement, le meilleur coup étant joué sous enveloppe par Karpov. Théoriquement, la finale est gagnée par les Noirs en raison du pion a éloigné. Le R blanc et la T blan*che doivent stopper le pion* a; les Noirs peuvent l'abandonner au moment opportun qui coïncide avec l'entrée du R noir dans la chaîne h2-g3-f4. Pendant que les Blancs capturent le pion a, les Noirs prendront les pions blancs.

aa) 48. Rç3 ne sert rien, les Noirs disposant de coups d'attente comme 48..., Ta7 : dès que les Blancs jouent f2-f4, les Noirs tenteront de passer en é4-f3.

ab) Menace Ré4-f3-g2.

aç) Pour un champion comme Karpov, le chemin du gain le plus court est simple.

ad) Et non 52. Txb2 ?, axb2+; 53. Rxb2, Rf3 suivi de Rg2 et de la capture des pions blancs.

aé) Si 54. Ta7, g5 (et non 54..., g6; 55. Ta6, Rf5; 56. g4+).

af) Après 56. fxg5, hxg5, les Noirs prennent le pion g3 et gagnent.

ag) Si 59. Té5+, Rf3 suivi de R..., Rxg3 et de Tf2.

ah) Si 65. Tg5, Rh2-g1 suivi de g2.

ai) Si 67. f6, Tf4; 68. Th6, g2.

aj) Si 69. Rxé4, Rxh3.

ak) Si 70. Tg8+, Rf3.

al) Si 71. Tg8+, Rh3; 72. Th8+, Rg3; 73. Tg8+, Rh2; 74. Th8+, Rg1; 75. Tg8+, Tf7; 76. Th8, Té7+; 77. Rf3, Rf1 suivi de 78..., g1=D ou bien 76. Tg6, Té7+; 77. Rf3, Rf1; 78. Txg2, Tf7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1093

I. Fritz, 1953

(Blancs : Rd1, Td3, Ff1, Pa2. Noirs : Rb1, Th1, Pf5.)

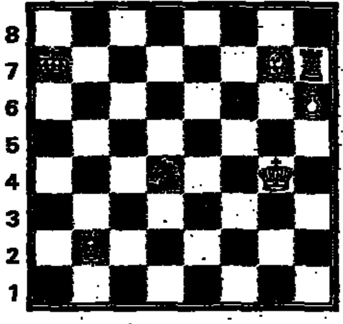
Dans cette fin de partie, le perte du pion a conduirait inévitablement à la nullité.

1. a3!!, Txf1 ; 2. Ré2, Tf4 forcé en raison de la menace 3. Td1) ; 3. Tb3+, Rç2(a2) ; 4. Tb4! et les Blancs gagnent puisque l'échange des T est obligatoire. On comprend maintenant pourquoi 1. a3 gagne (et non 1. a4?). Quelle simplicité !

ÉTUDE

VILLENEUVE-ESCLAPON

(1923)



Blancs (3) : Rg4, Fg7, Ph6.
Noirs (4) : Ra7, Th7, Fb2, Cd4.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1092

Une défense exceptionnelle

Cette donne est tirée du match Espagne-Irlande d'un championnat d'Europe. Mettez-vous en Est à la place du jeune champion espagnol Fernandez en cachant la main d'Ouest (votre partenaire) et celle de Sud (le déclarant) dont le saut à 3 Trèfles indiquait conventionnellement un bicolore de mineures.

Nord : ♠ V 9 8 7 4 2 / ♥ A 6 4 / ♦ A 8 / ♣ 9 6
Ouest : ♠ 10 5 / ♥ D 10 9 7 3 / ♦ R 9 6 / ♣ D 10 2
Est : ♠ A R D 6 3 / ♥ R V 2 / ♦ D 7 / ♣ V 7 5
Sud : ♠ --- / ♥ 8 5 / ♦ V 10 5 4 3 2 / ♣ A R 8 4 3

Ann : E. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Escude	Pigot	Fernandez	Hale
–	–	1 ♠	3 ♣
Passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 10 de Pique. Sud a coupé, puis il a tiré l'As de Carreau et a rejoué le 8 de Carreau. Est a fait la Dame et il a contre-attaqué le 2 de *Cœur pour le 8, le 9 et l'As.* Le déclarant a alors pris la main avec l'As de Trèfle et a rejoué Carreau pour le Roi d'Ouest coupé par *le 9 de Trèfle* du mort. *Comment Fernandez en Est a-t-il joué* pour faire chuter TROIS TRÈFLES ?

Réponse :

Est peut reconstituer la main de Sud : chicane à Pique, six Carreaux, cinq Trèfles (mais pas six, car il n'y aurait plus eu d'espoir de chute); et par conséquent deux Cœurs ; d'autre part, il faut supposer que Ouest a la Dame de Trèfle.

Que va-t-il se passer *si Est surcoupe* avec le Valet de Trèfle, tire le Roi de Cœur et continue Cœur ? Sud va couper, puis il tirera le Roi de Trèfle et jouera ses Carreaux jusqu'à ce que Est coupe, mais il restera encore à Sud un atout pour couper le retour d'Ouest et faire ses trois Carreaux maîtres.

Le coup est-il le même *si Est refuse de surcouper ?* On pourrait le croire. Or, le déclarant va bel et bien chuter car, pour rentrer chez lui, il devra également couper, et, quand il aura tiré le Roi de Trèfle, il restera en Ouest un atout maître (la Dame de Trèfle) comme dans le cas précédent, mais Est aura lui aussi un atout (le Valet de Trèfle). Alors quand Sud aura *utilisé son dernier Trèfle* pour couper le Cœur que Ouest se sera empressé de jouer, il restera un atout en Est pour couper les Carreaux maîtres et faire chuter le contrat.

Champion en réduction

La France a gagné cet été le championnat d'Europe junior avec Dominique et Bénédicte Pigeaud, Christian Desrousseaux, François Crozet, Marc Kerlero et Eric Eisenberg. Tous ces joueurs ont moins de vingt-cinq ans, mais depuis quelques années déjà Eric Eisenberg (qui porte le même nom que le champion américain Billy Eisenberg) a eu certains de ses coups publiés dans la presse. Voici l'un d'entre eux joué à Biarritz et qui illustre un jeu de réduction d'atouts.

Nord : ♠ A D 8 9 / ♥ A V 7 / ♦ 10 8 4 / ♣ V 7 5
Ouest : ♠ R V 4 3 / ♥ 10 8 5 2 / ♦ D V 6 2 / ♣ 3
Est : ♠ 5 2 / ♥ R D 9 6 4 3 / ♦ --- / ♣ R D 9 8 4
Sud : ♠ *10 7 6* / ♥ --- / ♦ A R 9 7 5 3 / ♣ A 10 6 2

Ann. : N. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Guitta	Y...	Eisenberg
–	1 ♣	1 ♥	2 ♦
2 ♥	passe	4 ♥	4 SA
passe	5 ♦	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Cœur, pour le 7 et la Dame, le déclarant a coupé, puis il a tiré l'As de Carreau (sur lequel Est a jeté un Cœur), et il a joué le 6 de Pique pour le 4, le 8 et le 5. *Comment Einsenberg a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'annonce de « 4 SA » n'était pas une demande d'As, mais la façon la plus économique de renvoyer la balle au partenaire pour qu'il choisisse entre les deux mineurs au palier de cinq ou même de six si Nord a une bonne ouverture (ce qui n'était pas du tout le cas).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 200

Du simple au double (et au triple)

Voici notre deux centième chronique : bientôt huit ans que nous vous entretenons de scrabble duplicate ; à cette occasion, nous vous proposons aujourd'hui une partie de plus de 1 000 points incluant un nonuple... et une étude, tout à fait arbitraire, de certains « préfixes numératifs ». *Duo,* préfixe grec et latin, génère des mots difficilement « constructibles », pour employer la terminologie du PLI 1985, parce que le groupement UO est beaucoup plus rare que OU : DUOPOLE, qui n'est autre qu'un MONOPOLE à deux ; DUODENUM, portion de l'intestin grêle longue de 12 doigts (en travers), et DUODENAL. Le préfixe latin *bi* (= deux fois) l'emporte généralement sur le grec *di,* sauf dans certains doublets : BIACIDE et DIACIDE (*cf.* TRIACIDE) ; BIPHASÉ,E et DIPHASÉ,E (TRIPHASÉ,E) ; BIVALENT,E et DIVALENT,E (TRIVALENT,E). Autres mots où le préfice *tri* peut se substituer à *bi* ou à *di :* BIENNAL, TRIENNAL ; BIFIDE, fendu (pour une plante ou une langue), TRIFIDE ; BIMÉTAL, TRIMÉTAL, ensemble monobloc formé de 2 (3) métaux ; DIODE, TRIODE, tube à 2 (3) électrodes ; BIPALE, TRIPALE ; BIPARTI,E ou -ITE, TRIPARTI,E ou *-ITE ; enfin* BILOBÉ,E, TRILOBÉ,E. « Unilobé » n'a pas été retenu, avec raison, par le PLI : le mot est aussi rare qu'une plante à un seul lobe ; avec ce tirage, naviguez à la BOULINE qui vous emmènera à bon port.

N°	TIRAGE	SOLUTION RETENUE	RÉF.	PTS
1	IEVAUJE			
2	EA+NPAO?	JUIVE	H 4	46
3	EA?+MMIQ	JAPON	4 H	28
4	LUVLERI	AMIMIQ (U) E (a)	6 F	70
5	ZEUHLEN	VEILLEUR	M 5	63
6	NL+LESEN	*HUEREZ*	*12 J*	56
7	RSEMAEO	ANNELLES	F 6	60
8	ROA+SSLU	SEMEZ	0 8	45
9	S+IORENC	ROULAS	N 1	40
10	INBAET?	CORNIERS (b)	1 H	149
11	XOTEAUE	ENT (U) BAI (c)	2 B	82
12	O+AFHDTW	TETEAUX (d)	D 2	52
13	FADT+UAO	SHOW	13 F	30
14	ATOD+AST	FAUX	8 A	48
15	TOADAT+F	VEILLEURS	M 5	24
16	TADA+ATR	*FOOT*	*H 12*	33
17	PICREGS	ATTARDAT	15 A	80
18	G+TOKGNE	PUCIERS	C 7	41
19	GGNT+IYI	KORE	12 A	46
20	GIGIT+RD	YIN	10 B	32
21	GIGIT+BD	DRU	11 K	16
22	GID	GIBET	5 A	16
		GUI	*3 M*	8
				1 065

Scrabble-Club phocéen, 21, rue Sylvabelle, 13006 Marseille. Tournois lundi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

(a) Frappé d'amimie, incapacité à s'exprimer par gestes.

(b) Qui est à l'angle. Ne pas trouver ce mot ni l'anagramme RONCIERS vous coûte plus de 100 points.

(c) B(R)ISANTE, *13 C, 77.*

(d) Extrémité d'une maîtresse branche.

1) A. Merle, *1028 ;* 2) M. Argoud-Puy, 1003 ; 3) H. Goetschel, 992. 10) 928. 20) 751.

● Tournoi national du comité de l'Ile-de-France, mairie du 20e, les 24 et 25 novembre (quatre séances). Tél. : 331-95-48.

★ *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Péreire, 75017 Paris.*

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

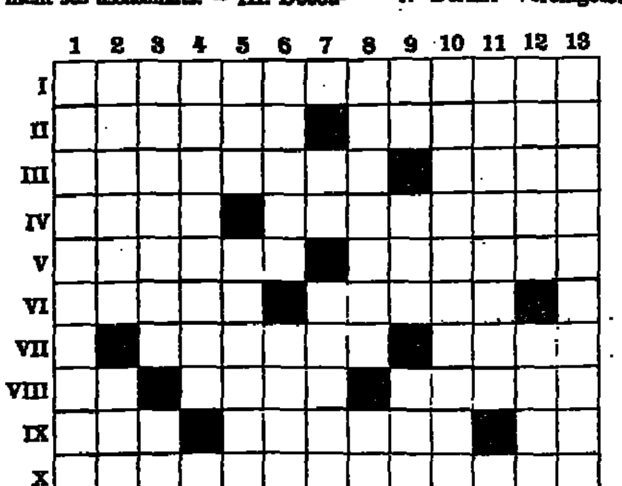
N° 323

Horizontalement

I. Plus important pour Vercingétorix *que pour Astérix. – II. Rentre* en lui-même. Il soigne minutieusement *ses* assassinats. – III. Décourage le carnivore. Pour l'amateur d'anecdotes. – IV. Fait son choix. On le *fit* beaucoup jadis au Vatican et, aujourd'hui, encore un peu. – V. Démoralise. Elle se lit encore, et *pas seulement outre-Manche.* – VI. On le porte aux nues, ou alors on l'affecte au terrassement. Barré. – VII. Ils tiennent toujours la vedette. Pour des prunes. – VIII. Cri du cœur. Ou c'est un coin accueillant, ou il vaut mieux ne pas y être. En Russie. – IX. C'est comme ça qu'il est fait. Ou c'est un endroit accueillant ou il vaut mieux ne pas y être. – X. La distribution, c'est eux.

Verticalement

1. Définit Vercingétorix plutôt qu'Astérix. – 2. Spécialement agressif. A été, sans doute, spécialement agressif. – 3. Très *marquant* avec ses raies. En tous. – 4. C'est, finalement, un sage. – 5. Fleur. *Résistant.* – 6. Pousse des *cris* d'animaux. Cluny lui convenait bien. – 7. Possessif. Utilisent le court. – 8. *Rendais petits les hauts arbres.* Note. – 9. Petite pièce. Filé de bas en haut. Un des champs d'action du premier du VI. – 10. On a changé son siège. – 11. Résiste aux pressions. – 12. On l'a mis à niveau. Une tare ou un raté bien cachés. – 13. Ceux-là se reconnaissent au bruit des moteurs plutôt qu'au battement des ailes.



SOLUTION DU N° 322

Horizontalement

I. Haroun Tazieff. – II. Ivoire. Montée. – III. Rassissent. Su. – IV. Oriente. Ainsi. – V. Née. Eole. Miel. – VI. Ré. Regain. – VII. E.T. TV. Crudité. – VIII. Lit. Attira. Et. – IX. Loango. Sonate. – X. Ebouillantées.

Verticalement

1. Hirondelle. – 2. Avare. Tiob. – 3. Rosier. Tao. – 4. Oise. Et. Nu. – 5. Urine. Vagi. – 6. Nestor. Tol. – 7. Sélect. – 8. Ame. Egrisa. – 9. Zona. Auron. – 10. Intimidant. – 11. Et. Nini. Ac. – 12. Fesse. Tête. – 13. Feuilletés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 323

Horizontalement

1. EEEMPTX. – 2. AEEGIMS. – 3. *ADEEIPPR.* – 4. EEOPTU. – 5. AACEILM (+ 1). – 6. EEHLOSUU. – 7. AHIILSW. – *8. EEEGNSS.* – 9. EISSSUV. – 10. IQSTUU. – 11. EELNOR. – 12. AEEPRRTU. – 13. AEEGNRTU. – 14. AEESTTUV (+ 1). – 15. AAEINT.

Verticalement

16. AAENPTT (+ 2). – 17. AEEQSUU. – 18. AEIIMNX. – 19. EGILNOR. – 20. ACEEHMNT. – 21. EORTUV (+ 2). – 22. EELNSSU. – *23. EENSSTU.* – 24. DEEEILSSW. – 25. ADEEGIV. – 26. AILOPPS. – 27. EEIMNSS (+ 1). – *28. AEELRTT.* – 29. AEEPRRU (+ 2). – 30. ACESTU (+1). – 31. AEENRSTU (+ 1). – 32. EEPRU. – *33. EEENRSST* (+ 1). – 34. AEITUZ.

SOLUTION DU N° 322

16/17 18 19 20/21 22 23 24 25 26 27 28/29 30 31 32 33/34

1/2, 3/4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11/12, 13, 14, 15

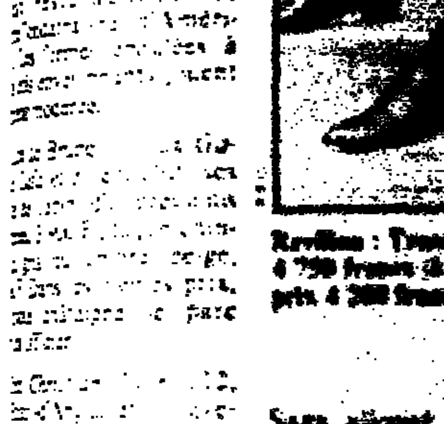
Horizontalement

1. CIBOIRE. – 2. WOOFER, ou boomer, haut-parleur de basses. – 3. ANACRUSE, notes faibles (musique). – 4. CNEMIDE (MÉDECIN). – 5. DRAPERA (PARADER). – 6. BARYTON (BROYANT). – 7. GLOBULE. – 8. STEROL (LÉROTS)). – 9. ÉVICTION (NOCIVITÉ). – 10. JERSIAIS. – 11. SIDÉRAIT (ARIDITÉS, DÉSIRAIT, DÉTIRAIS, DISTRAIE, RAIDITÉS, REDISAIT, RÉSIDAIT, TIÉDIRAS). – 12. *UTRICULE.* – 13. *EXCÉDER.* – 14. ESCORTA (ATROCES, CORSETA, CROATES, OCRATES, ROTACES, *COTERAS). – 15. ENTRESOL* (LÉSERONT).

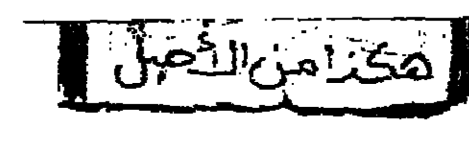
Verticalement

16. CARDIGAN. – 17. JAUNET (JEUNAT). – 18. OBÉITES (OBÉSITÉ). – 19. BAVAROIS. – 20. ASTICOT (COTISAT). – 21. IRRÉFUTÉ. – 22. CRAQUETA. – 23. ESCABEAU. – 24. WOMBATS. – 25. INDEXAT. – 26. RUTACÉE (CAUTÈRE). – 27. ONDOYÉE. – 28. TERFÈZE, truffe (FÊTEREZ). – 29. FIENTER (FEINTER, FREINTE, FIÈRENT). – 30. OZONISÉ. – 31. RACINAL, pièce de charpente (CLARAIN). – 32. NATUREL.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET







Mode

Belles peaux

Ragondin, marmotte ou façon chinchilla.

LES écharpes de renard viennent adoucir, en entrée de saison, les carrures des tailleurs, suivant ainsi le mouvement lancé par les couturiers lors des présentations automne-hiver. Du côté des pelleteries, le moelleux domine en marmotte, loup ou opossum, souvent associés au cuir, en vestes et trois-quarts.

Alexandre (376, *rue Saint-Honoré*) propose un manteau de vison allongé à 29 000 F, mais se spécialise aussi en petites vestes et blousons de swakara bronze, bleu nuit, gris ou bleu jean, à partir de 10 000 F. Le castor, au duvet fin et soyeux, reste abordable, comme l'ondatra (rat d'Amérique). Les formes épaulées à petits cols enveloppants jouent l'ampleur *modérée*.

Chloé de Bruneton, aux *Galeries Lafayette*, enrichit ses vestes de lapin d'impressions tachetées, 3 900 F ; façon chinchilla, gris ou ombré beige, 9 900 F. Dans les mêmes prix, le coyote châtaigne se pare d'un col officier.

Chez *Christian Dior* (12, rue Boissy-d'Anglas et 30, avenue *Montaigne*), Frédéric Castet éclaire le visage par des boas de renard roses, bleu ciel, jaune, corail, aubergine ou classiques, 7 000 F. Les modèles à succès comprennent le blouson de mouton « envers daim », 6 800 F, et la veste de renard, 26 350 F, ainsi que les visons reversibles et les ponchos vifs de swakara.

Fourrures point F regroupe une cinquantaine de fourreurs professionnels à travers la France qui achètent leurs peaux en commun et éditent un catalogue de modèles en couleur, à prix abordables, comme cette veste de lapin imprimé façon léopard à 1 950 F. Le vison Saga allongé *scanbrown* est coupé en vestes, à partir de 16 000 F.


F.E.Q.

Revillon : Trench 7/8 en gabardine de coton kaki, doublé de lapin côtelé, le col est en mouton, prix 4 750 francs (à gauche). Veste en tissu imperméable imitation lézard, doublé de lapin imprimé ocelot, prix 4 200 francs (à droite).

Jacques Laurent (48 *bis*, rue François-I[er]) mêle les peaux au cuir, en applications surpiquées de marmotte ou de loup, à partir de 7 500 F pour le blouson ou la veste trois-quarts. Les sept-huitièmes en renard ambré se situent à 45 000 F ; le vison Saga allongé, à 30 000 F. Les transformations en pelisses de visons cintrés sont demandées.

Gérard Babin, qui crée en grande partie la gamme *Mac-Douglas* (155, faubourg-Saint-Honoré), imprime la souris russe à dessin strié *burudunski* en vert, gris ou rouge pour des vestes autour de 12 000 F, ainsi que du rat musqué de Mongolie. Les moutons lainés en tons vifs commencent à 4 000 F.

Sprung Frères ont des stands au *Bon Marché*, aux *Galeries Lafayette*, au *Printemps*, à la *Samaritaine*, aux *Trois Quartiers* ainsi que chez *Franck et Fils*. La cote des moutons dorés commence à 3 800 F en vestes ; celle des trois-quarts de vison à 19 000 F. Ils sont aussi spécialisés en pelisses, dont un modèle à col de vison et doublure de lapin rasé sous un jersey enduit façon reptile.

Revillon (44, rue du Dragon et 40, rue La Boétie) ajoute aux créations de J.-P. Avizou des modèles jeunes, romantiques ou sportifs signés Junko Shimada : des blousons de marmotte et de vison, du petit-gris habillé et des vestes d'agneau de Mongolie en tons acidulés. Les moutons lainés sept-huitièmes, à col cheminée et double fermeture à pression, *sont travaillés façon velours côtelé* et bois en beige ou vert olive, à relief de pécari, 6 250 F. Les imperméables et pelisses commencent à 4 200 F.

Saint-Laurent Rive gauche (38, Faubourg Saint-Honoré) double de lapin en damiers des cirés noirs à 4 000 F. Toujours dans les premiers prix, des pelisses trois-quarts de gabardine *sur lapin* ou *opossum* sont à 7 000 F. Parmi les plus originaux, un modèle de ragondin est ourlé de marmotte, à *grandes manches frangées* des queues.

Une recommandation en guise de conclusion : avant de signer un chèque en boutique, il faut savoir que le mouton et le lapin bénéficient d'un taux de TVA de 18,6 %. Les autres peaux sont taxées à 33,3 %.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Les questions sur la fourrure

Préfacé avec humour par Françoise Dorin, *le Guide des fourrures*, de Georges Constant (Flammarion, 59 F), constitue le modeste achat préliminaire à tout investissement en ce domaine. L'auteur, secrétaire général de la Fédération de la fourrure, répond à toutes les *questions qu'on devrait se poser* avant la signature du chèque, souvent l'aboutissement d'un rêve et, en tout état de cause, dépense importante. Les consommatrices avisées trouveront ici les conseils d'achat et d'entretien.

Toujours dans le même esprit, le lexique des appellations, d'agneau à zibeline, comporte les indications de longévité, qualité et prix. Un carnet d'adresses *comprend les bonnes griffes de* France, de Belgique, de Suisse et du Canada.

N.M.-S.

Philatélie n° 1865

Jean Paulhan dans la série...

...des « personnages célèbres », pour marquer le centenaire de sa naissance (1884-1968). Ecrivain et critique, membre de l'Académie française. Il dirigea la *Nouvelle Revue française*. *Vente générale le* 29 octobre (49°/84).



2,10 + 0,40 F,

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage : 3 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 27 et 28 octobre, de 9 heures à 18 heures, au palais des Congrès à Nîmes (Gard). – Oblitération « P. J. ».

– 27 octobre, de 8 h à 12 h, à la *R.P de Nîmes. Boîte aux lettres spéciale* pour « P.J. ».

INNOVATION DES PTT

Les six timbres de la série des « Personnages célèbres » seront, à partir de l'année prochaine, regroupés – se tenant – et encadrés de deux vignettes, dans un petit feuillet de 230 × 57,2 mm, constituant le carnet avec une couverture illustrée légèrement plus grande. L'ensemble une fois plié aura pour dimensions 120 × 57,2.

Cette innovation oblige les PTT à émettre les six timbres, imprimés en feuilles de 50, le même jour en des lieux différents. Les timbres en carnet ne pourront recevoir l'oblitération « P.J. » *qu'une fois détachés* à l'unité pour les faire correspondre avec leurs lieux d'émission.

Ces timbres du carnet sont protégés par un bord de feuille d'environ 8,6 mm des deux côtés.

« Train-poste Paris-Dieppe »

Au train spécial Paris-Dieppe (et retour) organisé par le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires, le **14 octobre** une voiture-poste sera incorporée et un bureau temporaire utilisant un cachet illustré « Train-poste Paris-Dieppe ».

Ce bureau sera accessible au public (le 14 octobre) : **à Paris**, gare Saint-Lazare (voie 27) de 7 h à 8 h et **à Dieppe** (chantier des trains-auto-couchettes) de 13 h 15 à 14 h 15.

Par correspondance, les oblitérations pourront être obtenues auprès du **Receveur des bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris. Cédex 09**, en adressant vos plis affranchis sous enveloppes en y joignant une seconde pour le retour.

Calendrier des manifestations
Philatéliques

- ⊙ **76240 Bonsecours, 13-14/X.**
- ⊙ **75010 Paris, 13-14/X.**
- ⊙ **75015 Paris (M. P.), 19 au 24/X.**
- ⊙ ***93110 Rosny-s.-Bois, 27-28/X.***
- ⊙ **78440 Gargenville, 10-11/XI.**
- ⊙ **31600 Muret, 8-9/XII.**

Diverses

- ⊙ **75015 Paris (S. auto), 4 au 14/X.**
- ⊙ **75015 Paris, 14 au 22/X.**
- ⊙ **57340 Morhange, 20-21/X.**
- ⊙ **83100 Toulon, 20-21/X.**
- ⊙ **01350 Culoz (TGV), 20-21/X.**
- ⊙ **67000 Strasbourg, 26/X.**

◆ LES PTT DANS LA RESISTANCE, titre de l'exposition qui se tiendra, du 19 octobre au 24 novembre, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris (15°); entrée libre. Les documents et objets de l'époque illustrent l'histoire de la Résistance des postiers pendant l'Occupation. Revivez leur héroïsme en visitant cette exposition ; vous rendrez hommage à tous ceux et toutes celles qui ont donné leur vie pour que vive la France libre.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Meubles en fête

EN octobre, deux quartiers de Paris – Saint-*Germain-des-Prés* et le faubourg Saint-Antoine – sont les hauts lieux du mobilier et de la décoration. Sous le nom de « *Espace décoration rive gauche* », une cinquantaine de boutiques et salles d'exposition des sixième et septième arrondissements se sont associées. *Leur but est de mieux* faire connaître leurs produits et leurs services, dans des domaines aussi variés que le mobilier contemporain, les luminaires, les tissus, papiers peints, carrelages et autres composants du décor. Les vitrines de toutes ces boutiques ont un thème commun : la maison en automne.

Les membres de « Espace décoration rive gauche » sont répertoriés, par domaine d'activité, dans un guide d'information avec leur localisation sur un plan du quartier. Ce guide est *remis*, gratuitement, dans les boutiques ; il peut être demandé au siège de l'association, 4, place Saint-Sulpice, 75006 Paris. Téléphone, 329-35-10.

Le faubourg Saint-Antoine est le quartier historique du meuble. Il y a cinq cents ans, Louis XI accordait aux ouvriers du bois la liberté d'exercer leur métier, hors de l'autorité des jurandes parisiennes, sur le territoire de l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs. Jean Diwo a retracé, dans son livre *Les Dames du Faubourg* (Denoël, 98 F), l'histoire de cette corporation qui a créé, au fil des siècles, les différents styles du mobilier français.

Ces cinq cents ans de meuble au faubourg Saint-Antoine seront fêtés, du 10 au 25 octobre, par l'ensemble des magasins de cette artère. Leurs vitrines seront décorées dans le style qu'ils diffusent, de la Renaissance au contemporain. Ces magasins seront ouverts les dimanches 14 et 21 octobre.

JANY AUJAME.

A table !

COMME chaque automne, Pavillon Christofle lance des produits exclusifs pour le décor de la table. Sa nouvelle collection, intitulée « Charleston », s'inspire du style Arts déco. Sur les assiettes en porcelaine, les motifs géométriques – dans une harmonie de rose saumon, gris et nacre – sont diversement *posés selon les formes : ils couvrent* l'aile des grandes assiettes octogonales (177 F) ou s'inscrivent dans un carré au centre des petites assiettes rondes. Des dessous de carafe et de plat et des plateaux à fromages sont en verre, gravé de motifs assortis à ceux des assiettes. Une luxueuse table roulante est faite de deux larges cercles en tube chromé supportant deux plateaux en verre *noir*.

La Boutique danoise – ambassade de la décoration scandinave depuis vingt-cinq ans – vient de faire peau neuve, sous l'impulsion de son nouveau PDG, M. Bjarne Hansen Iversen. *Dans un décor de sol en* marbre, de fontaines en céramique et de jeux d'eau, on y retrouve les grands classiques danois (meubles des années 50, porcelaine et verrerie), mais on y découvre *aussi des créations*, scandinaves et européennes. La ligne « Iris », de Traenekaer, comprend une table de repas, un bahut et des chaises à haut dossier galbé (3 201 F) en frêne naturel ou teinté noir. Les éléments de rangement de Stucker ont des vitrines en forme de bow-windows. Dans la partie mezzanine du magasin, plusieurs lits sont présentés *dans* des ambiances de chambre.

D.R.

J. A.

● Pavillon Christofle, 12, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 260-34-07. Indique les adresses des autres pavillons de Paris et de province.

Boutique danoise, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris. Tél. : 227-02-92.

Au pays de l'or et du parc Kruger

Bivouacs aux confins de l'Afrique du Sud et du Mozambique.

LE tourisme dans du coton et dans un cocon, le « quatre étoiles - cabine de luxe - caviar - champagne », c'est fini ! En un temps où les nuits des grandes villes se peuplent de « joggers » ahanant le long des rues, où le fin du fin est de se sortir les tripes, au coude à coude, à quinze mille, dans les marathons de New-York ou de Paris, il faut revenir presque à Livingstone et Savorgnan de Brazza.

C'est, en tout cas, la voie qu'ont adoptée quelques agences de voyages. Prochain programme de l'une d'entre elles, dont le nom – Explorator – exprime bien l'orientation : treize jours de bivouac aux confins de l'Afrique du Sud et du Mozambique, au pays de l'or, des lions blancs et des Zoulous.

Première étape, à une journée de route, puis de piste, de Johannesburg et de ses terrils couleur d'or : un ancien village de prospecteurs, Pilgrim's-Rest (« La halte du pèlerin »). On y a gardé les baraques de bois et de tôle où logeaient, au début du siècle, les cadres de la compagnie minière. Voici - en face de la baraque de la paye, bien sûr - le saloon, où la poudre d'or se fondait en brandy. Le cimetière mêle, dans le même rêve universel, des noms venus de partout. Un chariot, au détour de la rue, paraît avoir déposé, le matin même, sa cargaison de nouveaux pionniers.

Pas idiots pour une once, ces chercheurs d'or : dans une des baraques, un réfrigérateur à charbon de bois ! Un grand cube en grillage, à deux parois, enserre, entre celles-ci, du charbon de bois. De l'eau coule, goutte à goutte, du sommet. Le charbon absorbe l'eau, qui se libère aussitôt, par évaporation. Le réfrigérateur sue cette sueur continue et, comme vous, se rafraîchit d'autant l'intérieur du corps.

Temps fort du second jour : la visite du magnifique canyon de la Blyde River, avec ses peintures rupestres et ses « marmites géantes », excavations creusées dans le rocher par des cascades rebondissant le long des parois. Les premiers pionniers les trouvèrent, en 1844, tapissées de poudre d'or par les ruissellements de dizaines de milliers d'années. Blyde River (« la rivière du bonheur ») : par et pour ces premiers arrivants, la bien nommée...

Bivouac dans la montagne, au milieu de forêts de sapins qui fournissaient, jadis, les étais des galeries de mines (l'or, toujours l'or...). Puis, on entre dans le pays des réserves : l'immense parc Kruger, grand comme quatre départements français et, sur trois de ses limites (la quatrième étant constituée par la frontière du Mozambique), un cordon de 300 000 hectares (encore les deux tiers d'un département) de « réserves privées ».

Le parc, propriété de l'Etat, est peuplé d'environ 7 500 éléphants, 27 000 buffles, 22 000 zèbres, 150 000 antilopes de différentes espèces, 1 500 lions, 250 panthères. Cette population, totalement protégée bien sûr, s'accroît. Elle essaime alors vers les « réserves privées » où est organisée une chasse limitée épongeant, en quelque sorte, les surplus. Ainsi, une de ces réserves, où nous passons la nuit, a droit, annuellement, à 6 éléphants, 20 buffles et 20 koudous.

L'essaimage hors le parc du croît des populations, c'est la justification officielle de la chasse alentour. Il y a une autre vérité, plus discrète, hypocrite, mais probablement nécessaire : l'Etat fait reprendre au fusil hypodermique (arme qui endort à distance) des animaux en surplus, qu'il vend aux chasses voisines, où ils sont tirés au fil des visites de riches chasseurs, Américains pour la plupart.

Un soir, au camp de chasse de Lalapanzi, au pied de la « montagne du Fantôme », où jadis le grand roi zoulou Chaka obligeait ses mauvais guerriers à se jeter dans le vide, rencontre d'un de ces milliardaires de la gâchette. Il a tué un rhinocéros de 3 tonnes dont la corne mesure, sur sa courbure extérieure, 91 centimètres. Coût : 25 000 rands (environ 150 000 francs). Le tireur est ravi : selon le *Guide des trophées*, sorti fébrilement des cantines, il s'agit, pour la taille de la corne, du quatrième rhinocéros dans la liste des records de la race. Le trophée fera l'émerveillement des amis de Miami où John Still (c'est son nom), la cinquantaine à peine passée, vient de se retirer, fortune faite dans la construction.

Nous partageons la table du chasseur, de sa famille (épouse et fils adolescent) et de ses deux guides de chasse. Menu à base de zèbre, autruche et rhinocéros. La chair de zèbre évoque, au palais, une escalope de veau ; celle de l'autruche, un peu granuleuse, fait penser à du foie de génisse ; le rhinocéros rappelle le chevreuil, ou, plus exactement, la semelle de chevreuil, car celui-là – qui, il est vrai, était âgé de plus de vingt ans – était entièrement en cuir.

Ces soirées dans les camps des « réserves » – ensembles de bungalows ou de tentes – sont un des attraits et une des poésies du voyage. A quelques dizaines de mètres du feu, la brousse chante, hurle, barrit, rugit et brame. Les guides content la saga du pays. L'histoire de George Harrisson, l'Australien qui fit la première découverte d'or à Johannesburg, vendit sa concession pour 10 livres sterling et disparut à tout jamais. L'histoire du roi Chaka, le « Napoléon africain », assassiné par son frère Dingam. L'histoire de ce roi qui avait autorisé trente-sept colons à s'installer sur ses terres. Les colons – censés partis chercher leurs familles – revinrent, en fait, à la tête d'un convoi de cinq cents Blancs. Le roi les fit assassiner pendant un festin. Les cinq cents Blancs, restés à proximité, exterminèrent le village. Ce fut le début d'une guerre d'un demi-siècle entre Blancs et Zoulous, guerre dans laquelle fut tué, en 1879, Eugène-Louis Napoléon, fils unique de Napoléon III, engagé dans l'armée anglaise.

Une stèle marque l'endroit où, surpris alors qu'il dessinait, pendant que ses trois compagnons de patrouille s'étaient assoupis (la chevauchée depuis le matin avait été longue), il fut d'abord blessé d'un coup de sagaie. Ses compagnons s'échappèrent. Alors que, valide encore, il montait à cheval, sa selle tourna. Il fut tué de dix-sept coups de lance. Il avait vingt-trois ans.

L'endroit, au bout d'une piste souvent interrompue par des éboulements, est d'accès difficile. Par ailleurs, il n'a plus qu'une valeur symbolique très réduite : le corps a depuis longtemps été réinhumé en Angleterre, aux côtés de ceux de Napoléon III et d'Eugénie. Les Français qui passeront par là y toucheront de l'œil, de l'esprit (et probablement de l'appareil photo) la relativité de l'histoire : ils pourront se dire que, si vingt Zoulous sur le sentier de la guerre n'étaient passés par cette colline, le destin de la France, par conséquent de l'Europe, à l'autre bout du monde, n'aurait peut-être pas été tout à fait ce qu'il a été.

Après quatre jours dans les réserves, le visiteur est en mesure d'établir une sorte de hit-parade : dix sur dix aux girafes, qui sont la grâce de la brousse, juste assez complaisantes pour se laisser approcher à vingt mètres, juste assez comédiennes pour jouer alors les effarouchées et s'éloigner d'un trot de caoutchouc ; neuf sur dix aux éléphants, qu'il vaut mieux ne pas approcher à moins d'une cinquantaine de mètres quand ils font ripaille, mais qui sont splendidement indifférents à votre présence quand ils ne font que se promener, comme vous ; un sur dix aux lions, si sûrs d'eux et paresseux qu'ils daignent à peine entrouvrir un œil à l'approche des Range Rover.

Une déception, cependant : l'absence des lions blancs. Il en existe cinq sujets au monde. Leur minuscule famille, connue et observée depuis le début du siècle, est fixée dans la réserve de Motswari. Le gène de la couleur blanche subsiste de façon dominante chez une femelle déjà âgée. Elle a eu une première fille blanche, qu'on a capturée et qui est au zoo du Cap. Cette fille, unie en captivité avec un lion de couleur fauve banal, a eu un fils blanc, qui est au zoo de Pretoria. Il reste à Motswari la grand-mère et deux produits puînés : une fille, également blanche, qui a trois ans ; un fils – blanc aux yeux bleus, caractère unique, – âgé de deux ans. Depuis ce fils, la grand-mère n'a plus eu de produit. Peut-être est-elle devenue stérile.



L'épouse du guide, qui nous conte cette histoire dans la nuit de Motswari, a pour « ses » lions blancs des tendresses quasi maternelles. « *La grand-mère et ses deux jeunes continuent de vivre ensemble, contrairement aux mœurs de l'espèce. Ils font bande à part, à l'écart des autres lions. Le fils aux yeux bleus est très sociable à l'égard de l'homme. On ne sait pas qui est le père. Mais l'important, c'est la mère...* »

Le personnel de la réserve guette avec anxiété toute promesse de nouvelle maternité. Sans succès jusqu'à présent.

« *Si, d'ici un an, il n'y a pas de nouvelle naissance, nous ferons revenir la lionne du Cap. Nous n'avons fait que la prêter au zoo. Elle est toujours notre propriété. Mais comment se comportera-t-elle si nous la relâchons ? Sera-t-elle admise par les autres lions ? C'est peut-être la fin des lions blancs. A moins que le caractère soit transmis par celle des deux filles restée chez nous, ou par le fils aux yeux bleus...* »

A défaut de lions blancs, rencontre de lycaons. L'événement est rare. Trois habitués des pistes africaines, qui font partie de notre groupe, n'avaient, en deux décennies de randonnées, jamais vu de ces animaux : de grands chiens sauvages, blancs et noirs, efflanqués, avec d'énormes oreilles rondes. Le parc Kruger n'en abrite que deux cents environ. Ce sont les loups de l'Afrique. Plus féroces que les vrais loups. Quand une de leurs bandes rattrape une proie, ils la dévorent en courant. Le premier lycaon arrache un morceau du jarret ; un autre, un morceau de la croupe ; puis du dos, du poitrail, etc., jusqu'à ce que l'animal tombe et, en un clin d'œil, soit englouti.



PHOTOS C. BUTHAUD/COSMOS

La géographie a de l'esprit : au sud de la zone des mines d'or du Transvaal s'ouvre la Suisse africaine, le Swaziland, le seul Etat africain où le change et les entrées et sorties de devises soient libres (l'Afrique du Sud est soumise à un contrôle des changes cependant libéral).

Extraordinaire : les mêmes causes produisant probablement les mêmes effets, on y retrouve un petit parfum des bords du Léman : une mini-capitale, Mbabane, d'une propreté extraordinaire pour l'Afrique, avec un marché où tout paraît avoir été vernissé ; des policiers impeccables ; même des feux rouges à deux carrefours.

Fortune du pays, outre les banques : l'amiante, le charbon et la pâte à papier des forêts de sapins.

Des fortunes moins avouables aussi : quand nous sommes passés, la régente, qui exerce le pouvoir au nom d'un prince de dix-sept ans, actuellement étudiant à Oxford, venait de suspendre deux ministres, le chef des armées et le chef de la police, pour une fraude douanière portant sur 13 millions de rands (environ 90 millions de francs). Apparemment, une maîtresse femme, cette reine-mère. Il est vrai que, avant d'atteindre à ce titre, elle avait su prendre le pas sur les trois cent quarante épouses de feu l'ancien roi.

Une nuit dans un camp-hôtel installé par un ancien planteur de Rhodésie, victime d'une indépendance à teinture fortement marxiste. Il exploitait en Rhodésie une plantation de 3 000 hectares. Il est parti avec 700 rands (environ 5 000 F).

Aujourd'hui, il a monté, avec les habitants d'un village zoulou, un petit complexe (hôtel, groupe folklorique, tannerie, fabrication de souvenirs) qui semble relativement prospère.

Les Zoulous constituent l'ethnie la plus active, mais aussi la plus turbulente d'Afrique du Sud. La plus importante aussi : 7 millions d'êtres (sur 25 millions, dont 5 millions de Blancs). Les autres ethnies ont accepté la souveraineté dans de mini-Etats (le Transkei, le Lesotho, le Bophuthatswana), ce qui, corollairement, ôte une justification à leurs éventuelles revendications quant au fonctionnement de l'Etat-père de Pretoria. Le roi et le premier ministre des Zoulous ont repoussé cette solution. Ils veulent une part dans tout, pas un tout géographiquement réduit. Ils ont seulement accepté qu'on érige en capitale un village dans une zone semi-désertique, Ulundi, et qu'on leur construise, au milieu de la brousse, un extraordinaire parlement en béton, deux fois grand comme notre Palais-Bourbon et... vide.

Pour l'instant, les autres tribus recueillent les fruits de leur choix. La souveraineté, même géographiquement étroite, leur a en effet permis d'installer, au sein même de la puritaine Afrique du Sud, interdite aux jeux d'argent et à ceux de l'amour bicolore, d'extraordinaires et formidablement lucratifs Las Vegas.

Une grande compagnie hôtelière vient ainsi d'ouvrir dans un de ces mini-Etats noirs indépendants un complexe casino-hôtel (et le reste...) d'un luxe inouï. La nouvelle ville s'appelle Sun-City. Un véritable pont aérien y conduit, l'espace d'un week-end, des kyrielles de riches passagers solitaires, tentés par d'autres spéculations que celles de la Bourse ou des cours de l'or, ou visités par des démons que l'Immorality Act (loi qui punit les rapports sexuels avec des Noires) refoule, à Johannesburg ou au Cap, vers des enfers interdits.

MARC LAMBERT.

● *Explorator*, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-66-24. Cette agence commercialisera le voyage évoqué ici à partir de janvier 1985. Prix pour deux semaines, de Paris à Paris : 18 500 F.

